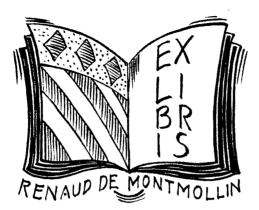
# INSA Inventaire Suisse d'Architecture 1850-1920

# Neuchâtel





### INSA Inventaire Suisse d'Architecture 1850–1920

# Neuchâtel

Claire Piguet Travaux préliminaires: Gilles Barbey

Tiré à part, extrait du volume 7 de la série complète, subventionné par la Ville et l'Etat de Neuchâtel Publié par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse 2000 Les travaux de recherche ont été subventionnés par les institutions suivantes:

Académie suisse des sciences humaines, Berne Etat de Neuchâtel Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne Ville de Neuchâtel

Rédaction: Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne Catherine Courtiau (Genève)

© 2000 Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne Conception et réalisation graphiques: Esther Bruni-Steigmeier, Thun Impression: Karl Schwegler AG, Zürich Reliure: Buchdruckerei Burkhardt AG. Mönchaltorf Lithos: Edipresse Imprimeries Réunies Lausanne s.a. Imprimé en Suisse

Illustration de la couverture: Vue aérienne de Neuchâtel et de ses nouvelles rives, vers 1924. Photographie Swissair (MAHN).

Plans d'ensemble dans le chapitre 3.1 reproduits avec l'autorisation de la Direction fédérale des mensurations cadastrales (VA002013)

#### Préface

La publication du volume 7 de l'INSA consacré aux villes de Montreux, Neuchâtel, Olten et Rorschach est un événement culturel dont l'importance est à souligner.

En effet, si la connaissance et la protection du patrimoine historique d'une ville jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle sont acquises, il n'en va pas de même pour les réalisations de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et, a fortiori, pour celles du début du XX<sup>e</sup> siècle.

La qualité des recherches historiques réalisées concernant Neuchâtel ont permis d'approfondir la connaissance de l'architecture et de l'urbanisme de cette période de développement démographique importante pour notre ville.

En effet, la population résidante passe de 7901 personnes en 1850 à plus de 24000 en 1910, avant de

reculer légèrement à 23592 en 1920.

Cette période voit également la réalisation de grandes infrastructures urbaines, l'implantation du chemin de fer, les nouvelles percées de la ville et l'avènement du tramway ainsi que la mise en œuvre des premières grandes opérations urbanistiques et immobilières comme le quartier des Beaux-Arts et la construction de nombreux bâtiments publics.

Rappelons que le territoire communal de Neuchâtel s'étage en coteaux, passant de 400 mètres au

niveau du lac à plus de 1000 mètres d'altitude sur la montagne de Chaumont.

Situation certes privilégiée mais qui, à différents égards, pose problème. La rareté de l'eau potable sur les hauteurs et la présence des vignobles obligent à chercher d'autres surfaces de développement, comme celles qui furent gagnées sur le lac par des comblements successifs. Propriétaires des grèves, les autorités communales privilégient cette solution dès le XVe siècle, et l'encouragent vivement à partir des années 1840, décennie du détournement du Seyon. Malgré la première correction des eaux du Jura (1868–1886) et l'importance des comblements, la pression démographique pousse la ville à investir massivement les coteaux dans le dernier quart du XIXe siècle.

La qualité et la profondeur des recherches réalisées pour cet inventaire viennent compléter les données du recensement architectural qui répertorie l'ensemble des bâtiments du territoire communal. Un guide d'architecture moderne et contemporaine (1930 à 2000) présentera quant à lui les déve-

loppements récents de l'art de bâtir dans notre ville.

En conclusion, nous tenons à remercier et à féliciter la Société d'histoire de l'art en Suisse, ainsi que Mme Claire Piguet, historienne des monuments, pour leur travail de grande qualité en faveur de la connaissance et de la reconnaissance du patrimoine construit de notre cité, primordiales d'un point de vue historique bien sûr, mais également culturel, social, touristique et économique, dans l'esprit d'un développement durable bien compris.

Françoise Jeanneret Présidente de la Ville de Neuchâtel

#### L'INSA, un ouvrage de référence sur l'architecture suisse

En novembre 1982, la Société d'Histoire de l'Art en Suisse a présenté une nouvelle série de publications: l'Inventaire Suisse d'Architecture 1850–1920 (INSA). L'œuvre, constitué de 11 volumes, renseigne sur une des plus importantes périodes de l'activité dans le domaine de la construction de notre pays: depuis la création de la Confédération jusqu'au début d'une nouvelle conception de construction au début des années 20 de notre siècle. Consacré à 40 villes de toutes les régions de notre pays et à d'importants centres ruraux qui seront documentés par rapport à leur développement urbanistique, l'INSA comprendra l'inventaire des édifices les plus importants. L'INSA – nos pays voisins ne possèdent encore rien d'équivalent – est une entreprise nationale audacieuse. Une vingtaine d'historiens de l'art et architectes de diverses régions de notre pays y ont déjà collaboré. Le caractère national de l'ouvrage s'exprime, en outre, dans l'utilisation des langues nationales: ainsi, les chapitres concernant la Suisse romande sont rédigés en français, ceux concernant le Tessin en italien et ceux traitant de la Suisse alémanique en allemand.

L'INSA comprendra la description des 26 capitales cantonales, ainsi que de 14 autres localités qui comptaient 10000 habitants et plus en 1920, telles Baden, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Davos, Granges,

Le Locle, Locarno, Lugano, Montreux, Olten, Rorschach, Thoune, Vevey et Winterthour.

L'INSA représente, en tant que livre de référence, un instrument indispensable pour la sauvegarde du patrimoine, l'aménagement du territoire rural et urbain et la recherche. Cette série a été subventionnée jusqu'à présent par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, l'Académie suisse des sciences humaines, la fondation suisse pour la culture Pro Helvetia ainsi que par un crédit spécial accordé par la Confédération et provenant du bénéfice réalisé avec l'écu de Hodler. Notre société a également contribué avec d'importants moyens à la réalisation de cet œuvre.

Neuf volumes ont déjà paru, consacrés à Aarau, Altdorf, Appenzell, Baden (vol. 1), Basel, Bellinzona, Bern (vol. 2), Biel, La Chaux-de-Fonds, Chur, Davos (vol. 3), Delémont, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Glarus (vol. 4), Grenchen, Herisau, Lausanne, Liestal (vol. 5), Locarno, Le Locle, Lugano, Luzern (vol. 6), Montreux, Neuchâtel, Olten, Rorschach (vol. 7), St. Gallen, Sarnen, Schaffhausen, Schwyz (vol. 8) et Winterthur, Zürich, Zug (vol. 10). Le volume 9 sera consacré aux villes de Sion, Solothurn, Stans, Thun et Vevey. La série de l'INSA sera complétée par un index exhaustif des personnes citées dans ces 40 villes inventoriées.

Depuis un certain temps déjà, la SHAS envisage la publication de tirés à part de chaque ville de l'INSA. Il s'agit ainsi de mieux faire connaître à un cercle plus vaste de lecteurs et d'utilisateurs le patrimoine architectural et une tranche de l'histoire de leur propre ville.

Nous remercions vivement les autorités de l'Etat et de la Ville de Neuchâtel de leur participation au financement de ce tiré à part et espérons que l'ouvrage connaîtra un vif succès auprès de ses lecteurs intéressés.

Société d'Histoire de l'Art en Suisse

### Neuchâtel

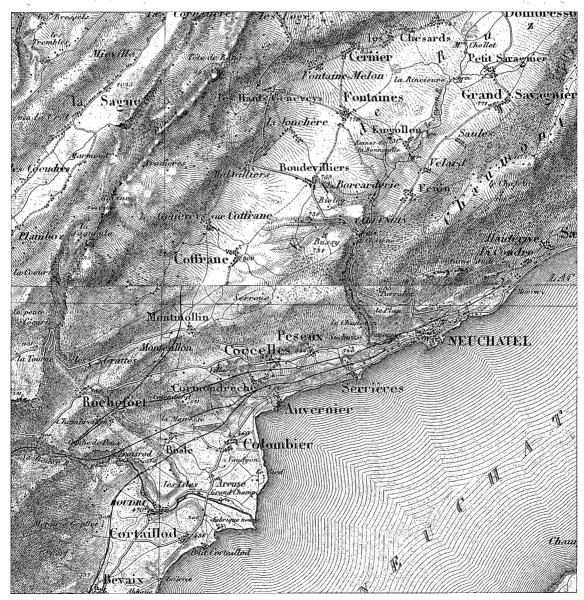


Fig. 1 Plan de situation de Neuchâtel. Extrait de la *Carte topographique de la Suisse*. Echelle 1:100'000. Assemblage des feuilles VII 1845 et XII 1860.

#### Table des matières

1 1.1 1.2 1.2.1 1.2.2 1.3 1.3.1 1.3.2 1.4	Aperçu historique Table chronologique Aperçu statistique Territoire communal Evolution démographique Personnalités locales Personnalités de l'Etat de Neuchâtel Personnalités de la Ville de Neuchâtel Les écoles: Neuchâtel, ville de séjour et d'études	141 146 146 148 155 155
2.1 2.2 2.2.1 2.2.2 2.2.2 2.2.3	Développement urbain Spécificités topographiques, géologiques et politiques «L'embellissement de la ville» sous l'Ancien Régime (1780–1848)  Une tradition de mécénat et l'apport d'idées nouvelles Victoire sur le Seyon: l'assujettissement des caprices d'une rivière Edifices et initiatives d'utilité publique: le reflet d'un climat d'émulation intellectuelle, culturelle et sociale	159 162 162 163
2.3 2:3.1	Un cadre légal qui perdure malgré le changement de régime	165
2.3.2 2.4 2.4.1 2.4.2 2.4.3	les alignements, la lutte contre l'incendie et les mesures de salubrité publique Une oscillation entre démolition et conservation des structures anciennes Nouveau Régime: le rôle de l'eau dans le paysage urbain Neuchâtel grignote son lac Remettre une ville «échouée» en contact avec son lac Conséquences du détournement du Seyon: modernisation, structuration et	165 172 174 174 176
2.4.4 2.5 2.5.1 2.5.2	assainissement du centre ville Les histoires d'eau L'infrastructure d'une ville du XIXe siècle Eclairage et énergie: vers la constitution de Services industriels dignes de ce nom Une longue tradition dans le domaine des techniques de communication	180 181 182 182 184
2.5.3 2.5.4 2.6 2.6.1 2.6.2	Invitation au voyage et à la mobilité: transports publics  Les espaces de verdure et de loisirs  Construction  Habitat  Le parachèvement de l'équipement de la ville en bâtiments publics	184 186 187 187 192
2.6.3 2.7 2.8 2.8.1 2.8.2	Les réponses architecturales aux besoins du monde économique  Quand nouveauté et regard vers le passé se côtoient et s'emmêlent  Les quartiers  Quelques opérations immobilières d'un seul tenant  Les quartiers périphériques	194 196 198 198 200
3.1 3.2 3.3	Inventaire topographique Plans d'ensemble Répertoire géographique Inventaire	201 209 211
4.1 4.2 4.3 4.4 4.5 4.6 4.7	Annexes Notes Sources des illustrations Archives, bibliothèques et musées Institutions et entreprises Bibliographie sélective Iconographie urbaine Plans d'ensemble Commentaire sur l'inventaire	270 271 272 272 272 274 275 275

#### 1 Aperçu historique

#### 1.1 Table chronologique

**1579** Débordement du Seyon et inondation des quartiers avoisinants, destruction de l'Hôtel de Ville.

**1707** Attribution de la souveraineté de Neuchâtel à la famille de Hohenzollern, soit au roi, Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, par le tribunal des Trois-Etats.

**1714** Incendie des rues du Pommier et du Château et plan d'ensemble pour leur reconstruction dès 1715.

1724–1732 Edification de la Maison de Charité.

1738 Création de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

**1740** Décès de Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, auquel succède Frédéric II le Grand.

1750 Nouvelle inondation due au débordement du Seyon, événement qui incite les autorités à se préoccuper de la question du détournement de la rivière.

1752 Mandement sur la police des routes.

1759 Fondation de la Société du Jardin réunissant des notables.

**1762–1765** Refuge de Jean-Jacques Rousseau (1712–1778) dans la Principauté.

**1765** Premières plantations qui vont progressivement constituer la Grande Promenade.

**1766–1768** Démolition de la tour de l'Hôpital et des derniers éléments de fortification le long des Terreaux.

1770 Règlement sur la police des incendies.

1775 Création de la Place-d'Armes par le comblement de la partie occidentale du Bassin. – Démo-

lition et construction d'une nouvelle porte de la ville, dite du Château (démolie en 1854).

**1779–1782** Construction du nouvel Hôpital (hospice) de Ville.

1783 Démolition du belluard et de la porte de l'Hôpital.

1784–1790 Construction du nouvel Hôtel de Ville.

**1788** Constitution des premières collections à l'origine de la Bibliothèque publique de la ville.

1791 Fondation de la Société d'émulation patriotique, œuvrant en faveur du développement industriel (dissoute en 1850). – Fondation de la Loge maçonnique de la ville de Neuchâtel.

**1797** Achèvement de la route dite des Montagnes, Neuchâtel-Valangin.

**1802** Fondation de la Société du Jeudi (dissoute en 1816).

**1805** La Prusse cède Neuchâtel à la France par le traité de Schönbrunn. – Première parution de l'almanach *Le véritable messager boiteux de Neuchâtel* (jusqu'en 1962).

**1806** Napoléon offre Neuchâtel comme fief d'empire au maréchal Berthier qui ne séjournera jamais dans sa principauté.

**1808–1811** Edification de l'Hôpital Pourtalès.

**1810** Création de la Chambre d'assurance des bâtiments contre les incendies et Règlement pour l'assurance des bâtimens, relativement aux pertes causées par les incendies.

**1812** Création de la Caisse d'épargne. – Ordonnance de police pour prévenir et arrêter les incendies.



Fig. 2 Panorama de Neuchâtel depuis l'est, vers 1845. Aquatinte retouchée à la gouache, J.-H. Baumann (MAHN).



Fig. 3 Panorama de Neuchâtel depuis le Crêt-Taconnet, vers 1860. Lithographie, H. Furrer (MAHN).

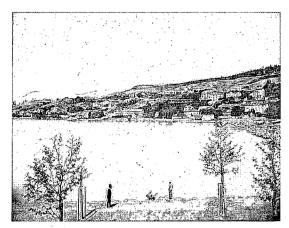


Fig. 4 Baie de l'Evole, vers 1870, soit un état antérieur à la correction des eaux du Jura et aux travaux d'aménagement des rives (2.4.1). Photographie Bruder frères (MAHN).

**1813/14** Occupation de la Principauté par les troupes alliées se dirigeant vers Pontarlier et Besancon.

1814 Abdication de Napoléon; en échange d'une rente, Berthier cède Neuchâtel à son ancien souverain prussien, Frédéric-Guillaume III. – Entrée de Neuchâtel dans la Confédération suisse. – Charte octroyée par le roi garantissant notamment la liberté de culte des communautés catholique et protestante.

1815 Le Congrès de Vienne sanctionne le double statut de Neuchâtel, canton suisse et principauté prussienne. – Abolition de la torture par Frédéric-Guillaume III. – Fondation de la Société pour l'avancement des études de la Principauté de Neuchâtel et de Valangin (dissoute en 1816).

**1816** Création d'un office d'ingénieur des Ponts et Chaussées de la Principauté.

**1819** Visite du prince héritier, le futur Frédéric-Guillaume IV.

**1825** Comblement de la partie orientale du Bassin et création d'un nouveau port plus à l'est.

**1826** Création d'une fabrique de chocolat à Serrières par Philippe Suchard.

**1826–1828** Construction de la nouvelle prison de Neuchâtel d'après les plans de Frédéric de Morel.

**1827** Arrêt général sur la police des routes qui abolit les anciennes corvées communales d'entretien et de construction des routes et amorce de centralisation des travaux viagers.

**1828–1835** Edification du Gymnase à l'emplacement de l'ancien Bassin remblayé.

**1829** Création d'une Commission d'Etat pour l'éducation publique. – Règlement sur l'assurance des bâtimens contre les incendies.

**1831** Tentative avortée d'insurrection républicaine; occupation du Château; voir 1848 et 1856.

**1832** Création par la Ville des Auditoires dispensant un enseignement supérieur. – Fondation de la Société des sciences naturelles et de la Société de musique.

1834 Loi sur les constructions qui stipule entre autres que tous les toits devront être couverts de tuiles, ardoises ou autres matières incombustibles, dans l'enceinte des agglomérations.

1835 Adoption d'un plan d'alignement.

**1836–1845** Construction des rues du Musée et de la Place-d'Armes.

**1838** Création de la première Académie, inaugurée en 1841 et supprimée en 1848, voir 1866 et 1909.

**1839–1844** Travaux de dérivation du Seyon: percement d'un tunnel dit «trouée».

**1842** Visite du roi Frédéric-Guillaume IV. – Fondation de la Société des amis des arts.

**1844–1865** Projet et réalisation du quartier au sud de la place Pury.

**1845** Fondation de la Société d'horticulture, qui devient société anonyme en 1861.

**1848** Renversement du pouvoir princier en faveur d'un régime républicain, voir 1831 et 1856.

**1849** Loi sur les routes et voies publiques. – Loi destinée à remplacer le règlement du 9 nov. 1829 sur l'assurance des bâtiments contre l'incendie qui déclare obligatoire l'assurance contre l'incendie.

1850 Loi sur l'instruction primaire, instituant l'enseignement de base obligatoire pour tous, avec pour conséquence la multiplication des bâtiments scolaires. – Règlement de police destiné à pourvoir à l'organisation et aux attributions des Commissions locales pour les incendies, à déterminer les règles à suivre pour les constructions et les précautions propres à prévenir les incendies et à en arrêter les effets.

**1851–1853** Construction du Collège des jeunes filles aux Terreaux.



Fig. 5 Quartier Beaux-Arts, vers 1890 (2.8.1): au premier plan, le comblement en cours et à l'arrière les façades sud des deux squares. Photographie V. Attinger.

**1852** Introduction d'un état civil laïc. – Mise en service du télégraphe. – Loi fédérale concernant l'établissement et l'exploitation des chemins de fer sur le territoire de la Confédération suisse. – Fondation de la Société médicale de Neuchâtel.

1853 Loi sur les écoles industrielles, impulsion au développement de l'enseignement technique cantonal. – Concession octroyée au chemin de fer Franco-Suisse pour l'exploitation des lignes Neuchâtel-Pontarlier et Vaumarcus-La Neuveville.

**1854** Décret abolissant la peine de mort, événement qui entraînera l'édification du pénitencier. – Fondation de la Banque cantonale neuchâteloise.

1855 Adoption d'un Code civil et d'un Code pénal (révisés en 1861 et 1891). – Inauguration du monument commémoratif dédié à David de Pury. – Concession octroyée au chemin de fer Jura-Industriel pour l'exploitation de la ligne Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds–Le Locle.

**1856** Soulèvement royaliste et tentative avortée de renversement du gouvernement républicain, voir 1831 et 1848. – Mise en place de la Municipalité de Neuchâtel, voir 1888.

**1857** Traité de Paris: le roi de Prusse renonce à ses droits sur Neuchâtel. – Ouverture du tronçon de chemin de fer La Chaux-de-Fonds-Le Locle.

**1858** Adoption d'une nouvelle Constitution. – Inscription au Registre des traités de sociétés des Société Maret-Ritter & Co., Société de construction et Société immobilière pour la classe ouvrière.

**1858/59** Construction de la rangée de maisons contiguës du Vieux-Châtel.

**1859–1871** Edification par Guillaume Ritter de l'Hôpital catholique de la Providence.

1859 Inauguration de l'usine à gaz et de l'éclairage public au gaz. – Inauguration des tronçons de chemin de fer Neuchâtel-Les Hauts-Geneveys et Neuchâtel-Yverdon. – Inauguration de la première gare. – Concession accordée à la Société Maret-Ritter pour l'établissement d'un port à la Maladière.

1860 Inauguration des tronçons de chemin de fer Neuchâtel—Les Verrières, Neuchâtel—Bienne et de la prolongation de la liaison des Hauts-Geneveys à La Chaux-de-Fonds par les tunnels ferroviaires des Loges et du Mont-Sagne. — Ouverture de l'Observatoire astronomique cantonal de Neuchâtel. — Démolition de l'ancien Hôtel de Ville. — Fondation de l'Ecole industrielle.

**1860–1873** Remplissage d'une partie de la baie de l'Evole en vue d'un lotissement.

**1861** Loi sur l'assurance des bâtiments contre l'incendie. – Règlement sur la police des constructions et l'organisation de la police du feu. – Loi sur l'ins-

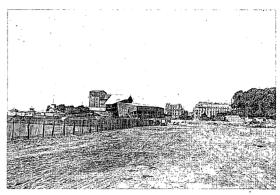


Fig. 6 Vue du comblement de l'est de la ville en 1898: bains du Crêt, installation provisoire du spectacle du Cinquantenaire de la République et extrémité du jardin du Crêt (2.4.1). Photographie coll. Bickel (MAHN).

truction publique primaire, révision instituant la gratuité de l'enseignement. – Ouverture de l'Hôtel Bellevue au bord du lac.

**1861/62** Première commission pour la restauration de la Collégiale.

**1862** Fête fédérale de gymnastique.

1863 Fondation du Crédit foncier neuchâtelois.

1864 Fondation de la Société des eaux par Paul Jeanrenaud, Georges de Montmollin et Guillaume Ritter (dissoute en 1888). – Fusion des compagnies de chemins de fer du Franco-Suisse et de la Suisse-Occidentale. – Fondation de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel et premier numéro de son bulletin *Musée neuchâtelois*. – Ouverture de la Galerie Léopold Robert.

**1865** Motion d'Eugène Jeanjaquet en faveur de la prolongation du quai, depuis le Collège de la Promenade jusqu'au Crêt. – Transformation de la Grande Promenade en jardin anglais.

**1865–1868** Construction du Collège des garçons à la Promenade.

**1866** Mise en service de la nouvelle alimentation en eau provenant de Valangin. – Ouverture de la seconde Académie, voir 1838 et 1909. – *Loi sur l'enseignement supérieur* (révisée en 1873, 1882, 1896 et 1910).

**1867** Démolition de la tour des Chavannes, dernier témoin de l'ancienne enceinte de ville.

**1867–1870** Seconde commission pour la restauration de la Collégiale et réalisation des travaux sous la direction de Léo Châtelain.

**1868** Règlement cantonal pour les commissions locales de Salubrité publique (révisé en 1878).

**1868–1886** Première correction des eaux du Jura, effectuée sous la direction de l'ingénieur Richard La Nicca. Dès 1877, l'abaissement du niveau du lac

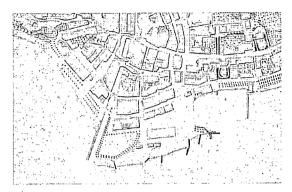


Fig. 7 Le port en 1826: les vestiges de la presqu'île de La Salle forme un éperon, alors que le plan d'eau s'étend largement au nord (2.4.2). Extrait du plan Renard & Colin, lithographie, 1827 (AVN).

facilite la réalisation de comblements; un certain nombre d'infrastructures urbaines (ports, bains, égouts, quais et digues) sont exondés.

**1869** Constitution de la Cie d'assurance sur les risques de transport La Neuchâteloise. – Fondation de l'Ecole professionnelle de modelage et dessin.

**1869–1871** Construction de l'Hôtel du Mont-Blanc au bord du lac.

**1870** Ouverture d'un pénitencier au Saarberg (fermeture en 1909). – Règlement sur la police des constructions et l'organisation de la police du feu. – Fête fédérale de chant.

**1871** Désarmement de l'armée du général Bourbaki aux Verrières; hébergement des troupes dans la région. – Fondation de l'Ecole d'horlogerie.

**1871–1875** Remaniement des abords de la Collégiale et du cloître.

**1872** Loi sur l'enseignement secondaire et industriel. – Loi sur l'instruction publique primaire, fondant définitivement l'école laïque.

**1872–1874** Construction de la Cité de l'Ouest.

**1873** Loi réglant les rapports de l'Etat avec les cultes: une Eglise indépendante de l'Etat se sépare de l'Eglise protestante dite dès lors nationale. – Rachat de la mine de la Presta par la société anglaise Neuchâtel Asphalte Company Limited.

**1874** Nouvelle Constitution fédérale. – Instauration du système métrique en Suisse. – Concours pour le quartier des Beaux-Arts. – Loi concernant la participation financière de l'Etat pour la construction des chemins de fer régionaux.

**1875** Inauguration de la nouvelle salle du Grand Conseil. – Inauguration du monument dédié à Guillaume Farel. – Intégration du Jura-Industriel dans la compagnie du Jura-Bernois, voir 1884 et 1886. – *Loi sur la police sanitaire*.



Fig. 8 Le port, vers 1880, partiellement mis à sec par la première correction des eaux du Jura (2.4.1 et 2.4.2). Photographie A. Monbaron (MAHN).

**1876** Fondation de la section neuchâteloise de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA).

**1876–1882** Arasement du Crêt-Taconnet et remblayage du quartier des Beaux-Arts, terrains offerts au lotissement dès 1879.

**1877** Loi fédérale sur le travail dans les fabriques. – Loi sur l'assurance des bâtiments contre l'incendie.

**1877/78** Epidémie de phylloxéra et forte diminution du vignoble au profit de la construction.

1878 Essai d'éclairage électrique par Matthias Hipp, en vue de son application à l'éclairage des rues définitivement mis en fonction en 1896. – Règlement sur la police des constructions et l'organisation de la police du feu.

1879 Réunion de la SIA à Neuchâtel.

**1883** Fondation de la seconde Banque cantonale. – Inauguration de la deuxième gare. – Fondation de l'Ecole de commerce.

1884 Ouverture du Musée de peinture (actuel Musée d'art et d'histoire). – Entrée en fonction du réseau téléphonique. – Intégration du Jura-Bernois dans la compagnie du Jura-Berne-Lucerne, voir 1875 et 1886.

**1885** Fondation de la Société neuchâteloise de géographie. – Aménagement du jardin Desor. – Création de la Société d'exploitation du Jura-Neuchâtelois qui gère l'ancien Jura-Industriel pour l'Etat.

**1886** Une fois racheté par l'Etat, l'ancien Jura-Industriel devient le Jura-Neuchâtelois, voir 1875 et 1884.

**1886–1890** Aménagement d'un nouveau port.

**1886–1897** Edification de la Cité Suchard, accueillie comme modèle de logement ouvrier.

1887 Exposition nationale suisse d'agriculture. – Inauguration d'une nouvelle alimentation en eau potable provenant de sources dans les gorges de l'Areuse. – Projet d'alimentation de la Ville de Paris en eaux du lac de Neuchâtel par Guillaume Ritter.

145

**1888** Loi sur les communes: unification de la Bourgeoisie et de la Municipalité de Neuchâtel en une entité appelée la Commune, dans le but de concentrer l'activité administrative, de réformer l'assistance et de faciliter l'agrégation des Suisses, voir 1856.

**1889** Achèvement du cadastre. – Fondation de la Société académique. – *Loi sur l'enseignement primaire*.

**1890** Mise en fonction du funiculaire Ecluse-Plan. – Concession du chemin de fer régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry.

**1891** Création de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie. – Concession de la ligne de tramways Neuchâtel–Saint-Blaise.

**1892** Introduction de l'élection du Grand Conseil à la proportionnelle.

**1893/94** Essais de tramways à gaz et mise en fonction d'un tramway hippomobile en attendant la trac-

tion électrique (1897). – Elargissement de la route de Saint-Blaise par emprise sur la butte du Crêt.

**1894** Fondation de l'Ecole professionnelle de jeunes filles.

**1895** Premier essai d'éclairage électrique à l'Hôtel municipal.

**1896** Inauguration du nouvel Hôtel des Postes. – Concession des lignes de tramways Neuchâtel–Serrières et Neuchâtel–Corcelles.

**1897** Mise en fonction du réseau de distribution de l'électricité.

1898 Fête fédérale du tir et festivités du cinquantenaire de la République. – Inauguration du monument de la République. – Concession de la ligne de tramways Neuchâtel-Valangin. – Loi sur l'enseignement professionnel.

**1901** Ouverture de la ligne de chemin de fer Neuchâtel-Berne, dite la Directe.

**1902** Loi sur la protection des monuments historiques.

1903 Mise en fonction de l'usine électrique thermique de Champ-Bougin.

**1904** Transfert du Musée d'ethnographie dans la villa léguée par James de Pury.

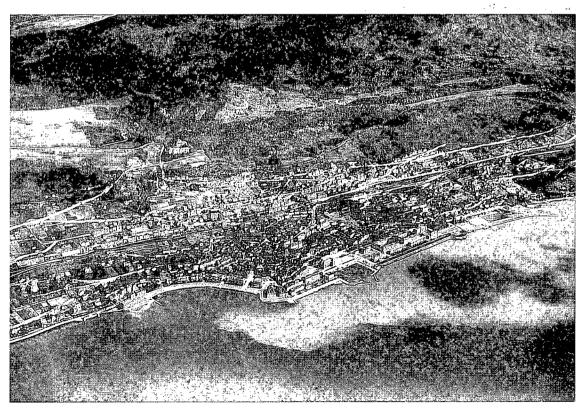


Fig. 9 Vue aérienne de Neuchâtel et de ses nouvelles rives (2.4.1), vers 1924. Photographie Swissair (MAHN).

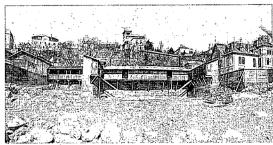


Fig. 10 Anciens bains des dames de l'Evole. Témoin d'une génération de bains publics édifiés par la ville entre 1858 et 1860 et mis à sec par l'abaissement du niveau du lac (2.4.2). Photographie Bruder frères, vers 1880 (MAHN).

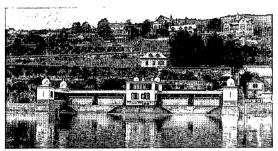


Fig. 11 Nouveaux bains des dames à proximité de l'Evole. En 1890, les autorités achèvent l'aménagement des nouvelles rives par six établissements de bains du dernier cri (2.4.2). Photographie V. Attinger.

1905 Fondation du Heimatschutz suisse.

1905–1936 Travaux de restauration du Château de Neuchâtel.

**1906** Consécration de l'église catholique. – Concours pour l'aménagement du nouveau quartier de Pierre-à-Mazel.

1908 Loi sur l'enseignement primaire.

**1909** L'Académie obtient le statut d'Université, voir 1838 et 1866.

1910 Concours pour l'édification de villas pour la Société immobilière Bellevue. – Mise en fonction du funiculaire La Coudre-Chaumont et du tramway Neuchâtel-La Coudre.

**1912** Loi sur les constructions. – Fête fédérale de chant

**1912–1914** Edification des Collèges des Parcs et de la Maladière. – Construction de l'Hôpital des Cadolles.

**1913** Intégration du Jura-Neuchâtelois dans les Chemins de fer fédéraux.

1918 Epidémie de grippe espagnole.

**1919** Grève des maçons, sans le soutien des architectes et des entrepreneurs.

**1920** Reprise de la Caisse d'épargne par la Banque cantonale neuchâteloise.

1936 Inauguration de la troisième gare.

#### 1.2 Aperçu statistique

#### 1.2.1 Territoire communal

La *Deuxième statistique de la superficie de la Suisse* de 1923/24<sup>1</sup> fournit les données suivantes relatives au territoire communal.

Le territoire politique comme unité de superficie (avant l'incorporation de La Coudre le 1<sup>er</sup> janvier 1930)

Superficie totale	
sans les forêts forêts	
en tout	

La subdivision territoriale de Neuchâtel se compose, comme 312 autres, d'une portion de terre et d'une portion de lac attenante. Dans cette statistique, la surface lacustre n'a pas été prise en considération.

Rapport entre la commune politique comme unité de superficie et les branches d'administration spéciales

Commune politique

Neuchâtel, protestante, française

Commune bourgeoise (1848–1856), puis Commune bourgeoise et Municipalité (1856–1888), puis Commune (dès 1888) (voir chap. 2.1: développement scandé par la dualité Bourgeoisie-Municipalité)

Neuchâtel

Assistance publique

Neuchâtel

#### Paroisses

- protestantes: Neuchâtel: église nationale française et allemande, église indépendante, diverses communautés protestantes; Serrières: église nationale
- catholique: Neuchâtel, paroisse Notre-Dame

Ecoles primaires

Neuchâtel-Ville avec écoles primaires de la Maladière, des Parcs, de la Promenade, des Sablons, des Terreaux et du Vauseyon. Serrières. Chaumont

Offices et dépôts postaux

Neuchâtel (1<sup>re</sup> classe) avec les succursales de 1<sup>re</sup> classe: Serrières et Transit; de 3<sup>e</sup> classe: Cassardes, Chaumont, Ecluse, Gibraltar, Le Vauseyon.

Neuchâtel compte une paroisse allemande comme d'autres communes de Suisse romande (Moutier-Tavannes, Val de St-Imier, Porrentruy, Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Ruz, Val-de-Travers).

#### 1.2.2 Evolution démographique

Population résidente de Neuchâtel selon la récapitulation du Bureau fédéral de statistique<sup>2</sup>. Dès 1930, la commune de La Coudre est réunie à celle de Neuchâtel.

Les recensements fédéraux établis tous les dix ans depuis 1850 (depuis 1870, régulièrement en date du

Neuchâtel

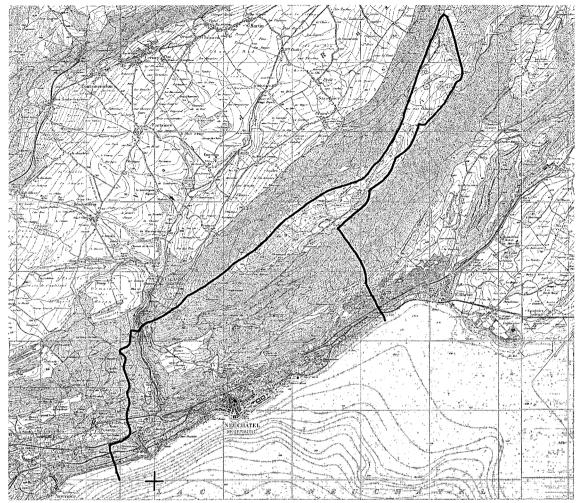


Fig. 12 Plan de la commune de Neuchâtel. 1:80'000. Extrait à l'échelle réduite d'un assemblage des feuilles 130, 131, 132, 133, 308 et 309 de l'*Atlas topographique de la Suisse*, 1:25'000, édité en 1901, 1902, 1904, 1905 et 1918. En trait épais, les limites communales actuelles.

1<sup>er</sup> décembre) concernent la population «de jure» (population résidente), exception faite pour ceux de 1870 et de 1880, où seule la population «de facto», c'est-à-dire présente, avait servi de base à l'établissement des résultats.

1850 7901	1880 <i>15675</i>	1910 <i>24171</i>	1941 <i>237</i> 99
1860 10634	1888 <i>16565</i>	1920 23592	1950 27998
1870 <i>12934</i>	1900 <i>21195</i>	1930 <i>22668</i>	
		depuis	1850 + 254,4%

Composition de la population selon le Dictionnaire des localités de la Suisse, publié par le Bureau fédéral de statistique le 31 décembre 1920 (basée sur les données du Recensement fédéral de la population du 1<sup>er</sup> décembre 1910).

Répartition de la population de résidence, d'après la langue et la confession

Population résidente au total: 23741

Langue			, F	
française 17221	allemande 5082	italienne 965	romanche 27	autres 446
Confession protestante	catholique	israélite		autres

Répartition, d'après la subdivision locale de la commune politique, des maisons habitées, des ménages et de la population de résidence ordinaire

Le premier chiffre indique le nombre des maisons, le deuxième celui des ménages et le troisième celui des habitants.

Neuchâtel	1774	5234	23741
Chaumont	15	15	83
Ferme-de-Pury	1	1	5
Fermes isolées	5	5	30
Funiculaire-Grand-Hôtel	7	.7	35
Maison-du-Garde	1	1	3
Métairie d'Hauterive	1	1	10
Neuchâtel (ville)	1531	4683	21 285
Serrières	228	536	2373

1784-1848

1784-1846

#### 1.3 Personnalités locales

Sélection biographique et chronologique des principales personnalités de Neuchâtel ayant exercé une influence, de 1850 à 1920, dans les domaines de l'architecture, de la construction, de l'ingénie-

de l'architecture, de la construction, de	l'ingenie-	reintre et graveur	
rie, des arts appliqués, de la politique, de et de l'économie. Il faut consulter <i>L'art</i>	la culture neuchâte-	FRÉDÉRIC-ALEXANDRE DE CHAMBRIER D'OLEYRES Conseiller d'Etat (1813–1848), auteur de l'Histoire de Neuchâtel et Valangin (1840)	1785–1856
lois, deux siècles de création (1992) pour de notices détaillées sur certains artistes e graphies neuchâteloises (I 1996, II 1998	et les <i>Bio-</i>	ACHILLE-FRANÇOIS-RENÉ LECLÈRE Architecte parisien, auteur du projet du massif sud de la place Pury (1844)	1785–1853
paraître), pour étoffer ses connaissa d'autres personnalités neuchâteloises.	nces sur 1709–1786	MAXIMILIEN DE MEURON Peintre, mécène et homme politique, fondateur du Musée de peinture et de la Société des amis des arts (1842)	1785–1868
Négociant à Lisbonne, mécène par excellence de la Ville		AUGUSTE-FRÉDÉRIC DE MEURON DE BAHIA Négociant et mécène, fondateur de l'asile de Pré- fargier (1848/49)	1789–1852
ANTONIO-MARIA MIRANI Ingénieur, auteur d'un projet de détournement du Seyon avec de Rovéréa (1756)	1712–1778	JOSEPH-ANTOINE FROELICHER Architecte soleurois, formé et installé à Paris, auteur des plans du Gymnase et de nombreux édi-	1790–1866
ISAAC-GAMALIEL DE ROVÉRÉA Ingénieur, auteur d'un projet de détournement du Seyon avec Mirani (1756)	1712–1778	fices en France ERHARD BOREL V	1793–1861
JACQUES-LOUIS DE POURTALÈS Négociant, philanthrope, fondateur de l'Hôpital Pourtalès	1722–1814	Fabricant de papier et conseiller d'Etat (1849–1853); il contribue à l'extension et à la modernisation de la papeterie de Serrières	
PIERRE-ALEXANDRE DUPEYROU Financier et mécène, à l'origine de la Grande Pro-	1729–1794	RICHARD LA NICCA Ingénieur de la correction des eaux du Jura André Mérian	1794–1883 1794–1880
menade et du théâtre  JEAN-FRANÇOIS DE CHAMBRIER	1740–1813	Né à Bâle, inspecteur des routes à Bâle, Zurich et Glaris, ingénieur cantonal (1849-1853)	*
Chambellan du roi, auteur d'une fouille archéolo- gique dans le chœur de la Collégiale et du premier classement des archives de l'Etat		JEAN-LOUIS BOREL Médecin de l'hôpital, puis médecin chef cantonal CHARLES-HENRI JUNOD	1795–1863 1795–1843
JEAN-FRÉDÉRIC DE BOSSET DE LUZE Peintre et auteur des plans d'arborisation de la Grande Promenade (1801 et 1807)	1754–1838	Formé auprès des ingénieurs du cadastre à Dijon, ingénieur des Ponts et Chaussées de la Principauté (1829–1843) et conseiller d'Etat (1837–1843)	1775 1045
DENIS DE ROUGEMONT-LOEWENBERG Banquier à Paris et mécène	1759–1839	HENRI DE JOANNIS Professeur de mathématiques à l'Académie (1841–1848), auteur d'études techniques en	1797–1873
SIMON-GABRIEL-EVERARD D'ANDRIÉ Inspecteur général des Forêts (1792–1819) et des Bâtiments (1792–1814) de la Principauté; fils de	1763–1832	matière d'urbanisme  PHILIPPE SUCHARD	1797–1884
Jean-Simon-Pierre Jean-Frédéric d'Ostervald	1773–1850	Industriel et fondateur de la fabrique de chocolat du même nom	
Editeur d'art et cartographe  JOEL MATILE  Archiviste (1810–1824), ingénieur des Ponts et  Chaussées de la Principauté (1816–1829) et  conseiller d'Etat (1819–1829)	1774–1829	FRÉDÉRIC DUBOIS DE MONTPERREUX Archéologue, titulaire de la chaire d'archéologie de l'Académie (1839–1848), auteur de l'ouvrage posthume Les monuments dits aussi Les antiquités de Neuchâtel (1852)	1798–1850
PAUL-LOUIS-AUGUSTE DE COULON Négociant, conseiller d'Etat, fondateur de la Caisse d'épargne, de la Chambre cantonale d'as- surance incendie, du Musée d'histoire naturelle	1777–1855	Aloïs Negrelli Ancien officier du génie au service de l'Autriche, travaille et réside en Suisse orientale, effectue des expertises à Neuchâtel	1799–1858
et de la Société des sciences naturelles  JEAN-JACQUES HUGUENIN  Ingénieur, auteur de la galerie d'écoulement du	1777–1833	AUGUSTE-HENRI BACHELIN Directeur des Travaux publics de la Ville (1852–1856)	1800–1877
Bied au Locle et d'un projet de détournement du Seyon (1821)	1700 1055	ALEXIS-MARIE PIAGET Avocat et président du gouvernement provisoire de 1848, conseiller d'Etat (1848–1870)	1802-1870
FRÉDÉRIC-WILLIAM MORITZ Artiste et professeur de dessin au Collège (1831–1850), auteur de nombreuses vues de Neu- châtel	1783–1855	PAUL-LOUIS DE COULON Naturaliste, conservateur du Musée d'histoire naturelle (1829–1894); fils de Paul-Louis-Auguste	1804–1894

LOUIS FAVRE

(1824 - 1840)

César-Henri Monvert

GABRIEL-MATTHIAS LORY

Peintre et graveur

Architecte, intendant des Bâtiments de la Ville

Professeur de littérature, bibliothécaire

1811-1884

1812-1893

1813-1888

1813-1893

1813--1889

1813-1898

1813-1869

Architecte, intendant des Bâtiments de la Princi-

Géologue, naturaliste et homme politique; il joue un rôle important dans le développement de l'archéologie neuchâteloise et lègue sa fortune à la

Ingénieur des mines, formé à l'Ecole centrale de

Sculpteur et auteur des restaurations des tombeaux des comtes de Neuchâtel (1837-1840) et des comtes

Négociant, mécène (asile des vieillards, musée, etc.)

Ingénieur, né et formé comme horloger en Allemagne, directeur de la Fabrique des télégraphes et

Membre des Quatre Ministraux (1844-1848), puis directeur des finances de la Municipalité

Achitecte; il fréquente l'atelier d'Achille Leclère à Paris, travaille à Hambourg et revient à Neuchâtel vers 1867; conseiller de la Société de construction, il contribue aux plans de l'Hôtel du Mont-Blanc

appareils électriques (1860–1889) GUSTAVE-FRANÇOIS JEANJAQUET

AUGUSTE DE MEURON (père)

pauté (1828-1848)

ALFRED LARDY

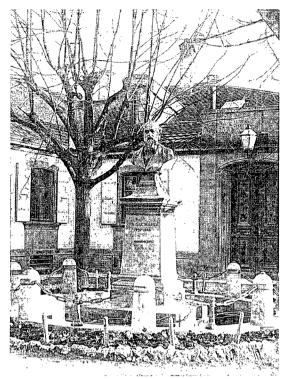
de Valangin (1841) EDOUARD DUBOIS

(1863-1888)

HANS RYCHNER

Paris, carrière à l'étranger CHARLES-FRÉDÉRIC-LOUIS MARTHE

JEAN-PIERRE-EDOUARD DESOR



813–1870 814–
814–
814–
815–1885
815–1898
815–1884
• .
815–1897
816–1894
816–1860
817–1876
888888

JAMES-SAMUEL ATTINGER Imprimeur	1818–1885		
CHARLES-HENRI MARET Notaire, membre fondateur de la Société Maret- Ritter (1857) avec Guillaume Ritter et Edouard Desor, société spécialisée dans la vente de ma- tériaux et la construction	1818–1890		
Louis-Daniel Perrier Architecte, formé comme ingénieur en France puis stages d'architecture chez Franel à Vevey, à Munich et à la Bauakademie de Berlin, remplit la fonction d'architecte de l'Etat (1848–1861) et directeur des Travaux publics de la Ville (1864–1866)	1818–1903		
Jules Philippin Inspecteur des Travaux publics de Neuchâtel (1839–1848), avocat-conseil puis secrétaire géné- ral du chemin de fer Franco-Suisse (1852, 1861–1864), directeur de la Suisse-Occidentale (1865–1875), homme politique	1818–1882		
PAUL-EMMANUEL JEANRENAUD Directeur du IV <sup>e</sup> arrondissement de la Poste fédérale (1850–1903), actionnaire de sociétés liées au développement de la Ville	1819–1903		
Frédéric Mueller Brasseur, fondateur de la brasserie du même nom	1820–1897		
HENRI-LOUIS OTZ Arpenteur-géomètre	1820-1902		
GUSTAVE DE PURY Arpenteur-géomètre, formé à l'Ecole centrale de Paris, ingénieur des Ponts et Chaussées (1843–1848), membre des deux Commissions de restauration de la Collégiale	1820–1880	Fig. 14 Ingénieur? Architecte? Sur le chantier de l'E Dame, Guillaumé Ritter allie les deux approches, vers Photographie anonyme (Paroisse catholique).	
René-Alfred-Henri Wolfrath Imprimeur	1820-1897	Charles-Auguste Clerc	1826–1902
LOUIS COLOMB Notaire, secrétaire de la Chambre d'assurance	1821–1903	Entrepreneur, directeur des Travaux publics (1873–1881)	
contre l'incendie (1854-1901) et archiviste cantonal (1848-1903)		FRITZ HAMMER Entrepreneur	1827–1910
CHARLES KNAPP Ingénieur cantonal (1853–1874)	1822–1874	CHARLES-FRANÇOIS IGUEL Sculpteur du Wurtemberg, séjour à Paris (élève de Rude), s'établit à Neuchâtel (1870) puis à Genève	.1827–1897
Albert Elskes (père) Hôtelier, rôle important dans la mise en place de l'infrastructure hôtelière neuchâteloise, propriétaire du Bellevue et du Grand Hôtel de Chaumont	1823-1902	(1879) PIERRE DE SALIS-SOGLIO Peintre, conservateur du Musée des Beaux-Arts (1885–1912)	1827–1919
JAMES LADAME Ingénieur, conseiller d'Etat (1853–1856), ingénieur du Jura-Industriel (1859), constructeur de chemins de fer en Suisse, Espagne et Italie, auteur de bro- chures mordantes sur Neuchâtel, etc.; frère d'Henri	1823–1908	JULES GRANDIEAN Fabricant d'horlogerie, directeur du Jura-Industriel (1857–1874), politicien spécialiste de la question des chemins de fer	1828-1899
Auguste Mérian		Donor prese A recrieme Discretifit	
Ingénieur, formé à l'Ecole cantonale d'Aarau, ingénieur au Franco-Suisse puis concepteur de diverses	1823–1908	RODOLPHE-AUGUSTE BACHELIN Peintre, romancier et historien, auteur de l'Icono- graphie neuchâteloise (1878)	1830–1890
Ingénieur, formé à l'Ecole cantonale d'Aarau, ingé-	1823–1908	Peintre, romancier et historien, auteur de l'Icono- graphie neuchâteloise (1878)  ADOLPHE HIRSCH Astronome, formé à Heidelberg, Berlin, Vienne et Paris, directeur de l'Observatoire cantonal (1859–1901), professeur d'astronomie à l'Acadé-	1830–1890 1830–1901
Ingénieur, formé à l'Ecole cantonale d'Aarau, ingénieur au Franco-Suisse puis concepteur de diverses lignes régionales; fils d'André  ALBERT DE MEURON		Peintre, romancier et historien, auteur de l'Iconographie neuchâteloise (1878)  Adolphe Hirsch Astronome, formé à Heidelberg, Berlin, Vienne et Paris, directeur de l'Observatoire cantonal (1859–1901), professeur d'astronomie à l'Académie (1866–1901), legs en faveur de l'Etat Albert Anker	
Ingénieur, formé à l'Ecole cantonale d'Aarau, ingénieur au Franco-Suisse puis concepteur de diverses lignes régionales; fils d'André  ALBERT DE MEURON Peintre; fils de Maximilien  JAMES DE PURY Négociant, mécène (Musée d'ethnographie et legs	1823–1897	Peintre, romancier et historien, auteur de l'Iconographie neuchâteloise (1878)  Adolphe Hirsch Astronome, formé à Heidelberg, Berlin, Vienne et Paris, directeur de l'Observatoire cantonal (1859–1901), professeur d'astronomie à l'Académie (1866–1901), legs en faveur de l'Etat	1830–1901

JAMES-HENRI BONHOTE Entrepreneur	1832–1892	pénitentiaire, auteur d'un projet pour le pénitencier de Neuchâtel (1858)	
Alfred Borel Banquier et mécène (Perreux); frère d'Antoine	1833–1908	CARL RUSS-SUCHARD Industriel, collaborateur, associé de Philippe	1838–1925
Alphonse Droz Architecte, formé aux Ecoles polytechnique de Carlsruhe et des Beaux-Arts de Paris, architecte	1833–1891	Suchard et de son fils (1882) et successeur de son beau-père à la tête de la fabrique de chocolat (dès 1884)	
cantonal (1868–1886) Louis Guillaume	1833-1924	AUGUSTE VUILLE Brasseur de bière	1839–
Médecin-hygiéniste, membre de la Commission de Santé (1856-1859), directeur du pénitencier (1870–1889), professeur d'hygiène à l'Académie (1878–1889), directeur du Bureau fédéral de statistique (1889–1913)		LÉO CHÂTELAIN Architecte, formé aux Ecoles polytechnique de Carlsruhe (1858–1860) et des Beaux-Arts de Paris (atelier Louis-Jules André et Henri Labrouste) (1862–1864); fils de Louis	1839–1913
Louis Ramseyer Entrepreneur, succède à son père (1856)	1834–1912	ALFRED DE PEYER Ingénieur et industriel schaffhousois, reprend la	1839–1906
PHILIPPE SUCHARD (fils) Industriel; fils de Philippe	1834–1883	Fabrique des télégraphes et des appareils électriques avec Favarger en 1889	
GUILLAUME RITTER Ingénieur hydraulicien et architecte, formé à l'École centrale des arts et manufactures à Paris;	1835–1912	ELIE-EDOUARD GUINAND Architecte cantonal (1863–1866)	1840-1909
fils de Jean-Michel Henri Ladame (fils)	1838–1926	ANTOINE BOREL Banquier et mécène (maternité, université, musée, Perreux); frère d'Alfred	1840–1915
Ingénieur topographe pour Dufour (1855–1857), diplômé de l'Ecole polytechnique de Zurich (1861), directeur des Travaux publics de la Ville (1866–1873), ingénieur de la correction des eaux du Jura (1873–1875), ingénieur cantonal (1875–1885), concepteur du funiculaire Ecluse-Plan (1887–1890), du plan incliné de Serrières (1891) et du tramway Neuchâtel–Saint-Blaise (1891–1894), ingénieur-conseil de la Compagnie des Tramways; fils de Henri ROBERT MOSER. Architecte de Baden, spécialiste de l'architecture	1838–1918	Léo Jeanjaquet Ingénieur, formé à l'Ecole polytechnique de Carlsruhe, ingénieur (dès 1864) puis directeur de la Société des eaux (1869–1888); fils de Louis entrepreneur (1806–1881) EMILE PUMPIN Ingénieur bâlois, formé à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, constructeur du chemin de fer du Val-de-Travers et auteur de la première étude de la ligne régionale Neuchâtel-Cortaillod-Boudry	1840–1915



Fig. 15 A l'image des bâtisseurs de cathédrales, les ouvriers du chantier de l'Eglise rouge, 1897–1906 (2.6.2). Photographie anonyme (Paroisse catholique).

1847-1914

1847-1885

1847-1927

fondateur de la Société technique (1876); fils de

Conseiller d'Etat très influent de la fin du XIXe

Ingénieur, formé à Paris et à Mulhouse, ingénieur communal (1874–1876), membre fondateur de la Société technique (1876), rôle important dans les adductions d'eau et l'établissement du réseau des

Peintre, né à New-York, fréquente l'atelier Charles

Gleyre à Paris (1867), s'établit à Neuchâtel, nom-

James-Victor.

HUGO-ROBERT COMTESSE

siècle, conseiller fédéral

CHARLES-EDOUARD DUBOIS

GUSTAVE-AUGUSTE JEANNERET

Nelson Convert

chemins de fer

breux voyages

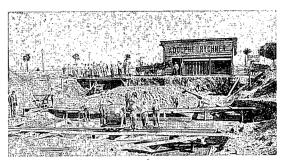


Fig. 16 Adolphe Rychner, entrepreneur en matériaux et premier concessionnaire Hennebique à Neuchâtel: le membre le moins connu de la dynastie d'architectes et d'entrepreneurs Rychner. Photographie Jean Rossi Corgémont, vers 1893 (MAHN).

	DOLPHE STAEMPFLI onstructeur de bateaux	1841–1913	Peintre, membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts, s'engage en faveur de la protection du paysage des Saars (1881)	1047-1327
Iı d	RANÇOIS-ARNOLD BOREL génieur, formé à l'Ecole polytechnique fédérale e Zurich, directeur de la fabrique des câbles de ortaillod (1879–1904)	1842–1924	CHARLES-EDOUARD LARDY Avocat, ministre plénipotentiaire à Paris (1883- 1917), instigateur de la donation d'un tableau à la salle du Grand Conseil (1898)	1847–1923
In E F	LBERT GRAND ngénieur cantonal (1874–1875) RHARD BOREL VI abricant de papier; legs en faveur de la Ville et de	1843-1905	JEAN-CONRAD THALMANN Né en Thurgovie, responsable de mensurations cadastrales dans la région (1868–1886), géomètre cantonal (1886–1927)	1847–1929
A Ii d	iverses institutions publiques ANTOINE HOTZ (fils) ngénieur, formé à l'Ecole polytechnique fédérale e Zurich (1861–1864), dirige l'arasement du Crêt- aconnet, ingénieur cantonal (1885–1918)	1843–1918	EDOUARD HARTMANN Ingénieur formé à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, ingénieur communal (1882–1888), direc- teur des Travaux publics de la Ville (1888–1900) puis des Services industriels (1900–1903)	1848–1915
e d	VILLIAM MAYOR Architecte, formé aux Ecoles spéciale de Lausanne et des Beaux-Arts de Paris (1868), associé à Paul e Pury (1874)	1844–1890	Louis Reutter Architecte, formé aux Ecoles polytechnique de Stuttgart, puis des Beaux-Arts de Paris, retour à La Chaux-de-Fonds (1874), membre de la Commission	1848–1921
e e	AUL-ALPHONSE DE PURY crehitecte, fréquente le bureau Gustave de Pury tedmond de Meuron, puis celui de Louis Châte-	1844–1874	cantonale des Monuments historiques (1902–1921), auteur des <i>Fragments d'architecture neuchâteloise</i> (1879, 1910, 1914)	
e N L	iin, formé aux Ecoles polytechnique de Carlsruhe t des Beaux-Arts de Paris (1865/66), s'installe à leuchâtel (1869), associé à William Mayor; fils de ouis-Ferdinand RÉDÉRIC-ULYSSE REDARD	1844–1888	Louis-François Perrier Architecte, formé à l'Ecole polytechnique de Zurich (diplôme 1871), membre fondateur de la Société technique (1876), conseiller d'Etat (1903– 1912) puis conseiller fédéral (1912–1913)	1849–1913
	ngénieur communal (1876–1882)	1044-1000	Antoine Custor (fils)	1850–1918
E	DOLPHE RYCHNER Intrepreneur; fils de Hans	1844–1901	Sculpteur et ingénieur, formé à l'Ecole polytechnique de Zurich et à l'Académie des Beaux-Arts	
A	ALBERT GILBERT Architecte d'origine française, à Neuchâtel dès	1845–	de Florence (1870), s'établit à Genève Philippe Godet	1850-1922
A A	873, constructions pour l'entreprise Suchard ALFRED RYCHNER Architecte, formation à l'Académie d'architecture e Berlin, complément d'études à Paris, succède à	1845–1918	Homme de lettres et professeur, membre de la Commission cantonale des Monuments historiques (1903–1922) et membre fondateur du Heimat- schutz suisse (1905)	
P	on père (1869); fils de Hans ALFRED GODET Trofesseur et conservateur du Musée historique 1884–1902)	1846–1902	ALBERT FAVARGER Ingénieur, formé à l'Ecole polytechnique de Zurich, engagé par Matthias Hipp (1874), reprend avec Peyer, puis seul, la Fabrique des télégraphes	1851–1931
	DAVID PERRET	1846–1908	et des appareils électriques (1889–1920)	
n	ngénieur mécanicien, formé à l'Ecole polytechique fédérale de Zurich, industriel horloger; fils e David, fabricant d'horlogerie (1815–1880)	1017 1016	André-Louis Lambert Architecte né à Genève, formé à Stuttgart et à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1875), vit à Neu-	1851–1929
F	AMES-EDOUARD COLIN Architecte, formé aux Ecoles polytechnique de Jurich et des Beaux-Arts de Paris (1870), membre	1847–1916	châtel, auteur des Fontaines anciennes de Neuchâ- tel (1922), professeur à l'Ecole polytechnique de Stuttgart	

Neuchâtel Neuchâtel

ALBERT ELSKES (fils)

(1885) Ernest Prince

Hôtelier, reprend la gestion des hôtels de son père

Sculpteur zurichois, auteur du Monument de la

République avec Meyer (1898)

1857-1934

1857-1936



et de Milan (1906), ainsi qu'au Tir fédéral et au Cin-

quantenaire de la République (1898)

	ARCHITECT A:NEUCHATELE Sui	TES SSE	Architecte, formé à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1876–1886), associé à Eugène Colomb, puis à Jean Béguin, auteur de nombreux projets de concours	
	Fig. 17 Projet d'en-tête de lettre du bureau d'archite	and the second second	Frédéric Schott Brasseur, directeur de la Brasserie Müller	1857–1904
	Prince & Jean Béguin. Calque (Prince & Béguin).  LÉO-PAUL ROBERT	1851–1923	JULES DECKER Ferblantier puis industriel	1859–1934
	Peintre, auteur notamment du décor de la cage d'es- calier du Musée des Beaux-Arts WILLIAM WAVRE	1851–1909	GUSTAVE-EDMOND BOY-DE-LA-TOUR Architecte et aquarelliste, formé à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris en 1881–1885 (ateliers	1860–1885
	Archéologue, études à Berne, Leipzig et Strasbourg, professeur à l'Académie (1892–1909), conservateur de la Section archéologique et du médailler du Musée d'histoire		Coquart et Girhardt), début de carrière en France ROBERT CONVERT Architecte et aquarelliste, formé au Polytechnicum de Stuttgart et diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts	1860–1918
	FERDINAND PORCHAT Ingénieur, directeur des Travaux publics de la Ville	1852–1921	de Paris (1880–1885, atelier Ginain), s'établit à Vevey puis à Neuchâtel, associé à Maurice Künzi ERNEST MEYSTRE	18601923
	(1900–1908) Eugène Colomb	1853–1947	Architecte	
	Architecte, associé à Ernest Prince, rédacteur de la Série de prix des travaux du bâtiment à Neuchâtel		HENRI BONHOTE Entrepreneur-architecte	1861–1936
	(1897, 1901 et 1907) et du Règlement sur la Police du feu MAX DE COULON	1854–1918	CLÉMENT HEATON Décorateur et verrier qui a développé les techniques les plus variées (vitrail, mosaïque, cloisonné, papier et métal repoussés, marqueterie)	1861–1940
	Ingénieur, formé à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (diplôme 1877), travail à l'étranger et retour à Neuchâtel, membre du Conseil d'administration des câbleries de Cortaillod		ALFRED BELLENOT Ingénieur, formé à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (diplôme 1884), ingénieur à l'usine à gaz,	1862–1927
	EMILE HALLER Hôtelier, propriétaire de l'Hôtel des Alpes puis de l'Hôtel Terminus	1854–1931	ouvre un bureau privé en 1895 et se charge de l'électrification des tramways et du réseau de distribution de l'électricité du Val-de-Travers, directeur de l'Electricité neuchâteloise (1906–1910)	
	AUGUSTE RIBAUX Architecte, formé à l'Ecole polytechnique de Zurich, pratique à Paris et à La Chaux-de-Fonds,	1854–1902	WILLIAM RÖTHLISBERGER Peintre	· 1862–1943
	architecte cantonal (1887–1902)  JEAN-JOSEPH-THÉODULE BERSET  Davon, guyê de la paraisse catholique de Nouchê	1855–1909	HENRI-EDOUARD CHABLE Architecte, formé «en Suisse» et stages à l'étran- ger, s'établit à Neuchâtel	1863–1940
	Doyen, curé de la paroisse catholique de Neuchâtel (1862–1909)	1855–	Auguste de Niederhäusern dit Rodo Sculpteur né à Vevey, formé à l'Ecole des Beaux-	1863–1913
	JEAN CARBONNIER Architecte, formé à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1877), auteur des plans de la première usine en	1633-	Arts de Paris, auteur des frontons de l'Hôtel des Postes	
	béton armé des câbleries de Cortaillod (1898)  EDOUARD-ARTHUR QUARTIER-LA-TENTE (père)	1855–1925	JAMES-CHARLES ATTINGER Libraire; fils de James-Samuel	1864–1955
	Professeur de théologie à l'Académie (1888–1898), conseiller d'Etat chef du Département de l'Instruction publique (1898–1922), auteur de nombreuses publications historiques régionales, en particulier <i>Le canton de Neuchâtel, revue historique et</i>	1633-1923	Louis Lindhorst Architecte, collaborateur de William Mayor, de Léo Châtelain et d'Alfred Rychner, enseignant de dessin d'architecture à l'Ecole de dessin profes- sionnel et de modelage	1864–1927
	monographique des communes du canton de l'ori- gine à nos jours (1897–1925)		Paul-Louis Attinger Editeur; fils de James-Samuel	1865–1939
	VICTOR-EMMANUEL ATTINGER Photographe et éditeur; fils de James-Samuel	1856–1927	JEAN BÉGUIN Architecte, formé au Polytechnicum de Stuttgart,	1866–1918
	PAUL BOUVIER Architecte et aquarelliste, formé chez Paul de Pury puis William Mayor et à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (atelier de Charles Blanc et Taine), études	1857–1940	puis à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (2 ans); s'éta- blit à Cernier (1888) puis à Neuchâtel (1892) et reprend le bureau de William Mayor; associé à Ernest Prince	
pone	ponctuées de voyages (1878–1886), collabore aux Expositions cantonale d'agriculture (1887), natio-		CHARLES BOREL Ingénieur communal (1895–1904)	1872–1947
	nale de Genève (1896), universelles de Paris (1900) et de Milan (1906), ainsi qu'au Tir fédéral et au Cin-		AUGUSTE HEER Sculpteur zurichois auteur du Monument de la	1867–1922

	10/5 100/	1 M ( )	
EDMOND LESEGRÉTAIN Restaurateur, directeur du premier cinémato-	1867–1936	vateur du Musée de peinture (1940–1951); fils de Carl	1877–1936
graphe de Neuchâtel (1910)  Adolphe Meyer  Sculpteur bâlois, auteur du Monument de la Répu-	1867–1940	FRITZ VITTOZ Ingénieur, diplomé de l'Ecole d'ingénieurs de Lau- sanne, ingénieur communal (1904–1936)	18//-1930
blique avec Heer (1898) WILLIAM RITTER	1867–1955	Louis-Ferdinand, dit Louys Châtelain Architecte, formé à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1900–1901); fils de Léo	1877–1947
Critique d'art; fils de Guillaume GUSTAVE CHABLE	1868–1952	EDMOND BILLE	1878-1959
Architecte, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1890–1895), associé à Edmond Bovet		Peintre, formé aux Ecoles de dessin de Genève (1894–1895), des Arts décoratifs puis à l'Académie	
EMILE CHIFFELLE Photographe, auteur de nombreuses vues et cartes postales de la ville	1868–1920	Julian à Paris (1895–1897), chez Clément Heaton (1899–1900) et à l'Académie de Florence (1902); installation à Chandolin (1904), membre des Commissions cantonale des Monuments historiques	
CHARLES-HENRI PHILIPPIN Architecte	1868–1937	(1903–1938) et fédérale des arts appliqués (1925–1936), auteur de nombreux décors d'église	
RAOUL SAGOT, DIT COSTE Architecte, travaille chez Ernest Meystre	1870–	Alfred-Henri Blailé Peintre, né à Genève, formé aux Ecoles de dessin	1878–1967
Eugène Yonner Architecte, travaille avec Ubaldo Grassi	1871–1930	de Genève (1893/94) et des Beaux-Arts de Paris (1900/01); s'installe à Neuchâtel (1903) et se spécialise dans la restauration d'art, membre de la	
ERNEST LAMBELET Architecte, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de	1872–1928	Commission fédérale des Beaux-Arts	1878–
Paris (1894–1901), vit à La Chaux-de-Fonds Philippe Tripet	1873–1959	ERNEST BRANDT Architecte, associé à Alfred-Henry Rychner	1676-
Ingénieur, directeur de la Compagnie des Tramways (1898-1938)		EDOUARD DELLENBACH Architecte, travaille pour Eugène Colomb, lui suc- cède avec Adrien Walter	1878–1935
Auguste-Edmond Bovet Architecte, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1899–1904), associé à Gustave Chable; après	1874–1949	Louis-François Jaquillard Architecte	1878-
la Première Guerre, s'installe à Strasbourg puis Paris.		MAURICE KÜNZI Architecte, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de	1878–1961
CHARLES L'EPLATTENIER Peintre, sculpteur, architecte et décorateur, formé	1874–1946	Paris (1902–1907, atelier Paulin), travaille avec Robert Convert	•
aux Ecoles nationale des arts appliqués de Buda- pest (1890–1893) et des Beaux-Arts de Paris (1893–1896); enseignant (dès 1897), puis directeur		Alfred Lombard Titulaire de la chaire de littérature française à l'Uni- versité (1922–1948), auteur d'études historiques	1878–1972
de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds (1903–1914) PAUL ROBERT Architecte, formé à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1894)	1874–1896	Théodore Delachaux Peintre, conservateur du Musée d'ethnographie, professeur de préhistoire à l'Université, auteur de vitraux	1879–1949
HERMANN RUSS Industriel, directeur de la fabrique Suchard, fon- dateur du <i>Petit ami des animaux</i> ; fils de Carl	1875–1942	EDOUARD QUARTIER-LA-TENTE (fils) Pasteur, collabore aux travaux historiques de son père	1879–1939
JEAN-FRÉDÉRIC DIT FRITZ THOMET (fils) Peintre décorateur et restaurateur d'art; formé par Fritz Landry et Paul Bouvier; fils de Fritz (1846–)	1874–1954	CHARLES-HENRI MATTHEY Architecte, intendant des Bâtiments de l'Etat (1902–1934)	1880-1956
gypseur-peintre, à Berne puis Neuchâtel (1873); frère d'Adolphe (1882-) peintre décorateur		PAUL VOUGA Archéologue, collaborateur et successeur de	1880–1940
EDMOND BOITEL Architecte, ingénieur et aquarelliste, formé aux Ecoles polytechnique fédérale de Zurich et des	1876–1936	William Wavre, professeur d'archéologie à l'Uni- versité et conservateur des collections archéolo- giques du Musée d'histoire	
Beaux-Arts de Paris (diplômé en 1908), travaille avec Alfred Hodel	1876–1956	ALFRED-HENRY RYCHNER-PONCHON Architecte, formé à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1904), associé à Ernest Brandt; fils d'Alfred	1881–1919
HENRI DE BOSSET Architecte et aquarelliste, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (1899–1905), associé à	18/0-1930	HANS RYCHNER Ingénieur; fils d'Adolphe	1882–1946
Maurice-André Martin UBALDO GRASSI	1876–1930	ALFRED HODEL Architecte, associé à Edmond Boitel	1883–1944
Architecte, travaille avec Eugène Yonner S. Reber	1876-1970	GUSTAVE-ADOLPHE RYCHNER Ingénieur, fils d'Adolphe	1883–1955
Architecte WILLY Russ	1877–1959	ARTHUR STUDER Ingénieur, spécialiste du béton armé et adminis-	1884–1960
Industriel, collectionneur et critique d'art, conser-		trateur délégué de la Compagnie des Tramways	

Neuchâtel

François Wavre Architecte, associé à Louis Carbonnier	1884–1979
Louis-Gustave Carbonnier Architecte, associé à François Wavre, fils de Jean	1886–1973
Adrien-Victor Walter Architecte, associé à Edouard Dellenbach	1886–1953
HENRI DECKER Architecte; fils de Jules	1888–
PAUL GRANDJEAN Dessinateur architecte, employé puis responsable de l'Intendance des Bâtiments (1934–1950), conservateur des Monuments et des Sites (1950–1962)	1891–1975
Georges-André Galli-Ravicini Architecte-entrepreneur	1892–1972
Paulo Röthlisberger Sculpteur; fils de William	1892-1990
FERNAND DECKER Architecte	1893-
JACQUES BÉGUIN Architecte, formé à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (atelier Dausely) (1912–1914), succède à son père (1918), intérêt pour l'histoire et l'urbanisme local, auteur de l'Architecture neuchâteloise (1942) et de nombreux règlements et plans d'urbanisme; fils de Jean	1893–1982
MAURICE-ANDRÉ MARTIN Architecte, apprenti architecte à la Ville, associé à Henri de Bosset	1893–1958
EDMOND CALAME Architecte	1896–1977
JEAN-LOUIS BÉGUIN Architecte, formé aux Ecoles nationale des Beaux- Arts puis des Arts industriels de Genève; fils de Jacques	1924–1999
Ouelques personnalités marquantes du monde du	bâtiment ou

Quelques personnalités marquantes du monde du bâtiment ou des arts méritent d'être citées, en raison de la fréquence de leur apparition dans les sources historiques, même s'il n'est guère possible, dans l'état actuel des recherches, de citer davantage que leur nom et leur profession. Il s'agit des photographes Bruder frères, J. Cavo, Jehanne Descombes, Risler et Rossi-Vogt, Edouard Jungmann et Auguste Monbaron, du lithographe Gindre, et de quelques familles d'entrepreneurs, parmi lesquels Paul Allanfranchini, Bernard et Georges Basting, Conrad Baumgartner, Henri Bonhôte, la famille Bura (Arthur, Emile, Jérémie, Jérémie-Dominique à la tête de l'Agence générale de construction, Joseph et Paul), Alexandre et Charles Décoppet, Emile et Louis Delay, Paul Donner, Fritz Gern, Frédéric Gisler, Frédéric Hammer, Gustave Menth, François Metzner, Alfred et Léon Meystre, Edouard et Salvatore Prébandier, etc.

#### 1.3.1 Personnalités de l'Etat de Neuchâtel

Dès le XVIII° siècle, la Principauté de Neuchâtel dispose d'un inspecteur des Ponts et Chaussées et d'un intendant des Bâtiments qui sont sous les ordres d'un conseiller d'Etat quand ceuxci ne remplissent pas eux-mêmes ladite charge. Il n'existe pas de Département des Travaux publics à proprement parler avant 1848, même si l'organisation des Ponts et Chaussées se renforce à la fin de l'Ancien Régime. Avec l'instauration du gouvernement républicain, le poste d'inspecteur des Ponts et Chaussées est immédiatement repourvu et la charge officialisée par la loi sur les routes de 1849. La gestion des Bâtiments n'apparaît pas dans l'organigramme de l'Etat avant 1861, même si l'architecte

Louis-Daniel Perrier semble remplir officieusement les fonctions d'architecte du gouvernement jusqu'à la création d'un véritable poste. En 1901, le poste d'architecte cantonal se voit transformer en une intendance des Bâtiments.

	d'Etat, chefs du Département des Tra	•
1848–1851	Louis-Edouard Montandon	1811-1
1851–1852	Frédéric Verdan	1798-1
1852–1853	Ami Girard	1819-1
1853–1856	JAMES LADAME	1823-1
1856–1869	GEORGES GUILLAUME	1817-1
1870–1871	Frédéric-Auguste Monnier	1815-1
1871–1875	GEORGES GUILLAUME	1817-1
1875–1882	JULES PHILIPPIN	1818-1
1882-1886	GEORGES GUILLAUME	1817-1
1886-1891	Numa Grether	1839-1
1891–1897	Jules Morel	1859-1
1897-1903	Frédéric Soguel	1841-1
1903-1912	Louis-François Perrier	1849-1
1912–1931	Henri Calame	1867–1
Intendants a	les Bâtiments et architectes cantonaux	٠, ,
1792–1814	Simon-Gabriel-Everard,	
	baron d'Andrié,	1763-1
	inspecteur général des Forêts	
	(1792–1819) et des Bâtiments	
1815–1828	Frédéric de Morel	
1828-1848	Samuel-David-Edouard	
	de Sandoz-Rosières	1807-1
1848-1862	vacat (voir introduction)	•
1862	JOHANN JENZER	1830-1
1863	vacat	
1863–1866	Elie-Edouard Guinand	1840-1
1867–1868	vacat	
1868–1886	Alphonse Droz	1833-1
1887–1902	Auguste Ribaux	1854-1
1902–1934	Charles-Henri Matthey	1880-1
Ingénieurs a	les Ponts et Chaussées puis ingénieur.	s cantonaux
1816–1829	Joël Matile	1774–1
1829–1843	Charles-Henri Junod	1795–1
1843-1848	Gustave de Pury	1820-1
1849–1853	André Mérian	1794–1
1853–1874	CHARLES KNAPP	1822-1
1874–1875	Albert Grand	1843-1
1875–1885	HENRI LADAME	1838-1
1885–1918	Antoine Hotz	1843-19
1918–1939	Armand Méan	1874–1
Archivistes		
1848–1903	Louis Colomb (cantonal)	1821-19
1899–1905 1899–1935	ARTHUR PIAGET (de l'Etat)	1865–19

#### Géomètres cantonaux

Création en 1886 du poste officiel en remplacement des géomètres de district

1886–1927 JEAN-CONRAD THALMANN 1847–1929

#### 1.3.2 Personnalités de la Ville de Neuchâtel

A la fin de l'Ancien Régime, seuls les bourgeois sont représentés dans les institutions qui gèrent la Ville, à savoir les Quatre Ministraux qui assurent l'exécutif et le Conseil général de Ville qui réunit le Conseil des Quarante et celui des Vingt-Quatre. Le changement de régime ne sonne pas le glas de la Commune bourgeoise puisqu'elle perdure jusqu'en 1888, avec son Conseil admi-

1047 1014

nistratif et son Conseil de Bourgeoisie. En 1856, les droits politiques sont étendus à l'ensemble des habitants de la ville avec la proclamation de la Municipalité qui se partage en Conseil municipal et Conseil général. En 1888, la Bourgeoisie est dissoute, alors que les institutions bourgeoises et municipales fusionnent en une nouvelle administration: la Commune est dirigée par un Conseil communal et un Conseil général.

#### • 1848–1856 Commune bourgeoise

Présidents du Conseil administratif

1848–1852	EDOUARD PERROCHET-IRLET	1792-1860
1852–1856	Henri Ladame	1807–1870

• 1856–1888 Commune bourgeoise (Conseil administratif et Conseil de Bourgeoisie) coexiste avec la Municipalité (Conseil municipal et Conseil général)

#### Présidents du Conseil administratif

1856–1857	Louis Gallandre	
1857-1861	Frédéric de Perrot	1820-1865
1861–1865	ALPHONSE DUPASQUIER	1829-1901
1865-1870	Frédéric de Perregaux	1831-1915
1870-1871	Louis Petitmaître	1830-1895
1871–1872	Frédéric de Perregaux	1831-1915
1872-1873	EDOUARD DE PURY-MARVAL	1822-1904
1873–1875	Frédéric de Perregaux	1831-1915
1875–1888	Edouard de Pury-Marval	1822-1904

#### Présidents du Conseil municipal

1.7 Corce of the	r comment	
1856–1857.	Louis Amiet	
1857-1859	Charles-Louis Borel	1818–1897
1859-1860	CHARLES GERSTER	1822-1884
1860–1861	Louis Jeanjaquet	1806?-
1861-1862	AUGUSTE MAYOR	1815-1904
1862-1863	Louis Jeanjaquet	1806?-
1863-1864	Paul de Meuron	1831–1893
1864–1865	Eugène Borel	1835–1892
1865-1866	Louis-Daniel Perrier	1818-1903
1866-1867	LOUIS-CONSTANT LAMBELET	18271882
1867–1869	Paul de Meuron	1831-1893
1869-1872	Paul Jacottet	1830-1887
1872–1873	Paul de Meuron	1831–1893
1873-1875	GUSTAVE JEANJAQUET	1813-1889
1875-1878	Charles Jacottet	18241888
1878-1879	CHARLES-AUGUSTE CLERC	1826-1902
1879-1882	Charles Jacottet	1824-1888
1882–1886	Georges de Montmollin	1832-1906
1886-1888	CHARLES-AUGUSTE CLERC	1826-1902
	1.1	

#### Dès 1888 Commune (Conseil communal et Conseil général) Présidents du Conseil communal

1 restuents u	u Conseii communui	
1888-1893	Frédéric-Auguste Monnier	1815-1904
1893-1900	Alfred Jeanhenry	1845-1902
1900-1903	EDOUARD HARTMANN	1848-1915
1903-1906	Jean de Pury	1857–1929
1906-1912	FERDINAND PORCHAT	1852-1921
1912–1917	PIERRE DE MEURON	1863-
1917-1921	FERDINAND PORCHAT	1852-1921

#### Responsables des Travaux publics de la Ville

Dès 1775, une Commission des Bâtiments est attestée en Ville de Neuchâtel et traverse, bon gré mal gré, les changements d'administration de 1848, 1856 et 1888. Connue depuis 1636, la fonction de Bauherr ou maisonneur va déboucher sur celle d'intendant en 1822. Le Service d'édilité bien développé à la fin de l'Ancien Régime se poursuit sans heurts par.la suite, malgré quelques tâtonnements dans sa mise en place par la Municipalité. Dès 1848, le directeur des Travaux publics cumule sa fonction exécutive avec celle de président de la Commission du même nom qui fonctionne comme organe de consultation et de surveillance

aux côtés des fonctionnaires responsables de l'exécution de projets; elle semble suspendue de 1856 à 1864. En 1856, les Travaux publics reviennent officiellement à la Municipalité, mais la Bourgeoisie conserve ses biens propres et il faut un arrêt du Tribunal fédéral en 1861 pour régler définitivement le conflit. En 1900 enfin, le développement du secteur du gaz, de l'eau et de l'électricité provoque la scission du Département en Services industriels et en Travaux publics.

Maisonneurs,	puis intendants	des	Bâtiments de la	Ville (dès 1822)
				4-44 4050

1802-1813	Jean-Jacques-André Wavre	1755–1828
1814-1824	CHARLES-ALBERT DE PURY	1752–1833
1824-1840	Louis Favre	1784-1860

#### Directeurs des Travaux publics de la Ville

1840–1846	HENRI DIETRICH	1814–
1846-1848	Louis Châtelain	1805-1885
1848-1852	Frédéric Meuron-Gigaud	1802-1872?
1852-1856	AUGUSTE BACHELIN	1800-1877
1856-1856	LOUIS LARDY	1816?-

#### Responsables des Travaux publics, puis des Bâtiments pour la Commune bourgeoise (dès 1857)

	d'administration provisoire et directe	eur
	des Finances, chargé de la direction	
	des Travaux publics)	-1860
1857–1861	ALPHONSE DUPASQUIER	1829-1901
1861-1866	vacat	
1867-1874	Charles Favarger	1809-1882

#### Directoure des Travaux nublics nour la Municipalité

1875–1888 GUSTAVE JEANJAQUET

1856-1857 LOUIS VERDAN (membre du Comité

Directeurs at	es travaux publics pour la municipalité	
1856–1857	LOUIS-CONSTANT LAMBELET	1827-1882
1857–1858	vacat	
1858-1859	CHARLES LEUBA	
1859-1860	Louis Mayor-Déglon	
1860-1864	Paul de Meuron	1831–1893

# 1864–1866 LOUIS-DANIEL PERRIER 1818–1903 1866–1873 HENRI LADAME (fils) 1838–1926 1873–1881 CHARLES-AUGUSTE CLERC 1826–1902 1881–1888 CHARLES JACOTTET 1824–1888

#### Directeurs des Travaux publics pour la Commune

1888-1900	EDOUARD HARTMANN	1848-1915

#### Les Travaux publics (dès 1900)

1900-1908	FERDINAND PORCHAT	1852-1921
1908-1912	HENRI BERTHOUD	1877
1912-1917	ETIENNE SOLARI	1861-
1917-1919	HENRI BERTHOUD	1877–
1919–1921	ELIE DOUTREBANDE	1868-1921
1921–1931	Alfred Guinchard	1877-1957

#### Les Services industriels (dès 1900)

1900-1903	EDOUARD HARTMANN	1848-1915
1903-1919	Pierre de Meuron	1863-
1919-1921	VICTOR TRIPET	1887-
1921_1943	EMMANUEL BOREL	1891–1974

#### Ingénieurs de la Ville (fonction créée en 1874)

1874–1876	Nelson Convert	1847-1914
1876–1882	Frédéric-Ulysse Redard	1844–1888
1882-1888	EDOUARD HARTMANN	1848–1915
1888-1892	Charles Morend	1855
1892-1895	ETIENNE SOLARI	1861-
1895-1904	CHARLES BOREL	1872–1947
1904–1936	Fritz Vittoz	1877-1936

Neuchâtel

# 1.4 Les écoles: Neuchâtel, ville de séjour et d'études<sup>3</sup>

Comme la plupart des régions protestantes avoisinantes, Neuchâtel jouit d'une longue tradition en matière d'éducation de sa population et les premières écoles établies dans des édifices préexistants remontent aux années qui suivent la Réforme. L'héritage de David de Pury permet à la ville de se doter d'un bâtiment monumental, d'y regrouper les classes du Collège et de rendre attractif son enseignement supérieur par la création des Auditoires (1832). Le Gymnase (fig. 29), édifié de 1828 à 1835 sur les plans de l'architecte d'originé soleuroise Anton Froelicher, ne se fond pas dans le tissu urbain, mais s'affirme comme l'un des premiers véritables «palais» de l'éducation en Suisse.

Améliorer l'enseignement supérieur, le soustraire à l'influence de la Bourgeoisie, mais surtout éviter que les étudiants ne doivent s'expatrier et ne soient exposés aux idées trop libérales des cantons régénérés incitent le Conseil d'Etat à fonder la première

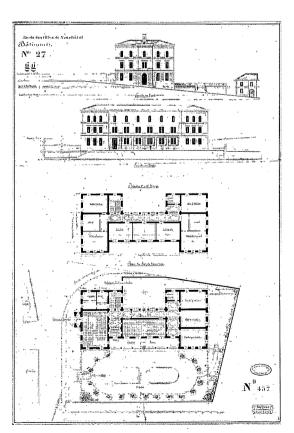


Fig. 18 «Ecole des filles» des Terreaux. Un bâtiment scolaire fréquemment cité en exemple dans les ouvrages contemporains (1.4). Projet aquarellé de Hans Rychner, vers 1851 (PC - Service des bâtiments).

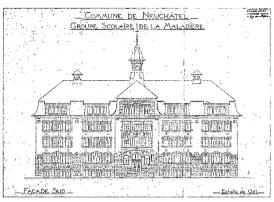


Fig. 19 Collège de la Maladière. Façade sud, Chable & Bovet, 1912 (AVN).

Académie en 1838. Bien que la nouvelle institution bénéficie du soutien du souverain prussien, ses débuts se révèlent laborieux en raison du refus de la Vénérable Classe des pasteurs de s'associer à l'entreprise, de la volonté de la Ville de défendre son propre système d'éducation et du petit nombre d'étudiants. Officiellement inaugurée le 18 novembre 1841, l'Académie s'installe néanmoins dans des locaux mis à disposition par la Ville et dispense son enseignement pendant sept ans. Malgré les difficultés rencontrées, l'établissement réussit à regrouper, autour de Louis Agassiz, des personnalités dont le rayonnement contribue à créer un climat d'émulation intellectuelle et scientifique. En 1846-1847, l'institution songe même à se doter de son propre bâtiment par une nouvelle construction à proximité du Gymnase ou par l'achat de la Petite Rochette (av. de la Gare 47), sans que les projets aboutissent. Une organisation déficiente et un attachement trop marqué à la cause royaliste ont raison de son existence le 17 juin 1848.

Malgré l'inscription du principe d'une scolarité obligatoire dans la nouvelle Constitution cantonale, la responsabilité des locaux scolaires revient aux Communes. La Ville de Neuchâtel continue à leur prêter une attention spéciale. Elle édifie l'Ecole des filles aux Terreaux (1851–1853) (fig. 18), puis le Collège des garçons à la Promenade (1866-1868). A chaque fois, la Ville fait appel à des architectes neuchâtelois renommés et n'hésite pas devant les dépenses nécessaires pour se doter de magnifiques constructions de style néoclassique. En 1879, certains membres du Conseil communal s'insurgent néanmoins contre la tendance à «construire de somptueux édifices»<sup>4</sup>. Les quartiers extérieurs ne sont pas en reste puisque des maisons d'école sont construites à Serrières (1859/60) et à Chaumont (1874–1876), même si leur architecture est plus modeste.

Une nouvelle ceinture d'écoles primaires est édifiée au tournant des XIXe et XXe siècles de façon à répondre à la pression démographique et à desservir les quartiers périphériques. Si ces édifices restent monumentaux, leur aspect extérieur et les aménagements intérieurs évoluent au gré des besoins de l'enseignement, des exigences de l'hygiène, de l'emploi de nouveaux matériaux de construction et de la recherche d'un style architectural plus «national». Au début de la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, les architectes hésitent par exemple encore entre les toitures presque plates (Terreaux 1892/93) ou celles à forte pente (Serrières 1891-1893) (fig. 123); la distribution des façades reste symétrique, mais la forme des percements et leur rythme se diversifient; la brique, le bois et la céramique introduisent progressivement une touche de couleur à l'ensemble. De nouveaux locaux comme les douches, les écoles ménagères, les salles de gymnastique, etc., font de plus en plus fréquemment partie du programme architectural, d'autant que le médecin-hygiéniste Louis Guillaume publie un manuel d'hygiène scolaire en 1864<sup>5</sup>. Les Collèges primaires des Parcs et de la Maladière (1912-1914) (fig. 19) marquent l'aboutissement de cette évolution avec le triomphe de l'hygiène et de ce qu'il est convenu d'appeler le Heimatstil, car aucun édifice scolaire ne sera plus bâti à Neuchâtel avant les années 1950.

Parallèlement au développement et à l'amélioration de l'enseignement de base ainsi qu'au maintien du Gymnase se développent de nombreuses formations supérieures, soutenues et encouragées par les milieux industriels neuchâtelois soucieux de disposer d'un personnel qualifié dans le domaine des techniques de précision et du commerce: Ecole industrielle (1860) et ses classes spéciales de français, Ecole de dessin professionnel et de modelage (1869), Ecole d'horlogerie (1871), Ecole de commerce (1883), Ecole professionnelle de jeunes filles (1894), etc.

L'usage du français comme langue internationale est un autre atout qu'emploie la Ville pour attirer nombre d'étudiants, développer une sorte de tourisme éducatif et encourager les séjours linguistiques dans le chef-lieu. «Si Neuchâtel a pu largement dépenser pour l'instruction publique, c'est qu'il savait que cet argent était on ne peut mieux placé. Aucune ville suisse n'attire, toutes proportions gardées, autant d'élèves étrangers que la nôtre.»

Dès 1848, la Ville rétablit les Auditoires, sans parvenir à leur insuffler le dynamisme intellectuel des années précédentes, alors que l'Etat ouvre une nouvelle Académie en 1866 avec trois facultés (lettres, sciences et droit), complétées par une quatrième



Fig. 20 Abritée au Gymnase jusqu'en 1886, l'Académie s'installe alors entre ses propres murs, avec un petit jardin botanique au sud (1.4). Carte postale (MAHN).

(théologie) en 1873. De réorganisations en réformes, l'institution améliore la qualité de ses cours et se structure progressivement pour accéder au statut universitaire en 1909. L'imbroglio qui préside au partage des compétences entre la Ville et l'Etat en matière d'enseignement supérieur se poursuit, puisque les cours académiques sont dispensés au Gymnase, jusqu'à l'inauguration d'un bâtiment spécifique (fig. 20). En 1886, l'architecte cantonal se charge en effet de l'édification de ce dernier mais s'exécute sur un terrain, gracieusement offert par la Municipalité.

Aucune institution neuchâteloise ne dispense donc de cours supérieurs en matière d'architecture ou d'ingénierie et seuls quelques bureaux d'architectes et l'Ecole de dessin professionnel offrent des possibilités de formation de base. Cette situation contraint les professionnels du bâtiment à s'expatrier pour acquérir leur formation. Les étudiants en architecture se partagent entre les filières allemande, française ou zurichoise, allient en général plusieurs traditions et effectuent, si possible, l'habituel voyage d'études à travers l'Europe. Malgré les attaches de la Principauté avec la Prusse, seuls quelques rares Neuchâtelois fréquentent l'Ecole d'architecture de Berlin.

Neuchâtel doit ainsi sa réputation de «ville de séjour et d'études» à l'excellente qualité et à la longue tradition de son enseignement de base, plus qu'au siège d'une école prestigieuse. Pour soutenir cette réputation, les autorités n'hésitent pas à investir massivement dans leurs bâtiments scolaires comme le confirme Philippe Godet: «Non loin du Musée, voici les collèges, voici l'Académie, attestant l'effort intellectuel de la petite cité, qui s'applique à justifier de mieux en mieux sa renommée de ville-école. Tout, à Neuchâtel, est calculé dans ce but, et parfois même avec un utilitarisme affiché: il est permis, à la vue de telle construction trop naïvement moderne, de regretter le temps où l'utile n'était point l'ennemi du beau.»<sup>7</sup>

#### 2 Développement urbain<sup>8</sup>

# 2.1 Spécificités topographiques, géologiques et politiques

Un relief mouvementé et exigeant

Enserrée entre lac et montagne, la ville de Neuchâtel est non seulement caractérisée par sa pente mais également ponctuée de «crêts», réminiscences des plissements du Jura. Les couches de roche calcaire alternent avec les couches de marne, constituant trois rangées de gradins, entrecoupées de petits vallons parallèles au lac qui entravent l'extension urbaine. L'agglomération dispose pour s'étendre d'une bande s'allongeant d'est en ouest et des terrains gagnés sur le lac.

La pierre jaune: l'image de marque de la construction neuchâteloise, progressivement concurrencée par de nouveaux matériaux

La roche employée dans la construction est de deux types: un calcaire oolithique (Hauterivien supérieur), appelé localement pierre jaune de Neuchâtel ou pierre d'Hauterive, et un calcaire compact (Portlandien et Valanginien supérieur), habituellement désigné comme roc blanc. Le premier est extrait d'une multitude de petites carrières situées sur le territoire communal ou sur celui des villages voisins d'Hauterive ou de Saint-Blaise, alors que le second provient des carrières de Tête Plumée ou du Plan. Employée en maçonnerie, en pierres de taille ou en sculpture, la pierre jaune donne à l'architecture neuchâteloise son homogénéité et sa couleur chatoyante, pourtant décriée par Alexandre Dumas père qui percevait la ville comme «un immense joujou taillé dans du beurre». L'exploitation de la pierre neuchâteloise remonte à l'époque romaine. Régulièrement attestée au moyen âge, son extraction s'intensifie au XVIIIe



Fig. 21 Gare de Neuchâtel (2.5.3). Au grand dam des exploitants de calcaire neuchâtelois, le deuxième bâtiment des voyageurs est construit en molasse de Fribourg, 1880–1883. Carte postale (MAHN).



Fig. 22 Détail du corps central du Musée de peinture, aujourd'hui Musée d'art et d'histoire, 1881–1884 (2.7). Polychromie et texturation des matériaux de construction; diversité des références stylistiques et artistiques de la décoration. Carte postale (MAHN).

siècle et connaît un essor sans précédent au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, époque au cours de laquelle les carrières se multiplient sur tout le littoral et fournissent l'essentiel des matériaux de construction employés en ville.

Edifiés au cours du dernier quart du XIXe siècle, quelques bâtiments émergent du reste du tissu urbain par leur couleur et leurs matériaux inhabituels: molasse (fig. 21) ou mélange de pierres de diverses provenances (fig. 22), etc. Qu'elles reflètent les recherches esthétiques des concepteurs ou le désir de réduire les coûts de construction, ces réalisations correspondent à une remise en question des traditions de l'industrie du bâtiment et à l'émergence d'une nouvelle génération d'architectes. Il s'agit peut-être de la réponse neuchâteloise à une certaine internationalisation de l'architecture, à des recherches pour renouveler ses formes et à l'exploration des possibilités offertes par de nouveaux matériaux. Si Neuchâtel ne possède pas de véritable bâtiment en métal ou en verre, elle offre un exemple exceptionnel d'architecture

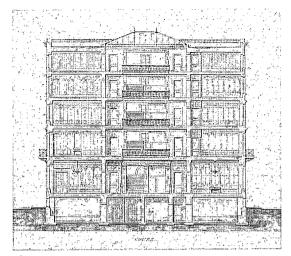


Fig. 23 Ancien Hôtel Bellevue. Confiant envers les propriétés imperméabilisantes de l'asphalte, l'architecte a conçu un splendide cube classique au toit plat. Un vestibule central entouré de galeries permet d'accéder aux chambres (2.6.3). Coupe, Hans Rychner, 1859 (AVN).

en pierre artificielle: l'église catholique (1897-1906) appelée aujourd'hui encore l'Eglise Rouge en raison de sa réalisation en béton teinté et moulé. La surexploitation des carrières de pierre jaune conduit à un appauvrissement et à l'emploi de bancs de moindre qualité. Lors du chantier de l'Hôtel des Postes (1893–1896), les architectes sont confrontés à une-pénurie de pierre jaune et doivent trouver une alternative sans pour autant altérer l'aspect monumental de l'édifice: «La pierre de taille employée aux soubassements est la roche grise de Neuchâtel, les façades sont exécutées en pierre jaune de Hauterive; celle-ci ayant fait défaut pendant les travaux, on dut pour les corniches et frontons avoir recours à la pierre de Jaumont-Metz dont la couleur est identiquement pareille.»<sup>10</sup> L'emploi de plus en plus répandu des structures en béton armé recouvertes de placages offre un autre palliatif à la raréfaction de la pierre locale. De leur côté, le bois, la brique et la céramique sont essentiellement employés pour leur valeur décorative. Le Val-de-Travers renferme par ailleurs d'importants gisements d'asphalte que Neuchâtel emploie pour le revêtement de ses trottoirs et quelques tentatives de toits plats, comme l'Hôtel Bellevue (1859-1861) (fig. 23). A part de petits intermèdes, Neuchâtel reste dans l'ensemble fidèle à sa pierre jaune, tout en explorant les possibilités structurelles et économiques ainsi que les nouvelles formes permises par le béton armé. Le système breveté Hennebique se répand rapidement, malgré l'effondrement de la dalle du nouveau garage de la Nautique au port (1896) qui conclut la première tentative dans le chef-lieu.

#### Une traversée de ville difficile

A la fin du XVIIIe siècle, améliorer le réseau routier et résoudre le problème de la traversée de la ville comptent parmi les premières mesures de planification urbaine d'envergure entreprises par la Commune bourgeoise. La route des Montagnes est tracée en 1781-1783 et succède aux chemins en pente raide de la Boine, des Pavés et des Quatre Ministraux. En discussion depuis 1773, un projet de pont enjambant le vallon de Serrières est commandé en 1789 à l'ingénieur français installé à Versoix. Nicolas Céard, et finalement mis en œuvre (1807-1810) par la Ville sous le régime du maréchal Alexandre Berthier. La création de la route de l'Evole (1822–1825) permet d'éviter le passage escarpé par la colline du Château. L'accès oriental est facilité par la construction de la route des Saars en 1838-1842, prolongée jusqu'à Saint-Blaise en 1856. En projet depuis 1828, mais abandonnée en 1835, la liaison directe entre Neuchâtel et Valangin par les gorges du Seyon n'est ouverte qu'en 1854. Elle est raccordée au centre ville par l'Ecluse en 1864. En 1856–1859, la gare s'inscrit dans le réseau routier existant. Après l'abaissement des eaux du Jura, une nouvelle traversée est-ouest du chef-lieu prend tout naturellement place à proximité du lac, de Serrières à Neuchâtel par les rives (1890–1892) (fig. 50 et 72); elle s'en éloigne par la Place-d'Armes, emprunte les rues du Premier-Mars (1878–1880) et de Pierre-à-Mazel (ouverte par tronçons dès 1909) et rejoint le rivage au niveau de la route des Falaises (1950-1953) qui promeut définitivement cette voie comme l'axe de transit à travers la ville. L'ancien nœud routier longtemps situé à la Croix-du-Marché se déplace temporairement à l'Hôtel de Ville, puis se partage entre les places Numa-Droz et Pury. Alors que la plupart des villes se dotent d'ouvrages d'art pour déjouer les caprices topographiques, Neuchâtel perd ses ponts après le détournement du Seyon (1845–1850) (fig. 24) et ne construit que les



Fig. 24 De nombreux ponts et l'Hôtel de Ville pallient la coupure de la ville (2.1, 2.2.2 et 2.3.2). Privés de fonction, ils disparaissent entre 1845 et 1860. Gouache, G. Grisel, vers 1850 (MAHN).

Neuchâtel

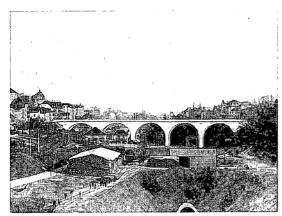


Fig. 25 Malgré le relief mouvementé et un siècle de grands travaux de génie civil, le projet avorté de pont enjambant le vallon du Vauseyon (1930–1932) constitue la seule tentative de ce genre (2.1). «Pierre jaune», photographie retouchée à la gouache (AVN).

ouvrages strictement nécessaires aux besoins du chemin de fer. Il faut néanmoins mentionner un projet avorté de liaison entre le quartier des Parcs et la colline du Château par un grand pont enjambant le vallon du Vauseyon (fig. 25). Cet ouvrage occupe les autorités à diverses reprises de 1904 à 1946, avec quelques moments-phares comme le concours lancé en 1930–1932; à chaque fois, les questions financières ont raison de la réalisation du projet<sup>11</sup>. La construction d'une route en tranchée conduisant de l'Ecluse à la rue Jehanne-de-Hochberg à travers la colline du Château est également une idée récurrente de l'urbanisme neuchâtelois (1896–1924).

Depuis les temps les plus reculés, la navigation assure le transport régional de marchandises et de personnes par le lac, communications facilitées par le lancement des bateaux à vapeur l'Union (1826) et l'Industriel (1834). Aprement discuté depuis 1852, le réseau ferroviaire marque le déclin de la navigation au moment de l'ouverture de la liaison Bienne-Yverdon (1860), mais crée par contre de nouvelles perspectives économiques, pour l'industrie horlogère du haut du canton par exemple. En 1859, la ville de Neuchâtel est reliée par le rail aux Hauts-Geneveys, à Vaumarcus et à La Neuveville, puis l'année suivante à La Chaux-de-Fonds, au Locle et aux Verrières et enfin à Berne en 1901.

#### Ville – Etat: une rivalité latente 12

Depuis la fin du moyen âge, le comté de Neuchâtel dépend de souverains étrangers, représentés par des gouverneurs résidant plus ou moins régulièrement dans le pays. La gestion des affaires courantes est traitée par le Conseil d'Etat, qui se réunit de façon régulière dès 1530. Ses membres sont choisis au sein du patriciat local auquel l'éloignement

du souverain laisse une certaine autonomie. Après un bref intermède sous l'autorité du maréchal napoléonien Alexandre Berthier (1806–1813), suivi du passage des troupes autrichiennes et prussiennes (1813/14), Neuchâtel retourne au roi de Prusse auguel elle appartient depuis 1707. A partir du 12 septembre 1814 (décision) et du 7 août 1815 (entrée en vigueur), l'Etat jouit d'un double statut ambigu: canton suisse et principauté prussienne. La prise du Château le 1er mars 1848 marque l'aboutissement d'un mouvement d'opposition qui avait tenté une première fois de s'emparer du siège du pouvoir et de renverser les autorités en 1831. Une constitution républicaine entérine le changement de régime le 30 avril 1848, même s'il faut attendre 1857 pour aboutir à l'abdication officielle du roi de Prusse, après la tentative de contrerévolution royaliste de 1856. De son côté, la Ville a toujours tenté de s'émanciper de l'autorité comtale, puis princière, comme d'affirmer son caractère propre face au gouvernement républicain.

Au niveau de l'espace urbain, les deux pouvoirs sont également étroitement imbriqués. Le Château en position dominante sur le sommet de la colline incarne, depuis le moyen âge, le siège de l'administration et du pouvoir de l'Etat, qu'il soit comtal, princier ou républicain, alors que la ville s'étale à ses pieds. Sur le plan architectural, la compétition latente prend un tour monumental avec la donation de David de Pury (1786) qui permet à la Ville de se doter de bâtiments publics monumentaux, symbolisant son autorité et sa recherche d'autonomie.

#### Développement scandé par la dualité Bourgeoisie – Municipalité

A la fin de l'Ancien Régime, le pouvoir communal est assuré par le Conseil général de la Ville et les Ouatre Ministraux. Malgré l'instauration de la République, la Commune bourgeoise de Neuchâtel conserve toutes ses prérogatives jusqu'en 1856 et perdure jusqu'en 1888; la gestion de la succession de David de Pury lui assure en particulier des revenus confortables. Rendu possible par la nouvelle constitution et réglementé par la loi de 1850, le système des municipalités permet à l'ensemble des habitants d'une commune d'être représentés, alors qu'ils ne disposaient jusque-là d'aucune organisation particulière et ne jouissaient pas de droits politiques. Créée par décret le 29 septembre 1856, la Municipalité de Neuchâtel s'impose comme seconde administration de la ville et réclame à ce titre à la Commune bourgeoise une partie du fameux héritage. La répartition des compétences, des services publics et des sources de revenus entre les deux administrations nécessite les interventions du Conseil d'Etat, du Grand Conseil et finalement du Tribunal fédéral (1860) pour parvenir à une convention (1861). Jusqu'en 1888, la Commune bourgeoise conserve ses tâches d'assistance, d'éducation au niveau secondaire et de gestion de certains bâtiments comme le Gymnase, l'Hôtel de Ville et la Collégiale, alors que la Municipalité s'occupe de l'instruction primaire et des travaux publics. La première, peu à peu dépouillée de ses pouvoirs par la seconde, s'accroche à sa politique artistique et sociale, domaine peu prisé par la Municipalité. L'érection du monument de Pury, la restauration de la Collégiale et la construction du Musée de peinture marquent ainsi les derniers soubresauts d'une institution et de pratiques issues de l'Ancien Régime. Alors que l'organisation de la Ville traverse de profonds changements et que la cité connaît un développement démographique et urbain sans précédent, cette administration bicéphale explique l'absence de véritable politique en matière d'urbanisme. Il faut en effet un certain temps à la Municipalité pour développer des compétences dans ce domaine et parvenir à instaurer une véritable politique urbanistique, sociale et culturelle. En 1888, la Commune bourgeoise est dissoute et ses services fusionnent avec ceux de la Municipalité qui devient l'unique entité politique sous le vocable de la Commune.

#### 2.2 «L'embellissement de la ville»: les grandes options urbanistiques prises sous l'Ancien Régime (1780–1848)

### 2.2.1 Une tradition de mécénat et l'apport d'idées nouvelles

Il est impossible d'envisager le développement moderne de la ville de Neuchâtel, sans examiner les réalisations effectuées sous l'Ancien Régime, en particulier celles de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle. La région, sans grandes ressources naturelles, mais sans entraves corporatives, doit sa prospérité au développement d'une production préindustrielle, du commerce, du service étranger et de la diplomatie, domaines dans lesquels maints Neuchâtelois se sont distingués et ont constitué des fortunes considérables. La nécessité de s'expatrier a suscité un important bouleversement dans la mentalité neuchâteloise jusque-là relativement confinée entre lac et Jura. Les soucis parfois contradictoires de sortir le pays de son provincialisme, d'éveiller un esprit public caractéristique du XVIII<sup>e</sup> siècle, voire d'embellir leur ville natale depuis l'étranger et parfois même de s'acheter une mora-

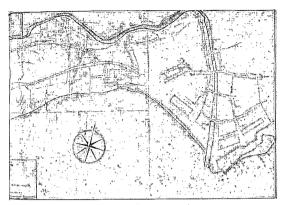


Fig. 26 En dépit de sa date ancienne et de nombeux contre-projets, la trouée proposée par de I.-G. Rovéréa sera réalisée à peu près telle quelle quatre-vingts ans plus tard (2.2.2). Extrait du «Plan géométral du cours du torrent du Seyon depuis le pont de Vauseyon jusqu'au lac, avec les projets pour le faire passer hors de la ville de Neufchâtel», 1756 (AVN).

lité animent bon nombre de ses ressortissants à leur retour, alors que d'autres se préoccupent de perpétuer l'ordre établi avec ses privilèges.

Le legs de Jean-Jacques L'Allemand en 1733 inaugure près de deux siècles de mécénat, dont David de Pury constitue la figure emblématique qui ne doit cependant pas occulter la multiplicité des autres initiatives<sup>13</sup>. Conformément aux volontés du généreux donateur, ses actions ponctuelles puis sa succession permettent à la Bourgeoisie non seulement d'accomplir des œuvres pies et d'améliorer le système d'éducation, mais également de les matérialiser dans la pierre et d'effectuer des travaux d'urbanisme ou des constructions de prestige.

Le Pays de Neuchâtel et son chef-lieu doivent également une partie de leurs nouvelles institutions et de leur équipement public à un climat d'émulation intellectuelle et philanthropique, soutenu par des sociétés savantes qui réunissent les notables neuchâtelois: Société du Jardin (depuis 1759), Société d'émulation patriotique (1791-1850), Loge maçonnique (depuis 1791), Société du Jeudi (1802-1816), Société des sciences naturelles (depuis 1832), Société des amis des arts (depuis 1842), etc. Elles engendrent ou soutiennent la plupart des initiatives économiques, culturelles ou sociales, comme la Caisse d'épargne, l'assurance contre l'incendie, l'enseignement supérieur, les musées, en définitive «tout ce qui peut contribuer au bien public»<sup>14</sup>. L'Hôpital (1779–1783) et l'Hôtel de Ville (1784–

L'Hôpital (1779–1783) et l'Hôtel de Ville (1784–1790) sont élevés à l'extrémité orientale du noyau urbain et entérinent définitivement l'éclatement du chef-lieu hors de ses anciennes limites, mouvement qui avait déjà été bien entamé au XVIII° siècle avec le déplacement des greniers aux Terreaux et l'apparition de nombreux hôtels particuliers le long du faubourg de l'Hôpital. Quant aux autres édifices

Neuchâtel

permis par les libéralités de citoyens neuchâtelois, ils sont de l'ordre de la bienfaisance comme la Maison de Charité (1724–1732), l'Hôpital de Ville et l'Hôpital Pourtalès (1808–1811) ou destinés à des fins éducatives et culturelles comme le Gymnase (1828–1835). Qui dit mécénat dit en général construction de prestige; ces réalisations s'imposent par leur isolement dans le tissu urbain, par leurs grandes dimensions, par la qualité de leur architecture et des matériaux mis én œuvre, et bien souvent par le renom de l'architecte étranger qui en dresse les plans.

Sous l'Ancien Régime, l'essentiel des institutions d'utilité publique voit ainsi le jour grâce aux libéralités de particuliers. Alors que, dans le domaine hospitalier, la bienfaisance privée prévaut sur l'Etat social jusqu'à la Première Guerre mondiale<sup>15</sup>, dans les domaines scolaire et culturel, depuis 1848, le mécénat limite son rôle à la mise en place de l'infrastructure, dont les autorités assurent la gestion et le fonctionnement. Les chantiers des Travaux publics font par contre figure d'exception avec une mainmise des pouvoirs publics. L'aisance financière du chef-lieu lui permet ainsi de s'équiper plus rapidement que l'Etat.

### **2.2.2** Victoire sur le Seyon: l'assujettissement des caprices d'une rivière 16

Le démantèlement progressif de l'enceinte ne semble pas avoir profondément modifié la structure de la ville. Le Seyon constitue par contre une barrière naturelle qui scinde l'agglomération en deux parties reliées par cinq ponts. Il suscite régulièrement des craintes en raison de son impétuosité, de ses crues subites et de quelques inondations de sinistre mémoire (1579 et 1750). Devenue une sorte d'égout naturel, la rivière constitue également un danger au niveau de l'hygiène, alors que dès 1830, les alluvions menacent le nouveau port d'un

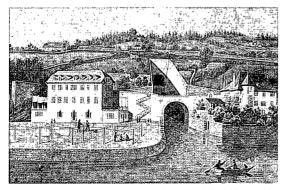


Fig. 27 La trouée du Seyon depuis le sud (2.2.2). Lithographie, J.-H. Baumann, vers 1845–1850 (MAHN).



Fig. 28 La présence du Seyon demeure un handicap pour la ville de Neuchâtel en pleine extension, jusqu'à sa couverture presque complète en 1928–1937 (2.2.2). Photographie Corbellari (AVN).

comblement à plus ou moins long terme. Pour pallier ces inconvénients, le principe de la dérivation de la rivière est arrêté depuis le milieu du XVIIIe siècle, aux dépens de simples mesures de couverture et d'endiguement. Les études préparatoires se succèdent: Henri Pury (1750), Isaac-Gamaliel de Rovéréa et Antonio-Maria Mirani (1756) (fig. 26), Johann-Gottfried Tulla (1817) et Jean-Jacques Huguenin (1821). Une fois de plus, la succession de David de Purv donne à la Ville les movens de ses ambitions; une commission est nommée en 1822, mais ce n'est qu'en 1834 que Henri de Joannis et Henri Ladame présentent un projet de détournement du Seyon; celui-ci est alors soumis à l'expertise d'Alois Negrelli de Zurich et de Lacordaire de Haute-Saône qui débouche sur le rapport du 12 décembre 1836 et sur un plan définitif de Lacordaire peu après. Il s'agit alors de percer un tunnel sous la colline de Saint-Nicolas pour détourner la rivière dans le lac à l'ouest de la ville. De 1839 à 1844, Louis Favre dirige les travaux de percement du canal partant du Prébarreau et débouchant en amont de la nouvelle route de l'Evole, de facon à ce que la rivière se déverse ensuite en trois paliers successifs dans le lac (fig. 27). Au début du XXe. siècle, la pertinence d'une nouvelle dérivation plus à l'ouest suscite à nouveau quelques projets et discussions qui n'aboutissent qu'à la couverture d'une partie de la rivière à Champ-Coco (1928–1937) (fig. 28).

Le détournement du Seyon transforme le centre ville en un gigantesque chantier pendant près d'un quart de siècle. Les implications de ce projet dépassent en effet les travaux de dérivation proprement dits ou l'aménagement du lit de la rivière et du delta, puisqu'ils s'étendent également au tracé du rivage, aux axes de circulation ainsi qu'à l'orientation d'un certain nombre de bâtiments. Ils offrent la possibilité de remodeler le noyau urbain, de bâtir

les terrains du vallon du Seyon et de créer un nouvel axe de circulation qui suit le lit comblé de la rivière. Les obstacles que forment les portes, les établissements industriels, les ponts et l'ancien Hôtel de Ville sont détruits les uns après les autres (1845–1860).

L'ancienne Place-d'Armes en bordure immédiate du lac disparaît au profit d'un nouveau quartier dont les terrains sont mis en vente en 1836/37. Deux îlots sont édifiés d'est en ouest de 1837 à 1842, selon des directives édictées par les autorités<sup>17</sup>.

# 2.2.3 Edifices et initiatives d'utilité publique: le reflet d'un climat d'émulation intellectuelle, culturelle et sociale

Une petite communauté avec de grandes ambitions culturelles

Après avoir examiné le rôle joué par le mécénat dans le domaine de la bienfaisance et de l'édilité publique, il faut relever son importance dans le domaine culturel. Sans retracer dans le détail la constitution et la nature des musées neuchâtelois<sup>18</sup>, il faut rappeler que ni le souverain, ni les autorités ecclésiastiques protestantes n'ont doté la ville d'importantes collections d'objets investis d'un intérêt historique, esthétique ou scientifique. Lors de leurs voyages, certains particuliers se sont par contre constitués de beaux ensembles, à l'image des galeries ou cabinets de curiosités du XVIIIe siècle, qu'ils ont généreusement donnés à la Ville, lui permettant de combler rapidement le retard accumulé. En 1815/16, quelques Neuchâtelois imprégnés d'expériences acquises à l'étranger fondent la Société

pour l'avancement des études dans la Principauté de Neuchâtel et de Valangin, dans le but de créer un Muséum à vocation nationale et encyclopédique. A l'instigation de Frédéric-Alexandre de Chambrier d'Oleyres, elle prévoit de transformer le corps principal de l'hôtel DuPeyrou pour y abriter la bibliothèque de la Ville, un cabinet d'histoire naturelle, une collection de tableaux (copies de maîtres anciens), une collection d'instruments de physique et un local consacré à l'exposition de machines et d'instruments mis au point dans la région. Les anciennes écuries doivent accueillir la galerie des plâtres de statues et de bas-reliefs antiques. Le reste des locaux est dévolu à des salles de cours et de conférences, alors qu'un jardin botanique doit compléter l'ensemble. Malgré l'échec du projet, la Société rencontre un large écho parmi l'aristocratie et la bourgeoisie locales, voit les dons affluer et parvient à réunir des collections dignes de ce nom.

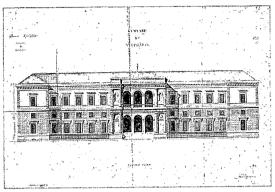


Fig. 29 Le Gymnase, 1828–1835, sur les plans d'Anton Froelicher: un bâtiment de prestige exclusivement réservé à des fins culturelles (1.4 et 2.2.3). Elévation de la façade nord, anonyme (AVN).

Sous la direction de Paul-Louis de Coulon, les différentes collections (histoire naturelle, ethnologie, historique, lacustre, beaux-arts, etc.), au caractère essentiellement neuchâtelois, sont d'abord logées dans des locaux de fortune, puis installées au Gymnase. A partir de 1840, les autorités regroupent enseignement, bibliothèque et musée dans cet édifice monumental (fig. 29).

A partir de 1842, la Société des amis des arts sous la direction de Maximilien de Meuron s'arroge une sorte de monopole dans le domaine des beaux-arts et parvient à ouvrir un Musée de peinture à l'hôtel DuPeyrou de 1860 à 1884. Le manque de place est une préoccupation permanente qui trouve des solutions inespérées avec la construction de la galerie Léopold-Robert (1862–1864), puis du Musée de peinture (1881–1884).

La restauration du tombeau des comtes de Neuchâtel: un héritage à valoriser et un nouvel emblème pour la Ville<sup>19</sup>

En 1837, alors que de grands panneaux de bois dissimulent encore le tombeau des comtes de Neuchâtel érigé à l'intérieur de la Collégiale en 1372, l'absence d'entretien, le mauvais état des statues médiévales et probablement des dégâts ponctuels subis lors de l'insurrection de 1831 amènent la Commune bourgeoise à hésiter entre la destruction pure et simple de cet encombrant monument ou sa réparation. En raison de l'intérêt historique de l'ensemble, sa remise en valeur s'impose; le sculpteur neuchâtelois Charles-Frédéric-Louis Marthe est alors chargé de la restauration (fig. 30). Cette dernière peut être qualifiée d'analogique en ce qui concerne la sculpture, mais fait preuve de moins de respect pour la polychromie ancienne, puisque Marthe surpeint les statues. La précocité de cette intervention (1837-1840) est à relever, de même que sa qualité. Aucun texte d'archives ne permet Neuchâtel Neuchâtel

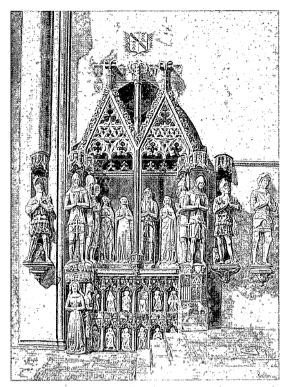


Fig. 30 Projet de restauration du monument des comtes de Neuchâtel par Charles-Louis-Frédéric Marthe, 1838 (2.2.3). Aquarelle, lavis et crayon sur papier (MAHN).

de démontrer clairement une dimension idéologique, comme la légitimation du pouvoir princier et du gouvernement oligarchique, mais la nostalgie d'une époque révolue et le souci de maintenir l'ordre établi sont sans conteste présents à l'esprit des partisans de la remise en valeur du monument. Le nombre des reproductions qui circulent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle témoigne du succès de cette restauration et du caractère emblématique et identitaire acquis par le monument à la suite de cette intervention, valeur qui perdure malgré le changement de régime.

De 1780 à 1848, d'importants travaux d'édilité ont permis au chef-lieu de sortir des structures héritées des siècles précédents. La Commune bourgeoise, jalouse de ses prérogatives et de son autonomie face à l'Etat, cherche à améliorer les voies de communication et la salubrité du noyau urbain, à embellir et à doter la ville de bâtiments publics, enfin à mettre en place certaines institutions nécessaires à une société moderne, grâce aux importants moyens financiers provenant du mécénat privé. Par la mise en scène et la «monumentalisation» de leurs institutions, les autorités bourgeoises défendent et tentent de faire perdurer le système conservateur en place qui est de plus en plus contesté.

# 2.3 Un cadre légal qui perdure malgré le changement de régime

# 2.3.1 Les trois piliers du développement urbain et de la construction: les alignements, la lutte contre l'incendie et les mesures de salubrité publique

Malgré le changement de régime en 1848, le cadre institutionnel au sein duquel sont réglementés le développement urbain et les constructions est essentiellement régi par deux autorités: l'implantation des édifices dans l'agglomération dépend de la Direction des Travaux publics et de sa Commission des Bâtiments, alors que les constructions sont surveillées par la Police du feu. Ces organes s'appuient sur la législation neuchâteloise en matière de routes (1752, 1827 et 1849) et de lutte contre l'incendie (1810, 1812, 1834, 1850, 1861, 1865, 1870, 1877, 1878, 1912), ainsi que sur leurs corollaires communaux: les retranchements, les plans d'alignement, les règlements sur les constructions, etc. Dès 1865, la Commission communale de Salubrité publique s'occupe en outre de l'aspect sanitaire en effectuant des «visites domiciliaires»<sup>20</sup> et en ordonnant les réparations ou transformations nécessaires en matière d'hygiène. L'ensemble de ces dispositions s'efforce de prévenir un développement anarchique de l'agglomération, de ménager la possibilité de travaux d'édilité et de protéger la population contre le feu et les épidémies. Les règlements communaux de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle précèdent en général les lois ou ordonnances cantonales; ils consacrent progressivement une plus grande mainmise des pouvoirs publics dans ce domaine.

#### Les alignements

Les termes «alignement» et «embellissement» trahissent les nouvelles notions d'urbanisme qui, à Neuchâtel, apparaissent une fois de plus dans le sillage de David de Pury. Son testament stipule en effet qu'une partie de sa fortune doit être consacrée à «l'accroissement, à l'embélissement et à la perfection des ouvrages publics de la dite ville de Neufchâtel [...], tels sont les édifices publics, les ponts, les chaussées, les fontaines et autres embélissemens, les promenades de la ville et de ses environs [...]»<sup>21</sup>. Ces concepts recouvrent ainsi à la fois la construction de bâtiments monumentaux, mais également leur mise en perspective dans l'ensemble de la cité et l'amélioration des infrastructures urbaines.

Après la création planifiée de la rue du Coq-d'Inde (1684) et la reconstruction de celle du Pommier (1715–1720), l'aménagement des abords de l'Hô-

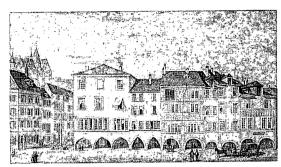


Fig. 31 Au XIXe siècle, le terme «embellissement» recouvre également des travaux comme le retranchement des arcades de la rue de l'Hôpital, 1824–1828 (2.3.1). Lithographie, L. Franel dess. et Weibel Comtesse lith., vers 1840 (MAHN).

tel de Ville (1784–1790) fournit la première occasion de remodeler un quartier entier, au détriment de structures plus anciennes volontairement abattues pour mettre en scène des bâtiments publics importants autour d'une place. Ces dispositions sont suivies en 1815/16 par la modification des alignements du faubourg de l'Hôpital, de l'entrée de la Grande Promenade et de la rue Fleury. De 1824 à 1828, le retranchement des arcades qui font saillie de part et d'autre de la rue de l'Hôpital (fig. 31) et le recul des nouvelles façades ont pour but d'élargir la voie publique et de l'adapter aux besoins de la voirie. Neuchâtel participe ainsi à un mouvement général qui cherche à ouvrir les villes, à en faciliter l'accès et la circulation interne, à assainir les rues et à réduire les risques d'incendie.

L'intendant des Bâtiments – dont la fonction dérive de la charge de Bauherr ou de maisonneur attestée dès 1636 – et la «Commission des bâtimens», dont les réunions sont connues dès 1775, se préoccupent de ces questions d'édilité. Après avoir procédé ponctuellement, les autorités ressentent la nécessité de disposer d'un instrument plus perfor-

mant pour répondre aux besoins pressants en matière de voirie et de logements. En 1827, les Quatre Ministraux décident de dresser une sorte de plan directeur et de nommer une «Commission spéciale [chargée] de dresser à l'avance des plans d'alignemens et de retranchemens dans la Ville et dans ses environs, qui puissent servir de bases et de directions pour les constructions publiques ou particulières qui pourront se faire dans la suite, et conduire à plus de régularité et d'ensemble qu'il n'en a existé jusqu'à ce jour»<sup>22</sup>.

L'incendie de la ville du Locle, le 24 avril 1833, sert probablement de catalyseur pour l'étude du développement des trois principales villes de la Principauté. Le Conseil d'Etat adopte en effet le 3 juin 1833 le plan de reconstruction de la ville incendiée, établi par Charles-Henri Junod et Louis Favre, suivi d'un plan général d'alignement. Sont ensuite dressés les plans d'extension de La Chaux-de-Fonds en 1835 et du Locle en 1836<sup>23</sup>.

A Neuchâtel, l'importance des travaux envisagés par la Commune bourgeoise (aménagement du sud de l'Hôtel de Ville, déplacement du port, détournement du Seyon, multiplication des places publiques, etc.) la pousse à nommer, le 7 février 1834, la commission évoquée sept ans auparavant et à la charger d'examiner les possibilités de restructuration et d'extension du chef-lieu; elle est présidée par Louis Favre, cheville ouvrière de ces transformations, alors que l'Etat est représenté par Frédéric de Morel et que Henri de Joannis, Louis Châtelain et Henri Ladame complètent le groupe. Après six semaines de travail, les experts proposent un nouvel alignement des rues du centre ville, la création de quelques grands axes et relèvent en outre l'existence de deux problèmes spécifiques à Neuchâtel: la fluctuation du niveau d'eau du port et la présence du Seyon au centre de la ville. En

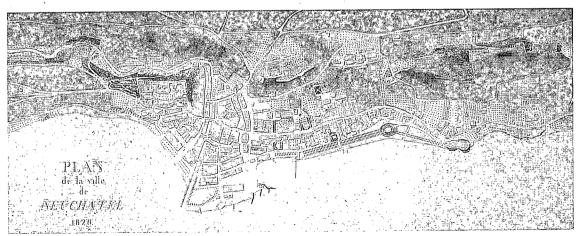


Fig. 32 «Plan de la ville de Neuchâtel», levé par les arpenteurs Charles Renard et James Colin en 1826 et lithographié en 1827 (AVN).

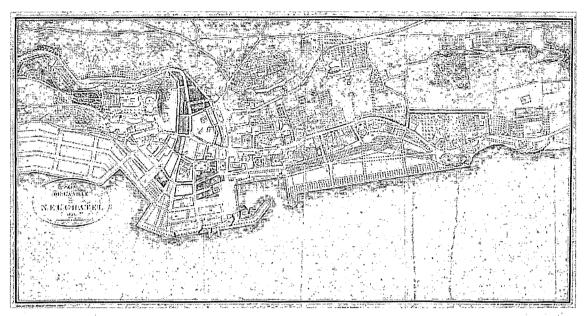


Fig. 33 Plan présentant les projets d'extension et les alignements à l'appui du rapport de la commission du même nom (2.3.1). Lithographie du plan Renard & Colin 1827, modifiée en 1836 (SPMS).

mai 1835, le rapport conjoint des commissions des Alignements et des Bâtiments approuve la dérivation du Seyon à l'ouest de la ville et propose aux autorités le comblement progressif de la baie de l'Evole par les atterrissements de la rivière détournée; il envisage un nouveau tracé du rivage qui résulte des gains de terrains et dresse un plan d'alignement qui doit donner un cadre général aux transformations et aux développements de la ville; le Conseil général le sanctionne le 8 juin 1835. Un résumé est alors publié et complété d'un plan lithographié en 1836 (fig. 32 et 33), soit à la même date que la publication de ceux du Locle et de La Chauxde-Fonds. L'année suivante, les Ouatre Ministraux chargent le géomètre-arpenteur Jean-François-Tranquil Peseux de lever un plan général de la ville sur lequel il y a lieu de reporter le tracé des alignements24.

167

Contrairement aux villes des montagnes, le noyau ancien est important et n'a pas été détruit par un incendie récent. Il s'agit avant tout de rectifier les axes existants par des retranchements, de densifier et régulariser le bâti, d'aménager l'espace laissé vacant par le Seyon, de développer des espaces publics et de promouvoir la mise en valeur des réalisations architecturales communales. Les buts visés par ce travail sont les suivants: «C'est sous le point de vue des idées générales [...] qu'il est très important de s'entendre & d'arrêter des bases d'opérations auxquelles viendront se rattacher tous les détails; peu nous importe qu'avec le tems on change tel ou tel alignement partiel, qu'on dispose dans tel

ou tel emplacement des bâtimens d'une espèce ou d'une autre; l'important, nous le répétons, c'est d'adopter des alignements généraux dans lesquels chaque construction viendra se placer d'autant plus naturellement qu'on ne sera plus obligé de fausser certaines directions ou d'en raccorder d'autres qui ne ressortiraient pas du plan d'ensemble:»<sup>25</sup>:

Le projet général d'alignement se révèle un véritable plan d'extension et rompt avec le caractère tortueux de la ville ancienne lorsqu'il s'agit de proieter des quartiers nouveaux sur des terrains vierges à gagner sur le lac. Si l'on en croit la lithographie de 1836, toute la rive doit être comblée, constituant un vaste terrain plat. De grands axes de circulation déterminent un maillage régulier permettant de construire des barres discontinues tournées vers le sud, sans que rien n'indique la fonction des îlots: Neuchâtel étant limité par des crêts, mais disposant librement de ses grèves<sup>26</sup>, l'extension urbaine est exclusivement conçue en fonction d'un développement sur le lac. Le projet n'anticipe aucunement l'essor de l'agglomération sur ses flancs est et ouest et nie les possibilités d'agrandissement sur les coteaux viticoles dominant la ville, en raison de leur éloignement, de leur pente et probablement du frein à la construction que constituent les propriétés privées, que ce soient des parcelles bâties ou cultivées.

La comparaison des plans presque contemporains de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds montre que les responsables adaptent leurs solutions à la topographie des lieux, à l'état de conser-

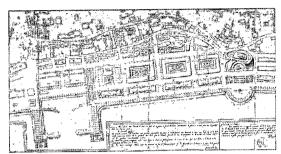


Fig. 34 Quartier des Beaux-Arts (2.3.1 et 2.8.1). Synthèse des projets de concours, le «plan d'agrandissement au sud-est de la ville de Neuchâtel» est partiellement sanctionné par les autorités en 1876 (AVN).

vation du bâti ancien et aux besoins en habitations et en industries de chacune des villes concernées. Les projets sont par contre régis par des principes communs comme l'orthogonalité du tracé, l'isolement et la mise en valeur des bâtiments publics ainsi que le dégagement des bâtiments d'habitation pour les protéger du feu. Dans le cas de La Chaux-de-Fonds et du Locle, il s'agit de véritables plans d'extension à l'infini, alors qu'à Neuchâtel, le projet vise dans un premier temps à densifier les espaces disponibles et dans un second élan à étendre la ville en direction du lac.

Si ces directives servent de référence à la Commission des Bâtiments pendant presque vingt ans pour sanctionner les alignements des rues et ordonner le retranchement des bâtiments en saillie, la ville ne s'étend que difficilement du côté du lac mais déborde par contre à une vitesse inattendue hors du cadre prévu. Les prévisions ne répondent en effet pas aux besoins, avant tout à cause de la lenteur des comblements qui contrarie singulièrement la mise en œuvre du plan d'alignement et qui oblige les autorités à recourir sans cesse à des mesures ponctuelles; en fin de compte, l'essor urbain ressemble davantage à une croissance organique qu'au développement rationnel espéré. La construction de la gare, le lotissement des rares terrains gagnés sur le lac et le démantèlement d'anciennes propriétés constituent en réalité les différents pôles de développement de la ville.

En 1855, les pressions démographique et immobilière s'accentuent au point que des voix s'élèvent au sein de la Commission des Travaux publics pour dénoncer les difficultés à se prononcer sur des alignements partiels en l'absence d'un véritable plan général, d'autant que Charles Knab s'attache à réactualiser les plans du Locle (1851–1853) et de La Chaux-de-Fonds (1854–1859). Ce dernier recourt au système des barres et à leur lotissement selon un modèle ternaire (bâtiment, jardin et rue), système qui n'est apparemment pas généralisé à Neuchâtel comme dans les Montagnes. Alors que

chaque nouvelle rue fait l'objet d'une planification ponctuelle, Léo Châtelain réclame à nouveau, en 1868, un projet d'ensemble, requête qui est repoussée en attendant la fin des travaux du cadastre (1869–1872). La proposition ne connaît aucune suite, pas plus que l'implantation de nouveaux quartiers, comme celui des Beaux-Arts (1874–1876), ne donne lieu à un concept global d'alignements, malgré l'intérêt marqué des architectes pour ces problématiques et l'établissement de nombreux plans de quartier (fig. 34).

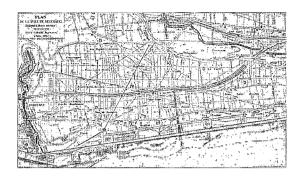
En 1880, un budget de 2000 francs est voté par le Conseil municipal pour la levée d'un tel plan, mais, malgré de nombreux rappels, ce dernier n'est réalisé que de 1897 à 1902 par la Direction des Travaux publics sans concours ni vastes débats, et chacune des zones est sanctionnée au fur et à mesure par le Conseil d'Etat. Il va de pair avec le contrôle des constructions par un nouveau règlement communal instituant le principe du permis de construire. A cette date, le souci d'éviter un développement «sans ordre et que les maisons nouvelles soient disséminées suivant le seul caprice des constructeurs»<sup>27</sup> se révèle une question de planification de la voirie et de prévoyance financière plutôt que d'ordre esthétique ou sanitaire. Au niveau cantonal, la loi sur les constructions de 1912 marque l'aboutissement d'une longue procédure menée en vue de développer et d'unifier le contrôle des pou-

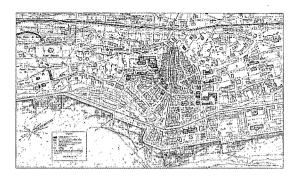


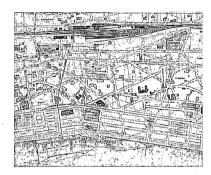
Fig. 35 Projet de détournement du Seyon et d'aménagements portuaires (2.3.1). Tiré de: Charles-Frédéric Matthey, *Mémoire relatif à la dérivation du cours du Seyon ...*, Neuchâtel 1838, pl. sn.



Fig. 36 Reprise et diffusion du concept de développement de la ville en direction du lac (2.3.1). Tiré de: Eugène Jeanjaquet, Agrandissement de Neuchâtel ..., 1865, pl. sn.







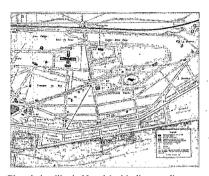


Fig. 37 Projet de remodelage complet de la ville de Neuchâtel (2.3.1). «Plan de la ville de Neuchâtel indiquant divers travaux proposés par James Ladame ingénieur à Paris, 1886», 3 feuilles imprimées à Paris, échelle 1:2000 (AVN).

voirs publics dans le domaine de la construction et de la planification urbaine. Les mesures de lutte contre le feu et le manque d'entretien des bâtiments ainsi que les précautions relatives à la salubrité publique sont incluses dans le texte, de même que les dispositions encourageant ou, selon les cas, contraignant les communes à dresser des plans d'alignement. L'aspect extérieur des constructions et leur intégration au reste de l'agglomération font également l'objet de recommandations, comme s'en félicite la Commission cantonale des Monuments historiques: «La loi prévoit que tous les plans d'alignement doivent être soumis au Conseil d'Etat qui pourra donc toujours refuser sa sanction aux plans qui détruisent les quartiers intéressants ou qui portent préjudice à l'esthétique des localités. Il conviendrait d'arriver à ne pas faire de plans d'alignement dans les anciens villages.»<sup>28</sup> Le souci de favoriser le développement du domaine public est confirmé par Louis Perrier, conseiller d'Etat, directeur du Département des Travaux publics: «Nous tenterons un timide essai de sauvegarder les intérêts publics au détriment de la propriété privée.»<sup>29</sup>

#### Trois projets étonnants

Alors qu'il défend sans succès le principe d'une tranchée ouverte pour amener le Seyon du Prébarreau à l'Evole, Charles-Frédéric Matthey publie

en 1838 une proposition d'aménagement de l'embouchure du Seyon et de la baie de l'Evole<sup>30</sup> (fig. 35). Il ne prévoit pas moins de trois ports reliés les uns aux autres par des canaux; la multiplication des bassins doit permettre aux bateaux de choisir l'accès le plus favorable en cas de gros temps. Intéressant du point de vue de la navigation et des installations portuaires, ce plan empêche par contre le remblayage et par conséquent l'extension de la ville à proximité de son noyau ancien.

En 1865, l'ingénieur Eugène Jeanjaquet se réclame de l'ébauche d'urbanisme des années 1830 et propose au Conseil général d'achever cette entreprise<sup>31</sup> (fig. 36). Le projet comporte le prolongement du quai Ostervald jusqu'au Crêt, le comblement du port et la création de nouvelles installations à proximité de la place du Marché, la création d'un front de ville, le lotissement des rues arrières ainsi que l'organisation de la ville selon une conception orthogonale.

En parfait entrepreneur, il défend la rentabilité du projet, chiffres à l'appui. Il croit au développement de l'horlogerie et à la nécessité pour la Ville de proposer terrains et habitations aux industriels intéressés à s'implanter dans la région et suggère déjà d'exploiter le Crêt-Taconnet pour obtenir les matériaux nécessaires au remblayage. Quant à la distribution des nouveaux quartiers, elle rappelle le

rendu du plan d'extension de La Chaux-de-Fonds. Eugène Jeanjaquet se targue ainsi d'une vision globale de la ville et de son embellissement. «Acceptez [ce projet], et Neuchâtel s'élevant tout à coup et comme d'un seul bond, devient une des plus grandes, des plus belles villes de la Suisse; [...]. Reietez cette proposition, et Neuchâtel progresse encore, on n'en saurait douter; mais c'est un progrès lent, au bout duquel il n'y a point d'embellissement qui mérite ce nom, point de ces dispositions régulières qui donnent à une ville, serait-elle même petite, un cachet de grandeur: nous restons avec nos lenteurs traditionnelles, avec nos remplissages indéfinis, avec cette grande pièce d'eau appelée le port qui coupe la ville en deux, empêchant que rien de beau et de grand s'y exécute jamais; nous élevons péniblement des maisons, quand nous pourrions si facilement construire des rues.»32

En 1886-1887, James Ladame propose à son tour un plan global d'aménagement de la ville (fig. 37), qui se distingue du précédent par un esprit proche des travaux parisiens de Georges-Eugène Haussmann (1809-1891). Un nouveau canal conduit directement le Seyon de la sortie des gorges dans le lac à la hauteur de Grise-Pierre. Le comblement systématique des grèves permet de gagner des terrains à bâtir, d'atténuer la sinuosité du rivage et de créer un front de ville en lignes brisées de Serrières à Monruz. L'ingénieur ne touche pas au noyau ancien de la cité, mais redistribue l'est et à l'ouest de la ville selon un système d'axes de circulation en étoile, déterminant ensuite les espaces à bâtir; s'il tient compte des édifices existants, il ignore superbement les réalités de la topographie du lieu. Les fonctions administratives, commerciales, religieuses sont regroupées par centres et desservent ainsi les quartiers d'habitation qui les entourent; une zone industrielle est installée dans le quartier de la Maladière. Un système de galeries et de funiculaires permet d'accéder aux parties hautes de la ville. Malgré l'existence d'un devis, le projet ne sera pas suivi d'effet et ne suscite apparemment pas de discussions dans le milieu des Travaux publics.

#### Premiers règlements en matière de construction: le rôle précurseur de la Chambre d'assurance contre l'incendie

Les incendies de La Chaux-de-Fonds (1794), de Saint-Martin (1796) et enfin de Brot-Dessus (1798) suscitent non seulement une forte émotion dans la région, mais également la réaction de Frédéric-Guillaume II qui ordonne par un rescrit du 3 août 1796 au Conseil d'Etat de constituer une «Société pour les incendies»<sup>33</sup>. Le projet attendra 1810 pour prendre la forme d'une «Chambre d'assurance des bâtiments contre les pertes résultant des incen-

dies»34 et l'année 1850 pour que l'assurance soit obligatoire. Au-delà du souci de garantir aux propriétaires les moyens de la reconstruction de leurs immeubles détruits et d'organiser des corps de pompiers, l'important travail de prévention des sinistres a de nombreuses répercussions sur les constructions. Constatant l'insuffisance des mesures destinées à prévenir les incendies, le Conseil d'Etat édicte, en 1812 déjà, une première ordonnance de police dont un chapitre traite «De la Police des constructions». Les règles édictées visent d'une part à limiter l'emploi de matériaux combustibles, en particulier pour les couvertures de toit et les murs mitoyens, et d'autre part à améliorer les systèmes de chauffage et les canaux de cheminée. Les désastres provoqués par l'incendie du Locle (1833) incitent l'Etat à renforcer la législation par une véritable loi sur les constructions (1834). Si ces mesures couvrent l'ensemble du territoire neuchâtelois, leur application est laissée à la charge des communes qui doivent nommer une commission adéquate pour les faire respecter. A Neuchâtel, un capitaine du feu et une «Commission des incendies» sont attestés au XVIIIe siècle déjà, mais cette dernière intensifie son programme de surveillance des constructions de 1850 à 1861 et octroie des permis d'habitation en 1854. Ces mesures semblent suffire jusqu'en 1895, date à laquelle le Conseil communal fait élaborer un règlement des constructions à l'image des démarches entreprises à Lausanne. Le processus aboutit à la création d'une véritable police des constructions, puisque le principe du permis de construire est accepté le 5 mai 1902. Les architectes et propriétaires sont tenus de déposer des plans détaillés que la Direction des Travaux publics soumet ensuite à la Police du feu et à la Commission de Salubrité publique pour sanction. Un règlement plus exigeant et détaillé est instauré en 1915.

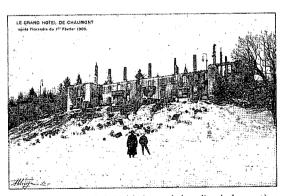


Fig. 38 L'efficacité de la législation et de la police du feu protège Neuchâtel de graves incendies, mais n'empêche pas quelques accidents ponctuels comme la destruction du Grand Hôtel de Chaumont, 1909 (2.3.1, 2.6.3 et 2.8.2). Carte postale (MAHN).

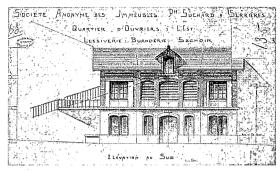


Fig. 39 Le souci hygiéniste est présent lors de la construction de la Cité Suchard (2.3.1 et 2.6.1). Elévation de la buanderie, William Mayor, 1887 (Suchard).

Cet énorme effort de prévention pour diminuer l'usage des matériaux dangereux a permis à la Ville de Neuchâtel d'éviter les incendies importants, à l'exception de la destruction du Grand Hôtel de Chaumont en 1909 (fig. 38). En cent ans, les techniques de construction ont radicalement évolué et les risques se sont transformés puisqu'en 1910, la Chambre d'assurance contre l'incendie envisage d'accorder aux architectes le droit d'user d'éléments de bois: «Les architectes contemporains ont mis à la mode les pans de bois, les pignons, les revêtements et les hors d'œuvre en bois, de sorte que la tâche des Commissions du feu est devenue difficile pour mettre d'accord les exigences de l'architecture moderne avec celles du règlement [cantonal de 1878 qui est en révision]. Ce n'est pas un balcon en bois, un pignon normand, une portion de façade en bois, qui peuvent offrir le danger d'un embrasement considérable, c'est l'agglomération plus ou moins grande de bâtiments dangereux ou leur dissémination dans un groupement étroit comme c'est le cas dans plusieurs de nos villes et villages.»<sup>35</sup>

## L'influence exercée par la Commission de Salubrité publique dans le domaine de la construction

Contrairement à d'autres villes, les problèmes de salubrité ou d'hygiène, fréquemment à l'origine de la législation dans le domaine de la construction ou de l'urbanisme, ne sont jamais avancés comme arguments décisifs à Neuchâtel. La petite taille de la ville, son développement industriel restreint et surtout l'amélioration des conditions d'hygiène et de salubrité suite au détournement du Seyon, aux adductions d'eau et à la persévérance de la Commission de Salubrité publique ont vraisemblablement rendu le débat peu pertinent. La commission est instituée le 29 décembre 1864 par le Conseil municipal. Parmi ses membres siège Louis Guillaume, médecinhygiéniste et futur titulaire de la chaire d'hygiène à l'Académie de Neuchâtel (1878–1889). Mais une

fois de plus, les premières mesures sont héritées de l'Ancien Régime, puisqu'il existe une Commission d'Etat de la Santé dès 1833.

Le 2 octobre 1865, l'avancée rapide de l'épidémie de choléra qui sévit en France pousse la commission à renouveler les visites domiciliaires effectuées «avec tant de succès et dans les mêmes circonstances en 1853»<sup>36</sup> et à porter une attention toute particulière aux éléments suivants: «Les latrines, lavoirs et eaux ménagères. Les cours, fumiers, dépôts d'immondices (os. chiffons, peaux), égouts: Les puits perdus et les puits d'eau. Les écuries et basse-cours. Les boucherie, triperie, fromagerie, laiterie; soit métiers insalubres. L'état des logements, caves, galetas, murs humides et imprégnés. Les logements d'ouvriers. Ils devront s'assurer en outre qu'il existe des latrines et des lavoirs (fig. 39); que l'eau des puits est potable; que les logements ou chambres d'ouvriers sont suffisantes pour contenir le nombre de lits et de coucheurs qui s'y trouvent; ils porteront leur attention sur les pissoirs publics, sur les abords des fontaines; s'informeront enfin des locaux où sont déposés les esprits et le pétrole [...].»37

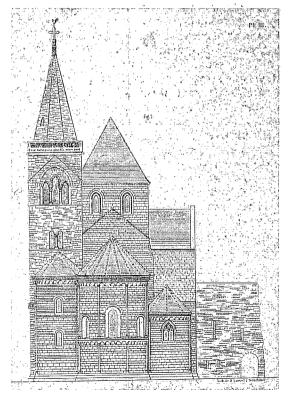


Fig. 40 Relevés et dessins ponctuent l'étude historique et le projet de restauration de la Collégiale proposés par l'historien Georges-Auguste Matile (2.3.2 et 2.7). Relevé du chevet lithographié par A. Sonrel. Tiré de: Matile 1847, pl. III (AEN).

Si l'urgence permet d'effectuer l'ensemble des visites et d'envoyer les ordres de réparations en moins d'un mois, la commission instaure surtout une méthode durable d'inspection sanitaire des maisons et des logements. En 1878, les contrôles s'étendent également aux nouvelles constructions qui doivent alors être soumises à la commission pour un examen sanitaire; une sous-commission composée de médecins et d'architectes (James-Edouard Colin et Ernest Prince) est même nommée par la Commune à cet effet en 1888.

Le contrôle des épidémies figure parmi les priorités de la commission. Pour y parvenir, outre la surveillance de l'état de salubrité des bâtiments et la publication des *Feuilles d'hygiène et de police sanitaire* (dès 1875), elle s'attache également au problème de la qualité de l'approvisionnement en eau et à son corollaire: l'élimination des eaux usées. Cette préoccupation va l'amener à jouer un rôle prépondérant de surveillance dans ce domaine.

### 2.3.2 Une oscillation entre démolition et conservation des structures anciennes, suivie du développement de garde-fous légaux<sup>38</sup>

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, des signes sont perceptibles en matière de connaissance et de protection du patrimoine; ils se renforcent à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle avec les premières fouilles entreprises à la Collégiale par Jean-François de Chambrier, la publication de nombreux ouvrages historiques, la création d'une chaire d'archéologie confiée à Frédéric Dubois de Montperreux (1839) ou encore la restauration du tombeau des comtes (1837–1840). La tradition fait remonter les débuts de l'archéologie et de l'intérêt pour l'histoire locale aux découvertes lacustres de

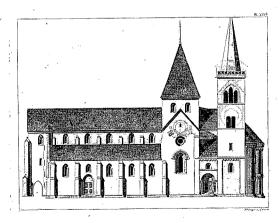


Fig. 41 Approche matérielle du monument et précision des relevés sont revendiquées par l'archéologue Frédéric Dubois de Montperreux (2.3.2 et 2.7). Relevé de la façade sud gravé par Appert. Tiré de: Dubois de Montperreux 1852, pl. XXVb.

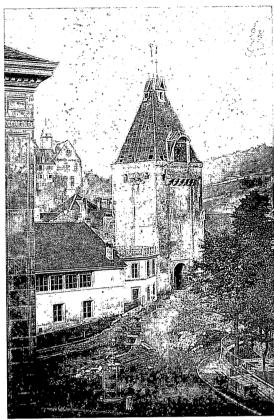


Fig. 42 Dernier vestige de l'enceinte de la ville, la tour des Chavannes succombe aux progrès de l'hygiène et de la salubrité en 1867 (2.3.2 et 2.7). Photographie Bruder frères (MAHN).

l'hiver 1853/54, époque à laquelle le bas niveau du lac met en effet hors d'eau de nombreux pieux préhistoriques. Si une véritable archéologie prend son essor à ce moment, un climat particulièrement favorable à la connaissance du patrimoine naturel ou bâti a été introduit au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par quelques professeurs de l'Académie comme Louis Agassiz, Frédéric Dubois de Montperreux (fig. 40) ou Georges-Auguste Matile (fig. 41). Aucune réflexion de type patrimonial n'accompagne par contre le démantèlement de l'ancienne enceinte de la ville ou la destruction des greniers et des ponts qui enjambaient le Seyon.

Lors de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux de démolition et de reconstruction alternent avec les campagnes de sauvetage de bâtiments anciens. En 1860, l'ancien Hôtel de Ville de Neuchâtel dont l'arche contrarie la circulation dans la nouvelle rue du Seyon est détruit sans autre forme de procès, au moment même où s'engagent les premières discussions relatives à la restauration de la Collégiale (1861/62, puis 1867–1870) et du cloître (1873–1875). La tour médiévale des Chavannes est

Neuchâtel Neuchâtel

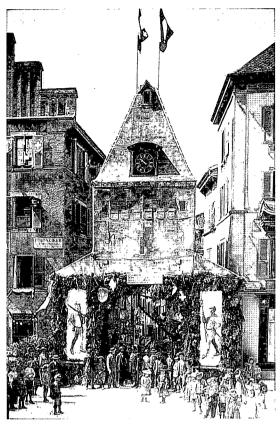


Fig. 43 Le souvenir de la tour des Chavannes reste vivace, non seulement parmi les défenseurs du patrimoine, mais également au sein du grand public, comme en témoigne un décor lors de la Fête fédérale de Tir de 1898 (2.3.2). Photographie A. Monbaron (MAHN).

démolie en 1867 (fig. 42 et 43) en invoquant des raisons d'hygiène. L'Etat de son côté décide, en 1875, le retranchement d'une partie de la tour nord du portail d'entrée du Château qui privait la nouvelle salle du Grand Conseil de lumière; en 1866, les éléments sculptés de la partie romane du Château avaient été soigneusement conservés et restaurés. A l'image d'un puzzle, chacune de ces actions isolées contribue à développer une sensibilité nouvelle envers le patrimoine.

En 1899, la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel présente au Conseil d'Etat un projet de loi pour la «conservation des monuments et des objets ayant une valeur historique ou artistique»<sup>39</sup>. Le législatif cantonal l'accepte le 7 novembre 1902, non sans avoir effectué des coupes parmi les moyens d'exécution proposés. Neuchâtel peut néanmoins se targuer d'être le troisième canton suisse à se doter d'une loi en faveur de la protection des monuments historiques, après Vaud (1898) et Berne (1901), grâce à l'initiative d'une association privée et dix ans avant la loi sur les constructions.

Parmi les nonante-huit bâtiments proposés au classement sur le territoire communal en 1904. soixante-cinq sont retenus en février 1905, parmi lesquels vingt-quatre sont des propriétés publiques. Sans influence déterminante sur le développement de la ville, la Commission des Monuments historiques assure la supervision des chantiers de fouilles archéologiques (fig. 44) et la surveillances des transformations de «monuments» comme le Château, la Collégiale ou la Maison des Halles. Elle parvient à négocier la réduction d'un étage d'une «très banale maison locative, de cinq étages [qui menace] la très belle silhouette du Château» depuis l'Ecluse (1905)<sup>40</sup> (fig. 148 et 149), le dépôt au musée de quelques éléments d'une échoppe de l'ancien pont des boutiques (1907) et quelques reconstructions de maisons dans le caractère ancien.

A Neuchâtel, la réaction à la profonde métamorphose de la société n'oppose pas vraiment le couple ville-industrie à la notion de nature, mais se manifeste plutôt dans la recherche de racines historiques régionales<sup>41</sup> (fig. 43). Commerçants et industriels par tradition, les Neuchâtelois ont vraisemblablement de la peine à se reconnaître dans l'image de la ruralité idéalisée de la campagne qui fleurit pourtant dans d'autres régions.



Fig. 44 Intérêt pour le passé, progrès de l'archéologie et souci de documentation conduisent tout naturellement à profiter de la destruction de deux immeubles vétustes pour comprendre et documenter l'histoire de la ville: la Maleporte fouillée par l'équipe de l'Intendance des bâtiments de l'Etat. Photographie IB, 1921 (SPMS).

# 2.4 Nouveau Régime: le rôle de l'eau dans le paysage urbain

#### 2.4.1 Neuchâtel grignote son lac

En 1664/65, la propriété de la place des Halles 13 est la première à orienter une terrasse du côté du lac, tandis qu'au XVIIIe siècle l'engouement pour les jardins d'agrément et la contemplation du paysage conduisent à l'aménagement de la Promenade-Noire (attestée en 1747) (fig. 45), de la butte du Crêt (1752) et de la Place-d'Armes (1775) qui permettent à la population de déambuler à proximité du lac. Lors des aménagements de sa propriété (1765-1770), Pierre-Alexandre DuPeyrou obtient l'autorisation de planter une petite allée sur le terrain communal entre son domaine et le lac (fig. 46), avant que ce jardin public ne soit peu à peu prolongé en direction du port (1787), puis à l'est (1787 et 1802). De 1802 à 1820 environ, la Grande Promenade se développe progressivement en longueur et en largeur pour atteindre le Crêt, en 1830, et constituer la principale promenade de la ville (fig. 47). En dehors de cet aménagement protégé des vagues par une battue (jetée), les rives sont en général laissées dans leur état naturel ou bordées de chemins de halage. De rares établissements comme les buanderies ou les bains les jalonnent, mais aucune installation industrielle. Quelques pontons ou brise-lames permettent par contre à la petite batellerie d'accoster et aux riverains d'accéder à leur propriété.

Par ses atterrissements, le Seyon contribue à perpétuer une conception mouvante des rives qui ont toutefois été largement stabilisées et bâties à diverses époques, comme en témoigne la place du Marché; tournées vers le lac et édifiées à proximité des grèves, les halles ont vu la ligne du rivage reculer sans discontinuer depuis le XVe siècle. Si Neuchâtel se tourne ainsi progressivement vers son plan d'eau comme bon nombre d'autres villes riveraines, son originalité réside dans l'ancienneté de sa maîtrise des grèves (1538) et dans l'importance des surfaces conquises sur le lac. Au XIXe siècle, elle ne dispose plus guère d'ouvrages, tels des fortifications, à démanteler et décide de s'étendre selon une politique employée jusque-là à petite échelle: elle repousse ses rives, mais avec une ampleur inusitée. La ville entretient ainsi une attitude ambivalente envers le lac: ce dernier est à la fois éloigné du noyau urbain par les comblements incessants et rapproché de la population par les aménagements comme les quais.

Lorsque la Bourgeoisie accepte le plan d'extension de 1835/36 et qu'elle entreprend le détournement du Seyon et les premiers remplissages, elle n'ima-

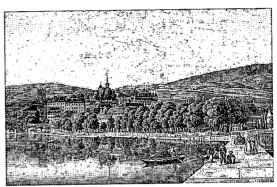


Fig. 45 La baie de l'Evole et les frondaisons de l'ancienne Promenade-Noire disparue vers 1868 (2.4.1). Aquatinte, F.-W. Moritz, vers 1820 (MAHN).

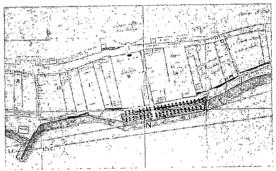


Fig. 46 La petite allée plantée à l'initiative de Pierre-Alexandre DuPeyrou est à l'origine d'une promenade publique à proximité du lac (2.4.1). Extrait du plan de David Colin, 1776 (AVN).



Fig. 47 Sur les plans de Louis Perrier (1865), la Grande Promenade devient Jardin anglais, peu avant qu'elle ne soit brutalement éloignée du lac par la construction du nouveau quartier des Beaux-Arts (2.4.1 et 2.5.4). Plan sanctionné, 1865 (AVN).

gine pas qu'elle destine les rives à près de cinq décennies de chantiers (fig. 4, 5 et 6). La mise à exécution de ce projet se révèle nettement plus ardue que ne le laissaient prévoir les quelques expertises techniques sollicitées.

«Notre rivage se trouve dans un état de création et de bouleversement sans avoir rien de fini en aucun point. [...] Mais le mal est fait et il est sans remède, et nous devons nous résigner à attendre longtemps encore le moment où nous verrons nos quais terminés de l'Evole jusqu'au Crêt.» En 1861, cette remarque désabusée de la Direction des Travaux

publics illustre le manque d'organisation et les difficultés qui ont présidé aux comblements des vingt années précédentes, alors que les conseillers généraux peinent à se donner les moyens de réaliser efficacement leur politique de grands travaux. Décidé par la Bourgeoisie en 1848, l'aménagement de l'embouchure du Seyon piétine de 1849 à 1852 et ne s'accélère qu'en 1853, lorsque le budget à disposition décuple, pour être enfin offert à la construction la même année. Les autorités n'hésitent par contre pas à entreprendre en même temps les chantiers du nord du port (1858–1861), de l'est de l'Evole (1860–1862) et du petit bassin oriental, dit port Staempfli (1860–1862).

La profondeur du lac, le volume des matériaux nécessaires aux remplissages et la lenteur de la construction des ouvrages destinés à protéger les dépôts de matériaux sans cesse mis à mal par le déferlement des vagues ne font que souligner le peu d'expérience, de moyens et de coordination de la nouvelle Municipalité en matière de travaux d'édilité. La rapidité avec laquelle se succèdent les directeurs des Travaux publics et la coexistence de deux administrations en conflit compliquent encore la situation.

En 1865, à l'invitation de l'entrepreneur Eugène Jeanjaquet, l'administration concentre désormais ses efforts à l'ouest de la place Pury (1864–1867) et à l'Evole (1866–1873). Le dépôt de matériaux se fait à nouveau d'est en ouest et les terrains sont peu à peu offerts au lotissement (dès 1869). Alors que le projet de 1835/36 (fig. 33) prévoit d'effacer presque complètement la baie de l'Evole et d'édifier trois rangées de massifs et un port, les autorités réduisent leurs ambitions à un rang d'habitations et un quai.

La région des trois lacs a toujours été soumise à d'importantes fluctuations et à de fréquentes inondations auxquelles de nombreux experts tentent



Fig. 48 Suite à la première correction des eaux du Jura, dragage du port et mesures provisoires à répétition débouchent sur le comblement de la partie nord, vers 1887 (2.4.1). Photographie coll. Bickel (MAHN).

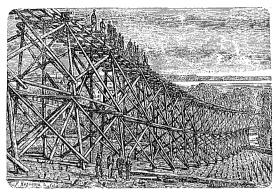


Fig. 49 Adepte du système des vases communicants, les autorités font acheminer les matériaux provenant de l'arasement du Crêt-Taconnet jusqu'au bord du lac par un ingénieux système de plan incliné (2.4.1). Tiré de: Mbx 1880, p. 39.

d'apporter des solutions durant tout le XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le principe du détournement de l'Aar dans le lac de Bienne proposé par Richard La Nicca est d'abord jugé irréalisable (1842) et finalement accepté quinze ans plus tard. Les travaux de la première correction des eaux du Jura débutent en 1868 et les différentes phases du projet sont reçues de 1884–1886 à 1891. Il s'agit d'un travail de génie civil considérable pour l'époque, même si certains problèmes ne connaissent pas de solution définitive, comme l'oscillation du niveau des lacs.

Dès 1877, la baisse du niveau du lac exonde largement les grèves, ce qui facilite la poursuite des travaux de comblement, mais met par contre à sec de nombreuses infrastructures: ports (fig. 48), bains; égouts et dans une moindre mesure les quais. Selon les autorités, Neuchâtel a toutes les caractéristiques d'une ville échouée. De 1878 à 1887, les autorités municipales réclament vigoureusement à l'Etat des dédommagements pour l'ensemble des frais occasionnés par la remise en état des rives; elles obtiennent finalement une somme de 70 000 francs ainsi que la reconnaissance de leurs droits sur les grèves. Alors que la Ville poursuit ses projets d'extension sur le lac, l'espace réservé aux installations ferroviaires se révèle rapidement trop exigu. Ces dernières sont en effet prises dans une combe entre les contreforts de Chaumont et le Crêt-Taconnet. La compagnie Suisse-Occidentale & Simplon qui exploite la gare entreprend de raboter l'extrémité du Crêt-Taconnet de façon ponctuelle en 1872/73, puis désire ardemment se débarrasser de l'ensemble de la colline pour créer une plate-forme propice à son extension. La compagnie estime par ailleurs qu'araser la butte fournirait une quantité importante de matériaux qui tomberaient à point nommé pour contribuer au remplissage entrepris par la Municipalité à l'est du port et que cette der-

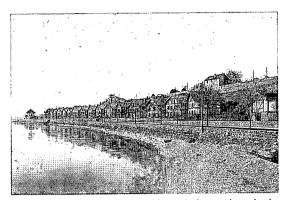


Fig. 50 Les abords de Serrières subissent également de profondes transformations: une route de rive et quelques lotissements comme la Cité Suchard remplacent les grèves (2.4.1). Photographie anonyme (Suchard).

nière pourrait non seulement acheter la pierre, mais se charger également des frais d'exploitation. Si la conjonction de ces deux projets semble avantageuse pour chacune des parties, il faut néanmoins plusieurs années aux deux protagonistes pour parvenir à un accord (1873-1876). Les tractations se révèlent houleuses en raison du refus obstiné des chemins de fer à débourser le moindre centime. La Municipalité résiste vaillament et entreprend même ses travaux de comblement avec d'autres matériaux (1874–1876), jusqu'à ce que son intérêt à disposer d'une infrastructure ferroviaire de bonnes dimensions et sa situation économique l'amènent à s'incliner. Elle accepte d'assumer les frais d'arasement du crêt, mais obtient en contrepartie des garanties relatives à l'emploi des futurs terrains ainsi que la surface nécessaire à la construction d'une route d'accès depuis l'est. La convention est ratifiée par le Conseil général le 5 avril 1876 et le chantier débute en régie en décembre 1876. En décembre 1877, une société composée de «MM. [Antoine] Hotz fils, ingénieur, [Louis] Delay et [Eugène] Jeanjaquet, entrepreneurs, et [Félix] Sallé, surveillant»<sup>43</sup> l'emporte sur les autres soumissionnaires et se charge d'araser la colline. Un ingénieux système de wagonnets circulant sur un double plan incliné (fig. 49) permet d'acheminer aux abords du lac quelques 200 000 m³ de rocher. Les travaux prennent fin au printemps 1882 et la plate-forme ainsi constituée contribue à améliorer le trafic des voyageurs et des marchandises tout en offrant des surfaces industrielles.

Tirant les leçons des expériences précédentes, la Direction des Travaux publics améliore la coordination des travaux, généralise l'emploi des enrochements, organise le dépôt systématique des déchets de construction, etc., ce qui lui permet de développer les comblements à grande échelle. La nouvelle surface à bâtir est équipée (1879–1883) et

offerte à la vente dès 1879 (fig. 5). Prévu dans le projet de développement de l'est de la ville, le comblement du port est devenu incontournable après la correction des eaux du Jura; les travaux se déroulent de 1888 à 1890. En 1890, la moitié ouest est offerte à la Confédération qui cherche à édifier un Hôtel des Postes, l'autre partie demeurant longtemps en friche.

Au même moment, la grande quantité de matériaux produits par l'essor de la construction permet de songer à la poursuite du comblement à partir du rond-point du Crêt en direction de l'est. Remplissages (1887) et enrochements (1900) entament une sorte de course-poursuite qui les amène au niveau de l'ancien port de la Maladière, en 1916 pour la digue et vers 1922 pour le comblement. Les terrains sont équipés au fur et à mesure de leur progression dès 1910, alors que les aménagements se poursuivent par étape jusque dans les années 1930.

A l'ouest de la ville, les gains ponctuels de terrains se développent à plus grande échelle en 1890–1892 et permettent la construction d'une route de transit et d'une ligne de chemin de fer régional en direction d'Auvernier (fig. 50). Un premier comblement, protégé par un quai, est réalisé à l'ouest du môle de Serrières en 1900/01. Sanctionnés de 1901 à 1903, les travaux de remplissage du delta de la rivière au Grand Ruau s'effectuent progressivement selon un plan d'ensemble et comprennent des terrains industriels, un quai, un port et des bains. Chaque année amène son lot de réalisations qui prennent fin en 1920.

## 2.4.2 Remettre une ville «échouée» en contact avec son lac

Aménager les quelques six kilomètres de rives communales et les nouveaux espaces gagnés sur le lac dépasse le caractère cosmétique des projets

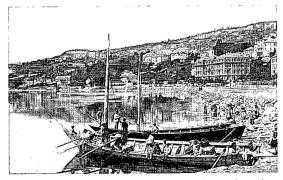


Fig. 51 Malgré les travaux de comblement et de transformations de la baie de l'Evole, la place des Halles demeure ouverte sur le lac et les grèves accessibles à l'échouage des embarcations légères, vers 1875 (2.4.2). Photographie coll. Bickel (MAHN).

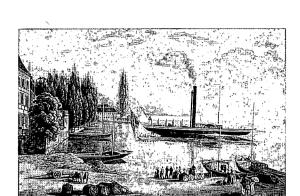


Fig. 52 Le port vers 1818 (2.4.2). Aquatinte retouchée à la gouache, G. Lory (MAHN).

d'autres villes riveraines, car cela modifie en profondeur les structures de la localité par l'édification de quartiers entiers. A intervalles réguliers, des conseillers généraux réclament des concepts d'ensemble, pendant que les études, concours ou propositions spontanées plus ou moins réalisables se succèdent et que les visions globales alternent avec les projets ponctuels. A chaque fois, les éléments bâtis structurent l'espace, tandis que la limite terre/eau est clairement fixée par une barrière minérale (fig. 9 et 57). Toute idée de grève naturelle est abandonnée, malgré l'introduction d'éléments végétaux et de constructions de transition comme les ports, les quais et les bains. Le soin apporté à l'aspect du front de ville peut parfois paraître dérisoire en raison de l'absence de vis-àvis et du peu de recul pour l'admirer.

#### Les ports

177

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les barques à fond plat se contentent de grèves d'échouage (fig. 51) ou du Bassin (1706) inaccessible aux bateaux à vapeur. Dès 1825, son abandon et le projet de nouvelles installations portuaires inaugurent près d'un siècle de discussions à propos du ou des ports (fig. 7). L'étape initiale s'échelonne sur une trentaine d'années, avec des aménagements qui se succèdent au gré des besoins (fig. 52): à l'est, le môle des bains (1824/25) est progressivement doublé d'une jetée sur son flanc oriental et finalement démoli en 1858; à l'ouest, le môle de la Guillotine (machine à enfoncer les pieux) forme une sorte de presqu'île à l'intérieur du port; il est enrobé dans une structure en pierre (1844-1847) et sert de débarcadère; la survivance de l'extrémité du môle de la Salle explique la forme pointue qui s'avance dans le port jusqu'aux travaux de la fin du siècle.

Dès 1850, les discussions reprennent et s'accordent, avec quelques adaptations, sur les grandes lignes proposées par les projets d'Aloïs Negrelli, d'Henri Dietrich et de Louis Châtelain avant le changement

de régime. L'essentiel du chantier se déroule de 1854 à 1859<sup>44</sup>, un débarcadère, des bains et un hôtel de luxe complétant le quartier de 1858 à 1861. La population se félicite de voir le chantier s'achever et une partie des rives revêtir «[...] l'aspect de fini que l'on est malheureusement trop peu habitué à voir sur les rives de Neuchâtel, les éperons avec leur large plate-forme feront de cette partie de la ville un endroit préféré des promeneurs et des étrangers»<sup>45</sup>.

En 1877/78 déjà, la correction des eaux du Jura assèche partiellement le port (fig. 8 et 48) et remet en question son existence malgré quelques mesures provisoires<sup>46</sup>. La construction de nouvelles installations est mise au concours en 1881 pour aboutir sur un projet de consensus en 1885, les travaux débutant en 1886 et se prolongeant jusqu'en 1890 (fig. 53). Le port n'a pas de véritable vocation commerciale, donc pas de hangars, magasins ou halles. L'emplacement à l'est de la vieille ville est un choix relativement tardif dicté par le régime des vents. En raison de sa proximité du marché, l'éventualité d'un port à l'Evole reparaît périodiquement

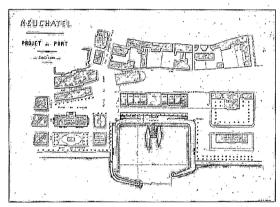


Fig. 53 Projet de port sanctionné en 1889: comblement et lotissement de la partie nord du bassin (2.4.2). Lithographie, Sonrel Neuchâtel, 1889, échelle 1:1000 (AVN).

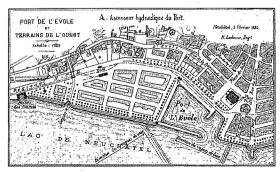


Fig. 54 La création d'un port à l'Evole suscite de nombreux projets en dépit de la force des vents et des courants à cet endroit (2.4.2). Projet de Henri Ladame; tiré de BSSNN, 23 (1895), pl. III.

(fig. 54), malgré la difficulté de protéger cet endroit des forces de la nature. Il ne sera jamais réalisé, tandis que le chantier de la Navigation (1923) et un port de petite batellerie de la Maladière (1921/23, disparu en 1970) sont créés à l'opposé lors du comblement de Pierre-à-Mazel.

A Serrières, les structures portuaires établies en 1859 ne résistent pas à l'hiver 1860 et sont remplacées par un enrochement et un perré. En 1892/93, de nouveaux aménagements succèdent à ceux que la correction des eaux du Jura a rendu inopérants. Ils sont à leur tour engloutis par un remplissage et doivent une nouvelle fois être remplacés (1903–1911).

### Quais-promenades et aménagements des rives

Stabiliser l'extrémité des comblements et opposer au lac une barrière infranchissable représentent la dimension technique d'une entreprise gigantesque et de longue haleine, alors qu'utiliser le tracé et le profil des quais pour donner à Neuchâtel l'aspect d'une ville côtière et créer un véritable front urbain lui confère une dimension esthétique et urbanistique. Dans ce contexte, le quai Ostervald est réalisé (1838-1840) (fig. 55), puis prolongé (1865/66) par le quai Pury et enfin une partie de celui du Mont-Blanc (actuels quais Eugène-Borel et Philippe-Godet). Ce dernier est prolongé (1882-1887) jusqu'au môle de l'Evole qui protège la baie des atterrissements du Seyon (1883-1888). Au pied des falaises de Champ-Bougin, la grève disparaît au profit de la route Neuchâtel - Serrières et des quais Louis-Perrier, Max-Petitpierre et Philippe-Suchard (1890-1892) ainsi que Paul-Jeanrenaud (1901 et 1915).

Du côté est du port, un enrochement borde le nouveau remplissage dès 1866, souffre de l'abaissement des eaux du Jura et doit être reconstruit et élargi (1881–1883) pour aboutir au rond-point du Crêt (1882/83). L'épi qui le prolonge sur quel-

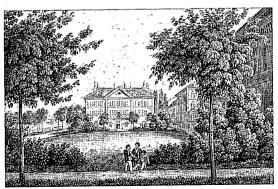


Fig. 55 Vue du boulingrin et du quai Ostervald, vers 1840 (2.4.2). Lithographie, F.-W. Moritz (MAHN)



Fig. 56 Vue de l'est de la ville, vers 1873. Partisans et adversaires de la ligne droite s'affrontent à propos de la forme à conférer au rivage neuchâtelois (2.4.2). Photographie anonyme (MAHN).



Fig. 57 Quai Léopold Robert. L'irrégularité du rivage ancien, la nature du terrain, la profondeur du lac et les finances publiques réduisent rapidement les rêves d'interminables enfilades à des troncons de quais en lignes brisées (2.4.2). Photographie V. Attinger.

ques dizaines de mètres en direction de la Maladière (1887) devient le quai Robert-Comtesse (1900–1920).

A intervalles réguliers, les tenants de la ligne droite et des perspectives monumentales s'opposent aux défenseurs de la courbe et du pittoresque (fig. 56 et 57). En 1835/36 par exemple, les autorités aspirent à construire une succession de quais rectilignes s'étendant de Champ-Bougin au Crêt. En 1865, Eugène Jeanjaquet se pose en ardent défenseur de la ligne droite pour que Neuchâtel devienne «une des plus belles villes de la Suisse» et que l'on vienne l'«admirer pour son quai de 3900 pieds de longueur»<sup>47</sup>. Quelques années plus tard, James Ladame lui emboîte le pas (1887), tandis que des voix s'élèvent pour tempérer cet apparent consensus et préserver la baie de l'Evole (1886).

La direction à donner à l'enrochement de l'est de la ville actualise le débat à deux reprises sans que les positions ne changent. Le 11 septembre 1874, l'Union libérale commente par exemple le résultat du concours de l'aménagement du nouveau quartier: «Quelques concurrents se sont attachés à rompre, au moyen d'accidents ingénieux, la déses-

pérante monotonie que présentera un quai en ligne droite de plusieurs mille pieds de longueur. Ceux-là, nous l'avouons, ont toute notre sympathie. Nous reconnaissons la dure nécessité qui contraint notre ville à prendre la forme d'un vaisseau cuirassé et à n'offrir à la vue, du côté du lac, qu'une ligne de glacis non interrompue, sur une longueur de près de deux kilomètres. Nous savons qu'en face des exigences d'une ville qui veut s'étendre, les amateurs de pittoresque ont tort.»

En 1908, Guillaume Ritter «voudrait un quai en alignement parfait et ne pas tenir compte des sinuosités des courbes de niveau»<sup>48</sup>, tout comme Léo Châtelain qui estime que «l'attrait principal [des quais] réside précisément dans leur ligne ininterrompue [qui] en constitue la beauté et en fait le charme» et qui cite les exemples de Lucerne, Zurich ou Ouchy comme «les plus beaux que nous ayons en Suisse, dans lesquels la perspective n'est jamais interceptée»<sup>49</sup>. Au contraire, Alfred Rychner «trouve que les routes et quais tracés au cordeau abondent suffisamment à Neuchâtel, il ne lui déplairait pas d'en sortir»<sup>50</sup>.

Les contingences topographiques et financières ont à chaque fois raison des aspirations idéales ou utopiques: elles obligent les praticiens à se plier aux irrégularités du terrain et à ne gommer que partiellement les sinuosités des rives (fig. 9). La succession des aménagements reflète néanmoins l'évolution des modes en matière de rivages: abandonnant les grèves naturelles au profit de battues, les autorités construisent ensuite des enrochements et des quais rectilignes formant un ensemble de lignes brisées. Si les quais permettent à la population de déambuler confortablement à proximité du lac, il faut constater qu'ils la privent d'un accès direct à l'eau comme le dénonce Philippe Godet en 1901: «Parlez-moi d'un lac au bord duquel les bambins peuvent encore s'ébattre et patauger librement! N'est donc pas un plus gracieux ornement que la monotonie d'un quai prolongeant à pic ses blocs rectangulaires dans un lac inaccessible? Neuchâtelois, ouvrez les yeux, et pour peu que la poésie ait accès en vos âmes, défendez jalousement ce dernier reste de franche nature s'épanouissant en pleine ville, à la barbe des aligneurs et des niveleurs!»51 Omettant les efforts entrepris pour préserver la région de la falaise des Saars, l'écrivain

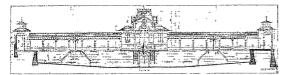


Fig. 58 Bains des hommes au Crêt, vers 1892. Elément de transition entre la ville et le lac (2.4.2). Elévation, Colomb & Prince (AVN).

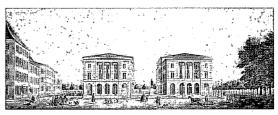


Fig. 59 Vue du sud de la place Pury, avec les massifs encadrant le monument à la mémoire du principal mécène de la ville (2.4.3). Aquarelle, H. Dietrich, vers 1856 (MAHN).

n'a finalement que quelques décennies d'avance sur l'évolution du goût en matière de rivage, puisque la sensibilité de la fin du XX<sup>e</sup> siècle amène à recréer artificiellement des criques.

Les bains: un élément de mobilier urbain de transition entre terre et eau

Si la baignade dans le lac est régulièrement attestée, depuis 1799, Jonas-Pierre Varnod propose les premiers bains en baignoires et un accès au lac à l'angle nord-est de l'ancien port – démoli en 1851. Le grand nombre d'établissements, leur caractère populaire et les efforts déployés par la Ville pour garantir leur fonctionnement malgré le bouleversement des rivages confirment leur importance.

En 1857, les autorités municipales chargent Hans Rychner de renouveler les installations balnéaires et lui confient la construction des bains du Port (1858), de l'Evole (1858/59) et du Crêt (1858/59). L'abaissement du niveau du lac oblige les autorités à adapter les établissements qui se retrouvent de plus en plus éloignés de l'eau, voire complètement à sec pour certains. L'achèvement des travaux d'aménagement des rives sera ponctué d'une nouvelle génération de bains (Evole, Port et Crêt), confiés à des architectes neuchâtelois en vue et inaugurés en 1893 (fig. 58). Dans la foulée, le village de Serrières réclame ses propres infrastructures qu'il obtient en 1896 (femmes) et 1897 (hommes). Les plans en forme de fer à cheval, conformes aux habitudes du moment, permettent d'abriter les baigneurs des regards tout en leur ménageant un véritable accès à la baignade et à la natation. Bien qu'édifiés sur des fondations immergées, les bains sont néanmoins attachés à la rive. Les structures émergées sont extrêmement soignées de façon à participer à l'embellissement de la ville et renvoient aux styles à la mode (Heimatstil, orientalisme, etc.). Un dernier établissement à l'aspect Art Nouveau complète le dispositif à l'est du Crêt en 1904/05. Une fois de plus, l'avancée de l'agglomération en direction du lac et les nouveaux projets d'urbanisme sonnent le glas des établissements balnéaires (1941-1967), à l'exception de celui de l'Evole, unique survivant de cette époque.

#### 2.4.3 Conséquences du détournement du Seyon: modernisation, structuration et assainissement du centre ville

Alors que le plan d'alignement de 1835/36 prévoit un lotissement assez dense et systématique de l'embouchure du Seyon, c'est une belle place d'apparat qui est édifiée de 1844 à 1865<sup>52</sup>.

Le 15 avril 1844 en effet, le Conseil général de la Bourgeoisie accepte le principe de l'édification d'une statue à la mémoire de David de Pury mais hésite sur l'emplacement adéquat. En s'inspirant vraisemblablement des villes de province françaises, la Bourgeoisie s'offre le concours d'experts réputés: Achille-François-René Leclère, l'un des inspecteurs généraux des monuments de France, et Pierre-Jean David dit d'Angers, sculpteur à Paris. Le premier propose de créer une place de forme trapézoïdale dans l'axe de la rue du Seyon, de fermer l'espace au sud par deux massifs aux façades monumentales et de dresser en son centre le monument dédié au bienfaiteur de la ville (1844). Contrairement à sa voisine du Marché qui est ouverte et étroitement liée au lac, la place Pury est fermée et dispose pour seul contact avec le lac d'un coup d'œil par la rue du Môle (fig. 59). Il s'agit d'une mise en scène urbaine qui s'inspire de la place de la Concorde à Paris dessinée par Jacques-Ange Gabriel (1753).

Acceptées en 1844, les dispositions générales du quartier sont mises en œuvre par Henri Dietrich dès 1845 et achevées par Louis Châtelain. Le projet subit par contre des retards en raison de la révolution de 1848, du mauvais état des finances publiques, des difficultés du comblement et de nouvelles priorités en matière d'urbanisme. Les massifs s'élèvent lentement de 1853 à 1865. En 1869–1871, la place – finalement fermée sur son flanc occidental par l'Hôtel du Mont-Blanc – peut être considérée comme achevée, d'autant qu'elle a été dotée d'une fontaine en 1850 et du monument de Pury en 1855.

Une fois la rivière détournée, l'espace dégagé est transformé en axe de circulation et relie les deux parties de la ville. Le projet de 1835/36 (fig. 33) prévoit une rue droite jusqu'à la Croix-du-Marché, obliquant ensuite pour rejoindre la Grand-Rue et traverser le quartier des Bercles complètement remodelé. Suivre l'ensemble de l'ancien lit du Seyon s'impose en 1843, d'autant que la tranchée permet l'installation du principal collecteur d'égouts de la ville. Au bout de la nouvelle rue, le «Gor» de l'Ecluse, une chute d'eau de près de neuf mètres, est gommé par les transformations du quartier des années 1850. Toujours déterminée par l'ancien cours du Seyon, la rue serpente jusqu'à Pré-

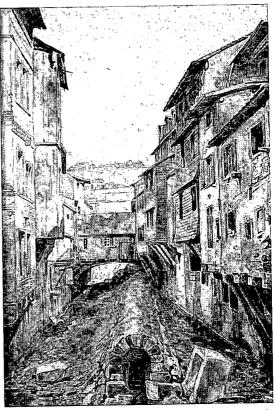


Fig. 60 Les autorités profitent de la tranchée laissée béante par le détournement du Seyon, pour installer la colonne vertébrale de leur système de canaux-égouts dans l'ancien lit de la rivière (2.4.3). Gouache, G. Grisel, vers 1844 (MAHN).

barreau, avant d'atteindre le fond du vallon du Vauseyon en 1858–1860. L'embranchement en direction de Saint-Nicolas est légèrement postérieur (1864).

Les constructions dont l'arrière donnaient jusquelà sur la rivière avec force latrines et excroissances diverses (fig. 60) sont alors «retournées» et orientent leurs nouvelles façades sur la récente rue passante et commerçante; cela signifie presqu'à chaque fois une importante reconstruction, mais permet de renouveler et d'assainir une bonne partie du tissu ancien. Deux nouveaux quartiers voient le jour: les Bercles (1863-1867) et l'Ecluse. Un projet de gare, élaboré en 1856, est rapidement abandonné, mais des abattoirs (1857-1860), des buanderies (1847) et diverses installations nécessaires aux adductions d'eau sont édifiés au Prébarreau. L'architecture des habitations et des ateliers est purement fonctionnelle et se transforme à un rythme soutenu. Contrairement aux massifs de la Place-d'Armes et de la place Pury, le choix des matériaux et de l'aspect extérieur des maisons bordant les nouvelles rues du Seyon et de l'Ecluse est laissé aux propriétaires.

La grande banalité des façades trahit la hâte avec laquelle le centre ville a été remodelé et confirme la chute de son statut: les habitations de prestige sont dorénavant construites à proximité du lac, dans des endroits disposant de plus de dégagement, d'air et de soleil.

A diverses reprises, il est question de canaliser la rivière à la sortie des gorges, de la conduire au lac par un nouveau tunnel et d'aménager une zone industrielle sur les plates-formes du Vauseyon; les différentes initiatives (1901, 1906, 1911-1914) s'enlisent, avant de prendre corps en 1921, lorsque le percement de la trouée est définitivement abandonné au profit de la couverture de la rivière et du comblement de la cuvette intermédiaire. De tous les gigantesques projets envisagés, seuls sont exécutés le raccordement entre les rues des Parcs et de Maillefer (1919–1921), la galerie voûtée et le remblayage de la cuvette moyenne (1928–1937) (fig. 28) par l'ingénieur Arthur Studer sous la direction de Fritz Vittoz. Tous ces aménagements ont récemment disparu au profit de l'échangeur de Champ-Coco, actuel nœud routier de la traversée de Neuchâtel en tunnels inauguré en 1993.

#### 2.4.4 Les histoires d'eau

L'approvisionnement en eau: une quête continuelle<sup>53</sup>

La poussée démographique va aiguiser un problème jusqu'alors latent: l'approvisionnement en eau. Malgré une position à première vue favorable entre lac et montagne, la ville dépend essentiellement de la rivière qui la traverse et des sources des environs pour répondre à ses besoins. Les flancs de Chaumont ne recèlent malheureusement aucune source suffisamment abondante et régulière pour satisfaire la population et l'industrie d'une ville grandissante. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Neuchâtel dispose des sources du Chanet ou du Suchiez, du

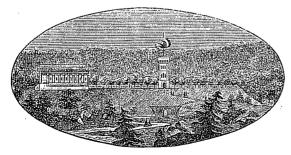


Fig. 61 Adduction d'eau à Maujobia. Contrastant avec les constructions utilitaires, une tour de garde s'affirme par une silhouette pittoresque (2.4.3). Tiré de: Mbx 1868, p. 63.



Fig. 62 Adduction d'eau à Maujobia. Les deux grands réservoirs, prévus à l'air libre, ont finalement été creusés à même le rocher et sont aujourd'hui encore en fonction (2.4.3). Projet de Paul de Meuron, 1863 (AVN).

Tertre, des Bercles et de l'Ecluse, ainsi que de quelques puits qui permettent d'atteindre les nappes phréatiques. A plusieurs reprises, des projets sont présentés pour augmenter le volume d'eau à disposition<sup>54</sup>, alors que les autorités multiplient sans grand résultat les mesures provisoires et les appels à résoudre la question dite des eaux.

En 1861, le Conseil général nomme toutefois une commission chargée d'étudier les solutions à apporter aux problèmes suivants: la qualité et la quantité de l'eau laissent à désirer, les hauts de la ville ne sont pas approvisionnés, la lutte contre le feu reste peu efficace et le développement industriel urbain est retardé par le manque de force hydraulique. En 1862, les experts soutiennent un projet de captage du Seyon à Valangin au détriment du pompage de l'eau du lac. Chargé par le Conseil municipal d'établir un programme détaillé et d'estimer le coût de l'entreprise, le directeur des Travaux publics parvient à une prévision de quelques 600 000 francs. Effrayées par le poids d'un tel investissement, les autorités décident de recourir à un système de concessions privées, tout en se réservant quelques possibilités de contrôle. En 1864, les travaux sont octrovés à la Société des eaux, qui se constitue pour l'occasion, sous l'égide de Guillaume Ritter, Paul Jeanrenaud et Frédéric de Montmollin. L'entreprise est chargée de réaliser le projet de la Direction des Travaux publics et d'en assurer l'exploitation.

Après plusieurs années de travaux préparatoires, le premier coup de pioche est donné le 30 novembre 1864. Les travaux se déroulent ensuite avec rapidité; ils comprennent la construction d'un barrage en aval du village de Valangin, d'un pont-tube, d'environ trois kilomètres d'aqueduc en maçonnerie, d'une maisonnette à cheval sur l'aqueduc, d'un bassin, de deux ponts-aqueducs, d'un bâtiment de filtrage (fig. 185), de grands réservoirs taillés dans le rocher à Maujobia (fig. 62), d'une maison de garde sur le réservoir (fig. 61), de petites chambres d'eau et d'une conduite-maîtresse circulaire destinée à distribuer l'eau dans les différents quartiers de la ville. Le 20 décembre 1866, l'arrivée de l'eau est couronnée par un monumental jet d'eau aux Terreaux. Il faut attendre 1867 pour que les habitants disposent d'eau filtrée soit aux fontaines, soit dans

leur maison grâce à la pression. Selon la convention de 1864, le surplus est affecté à l'usage industriel. L'accroissement du nombre de concessions illustre le succès de l'opération et la nécessité d'étendre le réseau de canalisations et de distribution de l'eau à tous les quartiers de la ville (1867, 1869 et 1879).

Neuchâtel se hisse ainsi au rang des premières cités suisses offrant en abondance de l'eau sous pression, sans pour autant régler le problème de la qualité de l'eau potable. Malgré quelques mesures d'assainissement (1870), le système ne tarde pas à manifester ses limites. Les campagnes de prospection entreprises aux alentours de la prise d'eau de Valangin ne donnent aucun résultat, contrairement aux recherches effectuées le long du cours de l'Areuse. Le projet de pompage des eaux du delta de l'Areuse, présenté par la Société des eaux en 1874, est abandonné au profit du captage des sources de Champ-du-Moulin, de la Verrière et de Combe-Garot et de leur adduction vers les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Les travaux préparatoires ont à nouveau tendance à s'enliser; deux épidémies de fièvre typhoïde (1882 et 1883) vont accélérer la concrétisation du projet, puisqu'«il n'y a qu'un seul remède, le changement complet de l'alimentation d'eau de la ville»55. A partir d'un concept de Guillaume Ritter, le directeur des Travaux publics met en forme un projet – adopté le 18 mars 1886 - dont l'essentiel est réalisé de 1886 à 1888 par la Société des eaux et supervisé par son directeur du moment, Léo Jeanjaquet. A l'exception de l'aqueduc des gorges du Seyon et du bâtiment des filtres, qui sont dès lors dévolus aux eaux industrielles, et du renforcement du dispositif par un réservoir supplémentaire au Chanet (1887), les installations inaugurées en 1866 sont maintenues, mais l'eau provient de sources et est filtrée au départ de l'Areuse. Un système de conduite forcée, complété de cinq siphons, permet de franchir les quinze kilomètres de terrain accidenté à parcourir entre les gorges et le chef-lieu. Cette installation, inaugurée en 1887, suffit à l'approvisionnement de la ville en eau potable et permet de réduire drastiquement les épidémies. La Société des eaux est liquidée en 1888 et les concessions sont rachetées par la Commune de Neuchâtel qui se charge dès lors de la gestion des installations et de la distribution de l'eau.

### A la poursuite de l'hygiène: égouts

Corollaire des adductions d'eau et de l'augmentation de la population, l'évacuation des eaux usées et des déchets constitue également une question fondamentale de salubrité publique et d'hygiène. Les nombreux puits perdus, le Seyon et un système rudimentaire de canaux font longtemps office d'égouts, avec les conséquences olfactives et hygiéniques imaginables en période d'étiage. Une fois la rivière détournée, les autorités établissent peu à peu un véritable système de canaux-égouts et obligent progressivement (1858 et 1860) les propriétaires à se relier au réseau public. Ce dernier est quelque peu perturbé par la première correction des eaux du Jura: les égouts sortent par exemple à ciel ouvert sur le glacis du quai Ostervald, tandis que les nombreuses épidémies trahissent leur construction déficiente et leur mauvais entretien. En 1883, la Direction des Travaux publics entreprend l'étude «de la canalisation générale de la ville»<sup>56</sup> et la modernisation des égouts dès 1884 qui apportent de sensibles améliorations, avant une nouvelle réfection du réseau (1897/98). Elle ne se laisse par contre pas convaincre par le projet de Guillaume Ritter (1881 et 1887) qui propose d'utiliser les matières organiques comme engrais et de concevoir un réseau pour les épandre dans le Seeland.

## 2.5 L'infrastructure d'une ville du XIX<sup>e</sup> siècle

## 2.5.1 Eclairage et énergie: vers la constitution de Services industriels dignes de ce nom

Comme bien d'autres villes, Neuchâtel décide, en 1856, de remplacer l'éclairage public à l'huile végétale par une solution plus moderne et de faire construire une usine à gaz. En réponse à un appel d'offres lancé en mai 1857, l'ingénieur strasbourgeois Paul-Marie-Joseph Jeanneney présente le seul projet jugé sérieux et décroche le marché. Selon les termes d'une convention (1858), les installations de fabrication de gaz par distillation de



Fig. 63 Le quartier de la Maladière et de Pierre-à-Mazel: l'usine à gaz, la tuilerie ainsi que divers hangars et ateliers (2.5.1). Photographie V. Attinger.

Neuchâtel Neuchâtel

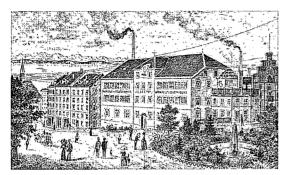


Fig. 64 Transformé à plusieurs reprises, l'ancien grenier devenu fabrique Hipp (télégraphes et appareils électriques), après la surélévation de 1872–1873 (2.5.2). Tiré de: Aymon de Mestral, *Pionniers suisses de l'économie et de la technique*, 5, Zurich 1960, p. 23.

la houille, inaugurées en 1859, permettent d'augmenter le nombre des lanternes et d'éclairer la ville entre la promenade des Zigzags, Gibraltar, la Boine et la Grande Rochette. L'usine à gaz (fig. 63) occupe un terrain à l'est du carrefour de Gibraltar et s'étend progressivement vers l'ouest en raison de l'accroissement soudain de la consommation de gaz. En 1889, la Ville rachète l'entreprise et l'afferme, puis en 1910 reprend à son compte l'exploitation de l'usine à gaz qui faisait partie des Services industriels depuis 1900. Les dernières installations sont progressivement désaffectées de 1967 à 1974 pour laisser place à des bâtiments scolaires.

Etabli à Neuchâtel depuis 1860, Matthias Hipp (fig. 64) effectue de nombreuses recherches et développements dans le domaine des appareils électriques: il installe par exemple sept horloges publiques fonctionnant avec des dynamos (1864), effectue ses premiers essais d'éclairage de rue (1878), éclaire sa fabrique à l'électricité (1883) et installe trois lignes à usage interne chez Suchard (1892). En 1882, le Département des Travaux publics de l'Etat examine les possibilités de «mettre en valeur les forces motrices de l'Areuse pour en faire profiter l'ensemble du pays et faire contribuer ces forces au développement de la prospérité publique»<sup>57</sup>. Le projet avorte mais le Grand Conseil sectionne tout de même l'Areuse en paliers que l'Etat offre en concession aux communes intéressées (1890). «La pauvre Areuse, domptée et encadrée de murs, mise en coupe réglée, réduite à l'état de bête de somme, devait tourner la roue à perpétuité pour remplacer le charbon des machines à vapeur.»<sup>58</sup> Malgré ce contexte dynamique et l'élan insufflé par la Ville du Locle qui mise complètement sur l'énergie électrique dès 1889/90, le cheflieu navigue avec précaution à travers les écueils financiers et techniques d'un domaine en évolution fulgurante. Il se lance définitivement dans l'aventure en 1890/91. Après deux ans d'études, la construction d'une usine électrique et l'établissement d'un réseau de distribution de lumière et de force motrice électriques sont mis au concours. Le 3 mars 1894, la maison Alioth & Cie de Bâle emporte le marché et un crédit est voté le 30 juillet 1894. Les installations édifiées de 1892 à 1896 dans les gorges de l'Areuse se divisent en travaux hydrauliques et électriques qui comprennent un barrage et une usine à Combe-Garot (1894/95), un canal de dérivation, un réservoir et deux conduites forcées pour récolter et amener l'eau à l'usine électrique aux Prés-aux-Clées (1894-1896), l'équipement de fabrication de l'énergie, les installations aériennes de transport du courant à haute tension ainsi que les infrastructures de transformation et de distribution du courant à basse tension en ville. L'entreprise Berthoud Borel & Cie de Cortaillod saisit l'occasion d'établir «le premier réseau de ville posé en Europe qui fonctionne à une tension de 4000 volts»59.

Après un essai d'éclairage en 1895, l'électricité est régulièrement distribuée par la Commune dès le mois de février 1897. La Compagnie des Tramways de Neuchâtel et la Ville comptent parmi les premiers gros usagers de cette nouvelle énergie, alors que la force électrique rencontre non seulement un succès attendu auprès des grandes entreprises, mais également auprès des petits établissements industriels et de certains artisans. Les particuliers hésitent davantage devant les coûts engendrés par le renouvellement de leurs anciennes installations d'éclairage.

L'emploi de l'électricité se développe rapidement au point que les installations doivent être renforcées par une usine thermique de secours à Champ-Bougin (1901–1903). Ces mesures demeurent néanmoins insuffisantes et seul le renouvellement des installations aux Prés-du-Chanet (1912–1914) permet à la Ville de prolonger l'autonomie de son approvisionnement en électricité pendant quelques années. En 1918, elle se rattache finalement au réseau de l'Electricité neuchâteloise S.A., société fondée par l'Etat en 1907 pour assurer l'approvisionnement du canton dans ce domaine.

Soucieuse de défendre l'intérêt public et de s'assurer tant le contrôle de la production que celui de la distribution du gaz, de l'eau et de l'électricité, la Ville rachète la Société des eaux (1888) et l'usine à gaz (1889). Dans la foulée, elle décide de financer le réseau électrique (1891) et s'interroge sur la gestion de ses travaux d'édilité. En 1894, le Conseil communal se rallie aux vues de la «Commission [qui] insistait sur la nécessité de réorganiser la Direction des Travaux publics en séparant les deux services des travaux publics ordinaires, soit de l'édilité d'une part et des Eaux, du Gaz et des Forces

Motrices d'autre part. [...] La comptabilité [de la] première est essentiellement commerciale comme il convient à une entreprise purement industrielle. La seconde [...] a trait, d'une part aux dépenses administratives de la direction des Travaux publics (salaires de l'équipe, dépenses d'entretien, etc.), d'autre part et principalement aux travaux exécutés en vertus de crédits votés par le Conseil général. [...]»<sup>60</sup> Ces réflexions aboutissent en 1900 à la scission du Département en Travaux publics et Police du feu d'un côté et Services industriels (eau, gaz et électricité) de l'autre.

## 2.5.2 Une longue tradition dans le domaine des techniques de communication

Dès 1852, Neuchâtel est relié au réseau suisse des télégraphes et reste à la pointe dans les domaines de l'industrie de précision et des communications avec la construction de l'observatoire et l'implan-

tation de la fabrique Hipp. En 1855, une délégation des fabricants neuchâtelois d'horlogerie demande au Conseil d'Etat la création d'un observatoire (fig. 65). Le projet atteint sa maturité avec l'acceptation du projet par le Grand Conseil (1858), la désignation de Hans Rychner comme architecte et l'entrée en fonction de l'astronome allemand Adolphe Hirsch à la tête de cette nouvelle institution cantonale (1859). Grâce à son équipement technique, l'observatoire acquiert rapidement une réputation internationale dans le domaine de la chronométrie et du service de l'heure et contribue à l'essor de l'horlogerie de précision. Il connaît un nouveau développement au début du XXe siècle, grâce au legs de son directeur qui permet de construire et d'équiper un bâtiment supplémentaire: le pavillon Hirsch (1909–1912).

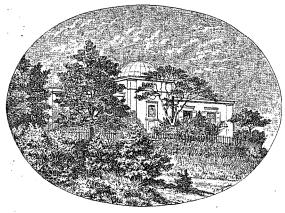


Fig. 65 L'observatoire construit par Hans Rychner, 1858–1860 (2.5.2). Dessin de Oscar Huguenin reproduit en carte postale (AVN).

En 1860, Matthias Hipp fonde une société destinée à exploiter ses inventions dans le domaine électrotechnique comme les télégraphes et les horloges électriques. La proximité de l'industrie horlogère et de l'observatoire, ainsi que le soutien de l'Union horlogère le convainquent de s'installer à Neuchâtel. La Fabrique des télégraphes & appareils électriques à Neuchâtel est ensuite reprise en 1889 par Albert de Peyer et Albert Favarger et porte dès 1927 le nom de Favag S.A.

Le dynamisme du canton en matière de communications n'est pas démenti par la rapidité avec laquelle Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds réunissent les garanties financières et les trente concessions nécessaires à l'établissement de lignes téléphoniques: le réseau des téléphones entre alors en fonction en 1884.

## 2.5.3 Invitation au voyage et à la mobilité: transports publics<sup>61</sup>

En 1852, l'Etat se lance officiellement dans l'aventure du rail qui devient synonyme de modernisation des moyens de transport. Sans entrer dans le détail des conflits qui opposent le Franco-Suisse, desservant les axes Bienne-Yverdon ainsi que Neuchâtel-Pontarlier, et le Jura-Industriel menant à La Chaux-de-Fonds et au Locle avec l'espoir de rallier un jour Besançon, il faut rappeler que la question ferroviaire crée quelques graves crises politiques et financières. Les autorités communales n'ont guère leur mot à dire, si ce n'est pour sanctionner l'emplacement de la gare. Le Franco-Suisse dépose les plans d'une gare aux Sablons (1856), alors que le Jura-Industriel prévoit la sienne au faubourg du Lac (1855), puis dans la vallon de l'Ecluse (1856). Le refus énergique de la Ville et l'intervention du Conseil d'Etat contraignent les deux compagnies à partager une gare aux Sablons (1858). Les sociétés ferroviaires se chargent de toute l'infrastructure technique alors que la Municipalité s'occupe des routes d'accès et des dégagements extérieurs. En s'installant sur un axe routier existant, la gare ne bouleverse pas fondamentalement le développement urbain, mais crée plutôt un pôle supplémentaire. Le rail scinde par contre physiquement le haut et le bas de la ville, à charge des pouvoirs publics de suppléer aux liaisons interrompues et de pourvoir aux passages à niveau, sousvoies et ponts.

Victimes de leur succès, les installations ferroviaires ne tardent pas à souffrir de leur exiguïté. Une fois le problème résolu par l'arasement du Crêt-Taconnet (voir chap. 2.4.1), le projet d'extension est sanctionné (1878/79) et mis en œuvre: multiplication des voies et construction d'un nouveau bâtiment aux

Neuchâtel Neuchatel

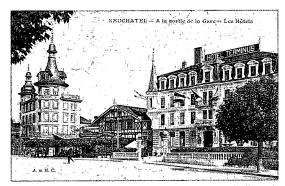


Fig. 66 Les infrastructures hôtelières près de la gare rivalisent de pittoresque pour attirer la clientèle de passage et bénéficient d'une position privilégiée face au lac (2.5.3 et 2.6.3). Carte postale (AVN).

voyageurs (1880–1883). L'opération permet ainsi de créer un plateau industriel qui accueille, à proximité immédiate du rail, les installations techniques, les entrepôts des compagnies ferroviaires, de la poste ou d'autres entreprises ainsi que les structures d'accueil comme buffet ou hôtel (fig. 66). Le territoire communal dispose par ailleurs d'une gare supplémentaire à Serrières (1890) et d'une halte au Vauseyon (1898).

La création d'une ligne directe Neuchâtel-Berne (1901) suscite d'ambitieux projets d'extension et d'amélioration des infrastructures qui n'aboutissent finalement qu'à quelques aménagements cosmétiques. Trois décennies plus tard, un projet renouvelé est partiellement mis en œuvre dès 1927 et définitivement sanctionné en 1929; la nouvelle gare est finalement inaugurée en 1936.

Le développement de l'agglomération sur ses coteaux accroît peu à peu la demande de liaisons nord-sud. En 1887, un funiculaire reliant l'Ecluse au Plan semble la meilleure solution pour pallier le caractère escarpé du terrain et accéder aux nouveaux quartiers. Sanctionné par la Confédération (1888), le projet initial prévoit un funiculaire hydraulique de 370 mètres pour une pente de 21 à 36%. Par un tunnel, il évite la voie du chemin de fer et l'ancien chemin de la Boine (fig. 105). En 1889, les travaux sont adjugés à la maison Probst, Chappuis & Wolf de Nidau en collaboration avec la Société technique; l'installation est mise en fonction en 1890.

Sous l'impulsion des industriels de Serrières et de Cortaillod qui désirent acheminer facilement leurs marchandises à la gare de Neuchâtel, Auguste Mérian et Emile Pumpin présentent, en 1881, une première étude de chemin de fer régional. En 1887, la Société Mérian & Cie soumet à l'examen du Conseil général un projet définitif en deux tronçons: Serrières–Neuchâtel par le littoral et centre ville-Gare par les Terreaux. Une fois la convention

signée (1890), les travaux de construction des voies vont de pair avec ceux de la nouvelle route de rive (1890-1892) et la liaison est inaugurée en 1892. A la même date, une société se constitue pour mettre sur pied une ligne de tramways en direction de Saint-Blaise (1891). Si cette desserte bénéficie du soutien communal et si les travaux d'infrastructure sont menés rapidement (1892), les mauvais résultats des essais effectués avec des automobiles à gaz retardent la mise en exploitation du tronçon (1893/94). La Société recourt temporairement à la traction animale (1894-1896) avant d'adopter des voitures électriques et de jouer un rôle de pionnier dans le domaine (1896/97). Le succès de ces premiers tramways conduit la Société à déposer de nouvelles demandes de concession: Neuchâtel-Serrières et Neuchâtel-Corcelles (1896) avec un embranchement en direction de Valangin (1898). La première ligne est réalisée de 1897 à 1899, la seconde de 1901 à 1902. Dès 1897, l'électrification se répand rapidement. La Société, sous sa nouvelle raison sociale de Compagnie des Tramways de Neuchâtel (1897), rachète progressivement toutes les installations et complète le réseau par une

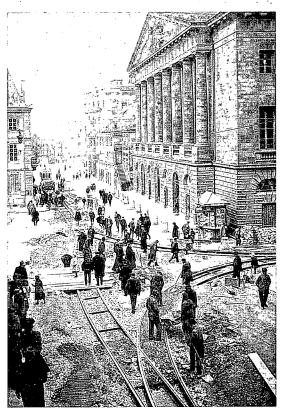


Fig. 67 La desserte du centre ville par les tramways est assurée par la «boucle». Sa construction en 1910 devant l'Hôtel de Ville (2.5.3). Photographie coll. Bickel (AVN).



Fig. 68 Pavillon de musique édifié par William Mayor en 1888. Plus sobre que son homologue du quai Ostervald, il orne le Jardin anglais (2.5.4). Photographie anonyme (AVN).

«boucle» au centre ville (fig. 67), la ligne de La Coudre et le doublement du tronçon menant à la gare (1910).

Le succès des chemins de fer de montagne en Suisse pousse l'entreprise Froté, Westermann & Cie à s'intéresser à atteindre Chaumont par un funiculaire. L'irrégularité du terrain a raison de la concession accordée par la Confédération en 1904. En 1906/07, un nouveau projet émanant du directeur de la Compagnie des Tramways, Philippe Tripet, propose de scinder le cheminement en deux tronçons: un tramway emprunterait la route des Fahys prolongée jusqu'à La Coudre; il serait ensuite relayé par un funiculaire jusqu'à Chaumont. Aux atouts techniques, ce projet qui allie la possibilité de développer un quartier quelque peu délaissé jouit du plein soutien de la Ville. La Société du Neuchâtel-Chaumont, créée à cet effet, se charge des travaux de 1908 à 1910. Le tronçon du funiculaire est relativement court, ponctué de tranchées et de viaducs, et doté d'un profil très accidenté que seule l'électrification rend possible. Dès le 15 septembre 1910, les installations permettent de relier La Coudre à Chaumont.

Même si les lignes supplémentaires du faubourg du Château, du quartier des Parcs ou des hauteurs des Cadolles ne sont pas réalisées, Neuchâtel dispose d'un équipement qui lui suffit jusqu'au milieu du XX° siècle. Les transports urbains ont non seulement des implications sur les routes qu'ils empruntent, mais suscitent la création de nombreux petits bâtiments de type nouveau. Les gares, dépôts, hangars ou édicules ponctuent les axes de circulation dès les années 1890.

### 2.5.4 Les espaces de verdure et de loisirs

La densification du tissu urbain fait progressivement disparaître les espaces de verdure privés qui ont longtemps parsemé l'intérieur de la ville: jardins potagers, vergers, vignes, luxueux jardins paysagers ou aménagements publics du XVIIIe siècle (Promenade-Noire, Place-d'Armes, Ecluse). Sous l'Ancien Régime, cette raréfaction conduit tout naturellement à la création de nouveaux parcs publics comme le jardin du Prince (1810-1812), la Petite Provence (1824 et 1845) et les Zigzags (vers 1838). Jusqu'au milieu du XIX<sup>c</sup> siècle, l'aménagement des espaces communaux ne dépasse guère la création de petites promenades plantées d'arbres, tandis que certains particuliers s'offrent des parterres à la française. Si à Neuchâtel Erasme Ritter et Jean-Frédéric de Bosset marquent l'art des jardins néoclassiques, Louis Coulon se spécialise dans les aménagements à l'anglaise à partir de 1870 environ. A cette époque, les nouveaux parcs publics servent en outre de couture entre le tissu urbain ancien et les quartiers récents.

L'agrandissement de la ville du côté oriental bouleverse la Grande Promenade qui devient un jardin anglais en 1865 (fig. 47 et 68). Sur les plans de Louis Perrier, la régularité des aménagements qui prévalait jusque-là est complètement bouleversée par la création d'un léger vallonnement et de petits plans d'eau, par l'abattage d'une partie des peupliers et leur remplacement par des feuillus, des conifères ou des arbustes et par l'introduction de blocs erratiques, de volières ou d'enclos pour petits animaux qui parsèment dorénavant le jardin. «Mais ce qui donne à ce jardin le cachet moderne, c'est l'ornementation florale, qui auparavant faisait complètement défaut dans nos promenades publiques.»<sup>62</sup>

Aménagé au XVIII° siècle puis longtemps indissociable du stand, le vallon du Mail est de plus en plus fréquenté, alors que des allées sont aménagées (1869/70). L'espace boisé est complètement rendu à la déambulation en 1882, lorsqu'un nouveau stand est édifié plus au nord et que l'axe de tir est dirigé vers la forêt de Chaumont. La Fête fédérale de tir



Fig. 69 Ancien emplacement d'un jeu de mail, l'esplanade boisée abrite les installations de tir depuis 1849 (2.5.4). «Projet d'embellissent de la Promenade du Mail», Henri Ladame, 1869 (AVN).

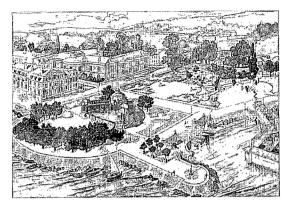


Fig. 70 Au pied de la colline du Crêt, le jardin Desor fait l'objet d'un concours en 1884. «Sachem», attr. Paul Bouvier, ambitieux projet d'aménagement de jardin qui ne sera jamais réalisé (AVN).

de 1898 offre l'occasion d'entreprendre d'importants aménagements et d'en faire un vaste parc public, tirant parti du caractère forestier de l'endroit (fig. 69).

Décidée en 1883, la création du jardin Desor et le réaménagement de la butte du Crêt font l'objet d'un concours local en 1884, sans susciter l'enthousiasme, puisqu'un seul projet est soumis au jury. Compris parmi les aménagements de l'Exposition fédérale d'agriculture (1887), le jardin fait l'objet d'un débat entre partisans des parterres à la française et à l'anglaise (fig. 70). Il faut attendre 1910/11 pour que l'architecte paysagiste genevois Jules Allemand soit appelé et qu'un délicieux jeu de dénivellations et de coups d'œil entre la butte, les plans d'eau et le lac soit créé.

Neuchâtel possède son lot de petits pavillons de musique, de kiosques, de chalets-restaurants ou de monuments publics sans qu'aucun ne retienne particulièrement l'attention, à l'exception du monument dédié à Guillaume Farel (1876) (fig. 124) et celui du cinquantenaire de la République (1898) (fig. 198). Léo Châtelain profite enfin de l'aménagement de la terrasse de la Collégiale pour créer une sorte de promenade archéologique, plus minérale que végétale, au sommet de la colline du Château (1871–1875).

#### 2.6 Construction

#### 2.6.1 Habitat

Il est possible de regrouper les constructions destinées à l'habitation en trois grandes phases de près de deux décennies chacunes: 1850–1870, 1870–1890 et 1890–1914. Le détournement du Seyon a permis de remodeler le centre ville, de l'as-

sainir, de le restructurer et d'augmenter sa capacité locative. La pénurie de logements et de terrains à bâtir ne tarde néanmoins pas à se manifester à nouveau avec l'accroissement de la population dont le chiffre double presque entre 1850 et 1870. Malgré le changement de régime, les autorités s'efforcent de poursuivre le développement de la ville selon les principes définis par leurs prédécesseurs. Par des organes comme le Bureau et la Commission des Travaux publics, elles supervisent les comblements, dressent les plans d'alignement, vendent les lots aux enchères et établissent les cahiers des charges de certaines constructions. La Municipalité dispose de vastes surfaces à bâtir, dont le coût de réalisation la prive des moyens financiers suffisants pour s'atteler elle-même aux lotissements. La promotion immobilière privée doit alors relayer l'initiative des pouvoirs publics.

Dans le domaine de l'immobilier, les autorités municipales encouragent la constitution de groupes d'investissement qui rassemblent les capitaux nécessaires à des projets d'envergure. En 1879, lors de la réunion annuelle de la SIA à Neuchâtel, l'ingénieur Gustave de Pury constate la rapide progression de la construction en vingt ans et souligne l'élan insufflé à l'industrie du bâtiment par les sociétés de construction. «Ces sociétés sont de deux sortes. Les unes, organisées à peu près comme les maisons de commerce ordinaires composées de quelques associés opérant sous leurs noms, ont construit des bâtiments dont le nombre et l'importance étaient nécessairement limités par les mises de fonds et le crédit des intéressés. Les autres, constituées sous forme de sociétés anonymes avec émission d'actions et souvent d'obligations, disposent en général de ressources plus considérables, puisque, pour plusieurs d'entre elles, le fonds capital s'élève à fr. 1000000. Depuis l'année 1853 à aujourd'hui [1879], le Grand Conseil a sanctionné les statuts de onze sociétés de construction [...].»63 A Neuchâtel, il s'agit de la Société de construction de Neuchâtel (1858) et de la Société immobilière pour la classe ouvrière (1858) auxquelles il faut ajouter la Société Maret-Ritter & Co. (1858) et la Société technique (1876). Même si l'Etat et/ou la Ville acquièrent des parts sociales dans les entreprises qui leur paraissent d'utilité publique, l'essentiel des risques et des profits est réparti et assumé par des particuliers. «La Société de construction de Neuchâtel a été constituée pour le terme de vingt ans, en mai 1858, au capital de fr. 1000 000, qui a été entièrement versé; elle est par conséquent entrée en liquidation en mai 1878. Pendant la période de son activité, elle a construit pour son compte vingt-neuf bâtiments qui lui ont coûté un peu plus de fr. 2000000, en sorte que la

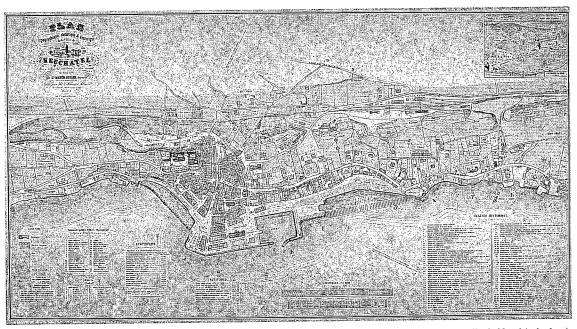


Fig. 71 Neuchâtel, juste avant son explosion urbaine (2.6). «Plan topographique, statistique & historique de la ville de Neuchâtel», Louis Mayor-Déglon, 1861 (SPMS).

valeur moyenne de chacun d'eux est de fr. 70 000. Elle a construit, pour le compte de tiers, sept bâtiments, entre autres les hôtels de la Banque cantonale, de la Caisse d'épargne et du Mont-Blanc, pour lesquels elle a perçu près de fr. 1800 000. Si, à ces opérations, on ajoute les achats et ventes de terrains, qui dépassent fr. 300 000, on trouve que, avec son capital de fr. 1000 000, cette société est parvenue à réaliser un mouvement d'affaires quadruple pendant une période de 20 ans, dont une grande partie a été peu favorable à ce genre de spéculations.»<sup>64</sup>

Entre 1850 et 1870 environ, sociétés immobilières, consortiums d'entrepreneurs et rares investisseurs individuels se partagent donc l'initiative en matière de construction. La plupart des édifices bâtis ou rebâtis sont situés au cœur du tissu urbain, sur d'anciennes propriétés démantelées ou sur les terrains nouvellement gagnés sur le lac (fig. 71). Leur architecture reste attachée aux traditions; les immeubles ordinaires sont en général édifiés en ordre contigu, possèdent plusieurs étages et servent d'habitation avec, de cas en cas, un rez-de-chaussée réservé à des commerces ou des ateliers. Ils sont plus proches de plans élaborés par des entrepreneurs que par des architectes issus des écoles polytechniques ou des Beaux-Arts. Les bâtiments publics ou les édifices privés importants sont par contre confiés à l'un ou l'autre des «quatre architectes de la Ville»65 recensés en 1850, à savoir Hans Rychner, Louis Châtelain, Louis-Daniel Perrier et James-Victor

Colin. Ces derniers engendrent chacun une dynastie de professionnels du bâtiment. Malgré les appels ponctuels à des architectes extérieurs et quelques projets mis en concurrence entre eux, le milieu reste fermé; la répartition des mandats répond à une organisation interne, difficile à cerner, mais qui confine souvent au népotisme.

La sobriété du style néoclassique qui prédomine à Neuchâtel depuis la fin du XVIIIe siècle perdure dans l'architecture publique et, par ricochet, dans la construction privée. Quelques rares réalisations néogothiques introduisent une touche dissonante dans l'apparent consensus, sans qu'aucun des architectes neuchâtelois n'en fasse pourtant son image de marque. En 1879, Gustave de Pury déplore l'absence de décors des constructions contemporaines, mais annonce en même temps un certain renouvellement de l'architecture: «Mais, si l'on a beaucoup construit, il ne s'en suit pas que l'on ait toujours bien construit. [...] nos ancêtres ne dédaignaient pas de faire les frais de certains ornements qui donnent du relief même aux constructions les plus simples. Ce genre a presque complètement disparu, et la plus grande partie des maisons nouvellement construites se composent invariablement de quatre murs percés d'une porte et d'un certain nombre de fenêtres plus ou moins symétriques, le tout recouvert d'un toit, avec pignons rabattus si la maison est isolée, sans qu'une seule moulure viennent rompre la monotonie de ces lignes droites. Depuis quelques années, cependant, un certain

nombre de propriétaires n'ont pas craint de faire quelques frais pour sortir de la routine habituelle et donner à leurs constructions un caractère d'élégance et de confort, dont les autres sont entièrement dépourvues.»<sup>66</sup>

En rupture avec les siècles précédents, au cours desquels les habitations de prestige se sont insérées dans le noyau urbain puis dressées le long du faubourg de l'Hôpital, les zones résidentielles privilégient, de 1870 à 1890, la proximité du lac. Les bâtiments d'un certain standing constituent un front de ville monumental, alors que les immeubles plus modestes se dissimulent à l'arrière de ce premier plan ou dans les replis du terrain. La structure ternaire (bâtiment, jardin, rue) employée à large échelle à La Chaux-de-Fonds imprime également sa marque à Neuchâtel mais de façon moins méthodique. Si certains quartiers, comme la barre du Vieux-Châtel, la Cité de l'Ouest ou les fronts de ville de la Promenade-Noire et des Beaux-Arts l'appliquent d'une façon heureuse, les quartiers plus modestes n'en tiennent absolument pas compte. Sur des surfaces planes, les massifs sud de la place Pury ou les squares des Beaux-Arts permettent d'expérimenter des solutions plus diversifiées.

Promus par les autorités, ces nouveaux quartiers sont immédiatement équipés: égouts, gaz, eau, puis électricité, contribuent à améliorer le confort des logements, alors que la largeur des rues favorise l'exposition au soleil et la circulation de l'air, deux notions défendues par les mouvements hygiénistes. Ils sont conçus comme des entités et reflètent encore un sens développé de la collectivité. Les parcelles sont vendues à des particuliers mais bâties selon des directives d'ensemble. En effet, architectes et propriétaires ne doivent plus uniquement respecter les alignements mais également un cahier des charges spécifique ou des règlements ponctuels



Fig. 72 La rangée de massifs de l'Evole, la Promenade-Noire et l'Hôtel du Mont-Blanc témoignent de la volonté des autorités de créer un front de lac homogène (2.6.1 et 2.8.1). Photographie V. Attinger.

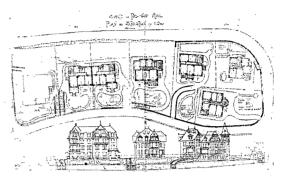


Fig. 73 Perché sur une colline, le lotissement de Bel-Air est étagé dans la pente, ponctué de jardins et desservi par un chemin sinueux, à l'image d'un village plutôt que d'un quartier urbain (2.6.1 et 2.8.1). Plan de situation et élévations, L. & L. Châtelain, 1904 (AEN).

(implantation du bâtiment, gabarits, soumission d'une partie des plans, obligation de construire) pour constituer des quartiers homogènes et promouvoir ainsi un développement harmonieux de la ville (fig. 5 et 72), tout en laissant les propriétaires libres d'individualiser leurs immeubles. Les maisons de rapport et les habitations familiales alternent avec les hôtels particuliers mais l'ordre contigu est de rigueur et même ces derniers s'inscrivent dans des barres ou des massifs et ne s'édifient que rarement sur des parcelles individuelles. Le luxe reste néanmoins déterminé par le nombre de pièces des logements, leur grandeur et leur degré de confort. Alors que Gustave de Pury déplorait l'austérité des facades, ces dernières s'animent progressivement par des décrochements et des saillies, par des matériaux colorés ou des décors rapportés et par l'articulation de plus en plus mouvementée des toitures. Malgré la floraison des références typologiques et stylistiques les plus diverses, la petite dimension de la ville et la modestie de ses moyens financiers l'empêchent de se transformer en véritable métropole. Les sociétés immobilières se partagent à nouveau l'achat des parcelles avec les consortiums d'entrepreneurs et quelques rares particuliers. Il s'agit souvent d'opérations immobilières comme le montre par exemple la succession des propriétaires dans le quartier des Beaux-Arts. La dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle et les années qui précèdent la Première Guerre mondiale voient à nouveau la population s'accroître de façon sensible et se répercuter sur la demande en logements. La nature des initiatives publiques en matière de construction évolue sensiblement. L'exploitation des rives pour l'édification de quartiers entiers touche à sa fin, l'ensemble des grèves ayant été aménagé à l'exception des zones de Pierre-à-Mazel et des Saars qui sont relativement éloignées du centre et vont servir à la création de terrains industriels. La Ville s'occupe plutôt du percement et de

l'équipement de rues nouvelles qui permettent de valoriser les terrains sur les hauts et aux confins de la ville.

L'habitat collectif poursuit sur sa lancée sans qu'il ne présente de caractéristique particulière autre que son implantation dans la pente et sa taille moyenne. En réaction à la concentration du centre ville et aux désagréments de la «boîte à loyer fin du siècle»67, la villa familiale connaît à Neuchâtel son âge d'or. Eparpillées aux franges de la ville, ces maisons affichent pour la plupart les poncifs de l'architecture en vogue (fig. 73). Les architectes jouent abondamment sur le contraste entre la maçonnerie et la pierre de taille; ils recourent à des matériaux comme le bois et la brique pour animer les façades et donner une note personnelle à ces habitations. Les décrochements en toiture ou en plans abondent et presque chaque exemple sacrifie aux incontournables balcons, vérandas, bow-windows, niches et embrasures. Qu'elles comprennent un ou plusieurs logements, les villas neuchâteloises se conforment aux goûts du jour en matière de choix et de distribution asymétrique des locaux. «A des besoins nouveaux, il faut, certes, une architecture nouvelle, mais basée sur l'art traditionnel, régional et national [...], mais ravivée aux sources de la logique et de la raison, aux œuvres mêmes du pays, sans toutefois négliger l'appui d'un éclectisme discret et bien entendu.»68 Comme le suggère l'architecte genevois Henry Baudin, la conception de ces villas repose paradoxalement sur des valeurs contradictoires. A l'instar du reste de l'Europe, elles participent au rêve plus ou moins conscient d'acclimater le modèle de la maison villageoise à la ville, malgré la proximité de la campagne dans le cas de Neuchâtel. En même temps, le succès de ces nouveaux quartiers dépend de la qualité de leur équipement et de la proximité du réseau des transports publics. Concevant chaque villa pour répondre indi-

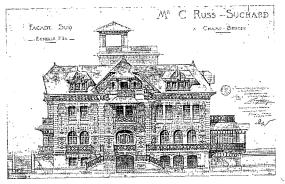


Fig. 74 Dimensions monumentales, abondance des décors, découpage des volumes et diversité des références stylistiques caractérisent la villa élevée à l'Evole pour Carl Russ-Suchard (2.6.1). Elévation de la façade sud, Colomb & Prince, 1898 (Suchard).

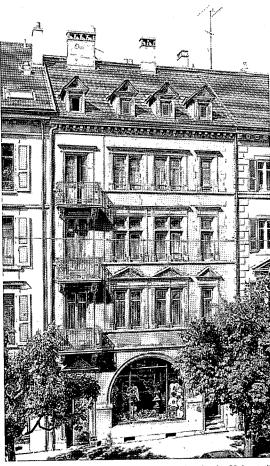


Fig. 75 Rue Pourtalès 8. Déclinaison régionale du Heimatstil: façade aux percements inspirés par l'architecture neuchâteloise de la fin du XVe et du début du XVIe siècle (2.6.1).

viduellement aux exigences de confort, d'hygiène, de goût ou à des besoins particuliers de chaque propriétaire, certains bureaux d'architectes recourent souvent à des plans types qu'ils personnalisent lors de leur réalisation. Quelques édifices sortent néanmoins du lot par leur caractère palatial, comme la villa Eugénie à l'Evole (fig. 74), aujourd'hui disparue

Le nombre d'architectes exerçant à Neuchâtel quadruple presque en cinquante ans<sup>69</sup>. Ils se réservent l'essentiel des constructions aux dépens des entrepreneurs. Formés pour la plupart à Zurich et/ou à Paris, plus rarement en Allemagne, ils s'inscrivent dans les courants internationaux et reproduisent les schémas architecturaux répandus dans l'ensemble de l'Europe, même s'il faut tempérer la condamnation de Philippe Godet qui dénonce le caractère cosmopolite de «la plupart des constructions neuves [qui] pourraient se trouver partout ailleurs»<sup>70</sup>. Les détracteurs de l'architecture

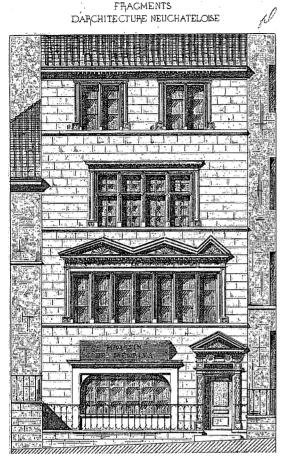


Fig. 76 Maison de Marval. Les publications d'architecture ancienne ont servi d'inspiration aux architectes et conféré une touche neuchâteloise à leurs réalisations Heimatstil (2.6.1). Tiré de: Reutter 1879, pl. 7.

contemporaine recourent au cliché, en invoquant le spectre de l'américanisation, comme Edouard Quartier-la-Tente: «Aujourd'hui encore, Neuchâtel, resserré [sic] entre la montagne et le lac, dispose de peu de place et l'on poursuit le travail d'exhaussement des bâtiments du centre de la ville, lesquels prendront bientôt l'aspect des maisons américaines à étages infinis.»<sup>71</sup> Quant à Philippe Godet, il dénonce: «Ainsi se modernise par degrés, insensiblement, l'aspect de nos rues, qui n'offriront bientôt plus aux regards que la monotonie attristante de leur architecture américaine.»<sup>72</sup> En réaction à ce mouvement cosmopolite, la recherche d'un style plus «national» s'impose peu à peu à l'image des cantons voisins et débouche sur une architecture qu'il est convenu d'appeler le Heimatstil empruntant de nombreux éléments aux vocabulaires vernaculaire et gothique. L'identité régionale se manifeste par le recours à des références directement inspirées de la Renaissance neuchâteloise de la fin du XV<sup>c</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 75), une approche relayée par les publications de Louis Reutter (dès 1879) (fig. 76) ou de Philippe Godet (1901). Quelques constructions trahissent également l'influence du courant Art Nouveau avec ses lignes ondulantes et ses baies en anse de panier. Le mouvement chaux-de-fonnier mené par Charles L'Eplattenier et l'Ecole d'art n'a par contre que peu de répercussions dans l'architecture du cheflieu, excepté quelques décors intérieurs comme ceux du pavillon Hirsch de l'Observatoire ou la brasserie Müller à l'Evole (fig. 241).

#### Habitat ouvrier

Garantir la stabilité de la société par la solidité de la famille et l'individualisation de son logement semble réussir aux classes bourgeoises. Un certain nombre de sociétés philanthropiques et de patrons – suivis avec beaucoup de retard par les autorités communales – s'efforcent d'étendre ce mode de vie aux populations ouvrières, dans l'idée de prévenir toute agitation sociale. Ils cherchent à reproduire le schéma de la maison familiale mais avec toute la retenue et la sobriété qui sied aux classes défavorisées.

Ces habitations sont édifiées à proximité des zones industrielles. Les logements, répartis sur un ou deux étages, sont en général regroupés par deux ou quatre unités. Ils prennent la forme de maisonnettes, isolées ou accolées, accompagnées d'un jardin. Il n'existe aucune cité ouvrière de grandes dimensions à l'image de villes industrielles européennes, mais une multitude de petits groupements de logements à bon marché (fig. 77) dispersés sur le territoire communal.

La plus grande et la plus connue est sans conteste la fameuse cité Suchard dont la renommée doit probablement plus à son exploitation publicitaire par l'entreprise chocolatière, à son emplacement photogénique (fig. 78) et à sa consécration lors dés Expositions nationale de Genève (1896) et universelle de Paris (1900) qu'à son caractère d'avantgarde ou à son originalité constructive<sup>73</sup>. La fabrique Suchard fait en effet édifier une coquette



Fig. 77 Les maisons ouvrières de Pierre-qui-roule: la dimension sociale se double de connotations morales comme en témoignent les devises inscrites sur le pignon des bâtiments (2.6.1). Tiré de: FH 1 (1887), pp. 2–3.

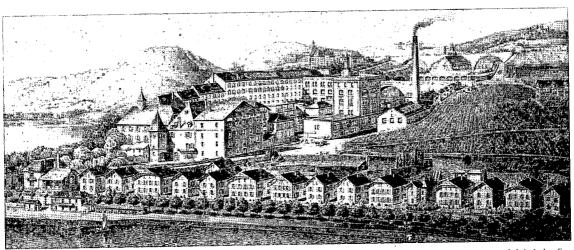


Fig. 78 Incarnation de la politique sociale de l'entreprise, la Cité Suchard et son caractère pittoresque sont largement exploités à des fins publicitaires (2.6.1 et 2.8.2). Lithographie anonyme, vers 1910 (Suchard).

cité ouvrière au sortir du vallon industriel de Serrières, au bord du lac avec une vue grandiose sur les Alpes. Construite en quatre étapes, elle compte neuf maisonnettes en 1886/87, treize en 1892/93, quinze en 1896/97 et seize en 1901. Le décès de William Mayor, auteur du premier chantier, explique que les trois suivants sont menés à terme par Eugène Colomb qui reprend, améliore et signe les plans des phases finales. Dans sa forme définitive, la cité comprend seize maisons de deux à quatre logements chacune avec jardins, sanitaires et bûchers ainsi que des équipements communs comme une buanderie (fig. 39), une cuisine populaire, une salle de réunion, une bibliothèque et un emplacement destiné à la gymnastique. Les habitants ont par ailleurs accès aux autres services offerts par l'entreprise: dispensaire, bains, magasin d'approvisionnement, etc. La hiérarchie est décelable dans le logement du contremaître qui dispose d'une maison individuelle située au centre du premier groupe et signalée par un petit clocheton (fig. 223). Ce programme résume et met en œuvre le résultat de quelque vingt ans de réflexions en matière d'architecture ouvrière.

Si les cités focalisent l'attention, elles ne doivent pas occulter la prépondérance de l'habitat ouvrier collectif qui continue de se développer sous la forme d'immeubles de trois ou quatre étages comprenant plusieurs logements par niveau. Ils reprennent les schémas mis au point par l'habitat bourgeois mais avec un certain retard, dans de plus petites dimensions, sans ostentation ni grand confort. Alors que la plupart des habitations ouvrières se fondent dans le tissu urbain, les quartiers des Parcs, de l'Ecluse (fig. 85) et des Fahys à Neuchâtel ainsi que la gorge de Serrières regrou-

pent presque exclusivement ce genre de constructions et constituent les seuls véritables quartiers ouvriers du chef-lieu.

## 2.6.2 Le parachèvement de l'équipement de la ville en bâtiments publics

Neuchâtel possède un bel ensemble de bâtiments publics du début du XIX<sup>c</sup> siècle et dément ainsi l'historiographie républicaine qui s'arroge volontiers l'essentiel de l'équipement public. Les nouvelles autorités peuvent en effet s'appuyer sur une solide infrastructure (Hôpital des Bourgeois, Hôpital Pourtalès, Maison de Charité, Gymnase, Hôtel de Ville, prison, etc.).

Après un regroupement à proximité de l'Hôtel de Ville au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'essentiel des édifices publics du XIX<sup>e</sup> siècle est construit sur les terrains gagnés sur le lac et ponctue la traversée est—ouest de la ville. Ils se distinguent des bâtiments ordinaires par leur gabarit, tout en se détachant du tissu urbain par leur position isolée et/ou leur implantation en front de ville. La silhouette emblématique de la Collégiale et du Château est préservée par sa situation sur le sommet de la colline qui lui confère la valeur de noyau historique et de point de départ du développement de la ville.

Le recours à des architectes étrangers diminue alors en raison de la bonne implantation des architectes indigènes; l'institution des concours insuffle aussi un peu d'élan aux projets locaux lorsque c'est nécessaire.

Neuchâtel doit l'essentiel de ses œuvres caritatives à des groupes privés qui réunissent les capitaux nécessaires à la fondation et à la gestion d'hôpitaux, par exemple. La ville dispose jusqu'au début du XXe siècle de trois établissements: l'ancien Hôpital de Ville (modernisé en 1849), l'Hôpital Pourtalès (1808–1811) et l'Hôpital catholique de la Providence (1859–1871). L'amélioration des soins et une médicalisation de plus en plus poussée vont graduellement contraindre les hôpitaux à séparer les disciplines et à les héberger dans des bâtiments ou groupements de pavillons spécifiques: un lazaret pour les varioleux au Prébarreau (1872/73), bientôt remplacé par l'hôpital pour les contagieux de Chantemerle (1878-1885), un hôpital des enfants (1893/94), une maternité (1899-1900). Au tournant du siècle, les malades dits incurables disposent de deux établissements psychiatriques à l'extérieur de l'agglomération (Fondation de Préfargier 1848/49 et Hospice cantonal de Perreux 1897), alors que les citoyens vieillissants peuvent être accueillis dans des structures spécialisées.

En 1905, la trop grande proximité du centre, jointe à l'inadéquation des anciennes installations aux nouveaux besoins de l'hygiène et de la médecine, poussent les autorités à regrouper l'Hôpital de Ville et ses dépendances de Chantemerle en un nouvel établissement pavillonnaire à l'orée de la forêt des Cadolles (1912–1914). En comparaison avec les grands centres hospitaliers contemporains, l'établissement neuchâtelois est à l'échelle humaine et ne dispense aucun enseignement universitaire. La coexistence des hôpitaux des Cadolles, Pourtalès et de la Providence perdure de nos jours.

Dans les domaines administratif et judiciaire, l'Hôtel de Ville et le Château suffisent à répondre aux besoins communaux et municipaux. Une nouvelle salle du Grand Conseil (1873–1875) complète par contre le parc immobilier du canton.

Le principe de la création d'une «maison de force» remonte à l'abolition de la torture en 1815; il faut pourtant attendre le changement de régime et surtout l'adoption d'un code pénal (1855) pour qu'une réforme des dix prisons réparties sur le territoire neuchâtelois soit entreprise<sup>74</sup>. Des considérations financières renvoient l'exécution d'un pénitencier pour lequel un concours a pourtant été lancé en 1858. Après l'abandon d'un projet d'établissement intercantonal, les plans anonymes du concours (fig. 79 et 96) sont repris, adaptés par Samuel Vaucher-Crémieux de Genève et soumis à une commission regroupant les deux architectes susnommés ainsi que trois collègues neuchâtelois<sup>75</sup>. Le 15 mai 1867, la mise en œuvre des plans de Vaucher revient à Hans Rychner. Situé en position dominante sur la colline du Saarberg à proximité immédiate du cheflieu, l'établissement entre en fonctions en 1870. Concu pour répondre au décret du 19 mars 1867 consacrant l'emprisonnement individuel, le pénitencier se compose d'un édifice d'entrée, d'une cour et d'un bâtiment principal, entourés d'une enceinte. Le plan panoptique facilite la surveillance des détenus: les ailes est et ouest abritent les cellules, l'aile nord les ateliers et l'aile sud l'administration. Le principe de l'isolement des détenus atteint son paroxysme avec les promenoirs en étoile et les «stalles» dans lesquelles sont installés les prisonniers pour assister au sermon ou à un enseignement. Malgré la similitude avec les grandes prisons européennes et le caractère «modèle» de l'établissement, l'emprisonnement individuel est presque immédiatement abandonné au profit du travail en commun durant la journée et du retour en cellule isolée la nuit. Malheureusement ni le bâtiment, ni l'emplacement ne permettent une évolution de l'institution en colonie agricole ou artisanale. Au gré des changements du système judiciaire, les quelques cent détenus des débuts se réduisent rapidement à une cinquantaine, ce qui conduit à la suppression du pénitencier en 1905, à sa désaffectation définitive en 1909.

Au XIXe siècle, enseignement et communication réclament de nouveaux types de bâtiments: les écoles (voir chap. 1.4), les gares (voir chap. 2.5.3) et l'Hôtel des Postes. Après avoir loué des locaux dispersés, la Régie fédérale des postes décide de rassembler l'ensemble de ses services sous un même toit (1891) et confie sa réalisation à Alfred Rychner, Jean Béguin et Ernest Prince. Affirmation de l'émergence des institutions fédérales, cette construction monumentale (1893-1896) s'impose à Neuchâtel par ses proportions et son volume (fig. 145). La tourelle affirme en hauteur le triomphe de nouvelles technologies de communication. La facade entièrement réalisée en pierre de taille est rehaussée de décors montrant l'ouverture vers le monde (écussons des pays membres de l'Union pos-

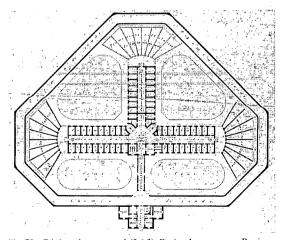


Fig. 79 Pénitencier cantonal (2.6.2). Projet de concours «Punissez & améliorez», anonyme, vers 1858 (AEN).

tale), tandis que les allégories magnifient les tâches dévolues à l'institution. Le «caractère monumental, sans recherche de luxe»<sup>76</sup> stipulé dans le programme du concours est finalement jugé «d'apparence fort cossue» à la fin de la construction<sup>77</sup>. Malgré de solides références à l'architecture fédérale et internationale, les formes sont relativement retenues et les matériaux respectueux des traditions régionales, de façon à s'implanter dans le contexte urbain neuchâtelois. Quant à la distribution des locaux, elle répond aux exigences usuelles de fonctionnement des services postaux.

Ayant adhéré à la Réforme en 1530, la population de Neuchâtel dispose de la Collégiale, du Temple Neuf et de celui de Serrières. Après plus de deux siècle et demi de prépondérance protestante, le culte catholique est rétabli en 1806. La construction de la chapelle de la Maladière (1827/28) confirme l'essor de la communauté catholique, dont le dynamisme et l'importance se concrétisent par l'édification de plusieurs bâtiments: un hôpital (1859-1871), une école (1863) et enfin une église monumentale (1897–1906).

A l'étroit dans sa chapelle, la paroisse catholique profite de la création du quartier des Beaux-Arts pour se doter d'une nouvelle église. Après de nombreuses discussions entre la paroisse et les autorités communales, les deux parties s'accordent le 22 mars 1897 sur la cession gratuite d'un terrain au bord du lac, à l'est du Crêt. En 1896, la paroisse fait appel à l'impétueux ingénieur et architecte catholique Guillaume Ritter (fig. 14) qui se lance à corps perdu dans cette tâche et propose les plans d'une église néogothique aux dimensions monumentales (fig. 80). Le chantier s'ouvre en 1897 et se termine en 1906, sans que les autorités ne parviennent à sanctionner l'ensemble des plans.

Manifestation de la foi catholique, cette église s'impose par son emplacement au bord du lac, ses dimensions, son clocher, ses symboles extérieurs et sa couleur. Si le choix du style découle tout naturellement de l'adéquation communément acceptée entre église et style gothique ainsi que des goûts personnels de l'architecte, la technique et la couleur retenues pour la réalisation du nouvel édifice sont inattendues. Ritter propose en effet de réaliser des blocs de pierre artificielle moulés et teintés dans la masse, dont le ton rappelle le grès rouge d'Alsace. Il les fait ensuite assembler selon les techniques traditionnelles (fig. 15). Il s'oppose en cela à la rusticité des matériaux communément employée dans les églises néogothiques de style anglais et ajoute une profusion d'ornements que l'architecte n'avait pu imposer lors de la restauration de la Collégiale. La plupart des références traditionnelles à l'architecture gothique sont pré-

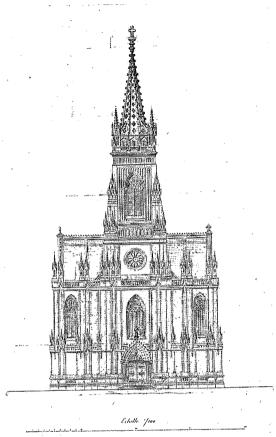


Fig. 80 Ressemblance des flèches projetées à l'église Notre-Dame (2.6.2) et à la Collégiale (fig. 82) par Guillaume Ritter. Photographie de l'élévation de la façade occidentale, Guillaume Ritter, 1899 (Paroisse catholique).

sentes tant en plan qu'en élévation. Sans entrer dans le détail des aménagements intérieurs, il faut relever la richesse du mobilier liturgique et des décors qui allient le remploi de l'ancien autel et les productions néogothiques aux créations contemporaines d'excellente qualité et relativement méconnues en terres protestantes. Ce bâtiment ne sacrifie pas à l'unité stylistique chère au XIX<sup>e</sup> siècle ou à l'approche globale du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais juxtapose de façon parfois paradoxale les références au passé et les choix radicalement contemporains, tant dans le gros œuvre que dans les détails.

## 2.6.3 Les réponses architecturales aux besoins du monde économique

Les milieux économiques et industriels obtiennent la construction d'un observatoire cantonal et d'écoles spécialisées (commerce, horlogerie, mécanique), alors que les milieux commerciaux s'implantent plus discrètement. Connue pour ses maisons commerciales du XVIIIe siècle mais loin d'être une place financière d'envergure, Neuchâtel a néanmoins vu la création de quelques établissements bancaires privés et publics au cours du XIXe siècle. Ceux-ci ne se dotent pas de sièges prestigieux, à l'exception de la Banque cantonale neuchâteloise qui lance, en 1913/14, un concours d'architecture pour un bâtiment à édifier dans le prolongement de l'Hôtel des Postes. Le jury distingue le projet de François Wavre de Neuchâtel et du bureau Polak & Piollenc de Montreux sur septantedeux réponses<sup>78</sup>. Le bâtiment ne voit cependant pas le jour en raison de la guerre, au sortir de laquelle la Banque cantonale neuchâteloise reprend la Caisse d'épargne en faillite et s'installe dans l'ancien Hôtel du Mont-Blanc (1920).

Un projet de marché couvert (1866/67) est rapidement abandonné et la tradition des maraîchers proposant leurs produits à ciel ouvert perpétuée. Les commerçants s'approprient progressivement les rez-de-chaussée des immeubles du centre ville. Aucun véritable grand magasin ne s'implante même si le programme de reconstruction de la maison dite du Placard (fig. 130) comprend huit magasins au rez-de-chaussée (1883) et qu'il existe quelques «bazars» à la fin du siècle. Une génération d'immeubles imposants combinant commerces, bureaux et logements prospère durant la première décennie du XX° siècle. Leurs principales caractéristiques sont la surface inhabituelle des vitrines et la richesse des décors en façade.

Alors que le littoral ou les montagnes neuchâteloises ont acquis une réputation incontestée dans le domaine de l'indiennage puis de l'horlogerie, le chef-lieu présente un profil industriel modeste et peu typé. En 1893 en effet, «à l'exception des fabriques de Serrières où semble s'être concentré ou réfugié tout le génie industriel de notre population, [Neuchâtel] n'a pour ainsi dire rien fait dans la voie du progrès industriel, car lorsqu'on a cité la

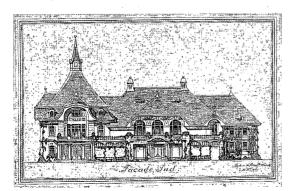


Fig. 81 Jardin anglais: projet de grande salle à l'emplacement de l'ancien chalet (2.7). Elévation de la façade sud, projet de Rychner & Brandt, 1910 (AVN).

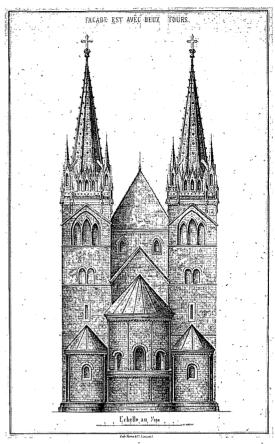


Fig. 82 Restauration de la Collégiale, projet de seconde tour et de flèche proposé par Guillaume Ritter, vers 1866 (2.7). Lithographie, Furrer & Cie (AVN).

fabrique David Perret, la fabrique d'appareils électriques et celle des chapeaux de paille, on est au bout du rouleau»<sup>79</sup>. Le bien-fondé de l'analyse de l'hôtelier Emile Haller ne doit tout de même pas occulter l'existence d'entreprises implantées depuis longtemps (tuilerie, menuiseries, serrurerie, batellerie, brasseries, imprimeries, petite métallurgie et mécanique) et les quelques créations nouvelles (marbrerie, ornements de zinc, chapeaux de paille, savons, tabac, confiserie, maroquinerie, jouets). Malgré le développement de la force électrique et de terrains réservés à l'industrie, Neuchâtel ne s'impose pas dans le domaine industriel; seules quelques petites fabriques parsèment les différents quartiers et se fondent dans le tissu existant.

Un peu à l'écart des itinéraires touristiques et boudés par les guides, les hôteliers neuchâtelois espèrent attirer les voyageurs que peut amener le chemin de fer et édifient rapidement quatre établissements: les Hôtels Bellevue (1859–1861) et du Mont-Blanc (1869–1871) au bord du lac, celui des Alpes (1860) à proximité de la gare et le Grand Hôtel de Chaumont (1865/66) qui joue la carte de la montagne. Cet équipement offre aux amateurs de villégiature tout le confort et le cadre prisés à l'époque80. L'Hôtel Bellevue (fig. 23) sort néanmoins du lot, puisqu'aux dires du propriétaire, il s'agit «d'un des premiers hôtels construits en Suisse avec vestibule central, entouré aux étages de galeries donnant accès aux chambres»81. Au moment de sa construction, ses quatre-vingts chambres jouissaient de tout le luxe contemporain; ce confort est régulièrement renouvelé (salles de bains individuelles [1886], lumière électrique [1897], ascenseur [1898], chauffage central [1899]). Les concepteurs n'ont pas hésité à coiffer le bâtiment néoclassique d'un toit plat servant de belvédère. Malheureusement, l'étanchéité assurée par la couverture d'asphalte n'est pas suffisante et doit être remplacée en 1876 par une toiture à quatre pans. Dans son guide Voyage en Suisse, l'un des premiers hôtes de l'établissement, Xavier Marmier, qualifie Albert Elskes d'«ingénieux spéculateur» et classe le Bellevue «au nombre des plus élégants et des plus confortables hôtels de cette industrieuse Helvétie»82. Ces efforts ne parviennent malheureusement pas à imposer Neuchâtel comme région touristique ni à concurrencer les sites du bassin lémanique.

#### Quand nouveauté et regard vers le 2.7 passé se côtoient et s'emmêlent

Si une partie de la population est attirée par l'étude du passé et la conservation des vestiges anciens, l'Etat n'est guère porté à la recherche historique et au soutien des beaux-arts qu'il abandonne volontiers aux autorités de la Ville ou aux associations privées.

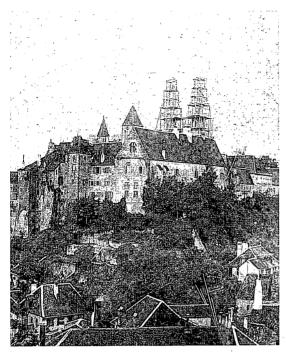
En 1862-1864, la galerie Léopold Robert, le premier bâtiment à vocation exclusivement muséale de la ville, est construit par Hans Rychner, «d'après les plans reçus de Paris»83 pour une société créée à cet effet. Le mur aveugle du premier étage, l'éclairage et le décor de sa façade méridionale annoncent sa fonction muséale. Après la séparation définitive des biens de la Commune bourgeoise et de la Municipalité (1861), la première remet avec peine ses musées en 1872, à la condition qu'un bâtiment approprié soit susceptible de les réunir sous un même toit. En 1879/80, Léo Châtelain dresse les plans d'un nouvel édifice et entreprend sa construction (1881-1884). Les finances municipales suffisent à l'édification du bâtiment principal, mais seule l'aide de généreux donateurs comme Edouard Desor et Charles-Edouard Dubois permet d'achever les ailes latérales (1883-1885), la coupole (1886/87) et la décoration intérieure et extérieure (1885-1908). Il s'agit d'une véritable architecture palatiale à l'image des musées contemporains. L'équipement culturel comprend également pour les spectacles l'ancien bâtiment des concerts transformé en théâtre, une salle de conférences (1883/84), deux pavillons de musique (1887/88 et 1905-1908) et quelques cinématographes (dès 1910). Que ce soit pour attirer les touristes ou pour fournir des locaux de réunion aux sociétés locales, une motion en

faveur de la construction d'un casino est déposée en 1892. La question de la construction d'un «casinothéâtre» est reprise dès 1905, mais le choix de l'emplacement divise les responsables. Sur des bases plus modestes, un complexe comprenant une salle de spectacles, un café et un restaurant est finalement édifié sur l'emplacement de l'ancien chalet de la Promenade (1914/15) (fig. 81). Initiatives privées et publiques se mêlent ainsi étroitement pour répondre à l'évolution des besoins dans le domaine des divertissements, sans parvenir à sortir la ville de sa torpeur. «Ayons le courage de le dire: Neuchâtel est ennuyeuse, en été surtout. Ni théâtre, ni lieu de réunion un peu élégant et mondain.»84 Les restaurations de la Collégiale et du Château:

deux approches bien différentes85

La publication d'ouvrages sur la Collégiale<sup>86</sup> et surtout le projet de restauration que Georges-Auguste Matile a présenté, en 1843 déjà, servent de base à toutes les discussions qui entourent la restauration de l'édifice vingt ans plus tard. En 1861, les autorités décident en effet de réunir une commission d'experts «chargée de dresser un plan général des réparations à faire au temple du haut»87. En 1862, les architectes James-Victor Colin et Hans Rychner ainsi-que les ingénieurs Gustave de Pury et Guillaume Ritter concluent leurs travaux par un rapport qui laisse en suspens le problème de la démolition des éléments postérieurs au XIVe siècle. Ce point suscite de profonds désaccords entre les tenants de la conservation de l'intégralité des éléments médiévaux successifs et les défenseurs du retour à un style unique et si possible d'origine (fig. 82).

En janvier 1866, la commission est à nouveau convoquée pour examiner les questions laissées sans réponse quatre ans auparavant, mais l'association de trois nouveaux membres - Paul Carbonnier, Léo Châtelain et Paul de Meuron - ne fait qu'accentuer les dissensions. Sommée par la Ville de prendre position, elle défend la thèse de l'unité stylistique et voit alors deux de ses membres se désolidariser. Guillaume Ritter concocte même son propre projet auquel la commission oppose quatre



197

Fig. 83 La construction de la tour nord et la reconstruction de la flèche sud de la Collégiale, 1867–1868, sous la direction de Léo Châtelain et Ferdinand Stadler de Zurich (2.7). Photographie anonyme (SPMS).

contre-projets parmi lesquels elle retient celui de Léo Châtelain qui «s'est borné à part q[uel]ques petits détails à reproduire la restauration faite par M. Matile d[an]s son ouvrage sur la Collégiale»<sup>88</sup>. Un peu débordées par ces polémiques, les autorités décident de faire appel à deux experts extérieurs – Jean-Daniel Blavignac et Ferdinand Stadler. L'intervention des architectes genevois et zurichois permet de trouver un compromis théorique et surtout d'entamer les travaux en juin 1867. Il s'agit d'«achever ce qui n'est qu'ébauché, rétablir l'édifice dans son style primitif et lui rendre le caractère que ses fondateurs ont voulu lui donner»<sup>89</sup>.

La rareté des sources relatives au déroulement du chantier ne permet pas de déterminer les apports respectifs de Ferdinand Stadler, responsable de la haute direction de la restauration, et de Léo Châtelain qui conduit les opérations sur le terrain<sup>90</sup>. Le chantier est conduit sans interruption jusqu'en mars 1870 (fig. 83).

Les abords sont ensuite aménagés de façon à mettre en valeur la Collégiale selon une conception typique de l'époque qui tend à isoler les édifices anciens. En 1873–1875, Châtelain rend au cloître sa fonction primitive de jardin et de déambulatoire, l'aménage en musée archéologique et lui adjoint une sacristie.

Parmi toutes les restaurations du début du XXe siècle, la transformation du Château de Neuchâtel de 1905 à 1936 est la plus importante du canton. Il serait fastidieux de retracer l'ensemble des travaux effectués dans cet édifice aile après aile. Sous la direction de Charles-Henri Matthey, l'Intendance des Bâtiments de l'Etat procède à chaque fois selon un schéma identique: opérations préliminaires (recherches historiques, couverture photographique, démontage des ajouts du XIXe siècle et avantprojet), investigations archéologiques (piquage des murs et relevés), projet définitif, devis, consolidation, restauration, compléments analogiques, adjonctions, travaux utilitaires, documentation et décomptes, conférences, visites publiques et publications.

Alors qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle la restauration de la Collégiale avec sa recherche d'une unité stylistique chère à Viollet-le-Duc incarne à Neuchâtel l'exemple à éviter à tout prix, la restauration du Château de Chillon (VD) représente la référence à suivre. Charles-Henri Matthey rejette ainsi l'empirisme du XIXe siècle et revendique le caractère scientifiquement fondé de sa pratique, de même que la prépondérance de l'archéologie. L'intendant des Bâtiments se soucie de respecter l'intégrité de l'édifice et d'accorder une importance égale à chacune des étapes historiques qui le composent. En tant qu'homme de terrain, Charles-Henri Matthey s'autorise néanmoins des interventions, mais s'attache par contre à distinguer les apports contemporains des transformations plus anciennes, que ce soit par des «millésimes», des incisions dans le mortier ou le recours à des matériaux résolument nouveaux comme le béton armé. Concilier respect des structures anciennes et affectation moderne fait partie du cahier des charges de l'Intendance des Bâtiments et l'oblige à rechercher des solutions de compromis. «Si nous avons l'obligation de rendre cet édifice plus confortable pour les services de notre administration cantonale, nous avons aussi l'impérieux devoir de lui conserver sa valeur historique, non pas en cherchant à lui restituer son aspect à telle ou telle époque déterminée, ce sont des fantaisies passées de mode aujourd'hui. Mais en lui conservant tout ce qui mérite de l'être, et en ne restaurant que ce qui mérite de l'être, de façon à constituer une vivante leçon de choses dont nous puissions tirer profit.»91 Selon un cliché du moment, il cherche à rendre le passé vivant et accessible à chacun.

Au tout début du XX° siècle, Matthey est ainsi l'un des premiers praticiens de Suisse romande à appliquer à grande échelle les principes diffusés par Albert Naef, soit une restauration s'appuyant avant tout sur l'archéologie et la documentation historique.

### 2.8 Les quartiers

La taille de la ville n'a jamais nécessité de division administrative, bien que sa surface et sa topographie aient conditionné trois noyaux de développement distincts les uns des autres: le centre ville et sa ceinture d'habitations, Serrières, la zone industrielle du chef-lieu, et Chaumont, le lieu de villégiature d'altitude.

La volonté des autorités d'étendre la cité en direction du lac ne doit cependant pas masquer l'explosion des constructions sur les coteaux. Il faut alors distinguer le développement planifié par les pouvoirs publics sur leurs propres terrains des initiatives de sociétés immobilières ou de particuliers sur des propriétés privées.

La Direction des Travaux publics concentre ses efforts sur le front de ville, soit les quartiers de la Place-d'Armes (1836/37)<sup>92</sup>, du sud de la place Pury (1853–1865)<sup>93</sup>, de la Promenade-Noire et de l'Evole ainsi que des Beaux-Arts. Les travaux de détournement du Seyon permettent par ailleurs de ménager quelques surfaces à bâtir à l'intérieur de la ville et de restructurer des quartiers comme les Bercles ou l'Ecluse.

L'acquisition et le démantèlement d'anciennes propriétés fournissent en outre l'occasion à des sociétés ou à des consortiums immobiliers de créer de petits quartiers, comme les lotissements de l'ancienne propriété DuPeyrou, de la Cité de l'Ouest et de Bel-Air.

En dernier lieu et en réponse à l'essor démographique, la ville explose sur les coteaux avoisinants. La topographie, le réseau routier, les adductions d'eau et les transports publics conditionnent et favorisent la création plus ou moins spontanée de nouvelles entités, comme la Maladière et les Saars, l'Evole, les Parcs et les Valangines, la Côte, le Plan, les Fahys, par exemple. Le sommet des crêts et leur pente méridionale accueillent en général des villas et des immeubles résidentiels, alors que les fonds de vallons hébergent de petits bâtiments industriels et des maisons de moindre importance (voir chap. 2.6.1).

## 2.8.1 Quelques opérations immobilières d'un seul tenant

Le nouveau quartier de la Promenade-Noire et de l'Evole

Envisagé dès 1835, le comblement partiel de la baie (fig. 4) est achevé en 1873 et permet le lotissement au sud de la route de l'Evole selon un plan de distribution adopté en 1871. Les conditions de la mise aux enchères des lots expliquent le caractère homogène du premier massif édifié dès 1873. La diffi-



Fig. 84 Distribution du nouveau quartier sud-est. «Pierre-à-Mazel», projet primé, attr. Léo Châtelain, 1874 (AEN)

culté de vendre les parcelles oblige à assouplir les exigences posées pour l'érection du deuxième îlot plus disparate (fig. 72); seules les consignes de contiguïté, de hauteur à la corniche et d'implantation au sol ont été maintenues. Un troisième puis un quatrième groupe de constructions complètent progressivement le quartier à l'ouest. Malgré la proximité du lac, la disposition des douze premiers édifices s'inspire d'une typologie très urbaine, avec de grands immeubles résidentiels s'inspirant de l'architecture française et des demeures entre cour et jardin. Le dernier ensemble se distingue par ses petites dimensions et par sa recherche d'accents pittoresques.

Après un projet d'Eugène Jeanjaquet en 1865 (fig.

#### Le quartier sud-est des Beaux-Arts

36) qui s'inscrit dans la ligne du plan de 1835/36 (fig. 33), la Ville attend la fin de l'aménagement de l'Evole et de la Promenade-Noire avant de poursuivre ses efforts d'extension du côté sud-est94. En 1874, les autorités lancent un concours public d'architecture pour «le plan de distribution d'un quartier à créer au sud-est de la ville»95. Douze projets sont soumis au jury qui ne décerne aucun premier prix, mais distingue les travaux de Léo Châtelain (2e prix) (fig. 84), de Paul de Pury et William Mayor, de Nelson Convert et d'Alfred Rychner (3e prix ex aequo). Les lauréats sont ensuite priés d'élaborer un avant-projet dont la mise au point finale est confiée à Léo Châtelain. Le plan adopté en 1876 par le Conseil général (fig. 34) ne passe pas la rampe du Conseil d'Etat qui le réduit à deux modules et suspend la réalisation du port. Cette base sert néanmoins de plan de quartier. Il faudra près de vingt ans pour voir s'élever l'ensemble du quartier, des premières maisons édifiées à la rue Jean-Jacques-Lallemand (1880) à l'ouverture de l'Ecole de com-

En s'étendant du côté du lac, Neuchâtel profite de remanier le front oriental de la ville; le parti choisi est celui d'une rangée de demeures de prestige, précédées de petits jardins privés et d'un quai presque rectiligne. De part et d'autre, des bâtiments publics encadrent les habitations. Les deux squares du

merce (1900).

second rang comprennent des édifices plus modestes et s'insèrent entre deux bâtiments scolaires. Ce quartier frappe par son orthogonalité, son découpage en grandes surfaces rectangulaires et la largeur de ses rues. Le cahier des charges est plus souple que pour les ensembles de l'ouest de la ville (1879), mais les gabarits communs contribuent à donner à l'ensemble une certaine homogénéité, intégrant une large variété de bâtiments (maisons à loyer, hôtels particuliers et bâtiments publics) et de styles architecturaux et décoratifs.

#### Les nouveaux quartiers des Bercles et de l'Ecluse

Le quartier des Bercles est remodelé et assaini au cours des années 1860. La Bourgeoisie cède le terrain à la Municipalité qui dresse un nouveau plan d'alignement (1863), organise la démolition des bâtiments existants (raffinerie de sucre, salle de gymnastique, ateliers, forge, etc.) et la vente aux enchères des parcelles à bâtir (1864/65). Les rues des Bercles, de la Raffinerie et de l'Oratoire sont percées en 1865/66. Les immeubles sont ensuite construits selon un plan d'ensemble de deux barres complétées par un petit jardin triangulaire. Selon le cahier des charges, tous les immeubles doivent au minimum répondre au gabarit de deux étages sur rez-de-chaussée, édifier leurs façades en maçonnerie et le rez-de-chaussée en pierres de taille et achever les travaux dans un délai de dix-huit mois. L'essentiel des chesaux est acquis par des entrepreneurs locaux qui construisent immédiatement pour revendre les immeubles quelques années plus tard. Les architectes semblent se désintéresser de ce type d'entreprises immobilières. Le quartier, considéré comme terminé en 1867, se partage entre ateliers, petite industrie et habitations.

A l'Ecluse, de nombreux artisans édifient habitations et ateliers au cours des années 1860 (fig. 85). Il s'agit d'une architecture conçue par des entrepreneurs, qui se renouvelle d'ailleurs à un rythme

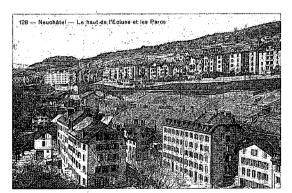


Fig. 85 Quartier des Parcs et de l'Ecluse, exemple d'habitat ouvrier collectif (2.6.1). Carte postale (AVN).

soutenu, avec pour contraintes essentielles le respect des alignements et des exigences de la Police du feu.

#### Vieux-Châtel

La Société Maret-Ritter & Co, des noms d'un notaire et d'un ingénieur, est constituée pour bâtir un ensemble de sept maisons contiguës (fig. 239) à la périphérie est de la ville. La déclivité du terrain permet un niveau d'ateliers au-dessous de petits jardins «suspendus» et le rejet des dépendances au nord du chemin d'accès. Cette structure rappelle la division tripartite rencontrée à grande échelle à La Chaux-de-Fonds (bâti, jardin, rue). La façade sud constitue en outre un bel exemple d'architecture néogothique aux proportions harmonieuses, aux décors élaborés et aux détails soignés.

#### Le nouveau quartier DuPeyrou

Vendue à la Société de construction en 1858 par les héritiers d'Albert de Rougemont, l'ancienne propriété DuPeyrou est rapidement démantelée et un plan de quartier dressé par Louis Châtelain. Réduit à sa portion congrue, l'ancien hôtel particulier est progressivement noyé parmi les nouvelles constructions. Les rues de l'Orangerie, Jean-Jacques-Rousseau, DuPeyrou, de la Serre et de l'Industrie (actuelle rue Louis-Favre) sont percées, alors que la Société de construction se lance dans l'édification des bâtiments à l'ouest de la rue de l'Orangerie et au sud de la rue Louis-Favre. Le reste de la propriété fait l'objet d'un morcellement en lots à bâtir. La proximité de la ville et de la gare ainsi que l'exposition favorable destinent les alentours de l'hôtel DuPeyrou à l'édification d'immeubles résidentiels urbains, contrairement au quartier du Tertre, zone d'habitat populaire dans un repli naturel du terrain. Les autorités n'étant pas intervenues, il n'y a eu ni mise aux enchères, ni cahier des charges pour la construction, d'où le caractère relativement hétérogène de l'opération: immeubles en ordre contigu et constructions isolées ou jumelées se côtoient. Il s'agit néanmoins de maisons à plusieurs logements dont la distribution, la grandeur et la richesse décorative varient en fonction du standing. Les dégagements et jardins sont par contre beaucoup plus rares qu'au bord du lac ou sur les coteaux.

#### Cité de l'Ouest

En 1871, la vente d'une vigne permet à un consortium immobilier de faire bâtir quatre immeubles (1872). Responsable de la conception et de la réalisation de l'ensemble, Léo Châtelain conçoit une petite entité avec une allée centrale et des chemins d'accès latéraux. L'étagement dans la pente permet

de reprendre le schéma ternaire (bâti, jardin, passage). Une fois de plus, l'architecture est cossue et le caractère résidentiel marqué par le traitement des façades et la distribution des différents logements.

#### Bel-Air

De 1904 à 1911, le bureau d'architecture de Léo & Louys Châtelain est à nouveau à l'origine du lotissement d'un quartier entier (fig. 73). A cette époque, la recherche d'orthogonalité des tracés est complètement abandonnée au profit de la dispersion irrégulière de grosses villas locatives, dans la pente le long d'un chemin serpentant sur les flancs d'une colline. Le Heimatstil est de rigueur et les maisons sont soigneusement différenciées les unes des autres, même si elles appartiennent à un type commun. Il semble que chacune des villas ait été financée par un entrepreneur de la Ville et revendue peu après, phénomène qui révèle une opération immobilière planifiée.

### 2.8.2 Les quartiers périphériques

Serrières: la zone industrielle du chef-lieu

Depuis longtemps, le vallon situé à deux kilomètres à l'ouest de la ville de Neuchâtel a rassemblé l'essentiel des activités artisanales et industrielles du chef-lieu; les établissements étaient attirés par l'énergie hydraulique fournie par une courte rivière (600 mètres) issue d'une source vauclusienne au débit important et constant, alors que l'habitat se développe autour de l'église.

L'archéologie atteste l'occupation continue du site depuis l'époque romaine. Un plan de 1811 montre un lotissement dense du fond de la gorge, néanmoins agrémenté de jardins, de vergers ou de terrains vagues. Les renouvellements, transformations, extensions ou surélévations des bâtiments se succèdent à un rythme extrêmement soutenu au XIX° siècle. Au moment de la levée du cadastre (1869–1872), quelques entreprises s'approprient l'essentiel du vallon: les papeteries à proximité de la source, la fabrique de chocolat Philippe Suchard dans la partie médiane et enfin les moulins, scies et forges Martenet et Voegeli au bas du vallon.

Il faudra attendre les premières décennies du XX<sup>c</sup> siècle pour voir ces entreprises s'affranchir définitivement de la force hydraulique, sortir de la gorge et s'étendre sur les coteaux viticoles. La création de la route longeant la rive (1890–1892) (fig. 50) et les comblements (1901–1920) ouvrent le site industriel de part et d'autre du delta. Serrières a longtemps été privée de bonnes voies de communication avec le chef-lieu. Les industriels pallient ce handicap par la construction d'un funiculaire,

appelé plan incliné, reliant le fond du vallon à la gare (1892) et par un chemin de fer à voie étroite, le Régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry (1892). Un réseau de rails raccordant les usines les unes aux autres (système Décauville) sillonne le vallon. Logements et établissements industriels ont longtemps coexisté étroitement, même si le développement des normes d'hygiène pousse les habitations à sortir de la gorge. Les villas des patrons se dressent par contre sur les coteaux à proximité du vallon.

### Chaumont: la montagne

Longtemps réservé à l'élevage et l'exploitation forestière, Chaumont, chaînon du Jura s'allongeant entre 1100 et 1200 mètres d'altitude, ne présente guère d'attrait pour les habitants de la ville de Neuchâtel jusqu'à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Jean-Georges de Bosset transforme sa métairie de façon à pouvoir séjourner régulièrement à la montagne.

En 1835–1837, un nouveau tracé de route et un revêtement carrossable facilitent l'accès à Chaumont et à sa vue imprenable sur les Alpes. Dès lors, les rares maisons de villégiature vont se multiplier. En 1838, Frédéric de Pourtalès transforme son «Château» en auberge, désormais connue comme le Petit Hôtel.

La multiplication des installations hôtelières qui touche Neuchâtel à l'arrivée du chemin de fer atteint Chaumont, puisqu'en 1865/66 une société constituée par Albert Elskes bâtit le Grand Hôtel. Un tourisme local se développe régulièrement avec l'amélioration des transports. L'accroissement de la population permanente oblige à construire un nouveau bâtiment d'école, couplé d'une chapelle (1875/76). Cette dernière sert également d'argument touristique grâce à la célébration de services anglicans ou catholiques sur demande.

Mais c'est à partir des années 1890 que l'attrait de la montagne exerce tout son pouvoir et que fleurissent les constructions nouvelles sous la forme de «chalets» de villégiature, mariant un confort intérieur citadin (salle de bains et chauffage central) à une enveloppe aux accents inspirés de l'architecture vernaculaire. Ces bâtiments apparaissent le long de la route de Chaumont, de la boucle du Signal et à proximité des hôtels. En 1902, un service d'omnibus, assuré par des voitures Martini, remplace les diligences; dès 1910, le funiculaire facilite encore l'accès à la montagne, en raccourcissant la durée du trajet et en véhiculant en masse les personnes désireuses de s'offrir un bol d'air et de soleil. En 1912, une tour en béton armé permet de dépasser la cime des sapins et de jouir du panorama dans toute son étendue.

## 3 Inventaire topographique

### 3.1 Plan d'ensemble

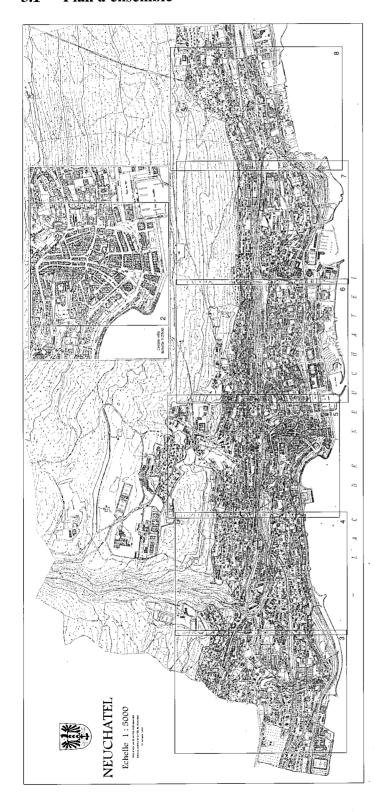


Fig. 86 Neuchâtel. Plan d'ensemble 1:5000, établi par le service technique des Travaux publics de la Ville de Neuchâtel, mis à jour en octobre 1999.

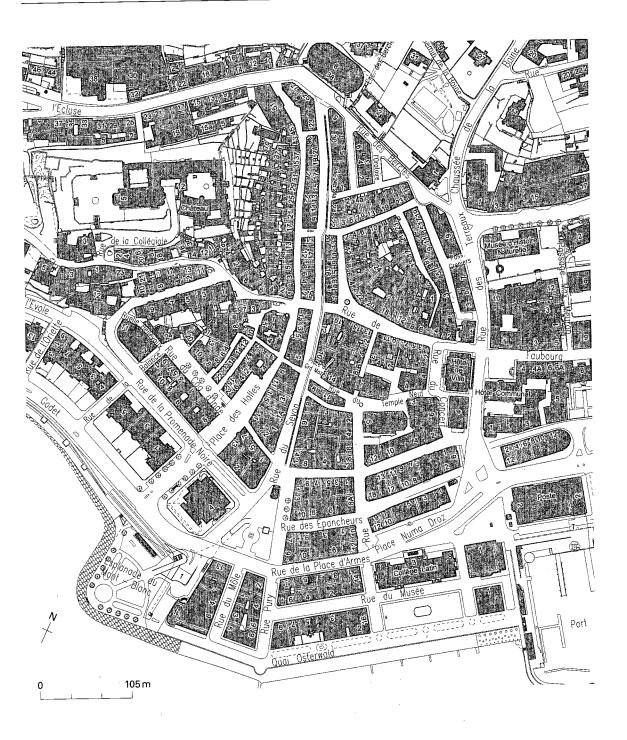


Fig. 87 Neuchâtel. Plan du centre ville 1:2500, figurant sur le plan d'ensemble mis à jour en 1999 (fig. 86:2).

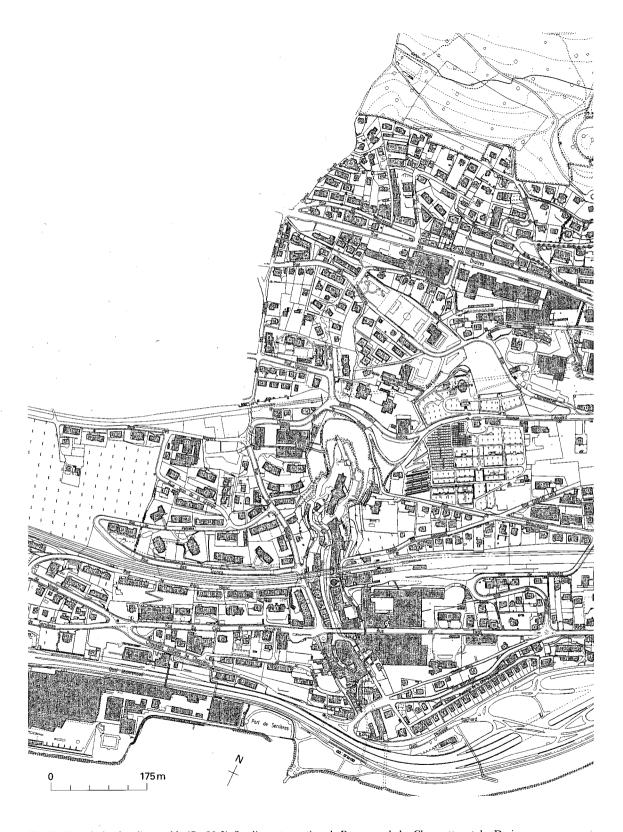


Fig. 88 Extrait du plan d'ensemble (fig. 86: 3), Serrières et quartiers de Beauregard, des Charmettes et des Draizes.

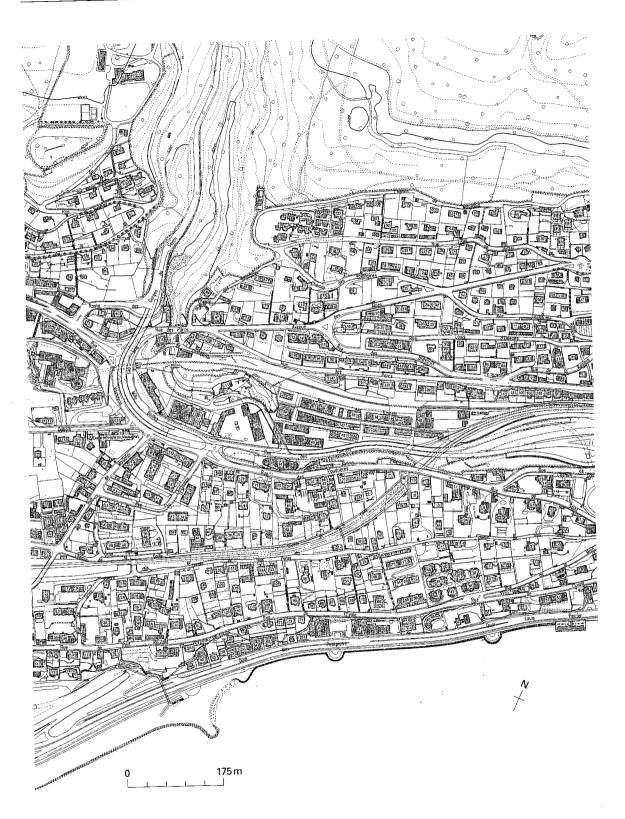


Fig. 89 Extrait du plan d'ensemble (fig. 86: 4), quartiers de l'Evole, des Trois-Portes, de la Caille et de Maillefer ainsi que secteurs du Suchiez et des Valangines.

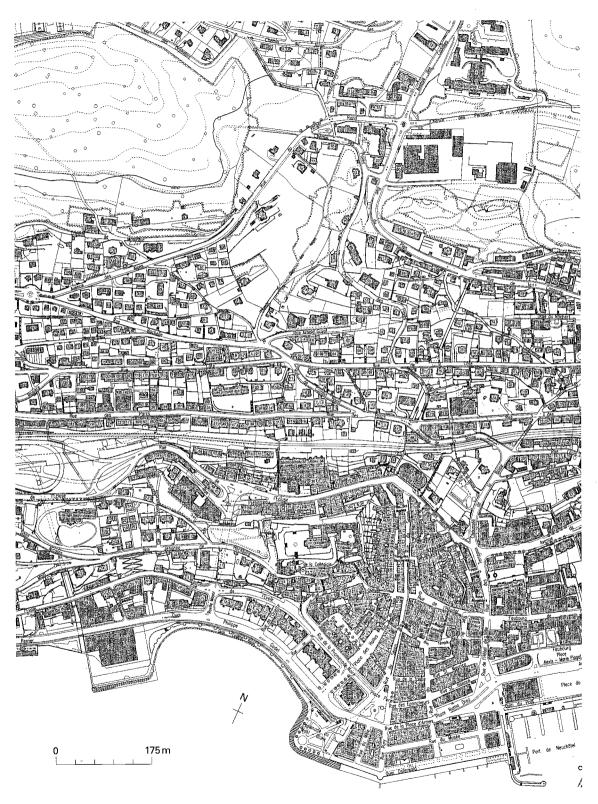


Fig. 90 Extrait du plan d'ensemble (fig. 86: 5), centre ville et quartiers des Parcs, de la Côte, de Maujobia, des Cadolles et du Plan.

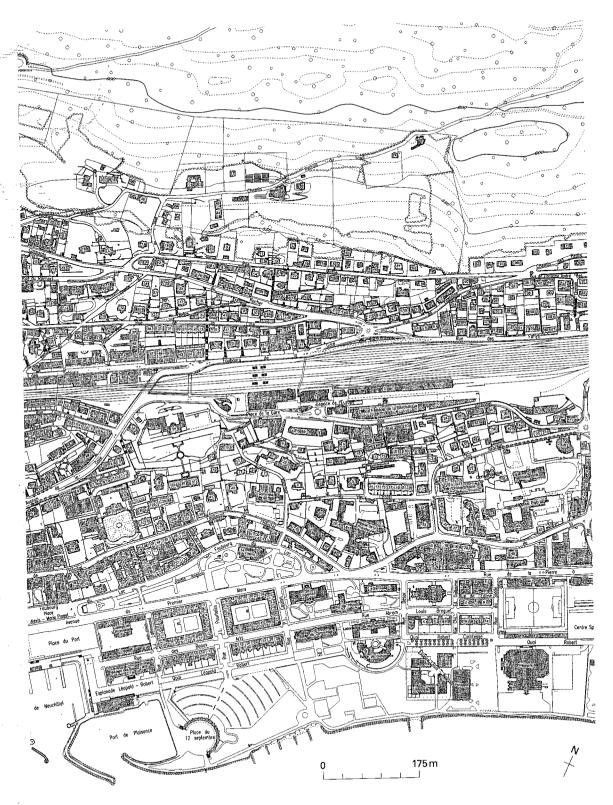


Fig. 91 Extrait du plan d'ensemble (fig. 86: 6), quartiers des Beaux-Arts, du faubourg de l'Hôpital, de la Gare, des Sablons, de la Cassarde et du Rocher.

Neuchâtel

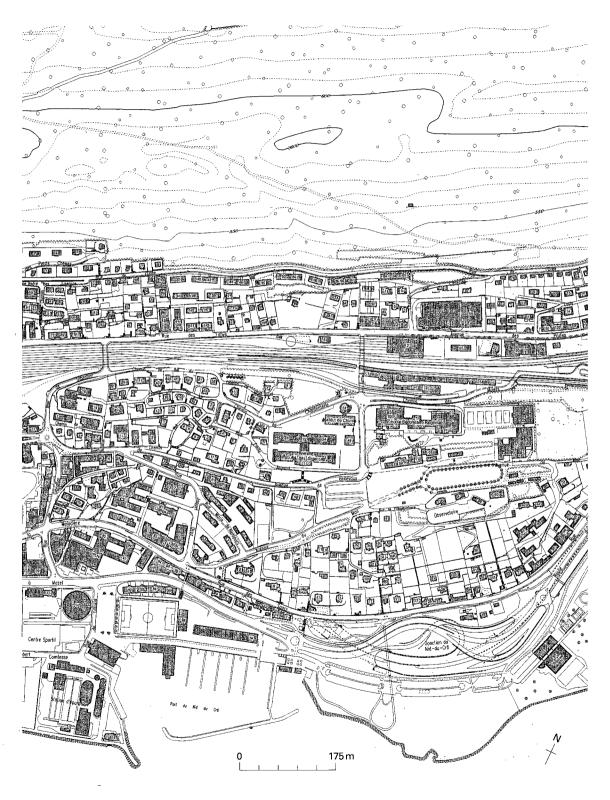


Fig. 92 Extrait du plan d'ensemble (fig. 86: 7), quartiers de la Maladière, des Saars, de Bel-Air, du Mail et des Fahys.



Fig. 93 Extrait du plan d'ensemble (fig. 86: 8), quartier de Monruz et village de La Coudre.

# 3.2 Répertoire géographique

Répertoire des bâtiments publics et des constructions industrielles et commerciales recensés au cours de l'inventaire (chap. 3.3) selon les catégories respectives des programmes. Les constructions dont la destination a varié depuis l'origine sont également prises en considération. Les bâtiments d'habitation ne sont pas inclus dans cette énumération.

## **Abattoirs**

Nos 4-10, Martenet. S.n., Prébarreau

#### Asiles

- pour enfants: No 25, Clos-de-Serrières. No 31, Boine
- pour vieillards: No 10, Charmettes.
   No 93, Clos-de-Serrières

## **Bains publics**

- des femmes: S.n., Jeanrenaud. No 40, Maladière. No 2, Mayor. No 1, Perrier. S.n., Comtesse
- deshommes: S.n., Robert. S.n., Suchard quai
- chauds: Nos 1-3, Lac. No 25, Seyon.

## **Banques**

- cantonale: No 2, Môle. No 5, Saint-Honoré. No 20, Hôpital fbg. No 4, Pury place
- DuPasquier & de Montmollin: No 2, Hôpital rue
- nationale: No 2, Môle
- de Pury et Cie: No 5, Saint-Honoré
   Caisse d'Epargne: No 6, Môle

## Cafés et/ou restaurants

- Beau-Séjour: No 27, Lac
- Bel-Air: No 25, Cassarde
- Bellevue: No 25, Cassarde. Nos 4-6, Gare place
- du Pont: No 24, Borel
- du Reposoir: No 26, Saint-Nicolas
- de la Rotonde: No 14, Lac
- Strauss: No 4, Saint-Honoré
- du Théâtre: No 1, Lac

Buffets: Nos 1 et 2–8, Gare place. S.n. Gare fbg. No 26, Tour

Café de tempérance: No 1, Favre Tea-room: No 2, Lac. Môle. No 10, Tivoli Pavillon de rafraîchissement: No 1, Droz. Nos 2–8, Gare place

#### Casernes

No 56, Ecluse. No 9, Terreaux

## Casino, Kursaal, Grande salle

- de la Rotonde: No 14, Lac Salle des conférences: No 4, Gare avenue. No 38, Seyon

# Chapelles

voir Eglises

#### Cimetières

- de Beauregard: Duboisdu Mail: Mail
- Morgue: S.n., Mail

## Cinémas

- ABC: No 27, Lac
- Apollo: No 25, Lac
- Beau-Séjour: No 27, Lac
- Bio: No 27, Lac
- Caméo: No 20, Hôpital fbg

- Chez Bernard: No 7, Lac
- du Port: No 1, Droz
- Studio: No 7, Lac

## Cliniques et hôpitaux

## Cliniques:

- pour convalescents Beau-Site: No 63,
   Evole
- du Chanet: No 52, Chanet
- du Crêt: No 8, Maladière
- Franke: No 39, Charmettes

## Hôpitaux:

- des Cadolles: No 4, Cadolles
- de Chantemerle (maladies contagieuses): Nos 8–10, Chantemerle
- Jeanjaquet (pédiatrie): No 33, Maladière
- de la Providence (catholique): Nos 81-83, Hôpital fbg
- de Pourtalès: Nos 43–47, Maladière
   Maternité: No 42, Clos-Brochet

## Collèges

voir Ecoles

## Conservatoire de musique

No 30, Clos-Brochet. No 20, Hôpital fbg

#### Cure

- catholique: Nos 81-83, Hôpital fbg

## Domaine ferroviaire

- bâtiment de service: No 8, Europe.
- · S.n., Gare fbg
- dépôts des locomotives: No 2, Fahys.
   S.n., Gare fbg
- gares: No 6, Amandiers. No 1, Gare place. Nos 2-4, Tunnels

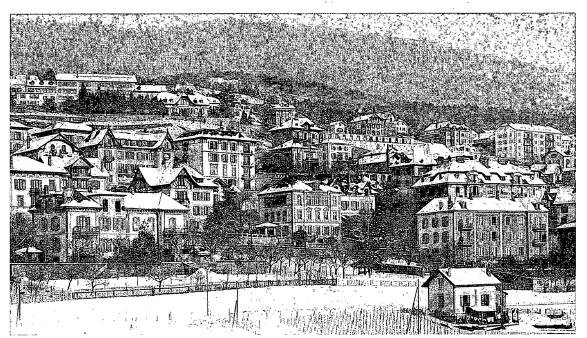


Fig. 94 Vue générale des quartiers des Parcs, de la Côte, du Plan et de la Cassarde, vers 1906. Carte postale (MAHN).

- gares NCB: Nos 3-5, Godet. No 1, Suchard quai
- poste d'enclenchement: S.n., Gare place
- stations de funiculaire: No 4, Amandiers. No 25, Cassarde. No 2, Ecluse. No 26, Tour. No 30, Usines
- viaduc: Amandiers

#### Eau (adduction)

- bâtiments des filtres: No 4, Maujobia
- maison de garde: No 4, Maujobia
- réservoirs et chambres d'eau: S.n.,
   Ecluse. No 4 Maujobia
- usine élévatoire: No 98, Valangines

## **Ecoles**

Ecoles enfantines: No 2, *Bercles*. No 83, *Maladière* 

Ecoles primaires et collèges:

- catholique: No 5, Maladière
- de Chaumont: No 62, Chaumont rte
- de la Maladière: Nos 81-83, Maladière
- des Parcs: No 31, Comba-Borel
- de la Promenade: No 2, Premier-Mars
- des Sablons: No 11, Sablons
- de Serrières: No 1, Coquemène. No 4, Clos-de-Serrières
- des Terreaux: Nos 12-14, Terreaux
- de Vauseyon: No 1, Dubois

Ecoles spécialisées:

- de commerce: No 30, Beaux-Arts
- d'horlogerie: No7, Jaquet-Dróz. No2, Premier-Mars

Gymnase: No 3, Droz

Université / Académie: No 3, *Droz*. No 26, *Premier-Mars* 

# **Eglises**

# Chapelles:

- anglaise: No 2, Rousseau
- de l'Armée du Salut: Nos 18–20,
   Ecluse
- . Ectuse
- de Chaumont: No 62, Chaumont rte
- de l'Espoir: No 59, Evole
- de l'Ermitage: No 5, Pertuis-du-Sault
- catholique de la Maladière: No 57,
   Maladière
- des Terreaux: No 14, Terreaux
- Eglises:
   catholique Notre-Dame: No 1, Desor
- du Christ Scientiste: No 20, Hôpital fbg
- Libre: No 2, Musée
- Méthodiste: No 11, Beaux-Arts Oratoires: No 2, Bercles. No 2, Musée

# Electricité (usines)

No 98, Maujobia. No 4, Petitpierre

## Funiculaires

- Ecluse-Plan: No 25, Cassarde. No 2, Ecluse
- Neuchâtel-Chaumont: No 26, Tour
- Plan incliné: No 4, Amandier. No 30, Usines

# Gaz, usine à

Nos 62-64; Maladière

## Hôpitaux

voir Cliniques

#### Hôtels

- des Alpes: Nos 4-8, Gare place
- des Alpes: No 2, Saint-Honoré
- Beau-Rivage: No 6, Môle et No 1, Mont-Blanc
- Bellevue: Nos 4-8, *Gare place*. No 1, *Musée*
- Grand Hôtel de Chaumont: Nos 1-3, Chaumont/Grand-Hôtel
- du Lac: No 2, Saint-Honoré
- du Mont-Blanc: No 4, Pury place
- pension: No 10, Tivoli
- Terminus: Nos 4-8, Gare place

# Industrie, artisanat et commerce

Bâtiments industriels: Nos 4 et 24, Bel levaux. No 11, Borel. No 66, Côte. Nos 9 et 17, Crêt-Taconnet. No 10, Europe. No 8a, Evole. Nos 16–24, Farel. No 34, Favre: No 11, Gare fbg. No 3, Jeanre naud. Nos 15 et 40, Maillefer. No 11, Noyers. S.n. Parcs. No 163, Portes-Rouges. No 7, Rocher. No 99, Saars. Nos 2–4 et 48, Sablons. No 9, Terreaux Usines.

Bazars: No 4, Bassin. No 1, Chaumont/château. No 1, Lac. No 12, Saint-Maurice

Brasserie: Nos 25–27 et 38, *Ecluse*. No 39, *Evole* 

Distilleries: S.n., Bercles. No22, Cassarde. No 37, Clos-Brochet. Nos 21–23 et 33, Ecluse. No2, Gibraltar. No41, Sablons

Fabrique de chocolat: Nos 11 et 30, Tivoli. Usines

Horlogerie (ateliers et fabriques): No 9, Cassarde. Nos 17 et 66, Côte. No 15, Favre. No 2, Musée. Nos 4, 17 et 53, Parcs. Nos 1–17, Plan. No 7, Rocher. No 99, Saars. No 9, Terreaux

Imprimeries: No 6, Concert. No 12, Godet. Nos 7 et 9, Lac. No 4, Meuron. No 2, Pury rue. No 20, Premier-Mars. No 3, Seyon. No 46, Sablons. No 11, Saint-Nicolas

Papeteries: No 48, Sablons. Nos 38-90, Usines

# **Installations sportives**

Société Nautique: No 1, Godet Stand de tir: Mail

# Jardins, parcs et promenades

Boulingrin: Ostervald
Grande Promenade: Lac
Jardin anglais: Lac
Jardin Desor: Desor

Promenade du Mail: Mail

Quais: Comtesse. Godet. Jeanrenaud. Ostervald. Perrier. Petitpierre. Robert. Suchard

# Mobilier urbain

Kiosques: No 1, *Droz*. S.n., *Pury place* Kiosque à musique: S.n., *Ostervald*. S.n., *Lac* Limnimètre: S.n., *Ostervald* 

## Monuments, statues et bustes

- de Chambrier Alice: Lac
- Dubois Edouard: No 10, Charmettes
- Dubois H.-L.: Mail
- Dr Petitpierre: Mail
- Farel Guillaume: Collégiale
- de Pury David: Pury place
- de la République: Piaget
- Suchard Philippe: Farel

# Musées et galeries

- d'art et d'histoire: No 3, Droz. No 1, Robert
- Challande: No 2, Rousseau
- d'ethnographie: No 3, Droz. No 1, Robert. Nos 2–4, Saint-Nicolas
- de peinture: No 3, Droz. No 1, Robert.
   No 14, Terreaux
- des sciences naturelles: No 3, Droz.
   No 14, Terreaux
- Galerie Léopold Robert: No 7, DuPeyrou avenue

# Observatoire astronomique

Nos 52-60, Observatoire

# Pensionnats

No 29, Boine. No 96, Evole. No 10, Europe. No 11, Petit-Pontarlier. No 5, Port-Roulant. No 35, Suchiez

- catholique: Nos 1-3, Maladière
- La Forêt: No 96, Chaumont/Chaumont rte
- Rosevilla: No 18, Mail
- Les Tourelles: No 5, Petit-Pontarlier

#### Ponts

Mail. Maillefer. Mulets

#### Postes

- ancienne: Nos 2-4, Seyon
- de la Gare: No 3, Europe
- Hôtel des Postes: No 2, Droz
- de Serrières: No 22, Farel. No 23, Usines
- de Chaumont: No 1, Chaumont/Château

## Pénitencier

No 11, Argand

# Sous-voies

Boine. Gare avenue. Gibraltar. Grise-Pierre, Pertuis-du-Sault

# Temporaires, constructions

Tir fédéral de 1898: Mail. Desor

# Tour d'observation

S.n., Chaumont/Tour

## **Tramways**

Administration, dépôts et ateliers: Nos 3-5, *Godet*. No 12, *Saars*Salle d'attente: S.n., *Pury place*. S.n., *Saars* 

# Université

voir Ecoles

Neuchâtel

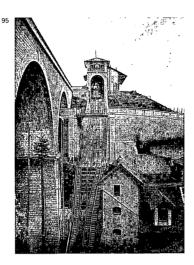
# 3.3 Inventaire

L'inventaire couvre en principe la production architecturale comprise entre 1850 et 1920. Quelques bâtiments édifiés hors de cette fourchette ont néanmoins été pris en considération, lorsque les données historiques et urbanistiques l'imposaient. Il s'agit essentiellement de réalisations postérieures à cette période, les travaux de Jean Courvoisier (1955) et d'Elisabeth Castellani (1981) fournissant de précieuses informations sur les constructions antérieures. L'inventaire ne dépasse pas les limites politiques de la commune en 1920 et ne comprend par conséquent pas les quartiers de La Favarge et La Coudre, à l'exception des installations du funiculaire Neuchâtel-Chaumont.

La description de la méthode de l'inventaire et des choix opérés se trouvent au chap. 4.8.

Les objets recensés figurent dans l'ordre alphabétique des rues et dans l'ordre de numérotation des constructions (numéros impairs d'abord, numéros pairs ensuite) donnés en caractère gras. Peu connus, les chemins desservant Chaumont ont été regroupés sous cette dénomination. En cas de double adressage ou de renvoi, les rues sont composées en italique dans le texte. Pour localiser les édifices publics, les bâtiments industriels et commerciaux, ainsi que les infrastructures (voir chap. 3.2). L'absence de numérotation est indiquée par l'abréviation «s.n.», alors que les monuments et quelques autres objets figurent sous forme de mot «vedettes». Les plans reproduits dans le chap. 3.1 permettent la localisation géographique des objets décrits dans le chap. 3.3. Certaines adresses sont suivies d'un renvoi au chap. 2. Les numéros figurant dans la marge se réfèrent à l'illustration. L'inventaire tend à être exhaustif; les bâtiments mineurs ne disposent que d'informations minimales, alors que les autres jouissent de notices plus étoffées.

L'octroi de permis de construire et l'organisation d'une véritable Police des constructions (aut. PC) remonte en ville de Neuchâtel à 1902/03 et tend dès lors à coordonner les différentes autorisations. Pour les années qui précèdent, les commissions de Police du feu (PF) et de Salubrité publique (SP) sanctionnent (aut.) les plans de l'essentiel des constructions nouvelles et des transformations importantes (voir chap. 2.3.1). Les indications (ass.) et (RF) renvoient respectivement à l'enregistrement d'un nouveau bâtiment dans les registres de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie et dans ceux du Registre foncier. En raison de la fréquence de leur apparition, ces renvois ne font pas l'objet d'une mention spécifique dans la rubrique source qui contient par



contre les autres références. Ces dernières proviennent pour la plupart des rapports de gestion de la Municipalité, puis de la Commune (dès 1888) au Conseil général (Gest.), des procès-verbaux de la Commission des travaux publics (TP) et du fonds de l'Inspectorat des fabriques (IF). Figurent également des renvois aux archives du 1er arrondissement des CFF (CFF), à des fonds (plans, correspondance, etc.) inventoriés ou non des Archives de la Ville (dos.), au fonds Suchard (Suchard) ainsi qu'à ceux des architectes Léo Châtelain (Châtelain) et Guillaume Ritter (Ritter). Les mentions -avant 1861- et -avant 1869font respectivement référence à la présence des dits bâtiments sur le plan général de la ville dressé par Mayor-Déglon et au plan cadastral signé par Offenhäuser, sans que leur date de construction n'ait pu être précisée dans le cadre de ce travail. Les lieux de dépôts de ces fonds se trouvent aux chap. 4.3 et 4.6.

Le détail des transformations postérieures à la construction n'a que rarement et succinctement été mentionné: il fait en effet l'objet d'une rubrique développée dans le recensement architectural de la ville. En voie d'achèvement, ce dernier sera prochainement à disposition des intéressés au Service de l'urbanisme de la Ville ou au Service cantonal de la protection des monuments et des sites. Faute de place, les bûchers, écuries, fenils, remises, pavillons de jardin, etc. ne sont mentionnés que dans des cas exceptionnels, mais cette absence ne doit pas occulter leur nombre. Le prénom du maître de l'ouvrage n'est mentionné qu'en l'absence de ce dernier dans le chapitre 1.3, alors que le lieu de résidence et la profession sont par défaut Neuchâtel et architecte.

Les **abréviations** suivantes ont été utilisées: act(uellement), adjonc(tion), admin(istration/istratif), agrand(isse-

ment), anc(ien/ienne), appart(ement), arch(itecte/itecture/itectural), ass(urance), attr(ibué/ibution), aut(orisation), bât(iment), bibl(iographie), Bourg(eoisie), cie = compagnie, comm(erce/ercial), Com(mune), constr(uction), démol(ition), dépend(ance), dév(eloppement), dim(ension/s), dir(ection), élargis(sement), emplac(ement), entrep(reneur), établ(issement), évtl. = éventuellement, exploit(ation), fam(ilial), hab(itation), imm(euble), immob(ilier), inaug(uration), ind(ustriel), inf(érieur), ing(énieur), inscr(iption), loc(atif/ative), lot(issement), Muni(cipalité/cipal), neuch(âtelois/e), nouv(eau/elle), proj(et), prolong(ement), propr(iétaire), ouv(erture), reconstr(uction), renouv(elé/ellement), résid(entiel), rte = route, sculp(teur), SI = société immobilière, sté = société, sup(érieur), surélév(ation), syst(ème), transf(ormation/ormé).

## Alpes, avenue des

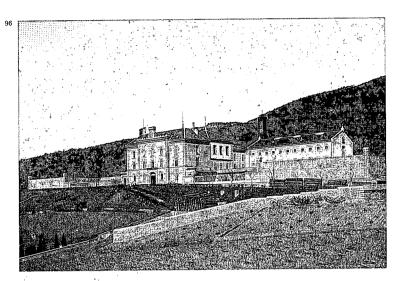
Nouvel axe reliant Vauseyon au Plan, 1915–1918, lot. dès 1920. Source: AVN (Gest.).

No 41 Bât. loc., 1898 (aut. SP), pour A. Ménétrey, dépend., 1908 (aut. PC), même propr.

## Amandiers, rue des $\rightarrow 2.8.2$

Anc. rte de la Gare de Serrières, 1889 (proj.), 1891 (ouv.), prolong. jusqu'à Beauregard, 1910 (proj.), 1912–1913 (ouv.). Sources: AVN (Gest.); CFF (Gare J.S. 22).

95 No 4 et Usines. I) Concours par les usiniers de Serrières, en quête d'un raccordement au chemin de fer, 1884. Jury: Jean Meyer (Lausanne), P. de Meuron et N. Convert, tous ing.; dix réponses; prix: 1. Mérian; 2. Anton Lutz (Lucerne); 3. Nievert (Yverdon). Pas de réalisation. II) Plan incliné. Halles sup., inf. et voies à crémaillère, 1889-1890 (proj.); sanctions com., cantonale et fédérale, 1891-1892 (ouv.), H. Ladame fils (ing.) pour Sté du plan incliné. Funiculaire à contrepoids d'eau, mettant en communication les usines du fond de la gorge à la nouv. gare. Constr. à l'initiative de l'entreprise Suchard et de quelques ind. du haut du vallon, mais exploit. remise à la Cie Jura-Simplon. Bât. en bois. Démol. 1954 (aut. PC). Sources: AEN (IF2/1, 9/107); AVN (Suchard); CFF (Gare J.S. 22). Bibl. 1) SBZ 3 (1884), pp. 54, 60; 4 (1884), p. 98; 2) Ladame, in BSSNN 17 (1889), pp. 52-55; 21 (1893), pp. 177-179; 3) QIT 1897, pp. 401–404; 4) Attinger 1989, p. 80; 5) NE cent ans 1994, pp. 120-121. Viaduc du chemin de fer, 1858-1859, Chevannes et Perdu (ing.), Klein & Pipaud (entrep.) pour Cie Franco-Suisse. Imposant ouvrage de maçonnerie de 80 m de longueur, aux trois arches reposant sur de puissantes piles de 32 m de hauteur, implantées entre les bât. ind. du fond du



vallon. Bibl. 1) BSVIA 1878, p. 28. **No 6** Gare: bât. des voyageurs, 1890 (aut. PF), Colomb & Prince et Paschoud (ing.) pour Cie Jura-Simplon; agrand. 1911 (aut. PF), halle aux marchandises, 1891 (aut. PF), et agrand. 1897 (aut. PF); seconde halle, 1906 (aut. PF), et agrand. 1908. Source: CFF (Gare J.S. 22).

Argand, rue Emile-  $\rightarrow 2.6.2$ 

7. .

No 11 Pénitencier; concours: proj. anonyme et proj. de Moser (Baden) (1858) et dépenses pour plans et devis (1859), mais renvoi de l'exécution pour des raisons financières (1864). Nomination d'une commission comprenant Louis Châtelain, H. Rychner et Guinand, Moser et Samuel Vaucher-Crémieux (Genève), 1866; remise des travaux à H. Rychner sur les plans de Vaucher-Cré-96 mieux, 1867; 1868 (aut. PF), 1870 (inaug.), pour Etat à l'emplac. d'une anc. campagne (démol. 1867); proj. inabouti de rachat par la Com. et de transf. en hôpital 1905; fermeture définitive 1909; concours pour la transf. 1919; reconversion du bât. admin. en Institut de géologie et de l'anc. pénitencier en locaux ind., 1920, Ch.-H. Matthey pour Etat; démol. et reconstr. annexes nord et est, 1953 (proj.), 1956 (aut. PC); démol. et adjonc. 63 nouv. ailes sud, 1990 (aut. PC), 2001 (inaug.). Position dominante sur la colline duSaarberg; à proximité du chef-lieu ainsi que des instances judiciaires, admin. et de transport; facilité de surveillance. L'établ. se compose d'un bât. d'entrée, d'une cour, d'un bât, au plan cruciforme et d'une enceinte de 6,5 m de haut. Façade sud à caractère médiévalisant, à pignon crénelé et frappée aux armes de la République. La disposition en panoptique facilite la surveillance des détenus, les ailes est et ouest abritant les cellules, l'aile nord les ateliers et l'aile sud l'admin. Des espaces de promenade solitaire forment deux enceintes étoilées aux extrémités des ailes latérales. Le principe de l'isolement atteint son paroxysme avec les «stalles» dans lesquelles sont installés les prisonniers pour assister au sermon ou à un enseignement. Sources: AEN (plans, p. -v. GC, MCE, Bulletin du GC, IF 7/86); AVN (Gest.). Bibl. 1) Mbx 1871, pp. 52–55; 2) Eisenbahn 4 (1876), pp. 300–301; 3) Album SIA 1879; 4) QIT 1898, pp. 485–488; 5) BTSR 45 (1919), p. 264; 47 (1921), p. 59; 6) Bolle, in MN 1973, pp. 3–20; 7) NE Belle-Epoque 1974, p. 48; 8) Castellani 1981, V/20/A; 9) NE cent ans 1994, p. 106.

Bachelin, rue Auguste-

Rte réalisée par étapes à partir de Comba-Borel, 1900, 1915–1916. Source: AVN (*Gest.*).

No 1 Bât. loc., 1899 (aut. SP), Meystre pour A.-J. Jacobi. Nos 3-5 Imm. loc. double, 1899 (aut. PF, SP), Meystre pour A. Marti. Pignons transversaux aux extrémités du bât.; discrets décors de brique. Nos 7-9 Imm. loc. double, 1905

(aut. PC), Prince & Béguin pour SI Rue Bachelin. Eléments Heimatstil. No 11 et Côte No 76. Deux bât. loc. et comm., 1899 (aut. PF, SP) (No 76) et 1904 (aut. PC) (No 11), Dorindo Vadi (entrep.-arch.) pour lui-même. Occupation maximale de la parcelle contrastant avec la richesse des encadrements des fenêtres et des ornements en ciment moulé. No 15 Bât. d'hab., 1892 (ass.), pour A. Jehlé; démol. 1970 (aut. PC). No 23 Bât. d'hab., 1907 (aut. PC), Yonner & Grassi pour J. Kummerli. No 49 Bât. d'hab., 1920 (aut. PC), Roulet & Colomb (entrep.) pour euxmêmes.

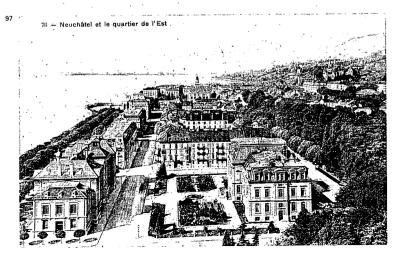
No 2 Villa loc., 1900 (aut. PF), Meystre pour C. Seinet. Accents Heimatstil. No 12 Villa loc., 1920 (aut. PC), Roulet & Colomb (entrep.) pour eux-mêmes. Berceau en bois, réminiscence de l'arch. vernaculaire. No 14 Bât. loc., 1909 (aut. PC), Grassi pour L. Thévenaz. No 16 Bât. d'hab., 1916 (aut. PC), Künzi pour Marchand-Coulin. Eléments Heimatstil.

Balance, rue de la No 4 voir *Evole* No 1.

## Bassin, rue du Rue jadis parallèle au Sevon conduisant

à l'anc. port dit le Bassin; renouv. progressif et régulier des imm. loc. pour devenir une rue comm.; dégagement du Temple du Bas, 1874. Source: AVN (TP). Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 334–337. No2Imm.loc.etcomm., 1852 (ass.), pour A. Vuithier. Constr. d'angle soignée avec soubassement en pierre de taille et éléments néo-classiques et néo-renaissance: de taille movenne, il témoigne de l'aspect de la rue avant les reconstr. du début du XX<sup>e</sup> siècle. Bibl. 1) Castellani 1981, IV/46/A. No 4 Imm. loc. et comm., 1909 (aut. PC), Philippin pour H. Baillod à l'emplac. des anc. écuries de l'Hôtel du Vaisseau (démol. 1909). Constr. de

grandes dim., planchers en béton armé,



Neuchâtel Neuchâtel

rez et entresol comm. aux larges surfaces vitrées, coursive en attique, comble à la Mansart, éléments académiques du décor. Parement en pierre de taille. Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) BA 139 (1909), p. 192; 2) PS 434 (1910), p. 120; 3) Attinger 1989, p. 53; 4) NE cent ans 1994, p. 87. No 6 Imm. loc. et atelier de sellier, 1877 (aut. PF), évtl. Hotz (ing.) pour luimême, à l'emplac. d'un anc. bât. faisant saillie (démol. 1873/1877); transf. rez en magasin, 1951, 1963 et 1999 (aut. PC), pour Biedermann. Arch. d'entrep.; sobriété mais soin de la constr. Source: AVN (TP).

No 10 Anc. Logis de l'Ancre, XVIIIe siècle, rebaptisé Hôtel du Vaisseau en 1833. Bât. d'angle au rez comm. et aux étages dévolus à l'hôtellerie. Démol. et reconstr. imm. loc. et comm., 1926 (aut. PC), Dellenbach & Walter pour SI du Vaisseau S.A. Importantes dim.; constr. d'angle dotée d'un pan coupé avec oriel; rez et entresol comm. aux larges surfaces vitrées; coursive en attique et avant-toit; éléments décoratifs contemporains; parement de pierre de taille participant à l'aspect cossu du bât. Bibl. 1) QIT 1897, p. 80; 2) NE hier 1977, pp. 49, 52–53; 3) Châtelain 1985, p. 205; 4) NE rétro 1988, p. 17; 5) NE cent ans 1994, pp. 88-89. No 12 Reconstr. façade bât. loc., 1850, attr. Jean-Michel dit Bernard Ritter pour luimême; transf. 1894, Jean Béguin pour Hoirie Ritter; reconstr. dépend. Hôtel du Vaisseau, 1902 (aut. PF), Colomb pour F. Dubied. Sobriété de l'arch. initiale. Reconstr. de grandes dim.: annexe deux fois plus vaste que l'hôtel voisin. Caractère urbain; ordonnance et traitement néo-classique des façades. Démol. 1986 (aut. PC). Source: AVN (TP). Bibl. 1) NE.hier 1977, pp. 52–53; 2) NE rétro 1988, p. 17;3) NE centans 1994, pp. 88-89.

## Battieux, rue des $\rightarrow 2.8.2$

No 1 et Clos-de-Serrières No 2. Maison de maître et dépend., 1899 (aut. PF, SP), Chable pour O. Bossy. Programme arch. résid. Déclinaison du cube classique avec éléments décoratifs plus contemporains. Démol. 1956 (aut. PC)- 1959 (ass.).

No 2 voir *Usines* No 23. Nos 14, 16–18 et 20–22–24 Villa et villas loc. jumelées, 1920 (aut. PF), de Bosset & Martin pour Com. Eléments d'un programme com. de constr. à bon marché, instauré par les autorités en 1919 (voir *Petits-Chênes* Nos 2–8 et *Verger-Rond* Nos 2a–20). Caractère cossu, éléments régionalistes et mise en œuvre des matériaux qui les distinguent des maisons ouvrières de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Hab. indissociables de leur jardin. Source: AVN (*Gest.*).

#### Beauregard, rue de $\rightarrow 2.8.2$

Nos 1 et 3 Deux imm. loc., 1908 (No 1) et 1909 (No 3) (aut. PC), Philippin pour E. Basting (voir *Maillefer* No 13). No 3a Villa loc., 1907 (aut. PC), Yonner & Gras-



si pour J. Farny. Constr. cossue aux accents Heimatstil. No 5 Bât. d'hab et dépend., 1865 (aut. PF, ass) pour S. Benoit. Sobriété de la constr., rehaussée de chaînes en harpe et de quelques éléments de pierre de taille. No 7 Villa loc., 1913 (aut. PC), Grassi pour Ravenel. Eléments Heimatstil et véranda métallique. No 9 Villa, 1900 (aut. PF), évtl. Colomb pour M. Grisel; agrand. 1916 (aut. PC), Dellenbach & Walter, même propr. Accents Heimatstil.

# Beaux-Arts, rue des $\rightarrow$ 2.4.1 et 2.8.1

33, 34 Fait partie du nouv. quartier, créé de tou 36, 84 te pièce sur des terrains gagnés sur le lac. 97 Bibl. 1) Eisenbahn 4 (1876), p. 212; 10

(1879), p. 45; 2) Ladame, in BSSNN 23

(1895), pp. 46–54; 3) Barbey in MN1983, pp. 34–46; 4) Châtelain 1985, pp. 37–43, 161–166; 5) NE rétro 1988, pp. 33–36, 38, 5, 98 67. Deux rangées d'imm. loc. formant le flanc sud des squares de l'Agriculture (Nos1–11) et du Commerce (Nos13–21); constr. contiguës, même gabarit, mais traitement différencié des façades; passage d'accès au square au centre des rangées; appart. dont les plans varient d'un

bât. à l'autre. Source: AVN (dos.). Nos 1-3 Deux imm. loc., 1892 (aut. PF), Sté technique pour elle-même (No 1) et pour M.-L. Raze (No 3). Façades identiques et symétriques, en pierre de taille; oriels de deux niveaux surmontés de balcons; petits décors en céramique; «1892» (inscr.). Nos 5 et 7 Deux imm. loc., 1894 (aut. PF), Sté de constr. pour E. Bachelin (No 5) et pour elle-même (No 7). Deux façades différentes; accès au square marqué en toiture; portes à l'intérieur du passage; «1894» (inscr.). No 9 Imm. loc., 1893 (aut. PF), Colomb & Prince pour J. Höhn-Loup. Abondant décor. No 11 Imm. loc. et chapelle au rez, 1889 (aut. PF, SP), Alf. Rychner pour Eglise méthodiste. Imposant soubassement en pierre de taille abritant la chapelle. Bibl. 1) QIT 1898, pp. 103-104. No 13 Imm. loc., 1894 (aut. PF, SP), pour H. Schlupp; transf. importantes: fronton, etc., 1936 (aut. PC), Maurice Dubied (Couvet) pour L. Boiteux. No 15 Imm. loc., 1894 (aut. PF, SP), Bouteiller (Fleurier) pour J.-U. Boillot-Robert. No 17 Imm. loc., 1894 (aut. PF, SP), H. Bonhôte (arch.entrep.) pour lui-même. No 19 Imm. loc., 1894 (aut. PF, SP) pour E. Clarin. No 21 Imm. loc., 1894 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour N. Blancpain. Petite cour int.

#### No 2 voir Robert No 1.

Deux rangées d'imm, résid, tournés vers le lac et aux têtes de massif marquées par des sortes de pavillons; constr. cossues avec jardins, terrasses, vérandas, balcons et lucarnes monumentales; sobriété soi-97, 98 gnée des facades arrières contrastant avec la profusion décorative des façades au midi: traitement différencié de chaque bât.; mixité des matériaux (pierre de diverses provenances, brique et métal); effets de polychromie; vocabulaire décoratif emprunté à l'arch. internationale, en particulier références aux styles français; programmes arch, passant de l'hôtel particulier (Nos 4 et 8) aux bât. abritant plusieurs appart. (en général un appart, par étage).

No 4 Hôtel particulier, 1891 (aut. PF), Colomb & Prince pour A. Prince-Junod. Mélange de briques et de pierres jaunes; «PJ» et «1899» (inscr.). No 6 Imm. loc. résid., «1895» (inscr.), 1896 (ass.), pour SI du quai des Alpes. Constr. regroupant deux parcelles; appart, de part et d'autre d'une cage d'escalier centrale; traitement différencié des facades. No 8 Hôtel particulier, 1894 (aut. PF, SP), Alf. Rychner pour E.-P. de Bosset. Abondance et variété des décors (armoirie du propr.) et qualité du programme arch. Salon en style Louis XV. Bibl. 1) SBZ 43 (1904), pp. 142-145. No 10 Imm. loc. résid., 1895 (aut. SP), Colomb & Prince pour P. Guye. No 12 Imm. loc. résid., 1896 (aut. PF, SP), Alf. Rychner pour J. Decker. No 14 Imm. loc. résid., 1897 (aut. PF. SP), Colomb & Prince pour P. Allanfranchini. No 16 Imm. loc. résid., 1897 (aut. PF, SP), Léo Châtelain pour M.-A. Reutter. Bibl. 1) SBZ 43 (1904), pp. 141, 145; 2) Châtelain 1985, pp. 40, 42, 166, 205. Nos 18-20 Deux imm. loc. résid.,

1897 (aut. SP), Colomb & Prince pour

N. Blancpain (No 18) et C.-E. Delachaux.

(No 20). Terrasse en béton armé sur vé-



randa. Bibl. 1) BA 2 (1898), p. 8. No 22 Imm. loc. résid., 1898 (aut. PF, SP, PC), 1899 (ass.), Alf. Rychner pour E. Clarin. No 24 Imm. loc. résid., 1897 (aut. PF, SP, PC), 1898 (ass.), Meystre pour E. Clarin. Nos 26 et 28 Deux imm. loc. résid., 1897 (ass.), Henri-David Bonhôte pour luimême. No 30 Ecole de commerce, 1899 100 (aut. PF, SP), 1900 (inaug.), Prince & Béguin pour Com.; proj. inabouti de surélév. 1908 et d'agrand. 1912. Situation en front de lac, complète le dispositif de quatre bât, publics aux angles du nouv. quartier. Corps principal flanqué de deux ailes basses et coiffé d'un clocheton marquant sa fonction scolaire; mélange des références stylistiques, parmi lesquelles la Renaissance italienne et l'Art Nouv.; mixité des matériaux; arch. polychrome jugée «d'un effet original et gracieux» (bibl. 4). L'édifice compte une trentaine de salles ordinaires de cours, des locaux destinés à l'enseignement de la chimie, de la physique, de la géographie, de la calligraphie et de la dactylographie, des laboratoires, une bibliothèque, un musée, une halle de gymnastique et les bureaux admin. Source: AVN (dos., TP, Gest.). Bibl. 1) SBZ 32 (1898), s.p.; 43 (1904), pp. 91-92; 2) QIT 1898, pp. 260-262;1914,pp.657-658;3) Mbx 1901, p. 93; 4) PS 210 (1901), pp. 258-259.



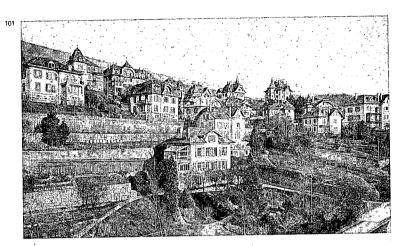
# Bel-Air, chemin de $\rightarrow 2.8.1$

Transf. d'un sentier en une rte au tracé sinueux desservant le lot. au midi de la colline, 1908 et 1911–1912; partie nord (voir *Gibraltar*, sous-voies). Source: AVN (*Gest.*).

No 1 Villa loc., 1897 (aut. PF, SP), Meystre pour C. Borel. Démol. 1964 (aut. PC). Bibl. 1) NE hier 1977, p. 34; 2) NE rétro 1988, p. 83. No 5 Villa loc., 1897 (aut. PF, SP), Meystre pour Calger. No 37 Pavillon d'été, avant 1854 (ass.), pour F. d'Ivernois; réfection 1920 (aut. PC), Louys Châtelain pour M. Sutter. Petite constr. aux volumes et aux façades mêlant le style néo-classique à quelques détails inspirés de l'arch. néo-gothique. Bibl. 1) Castellani 1981, V/21/A.

No 6 Bât. d'hab., 1896 (aut. PF, SP), J.-Ed. Colin & Prince pour Hausamann. No 8 Bât. loc., 1896 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour J.-L. Berger.

73 **Nos 9-17, 43-55, 10-16** et *Chantemerle* Nos 1, 3, 5. Quartier conçu et réalisé de



façon unitaire par le bureau d'arch. L. & L. Châtelain, 1904-1911. Les imposantes constr. loc. du sommet de la colline sont élevées pour le compte de la SI Bel-Air-Mail, alors que les villas mono- ou plurifam, sont financées par divers entrep. neuch. Il s'agit vraisemblablement d'une lucrative opération immob., puisque ces bât. sont pour la plupart rapidement revendus. Malgré la densité du lot., chaque constr. est dotée d'un jardin et la situation étagée du quartier assure à chacune la vue sur le lac. Conçus sur le principe d'un appart, par étage, à l'exception des imm., les logements allient le confort contemporain aux façades Heimatstil: plan asymétrique, véranda et balcon, toiture découpée et ouverte de pignons ou de tourelles, mélange des matériaux, traitement rustique des socles, frises et avant-toits peints, encadrements relativement sobres. Malgré une grande ressemblance, le plan et l'aspect extérieur de chaque maison est unique. No 9: Villa loc., 1908, pour E.-J. Leibner. No 11: Villa loc., 1910, pour C. Baumgartner. No 13: Villa loc., 1910, pour C. Décoppet. No 17: Villa loc., 1909, pour G. Menth. No 43: Imm. loc., 1907, pour SI Bel-Air-Mail. Nos 45-47: Imm. loc. double, 1907 pour SI Bel-Air-Mail. No 49: Villa 73 loc., 1906, pour SI Bel-Air-Mail. Nos 51, 53 et 55: Trois villas loc., 1904, pour SI Bel-Air-Mail. No 10: Villa, 1909, pour Léo Châtelain. No 22: Villa loc., 1910, pour J. et A. Bura. No 14: Villa loc., 1911, pour S. Prébandier. No 16: Villa loc., 1909, pour P. Donner. Chantemerle No 1: Villa loc., 1909, pour P. Allanfranchini. Chantemerle No 3: Villa loc., 1910 (aut.), pour J. Decker. Chantemerle No 5: Villa loc., 1907, pour J. Decker. Balcons en béton armé. Source: PC. Bibl. 1) BA 113 (1907), p. 160; 2) Châtelain 1985, pp. 44-45, 51, 166-167, 205-206.

Belleroche, chemin de

Nos 1–18 Maison de maître et dépend., 1857 (ass.), pour F. et E. Desor; legs à la

Muni., 1882. Implantée au sommet du crêt, au milieu des vignes, constr. d'un étage sur rez avec mansardes; compte treize pièces. Démol. 1968 (aut. PC).

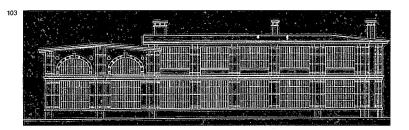
## Bellevaux, avenue de

Rte d'accès à la plaine du Mail et de dévestiture du nouv. quartier résid. et artisanal; constr. pour Tir fédéral, 1897–1898. Source: AVN (Gest., TP).

No 1 et Gibraltar No 22. Deux bât. d'hab. identiques, 1890 (aut. PF), Colomb & Prince pour C.-F. Monnier (No 1). No 3 Bât. loc., 1890 (aut. PF), Colomb & Prince pour E. Neuenschwander. No 5 Bât. loc. et atelier, 1907 (aut. PF), Prince & Béguin pour Kung frères. Eléments Heimatstil. No 7 Imm. loc., 1898 (aut. PF), évtl. Colomb & Prince pour J.-U. Boillot Robert. Loggia en façade sud. No 9 Bât. loc., 1898 (aut. PF, SP), pour H. Mollet. No 17 voir Chantemerle Nos 8 et 10.

No 2 voir Gibraltar Nos 18-20. No 4 et Gibraltar No 14a. Usine (ornements en ferblanterie), 1898 (aut. PF, SP), Alf. Rychner pour J. Decker; adjonc. 1901 (aut. PF, SP), même propr.; agrand. parties sud et ouest, 1904 (aut. PF, SP), 1905 (exploit.), Philippin, même propr.; dépôt sud-est, 1910 (aut. PF), H. Decker, même propr.; création d'une halle dans la cour, 1920 (aut. PC), F. Decker, même propr.; agrand. sud de la cour, 1929 (aut. PC), 1930 (exploit.). Bât. en U d'un étage sur un rez surélevé; cour intérieure coiffée d'un lanterneau; grandes arcades soulignées par des encadrements de briques bichromes; planchers en béton





armé; comprend des halles de fabrication, dépôts et bureaux. Source: AEN (IF 3/1). Bibl. 1) BA 80 (1905), p. 12. No 6 Imm. loc., 1898 (aut. PF, SP), Alf. Rychner pour J. Decker. Grandes dim.; cube au toit presque plat; brique déco-102 rative. Nos16-22 Quatre villas, 1904 (aut. PC), Convert pour O. Prêtre. Opération immob. unitaire; tourelles d'angle carrées et pignons garnis de pans de bois. No 24 Imm. loc. et atelier de ferronnerie, 1907 (aut. PF), 1908 (ouv.), Meystre pour P. Donner. Constr. d'angle de grandes dim. avec pan arrondi et socle appareillé, percé de vitrines; encadrement des fenêtres en pierre de taille à forte modénature. Flanquée d'un grand bât. ind. comprenant un sous-sol, un rez et un étage. Source: AEN (IF 4/22). No 26 Villa loc., 1907 (aut. PF), Chable & Bovet pour C. Zumbach. No 28 Villa loc., 1900 (aut. PF, SP), pour J. Kunzli.

## Bercles, rue des $\rightarrow$ 2.4.3 et 2.8.1

Ensemble de bât. anc. comprenant salle de gymnastique, raffinerie de sucre, pressoirs et distillerie, hangars, hab. (démol. 1863); remodelage complet du quartier: proj. 1863, sanction 1864 et percement de la rte 1865–1866; lot., voir *Raffinerie*. Source: AVN (dos., TP, *Gest.*). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 191–193; 2) *NE hier* 1977, p. 55.

No 1 Imm. loc. et comm., 1880 (aut. PF), évtl. Matthey (entrep.) pour P.-H. Matthey-Guenet. Reconstr. tête de l'îlot, à la suite de la démol. de la tour des Chavannes (1867) (voir *Chavannes*). Ordonnance symétrique de la façade; vocabulaire néo-classique.

Promenade des Bercles Petit jardin public, 1866–1867; lavoir et urinoir, 1889–1890, J.-Ed. Colin pour Com.; transf. en atelier 1947; démol. 1977 (ass.). Couvert reposant sur des colonnes de bois abritant deux bassins en ciment. Source: AVN (Gest., TP).

Nos 3 et 5 voir Raffinerie.

No 2 Oratoire des Bercles, 1837–1838, pour F. DuPasquier; transf. chapelle en locaux scolaires, 1875; buanderie et séchoir, 1900 (aut. PF, SP), Prince & Béguin pour Fondation de la Crèche; galerie-terrasse, 1901 (aut. PF), évtl. mêmes arch. et propr. Sobriété de l'arch. initiale, renfermant des salles de classe au rez et une chapelle à l'étage; pavillon indépendant en maconnerie et brique surmonté d'un pe-

tit clocheton. Graves altérations; act. crèche. Source: AVN (MCV). Bibl. 1) *Mbx* 1849, s.p.; 1915, p. 67; 2) QIT 1897, pp. 192, 286; 1898, pp. 163–164, 211, 217. **No 8** voir *Seyon* No 38.

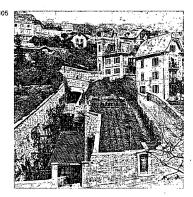
## Boine, chemin de la ·

Chemin raide menant au Val-de-Ruz, jusqu'à la constr. de la rte des Montagnes (1783). Réclamée par le rapide dév. du quartier des Parcs et des Valangines et par la rareté des axes reliant le haut et le bas de la ville, la transf. du chemin piétonnier en voie carrossable est discutée dès 1876 et aboutit finalement à l'ouv. d'une chaussée en 1948. Suppression du passage à niveau, 1906/1907. Sources: AVN (dos., TP, Gest.). Bibl. 1) Jelmini, in MN 1987, pp. 287–307.

No 27 Maison de maître, 1827/38, Léo Châtelain pour F. L'Hardy-Pettavel; adjonc. ouest d'un niveau et dépend., 1877 (aut. PF), même arch. pour F. Richard; surélév. adjonc. ouest bât. principal et dépend., 1907 (aut. PF), Léo Châtelain, même propr.; transf. 1915 (aut. PF), pour C. Terrisse. Constr. cossue en pierre de taille avec décor néo-baroque. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 206. No 29 Bât, d'hab. 1827/38, évtl. pour F. L'Hardy-Pettavel; agrand, et transf. 1874 (aut. PF), Léo Châtelain pour Jacottet-Bergeron. Simplicité de la constr. d'origine; caractère hétéroclite dû aux dév. progressifs et son utilisation comme pensionnat. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 202. No 31 Orphelinat, 1848/1849, pour Etablissement pour

The App Sys

jeunes filles du Prébarreau, avec le soutien du Roi de Prusse (1846). Sobriété de l'arch, en adéquation avec sa fonction charitable. Bibl.1) Mbx 1849, s.p.; 2) QlT 1897, pp. 283, 309; 1898, pp. 459-460. No 39 Villa et pavillon, 1867 (aut. PF), pour F. Meuron-Welti; véranda, 1888 (aut. PF), Meuron (arch.), même propr.; bow-window, 1898, Léo Châtelain, même propr.: pavillon de jardin, 1900 (aut. PF). évtl. mêmes arch. et propr. Constr. cossue; noyau de plan carré aux agrand. dans l'esprit du moment. Bibl. 1) Châtelain 1985, pp. 182, 205. No 43 Maison du garde-barrière, 1889 (aut. PF); transf. 1893 et 1898 (aut. PF, SP), pour Cies des chemins de fer. No 49 Imm. loc., 1876 (RF), pour C. Perrin. Nos 57-59 Bât. d'hab., 1855 (ass.); adjonc. bât. est et transf. en villa, 1882 (aut. PF), Léo Châtelain pour I. Jacottet. Ensemble cossu au milieu d'un jardin en terrasses; plan irrégulier; oriel en pierre, galerie au midi; bûcher et lessiverie au nord; jardin d'hiver avec piliers en fonte à l'ouest; «IJ» sur un bras de force. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 203. Nos 20-22 voir Favre No 29. No 48 Bât. loc., avant 1861. Démol, 1954 (aut. PC). Nos 52 et 54 et Sablons Nos 1 et 3. Deux bât. loc. jumeaux et deux bât. loc. simple, 1895 (aut. PF, SP), Meystre pour A. Bourquin; bât. de liaison des Nos 52-54, 1933 (aut. PC), Wavre & Carbonnier pour F. 105 Perret. No 56 Bât. d'hab., 1855 (ass.);



agrand. 1869 (aut. PF), pour Burger; tourelle 1894 (aut.), même propr. Etonnante tourelle de plan rectangulaire, en brique et à toit plat.

#### 78 Borel, rue Erhard- $\rightarrow 2.8.2$

Rue créée en 1872–1873, à la demande des riverains. Source: AVN (Gest.).

No 1 Maison de maître, 1896 (aut. PF, SP), Meystre pour J. & G. Voegeli. Déclinaison tardive du cube classique: ordonnance symétrique des façades; véranda avec terrasse; jeu soigné entre les éléments en pierre de taille et les parties maçonnées. No 5 Imm. loc. et comm., 1911 (aut. PC), Meystre pour L. Martenet à l'emplac. de son anc. forge. Accents



Heimatstil. Bibl. 1) QlT 1897, pp. 436-437. S.n. Scierie Martenet à cheval sur la rivière; agrand. (fabrique de caisses d'emballage), 1902 (aut. CE), pour L. Martenet. Démol. 1977 (ass.) Source: AEN (IF 3/11). No 7 Anc. bât. d'hab transf. en atelier, 1915 (aut. PC). Mevstre pour L. Martenet; adjonc. atelier 1929 (aut. PC). No 11 et Usines No 5. Bât. ind., 1871 (aut. PF), Léo Châtelain pour Gueissbühler; transf. en fabrique, 1882-1883, pour Suchard; incendie partiel et reconstr. des étages sup. 1948. Constr. plaquée contre l'anc. maison de la voûte (XVIe siècle); moulin de quatre étages élevés sur une voûte enjambant la rivière; contraste entre la maçonnerie et les éléments décoratifs en pierre de taille et en brique. Source: AVN (Suchard). Bibl. 1) Album SIA 1879; 2) QIT 1897, p. 429; 3) MAHNE 1963, pp. 13-14. 107 No 2 Anc. cuisine populaire et salle de réunion, 1897 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour Sté des imm. Ph. Suchard; transf. en laboratoire 1917 (aut. PF). Fait partie de l'équipement social de Suchard (voir Cité Suchard et 2.6.1). Bât. d'hab. et grande salle s'ouvrant sur une terrasse avec cuisine en sous-sol; apparence plus cossue que le reste de la cité. No 12 Bât. d'hab., 1881 (aut. PF), pour J. et P. Martenet. No 18 Anc. bât. des chaudières, 1891 (aut. PF), Colomb & Prince pour Sté des imm. Ph. Suchard; démol. 1962 (aut. PC). Source: AVN (Suchard). No 20 Bât. d'hab., avant 1885, pour H. Magnenat; transf. en boulangerie, 1891,

107

pour Sté des imm. Ph. Suchard; transf. en logement, 1910 (aut. PC), Colomb pour Sté de consommation. No 24 Bât. d'hab. et café; partie ouest avant 1869/72 et partie est avant 1898; unification en Café du Pont, puis Brasserie du pont, 1943 (aut. PC).

Bourgogne, rue de

No 34 Bât. loc., 1907 (aut. PC), Yonner & Grasi pour C. Enzen.

Bourguet, rue Louis-

No 2 et *Portes-Rouges* No 131. Bât. d'hab., 1894 (aut. PF, SP), Jérémie Bura fils pour H. Revilly; démol. 1981 (aut. PC).

Brandards, chemin des
No 40 voir *Draizes* Nos 32–38.

Brévards, rue des

No 2 Imm. loc., 1910 (aut. PC), Carbonnier & Bosset pour SI pour la Classe ouvrière.

Cadolles, avenue des

108 No 4 Complexe hospitalier, concours, 109 1909-1910; 1912 (aut. PC), 1914 (inaug.), Prince & Béguin pour Com. Jury: P. Payot (dir. de l'assistance), Henri Chaudet (Clarens), Ernst Baumgart (Berne), Dr. Girard (Genève) et Dr. Stoos (Berne); dix réponses; prix: 1. Prince & Béguin; 2. Convert; 3. Chable & Bovet. Regroupement des anc. hôpitaux de la Ville (Chantemerle Nos 8-10 et Hôpital No 4) en un établ. moderne; syst. pavillonnaire étagé à la lisière de la forêt et tourné au midi; comprend quatre entités (bât. principal, services généraux, pavillon des contagieux et lazaret), complétées d'une galerie de cure de soleil, de la maison du portier et d'un petit funiculaire facilitant l'accès au haut du site; programme arch. et choix des matériaux (charpente en béton armé) dictés par les exigences contemporaines de la médecine (dév. chirurgie) et de l'hygiène (ensoleillement, qualité et circulation de l'air, absence de bruit); aspect extérieur sacrifiant encore aux tendances Heimatstil, mais renonçant aux effets décoratifs autres que les larges toitures, les décrochements en façade (protégeant les terrasses), le traitement des socles et des encadrements et la ferronnerie; sobriété qui annonce le recul du pittoresque et vaut aux arch. l'approbation de leurs confrères. Disposition originale et bât. initiaux phagocytés par des adjonc. post.: radiologie, 1943; hôpital des enfants, 1951-1952; imp. transf. et modernisation, 1959-1964; agrand. institut anatomie et pathologie, 1971 et 1983 (aut. PC); bureaux et atelier, 1974 (aut. PC). Caractère hybride de l'ensemble act. Source: AVN (dos., Gest.). Bibl. 1) BTSR 36 (1910), pp. 252, 257-259, 269; 37 (1911), pp. 6-8, 19-20; 41 (1915), pp. 185-188; 2) SBZ 56 (1910), p. 159; 66 (1915), pp. 130–131; 3) *PS* 549 (1914), p. 240; 4) *Mbx* 1915, pp. 73–74.

Caille, chemin de la

No 42 Villa, 1904 (aut. PC), Squire frères (Peseux) pour J. Jeannet-Veuilley. No 80 Bât. d'hab., 1863 (aut. PF, ass.), Joseph Bach pour dui-même; annexes 1865 et 1867 (aut. PF), même propr.; buanderie 1907 (aut. PC), Chable & Bovet pour Sté de la Ruche. Ensemble hétéroclite de bât. issu du glissement progressif d'un établ. artisanal à un home d'enfants.

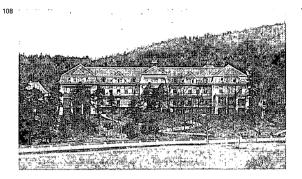
Carrels, chemin des

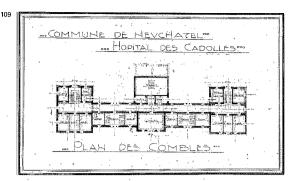
No 2 Bât. d'hab., évtl. 1899, pour C.-A. Borel-Sandoz. Nos 4 et 6 Deux bât. d'hab., 1912 (aut. PC), L. Jequier (Fleurier) pour C.-A. Borel-Sandoz. No 32 Bât. d'hab., 1905 (aut. PC), Squire frères (Peseux) pour A. Schertenleib.

94 Cassarde, rue de la

Anc. rte des Montagnes, 1783. No 5 Bât. loc. et bûcher, 1873 (ass.), pour A. Jean-Perrin. Constr. proche de la tvpologie de la Cité de l'Ouest: volume cubique, toit à la Mansart et décors néoclassiques. No 7 Bât. d'hab., 1892 (aut. PF), Mordasini (entrep.) pour C. Blazy. No 9 Fabrique d'horlogerie, 1920 (aut. CE), Dellenbach & Walter pour Meylan & Cie. Démol. 1962/63. Source: AEN (IF 7/83). No 13 Bât. loc., 1869 (ass.), pour Mezenen. Arch. de type ouvrier; décors en bois chantourné sur les pignons; galerie en encorbellement. Nos 15 et 17 Deux bât. loc., 1874 (ass.), pour Mezenen (No 15) et puis pour Fondation de la Crèche (No 17); transf. et liaison des bât., 1916 (aut. PC), Louys Châtelain pour Fondation de la Crèche seule. Bibl. 1) QIT 1898, p. 478. Nos 19, 21 et 23 Bât. loc. (No 21) et buanderie, 1859-1860 (ass.), pour Périllard; adjonc. cuisine, 1892 (aut. PF), Meystre pour J. Flückiger; quillier du Café Bellevue (anc. No 23), 1893 (aut. PF), mêmes arch. et propr.; villa loc. (No 19), 1897 (aut. PF, SP), mêmes arch. et propr.; démol. cuisine et quillier et reconstr. restaurant et logement(No23),1910(aut.PC),Grassipour F. Affolter. No 19: Constr. Heimatstil: toiture ponctuée d'un poinçon; polychromie de l'arch.; balcon sur corbeaux décorés; véranda en brique. No 21: Rehauts pittoresques; véranda en brique bicolore. No 23: Café Bel-Air; encadrement de l'entrée annonçant l'Art Déco. Terrasses panoramiques devant chacun des bât. Bibl. 1) Mbx 1911, p. 56.

No 25 voir Ecluse No 2. Station sup. du funiculaire Ecluse-Plan, 1889–1890 (aut. PF), Léo Châtelain et Sté technique pour Sté du funiculaire; bât. loc., 1906 (aut. PF), L. & L. Châtelain pour Cie des Tramways; abandon du syst. hydraulique, électrification de l'installation et reconstr. de la station, 1911 (aut. PF), mêmes arch. et propr.





No 4 et Knapp No 40. Maison de maître La Plota, 1880 (aut. PF), J.-Ed. Colin pour P. de Salis, à l'emplac. de petits bât. plus anc.; maison de jardinier, 1886 (aut. PF), Léo Châtelain, même propr.; annexe (salle de bains), 1905 (aut. PC), Chable, même propr. Ensemble résid. de prestige avec de multiples dépend. Implantation en surplomb dans un grand parc. Abondance des décors empruntés aux styles néo-classique et néo-baroque plutôt que Heimatstil, malgré la présence d'une tourelle et d'une véranda. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 157.

No 6 Villa, 1904 (aut. PC), Prince pour lui-même, à l'emplac. d'une buanderie et d'une loge. Implantation en position dominante dans un grand jardin; constr. Heimatstil: plan asymétrique, volume découpé, polychromie et texturation des façades résultant du mélange des matériaux et leur traitement diversifié (maçonnerie, taille, rusticage, etc.); références aux styles régionaux; locaux habituels dans une villa.

Nos 8-26 et Knapp Nos 10, 16, 20, 22 et 24 Quartier d'habitat ouvrier collectif, compris entre la forêt et la rte. Imm. loc. non contigus, apparentés aux casernes ouvrières, si ce n'est par leurs dim. modestes. No 8 et Knapp No 24: 1862 (ass.) pour L. Chassot; reconstr. partielle, 1904 (aut. PF), Prince & Béguin pour E. Droz. Bât. devenu résid. par les adjonc. post. Nos 10 et 12: 1873 (ass.), pour C. Wanner. No 14: 1872 (ass.), pour L. Tena; agrand. 1986 (aut. PC). No 18: 1874 (ass.), pour I. Tena; transf. du rez en magasin,

1919 (aut. PF), Jean Wavre même propr. No 20: 1873 (ass.), pour J.-J. Desponds. No 22: Bât. d'hab. et distillerie, 1893 (RF); magasins, 1895 (aut. PF); remise, encavage et dépend., 1896 (aut. PF), pour C.-A. Dumont. Siège du Cercle du Sapin. Démol. 1972 (aut. PC). No 26 et Knapp No 10: 1880 (aut. PF), pour L. Gilliard (ouest) et A. Dupont (est); importantes transf. 1984 (aut. PC). Knapp No 16: 1873 (aut. PF), pour I. Tena. Knapp No 20: 1902 (aut. PF), pour J. Dubois Dunilac. Knapp No 22: 1911 (aut. PC), Théodore Tena (entrep.) pour Hoirie Wanner.

# Chanet, chemin du

No 52 Clinique et transf. d'une anc. maison de maître, 1912 (aut. PF), pour Dr Dardel et Sté immob. du Chanet. Constr. hospitalière de quatre étages, aux façades largement ouvertes vers le sud et dotées de galeries formant des loggias; soin de l'implantation: superbe vue sur le lac et les Alpes, proximité de la forêt et qualité de l'ensoleillement. Désaffectation en 1946 et démol. de la maison de maître, 1945/1946; act. centre de formation de l'Institut Suisse de Police. Bibl. 1) QIT 1897, pp. 305–306; 2) NE rétro 1988, p. 43.

## Chantemerle, chemin de $\rightarrow 2.8.1$

Nos 1, 3 et 5 voir *Bel-Air* Nos 9–55 et 10–16. Nos 8 et 10 et *Bellevaux* No 17. 110 Ensemble pavillonnaire réservé aux maladies contagieuses: bât. des galeux et bât. des varioleux, 1876 (aut. PF), 1878 (inaug.), Léo Châtelain pour Sté canto-

nale pour le traitement des maladies contagieuses et pour Com.; pavillon des vénériens, 1885 (aut. PF), mêmes arch. et propr.; transfert des malades à l'hôpital des Cadolles 1914; transf. pavillon des galeux en appart. 1917; transf. provisoire des autres bât. en lazaret 1918; transf. en logements 1919; morcellement du terrain et lot. 1928; démol. 1945/1950. Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) FH, 2 (1875), p. 8; 9 (1877), pp. 134–135; 10 (1885), pp. 133–134; 2) Mbx 1887, p. 65; 3) QIT 1898, pp. 440–442; 4) Châtelain 1985, pp. 123, 202–203.

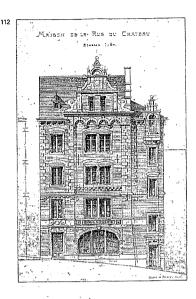
Anc. chemin du Gibet contournant le

## Charmettes, rue des .

crêt de Beauregard dont une partie a été exploitée comme gravière et nivelée. Nos 27-29 Imm. loc. double, 1910 (aut. PC), Grassi pour A. Perrenoud. Constr. résid. de grandes dim., largement ouverte (loggias au nord et balcon en métal au sud); ornementation empruntée au vocabulaire néo-classique plutôt que Heimatstil. No 39 Clinique, 1909 (aut. PF), Yonner pour C. & L. Franke; transf. entrois logements, 1934 (aut. PC): Grand bât, à l'enveloppe inspirée de l'arch, vernaculaire avec son immense toit à deux pans et une sorte de ramée en façade sud; trois étages de loggia à l'ouest trahissent la fonction hospitalière du bât. No 59 Bât. d'hab., grange et écurie, 1865 (aut. PF); remise, 1867 (ass.), pour C.-L. Borel. No 109 Villa loc. La Fougère, 1904 (aut. PC), L. Jequier (Fleurier) pour C.-A. Borel. Constr. Heimatstil.







111 No 10 Maison de maître (No 10a), 1874 (aut. PF), pour L.-C. Lambelet, dépend. et tour-citerne, 1875-1876 (aut. PF), Haefliger, même propr.; achat par la Com. avec le legs Edouard Dubois, 1888; transf. en hospice pour vieillards: adjonc. véranda et vestibule (No 10a), nouv. bât. d'hab, et admin, (No 10b), multiplication des dépend., aménagement du jardin, 1889, Ribaux pour Etat; monument en mémoire de Dubois, 1889, Custor (sculp.), même propr.; pavillon d'hospitalisation (No 10c), 1908 (aut. PF), Ch.-H. Matthey, même propr.; transf. combles (No 10c), 1927 (aut. PC), mêmes arch, et propr. No 10a: Constr. résid. cossue; largement ouverte par des vérandas 241 et terrasses; décor peint dans le salon; noyau initial complété de multiples adjonc. No 10b: Déclinaison admin. du cube classique. No 10c: Bât. caractéristique de la typologie hospitalière avec un couloir distribuant les chambres au sud et les locaux de service et de circulation au nord; souci de sécurité et d'hygiène avec le recours à des poutraisons en béton armé; enveloppe Heimatstil; diversité des encadrements, parmi lesquels des triplets inspirés de l'arch. neuch. du XVe et du XVI<sup>e</sup> siècle. Portail en roc blanc surmonté de trois urnes. Importantes transf.; act. établ. médico-social. Source: AEN (TP-IB). Bibl. 1) *Mbx* 1889, p. 50; 2) QIT 1897, p. 303; 1898, pp. 443–444. **No 12** Imm. loc., 1910 (aut. PC), L. Jéquier (Fleurier) pour E. Borel.

# Château, rue du

No 3 Imm. loc. et comm., 1921 (aut. PF), pour Com. Constr. remplaçant deux édifices anc.; le chantier met à jour les fondations de la Maleporte qui fermait la rue du Château au niveau de la tour de Diesse. Arch. d'accompagnement qui suscite l'interpellation de Prince au sein de la Commission TP sur le bien-fondé de copier l'arch. anc. ou d'édifier un bât. moderne. Source: AVN (TP). Bibl. 1) Matthey, in MN 1923, pp. 204–215; 2) MAH NE 1955, pp 32–35, 324.

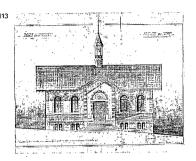
No 8 Imm. loc. et comm., 1891 (aut. PF), Prince pour lui-même, en remplac. d'anc. écuries (1716). Constr. en rupture avec ses voisines, par ses dim., l'articulation de la façade, le rez comm. et la polychromie des matériaux. Démol. 1974 (aut. CE) en raison du désaccord stylistique du bât. et de ses voisins et remplacement par de l'arch. d'accompagnement. Source: SPMS (pertes).

## CHAUMONT → 2.8.2

Ensemble de constr. de villégiature en pierre, dites chalets, empruntant aux traditions arch. régionales la forme (murs latéraux formant une saillie protectrice) et les matériaux (pierre et bois apparents) de leur enveloppe, et à l'arch. urbaine le confort et programme des locaux (salle de bains, chauffage central, etc.). Références vernaculaires puisées dans les vocabulaires jurassien, bernois et alpin. Grandeur et nombre des ouv. obéissant aux besoins des estivants. Reflet du dév. de Chaumont suite à la constr. du funiculaire.

# Château, chemin du

No 1 Chalet d'hab. et comm., 1911 (aut. PC), Chable pour Clottu. Bât. de grandes dim. abritant bazar et bureau de poste au rez et logement à l'étage. No 3 Chalet de villégiature, 1910 (aut. PC), Prince & Béguin pour Dr. P. Humbert.

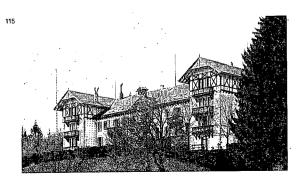


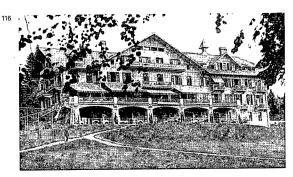


# Chaumont, route de

Rte carrossable, 1835–1838. **No 1** Maison du cantonnier, 1893, Com. pour ellemême. Source: AVN (*Gest.*). **No 87** Maison de villégiature Charmilles et bûcher, 1905 (aut. PC), Colomb pour la vendre à J.-A.-J. Schmid (1905). Inspiration alpine plutôt que jurassienne. **No 89** Hangar à pompes, 1912 (aut. PF), Com. pour elle-même. **No 91** «Bengalow», 1911 (aut. PC), Colomb pour lui-même; surélév. et transf. complète 1953 (aut. PC). **No 97** Maison de villégiature, 1904–1905 (aut. PC), Colomb pour lui-même.

Nos 2-6 Anc. Chaumont Bosset; métairie aménagée à des fins de villégiature, vers 1779; hab. pour fermier, 1869 (aut. PF), Léo Châtelain pour Pury de Pierre. Bibl. 1) QIT 1897, p. 340. Nos 46 et 48 Deux chalets, 1908 (aut. PC), Jean-Ulysse Debely (Cernier) pour Wenger-Seiler (No 46) et Mlle Jeanjaquet (No 48). Large recours aux pièces de bois chantourné. No 62 Ecole et chapelle, 1875 (aut. PF), 1876 (inaug.), Léo Châtelain pour Muni. Sobriété de l'arch., à l'exception de brique décorative et d'un clocheton. Salle de classe, chapelle, log.





du régent et salle à manger pour les enfants. Source: AVN (dos., Gest., TP). Bibl. 1) QIT 1914, p. 222; 2) Châtelain 1985, pp. 132, 202. No 68 Maison de vilégiature, 1898 (aut. PF), pour J. Lambert-Schmid. No 96 Maison de villégiature, 1907 (aut. PC), Colomb pour F. de Reynier; transf. en Pension La Forêt, puis colonie de vacances de la Ville de Berne, 1947.

## Combe-d'Enges, chemin de la

Nos 22–26 Chaumont de Bosset. Ensemble de bât. édifiés autour de l'anc. métairie; bât. d'hab., 1870 (aut. PF), Léo Châtelain pour J. de Bosset; lessiverie et four, 1874 (aut. PF), Alfred Perrin, même propr.; agrand. ferme, 1891 (aut. PF), Léo Châtelain, même propr.; écurie, 1902 (ass.), même propr.; porcherie, 1928 (aut. PC), Henri de Bosset pour lui-même. Dépend. traitées en style pittoresque. No 92 Transf. anc. ferme en maison de villégiature, 1909 (aut. PC), A. Zweiacker (Saint-Blaise) pour T. Barrelet-Dardel.

#### Ecureuils, chemin des

**No 49** Maison de villégiature, 1913 (aut. PC), Jean Wavre pour A. Wavre.

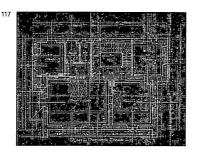
# Frênes, allée des

No 16 Chalet de villégiature, 1912 (aut. PC), Jean-Ulysse Débely (Cernier) pour L. Jeanjaquet.

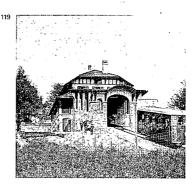
#### Grand-Hôtel, chemin du

115 Nos 1-3 Grand Hôtel, 1865 (aut. PF), 1866 (inaug.), Léo Châtelain pour Sté de l'Hôtel de Chaumont. Grand bât. hôtelier avec deux ailes latérales saillantes et marquées en toiture; entrée et axe central soulignés par un perron à deux volées et un pignon transversal sommé d'un petit clocheton; large recours aux pièces de charpente et aux pans de bois décoratifs; arch. pittoresque en accord avec l'environnement d'altitude; distribution des chambres de part et d'autre d'un couloir central; balcons au sud; locaux communs du rez s'ouvrant sur une terrasse 38 au midi. Incendie et reconstr. plus à l'est, 116 1909 (aut. PF), Prince & Béguin pour P. Wagner. Constr. aux structures en béton armé, enveloppées par des façades de type «chalet»; socle maçonné et pignons croisés; large terrasse ouverte au midi. Démol. 1981 (aut. PC) et nouv. complexe hôtelier 1984 (inaug.). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 340-341; 2) PS 402 (1909), pp. 39-40; 3) BA 135 (1909), p. 128; 4) NE Belle-Epoque 1974, pp. 54-57; 5) Courvoisier, in NMAH 1978, pp. 402-407; 6) Châtelain 1985, pp. 127, 201; 7) NE cent ans 1994, pp. 28, 108-110; 8) Jean-Pierre Jelmini, in Hôtel Chaumont & Golf, Neuchâtel 1998, pp. 9-23.

No 6 Garage et hangar des pompes, 1913 (aut. PF), Prince & Béguin pour P. Wag-117 ner. Démol. 1981 (aut. PC). Nos 26–28 Maison de villégiature, 1906 (aut. PC), dépend. et pavillon de jardin, 1907 (aut. PC), Prince & Béguin pour H. Thornton (Nice). Act. Pension de la Chomette. Bibl. 1) Baudin 1909,p. 176.







## Réservoir, chemin du

**No 15** Chalet de villégiature, 1915 (aut. PC), Zweiacker (Saint-Blaise) pour A. Teuscher.

# Seigneurie, chemin de la

Nos 30 et 32 Maison de campagne Château bleu ou Chaumont Rott et ferme, 1864 (aut. PF), Maret-Ritter & Cie pour A. de Pury-Muralt. Programme typique de la maison de maître avec ferme, sans allusion à son implantation à quelque 1000 m d'altitude, pas plus qu'à l'arch. ou aux matériaux régionaux. Juxtaposition des langages néo-classiques de la résid. et pittoresque des bât. ruraux. Aménagement de terrasse et jardin peu élaboré en raison de l'altitude, mais vue panoramique sur les Alpes. Pré Louiset Pavillon en bois, 1901 (aut. PF), pour le peintre Edmond de Pury.

## Signal, chemin du

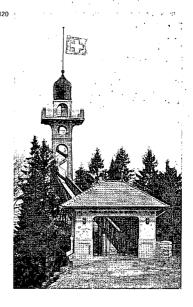
**No 17** Chalet de villégiature, 1913 (aut. PC), Colomb pour F. de Rutté. **No 31** Chalet de villégiature, 1911 (aut. PC), Prince & Béguin pour J.-J. Jaffé (Nice).

No 39 Maison de villégiature Les Colombettes, mazot et dépend., 1893 (aut. SP), Colomb pour lui-même; transf. façade (balcon et pignon cintré en bois), 1913 (aut. PC), même propr. No 41 Chalet de villégiature et bûcher, 1891 (aut. PF), Léo Châtelain pour E. Chable à l'emplac. d'un bât. anc. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 204. No 65 Ferme, 1901 (aut. PF, SP), attr. L.-F. Perrier pour C.-A. Bourquin.Constr.degrandesdim.;«1901» (inscr.). Act. maison de villégiature.

No 12 Chalet de villégiature, 1899 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour V. Attinger; agrand. 1902 (aut. PF, SP), même propr. No 14 Chalet d'été, 1900 (aut. PF), pour P. Jacottet; annexe et agrand. 1916 (aut. PC), Colomb pour G. Brauer; transf. en home pour enfants et adjonc. terrasse pour héliothérapie, 1954 (aut. PC), pour Ville de Bâle; transf. post. Simplicité du noyau initial, phagocyté par les agrand. successifs. No 18 Chalet, 1905 (aut. PC), Chable pour E. Chable père. No 66 Chaumont Jeanneret. Anc. métairie transf. en maison de villégiature ét nouv. ferme, 1882-1883 (aut. PF), Léo Châtelain pour H. Hermite. Constr. pittoresque. Pavillon, 1904 (plans), Colomb pour A. Bourquin à l'emplac. de l'anc. table d'orientation; agrand. 1907 (aut. PF), même propr.; mélange de réf. stylistiques. Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) QlT 1898, p. 212. No 72 Chalet, 1911 (aut. PC), Chable & Bovet pour E. DuPasquier.

## Tour, chemin de la

No. 26 et Dîme Nos 3 et 5 (La Coudre). Stations inf. et sup. du funiculaire et buffet (voir 2.5.3), 1909 (aut. PC), Chable & Bovet pour Cie Neuchâtel-Chaumont. Halles d'arrivée et de départ des voitures; installations techniques au soussol, service des voyageurs au rez et lo-



gement à l'étage sup. Enveloppe Heimatstil. «[Stations] coquettement aménagées et construites dans un style qui rappelle le moins possible les gares de chemin de fer» (bibl. 5, p. 58). Bibl. 1) Ladame, in BSSNN 24 (1896), pp. 77–87; 2) SBZ 44 (1904), p. 201; 3) BTSR 33 (1907), pp. 56-57; 37 (1911), pp. 206-208, 231-234, 239-243, 265-269; 4) PS 423 (1909), pp. 306-307; 440 (1910), p. 263; 5) Mbx 1912, pp. 57-60; 6) Jean-Pierre Jelmini, in Hôtel Chaumont & Golf, Neu-120 châtel 1998, pp. 9-23. Tour Tour d'observation, 1912 (aut. PC), Arthur Studer (ing.) pour Cie Neuchâtel-Chaumont. Constr. en béton armé de 40 m de hauteur, permettant de s'élever au-dessus de la cime des sapins et de jouir de la vue sur le littoral. Bibl. 1) PS 499 (1912), pp. 281-282.

# Chavannes, rue des

Rangées de bât. loc: en ordre contigu dont les fondations remontent aux XIIIe et XVIe siècles; quartier jugé insalubre au XIX siècle: nombreux travaux ponctuels d'assainissement, de reconstr. et surtout de surélév.

No 5 et Rateau No 2. Imm. loc. et pinte; reconstr. 1866 (aut. PF), pour Braillard. No 6 Imm. loc. et comm., «reconstr.», 1895 (aut. PF, SP), Jean Béguin pour E. Meuron-Welti. Bât. aux éléments pittoresques et aux références régionales annonçant le Heimatstil; en rupture avec le reste de la rue. No 14 Imm. loc. et comm., reconstr. suite à un incendie, 1809; reconstr. de la façade, 1900 (aut. PF, SP), Colomb pour Schelling frères. Bibl. 1) MAH NE 1955, p. 315. No 16 voir Neubourg No 23.

Anc. tour des Chavannes, attestée dès 1287; deux pétitions respectivement pour et contre le proj. de démol. de la tour, 1865; préavis favorable à l'élimination de «l'obstacle qui empêche l'air [de] circuler» (*Gest.* 1866, p. 56), 1866; 42 démol. du dernier vestige de l'enceinte 43 de la ville, 1867 (aut.). Vente 1865 et dé-





mol. 1868 de la forge et de la maison dite du Ramoneur jouxtant la tour. Source: AVN (TP, dos., Gest.). Bibl. 1) MN 1868, pp. 143–152; 1877, p. 220; 1887, p. 31; 2) QIT 1897, pp. 46-50, 156–157; 3) MAH NE 1955, pp. 39–41, 315–316; 4) NE hier 1977, p. 56; 5) NE cent ans 1994, p. 12.

## Chemin-Vieux $\rightarrow 2.8.2$

Anc. rte de Neuchâtel à Yverdon par le vieux pont de Serrières, dédoublée par la rue Martenet.

No 8 Maison de maître Mon Repos, 1869 (ass.), évtl. Léo Châtelain et/ou N. Convert pour D.-H. Rod; dépend. (pressoir) 1868 (aut. PF), Léo Châtelain, même propr.; porche-terrasse 1906 (aut. PC), Convert pour Simond. Déclinaison du cube classique sur lequel se sont greffées des adjonc. dans un style plus pittoresque; position dominante face au lac; deux pavillons de jardin octogonaux, 1901 (ass.). Bibl. 1) Album SIA 1879; 2) Châtelain 1985, pp. 116, 201.

# Chèvres, chemin des

No 6 Villa loc. Clos-des-roses, 1889 (aut. PF), F. Hammer (entrep.) pour B. Camenzind; bow-window et perron, 1930 (aut. PC), Louys Châtelain.

# 177 Clos-Brochet, avenue de

Anc. chemin, élargi en 1892 et 1899. Source: AVN (*Gest.*, TP).

No 1 voir Maladière No 23. No 3 Bât. d'hab., 1855 (ass.), pour A. de Pury, à l'emplac. d'un pavillon de vigne; reconstr. 1880 (aut. PF), Léo Châtelain pour A. Wavre; véranda, 1890 (aut. PF), mêmes arch. et propr. Balcon reposant sur des poteaux de bois; frise en mosaïque sur le pignon transversal; véranda en brique et bois, avec verres colorés. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 203. No 11 Villa loc. et dépend., 1891 (aut. PF), Léo Châtelain pour A. Wavre. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 204. No 121 15 Villa loc., 1898 (aut. PF), Colomb &

1898(aut.PF), Léo Châtelain pour F. Gaudard. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 205. No 37 Bât. loc. et distillerie, 1895 (aut. PS), Arthur Haberbuch (arch.) pour Schenker. No 41 Remise, écurie et volière, 1901 (aut. PF), J.-D. Bura pour B. Schenker. Mur pignon à redents; toit presque plat; décoration soignée des façades. No 43 Transformateur électrique, 1911 (aut. PF), Com. pour elle-même. Enveloppe Heimatstil.

177 Prince pour eux-mêmes. No 35 Bât. loc.,

No 10 Bât. d'hab., vers 1834; dépend., 1854 (ass.), pour L.-F. de Pury; résid. d'été et tonnelle, 1867 (ass.), évtl. Léo Châtelain même propr.; démol et reconstr. Cité universitaire, 1967-1968 (aut. PC). Déclinaison du cube classique et dépend. pittoresque. Source: AVN (Châtelain). Bibl. 1) QIT 1897, p. 324. No 30 I) Maison de maître et dépend., 1873-1874 (aut. PF), P. de Pury & Mayor pour E. de Pury; véranda, 1891, Jean Béguin, même propr. II) transf. et adjonc. de la partie orientale, 1898 (aut. SP), mêmes arch. et propr. III) incendie et reconstr. des dépend., 1904 (aut. PC), pour E. de Pury-Wavre. Bât. inconnu, sauf son plan au sol asymétrique. II) Déclinaison du cube classique: hiérarchisation et symétrie des façades; large recours à la pierre de taille et au vocabulaire de l'arch. du XVIIIe siècle; véranda métallique. Act. conservatoire. 122 No 42 Maternité, 1899 (aut. PF, SP), 1900 (inaug.), L. & L. Châtelain pour Com.; loge duportier, 1902 (aut. PF, SP); porcheabri, 1909 (aut.PF); surélév. 1910 (aut. PF), mêmes arch. et propr. Volume en trois parties: corps central flanqué d'ailes; éléments Heimatstil, mais sobriété et symétrie du traitement des façades. Programme traditionnel de l'arch. hospitalière: couloir et locaux de service au nord, chambres pour les femmes en couches, s'ouvrantaumidisur de grandes terrasses; sous-sol: locaux techniques; rez: cuisine, réfectoire, pharmacie, logement du personnel, salle d'accouchements, salle de bains dans le corps central et salles pour les accouchées dans les ailes; étage: salles des pensionnaires. Bibl. 1) Mbx 1902, pp. 65-67; 2) SBZ 43 (1904), p. 102; 3) Châtelain 1985, pp. 121–123, 204, 206–207.

## Clos-des-Auges, sentier du

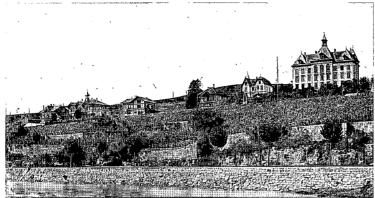
No 9 Villa d'été, 1878 (aut. PF), Alf. Rychner pour A. Clerc. Constr. pittoresque inspirée du style «cottage»: asymétrie du plan; mélange des matériaux dans le gros-œuvre (brique et pierre de taille); ampleur de la toiture et dév. des pignons transversaux; recours systématique aux pièces de charpente décoratives. Bibl. 1) Album SIA 1879. No 17 voir Verger-Rond No 7a.

No 2 Bắt. d'hab. et bûcher, 1872 (aut. PF), attr. Louis Delay pour D. de Pury; loge de portier, 1889 (aut. PF), Henri Ladame (ing.), même propr. Arch. soignée. Annexes aux décors en bois chantourné. Fontaine creusée dans le rocher et jardin.

## Clos-de-Serrières, rue du $\rightarrow 2.8.2$

No 15 Transf. cabinet de vigne en écurie, 1890 (aut. PF), en logement, 1892 (aut. PF), puis en bât. d'hab., écurie et étable, 1896 et 1898 (aut. PF, SP), pour C. Baudin. Constr. par adjonc. successives; style pittoresque renforcé par la diversité des éléments de bois chantourné. No 21 Ecurie et logement du cocher, 1888–1889

Neuchâtel



le de gymnastique et nouv. école ménagère, 1916 (crédit), 1918 (inaug.), Yonner pour Com. Constr. d'un étage sur rez et partie sup.dissimulée par une imposante toiture; fenêtres simples, géminées ou tripartites, réminiscence de l'arch. neuch. du XVIe siècle. Source: AVN

suppl., 1893 (aut. PF), Colomb & Prince, même propr. No 25 Hospice pour enfants Béthanie, 1890 (aut. PF), Colomb pour C. Russ.

(aut. PF), Mayor pour C. Russ; écurie

Constr. de transition du pittoresque au Heimatstil; large emploi de la brique décorative; clocheton rappel de la fonction éducative; souci hygiénique: buanderie et salle de bains au sous-sol, large ouv. sur l'ext. (terrasse, véranda, parc). Act. bât. d'hab. Bibl. 1) QIT 1897, p. 416. Nos 31-37 Bât. d'hab. et serre, 1890 (aut. PF), Colomb pour Beck; démol. 1971 (aut.). Nos 49-53 Bât. d'hab., grange et écurie-laiterie, avant 1869/72; transf. et agrand. 1914 (aut. PF), Dellenbach & Walter pour Penhuenne. Imbrication de trois constr. No 55 Villa, 1913 (aut. PC), Fritz Zweiacker (Saint-Blaise) pour A. Dumont

No 93 Hospice pour vieillards, 1909 (aut. PC), 1911 (inaug.), Yonner (arch.) et Thomet (peintre-décorateur) pour Etat. Constr. inspirée des imm. loc. résid. plutôt que des hôpitaux; tourelle d'escalier en saillie; efforts déployés pour que le mot asile rime avec hygiène et confort. Bibl. 1) PS 453 (1911), p. 34.

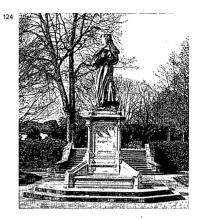
123 No 2 voir Battieux No 1. No 4 Collège, 1892 (aut. PF), 1893 (inaug.), J-Ed. Colin pour Com., école ménagère, 1904 (aut. PF), 1905 (ouv.), même propr., avec l'aide financière de C. Russ. Constr. en dehors du vallon, en position dominante, bien aérée et ensoleillée. Transition entre les écoles néo-classiques et Heimatstil: imposante toiture largement découpée; organisation symétrique des façades et sobriété du décor: contraste entre la maçonnerie et la pierre de taille, quelques rehauts de brique; cage d'escalier centrale et salles de classe distribuées le long d'un couloir. Annexe dans l'angle nord-ouest de la cour, servant à l'école ménagère, avec large cuisine, salle de bains, buanderie et petites dépend. Source: AVN (dos., Gest.). Bibl. 1) QIT 1897, p. 424; 1914, pp. 222, 695-696. No 6 Villa loc., 1893 (aut. PF), A. Jeanrenaud pour J. Jeanrenaud-Martenet. No 8 Sal30,40 Collégiale, rue de la

(Gest).

41,82 No 5 Collégiale (voir 2.2.3, 2.3.2 et 2.7). 83 Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 77-121. 124 Monument Guillaume Farel, 1874–1875, 1876 (inaug.), statue par Iguel (sculp.) et socle par Léo Châtelain (arch.) pour Muni. Représentation en pied du réformateur (1492-1565) brandissant la bible; un chroniqueur de l'époque v voit «la réforme toute entière, bouillante, impétueuse, semant des ruines sous ses pas, mais élevant l'Evangile sur les débris du passé» (bibl. 2, p. 48). Bibl. 1) Bachelin, in MN 1876, pp. 99-100, 2) Mbx 1877, pp. 48-51; 3) QIT 1898, pp. 64-65; 4) Méautis, in MN 1940, pp. 77-81; 5) Jaton-Plüss, in MN 1980, pp. 137-138; 6) Châtelain 1985, p. 202.

No 12 Château (voir 2.3.2, 2,6.2 et 2.7). Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 132-162.

Salle du Grand Conseil, 1873–1875 (in-148 aug.), J.-Ed. Colin et Droz pour Etat, à 149 l'emplac. des anc. dépend. du Château.

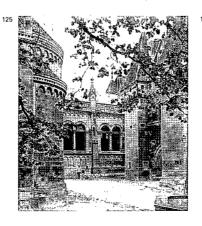


Grande salle avec deux tribunes latérales; hémicycle tourné vers le nord; locaux annexes pour salle de conférences, vestiaire, etc. «Le style architectural, dans lequel on a dû tenir compte des constructions voisines, est un mélange de roman et de gothique, produisant un ensemble des plus harmonieux» (bibl. 1, p. 54). Transf. et retournement de la salle vers l'ouest, 1952; modernisation 1998. Bibl. 1) Mbx 1875, pp. 54–55, 2) MAH NE 1955, p. 141.

# Comba-Borel, rue de

Nos 1-3 Imm. loc. double, 1894 (aut. PF), Meystre pour Meystre frères & Cie. Constr. résid. de grandes dim.; volume compact et ordonnance encore néo-classique des façades. Nos 5-7 Imm. loc. double, 1894 (aut. PF), pour J.-C. Thalmann. Constr. résid. de grandes dim.: abondant décor des façades; balcons métalliques. No 9 Villa loc., 1894 (aut. PF, SP), Prince pour E. Borel. Constr. résid. de grandes dim.; version Heimatstil de, la villa à loyers. No 11 Imm. loc., 1896 (aut. PF, SP), Meystre pour H. Redard; atelier, 1908 (aut. PC), Joseph Galli-Ravicini (entrep.) pour L. Bovet.

Nos 17-29 Opération immob. montée par un consortium d'entrep, et d'investisseurs (C. Gerster, F. Hammer, K. Haef-





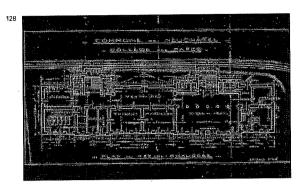
COMMUNE AN PELICHATEL II

PROJETTES GROUNDE SCOLAIGE

ACAGE A SUO

ACAGE A SUO

ACAGE MENTE STORE STOR



liger et C.-A. Petitpierre); achat des vignes de Pourtalès et vente de terrains à bâtir ou déjà bâtis, 1875-1877. Villas constr. à partir d'un modèle probablement unique, individualisé de cas en cas, puisparles adjonc. post. No 17: 1881 (aut. PF), pour F. Hammer; surélév. 1900 (aut. PESP). Yonner pour A. Evard. Adjonc. Heimatstil (tourelle d'escalier, pignon transversal) contrastant avec la sobriété du novau initial. No 19: Bât. loc., 1875 (ass.), pour F. Hammer. Sur un autre type que les voisines. No 21: 1883 (ass.), pour F. Hammer. No 23: Bât. loc., 1877 (ass.), pour J. Bertrand; véranda, 1889 (aut. PF), Léo Châtelain, même propr.; agrand. ouest 1933 (aut. PC). Nos 25 et 27: Bât. d'hab., 1877 (aut. PF), Colomb pour A. Biolley (No 25) et pour F. Malanjoie dit Savoie (No 27). No 29: Villa La Sorbonne, 1876 (ass.), évtl. Colomb pour Petitpierre et Cie; réparations et véranda, 1888 (aut. PF), Colomb pour C.-A. Perrochet.

127 No 31 et Parcs No 22 et Côte No 101. Collège, salle de gymnastique et école ménagère, 1912 (aut. PC), 1914 (inaug.), Convert & Philippin pour Com.; concours pour l'extension du Collège des Sablons, 1909 (voir Sablons No 11); abandonduproj. et nouv. proj. aux Parcs, 1911. Complexe scolaire de grandes dim.; position dominante renforcée par le préauterrasse. Corps principal formant une imposante barre, heureusement fragmentée par l'articulation des volumes, quelques décrochements et l'asymétrie des façades et des toitures, de façon à éviter l'aspect d'une «caserne scolaire»; clocheton et horloge. Mise en œuvre de toutes les exigences pédagogiques et hygiéniques de l'époque; programme arch.

comprenant le logement du concierge et vingt-deux salles de classe ordinaires, mais également quatre salles de travaux manuels, une d'ouvrages dits féminins, une de dessin, une de projections, des douches, une cuisine dite du lait et un local dit des pouilleux. La salle de gymnastique et l'école ménagère sont regroupées dans l'annexe. Fortes composantes Heimatstil, mais apparition d'éléments Art Nouv. et Art Déco. Source: AVN (TP, dos., Gest.). Bibl. 1) QIT 1914, pp. 222, 281; 2) PS 538 (1914), p. 101; 3) Mbx 1915, pp. 67–68.

No 2 Villa loc., 1902 (aut. PF, SP), Yonnerpour E.-P.-F. Monnard. No 4 Bât.loc., 1876 (aut. PF), Colomb pour J. Monnard. Nos 8 et 10 Deux bât. d'hab., 1885 (aut. PF), Colomb pour H. Gacon (No 8) et pour F.-A. Piaget (No 10); surélév. (No 8), 1907 (aut. PF), Meystre pour même propr.; agrand. (No 10), 1925 (aut. PC).

#### Comtesse Robert, quai

6 Anc. bains des femmes au Crêt Proj. in-129 abouti de Rychner & Colomb, 1890; nouv. proj. 1903-1904, 1905 (aut. PF, inaug.), finitions, 1906-1907, Colomb pour Com. en remplacement d'anc. bains désaffectés (Maladière No 40); réparation du bassin (transf. des structures métalliques par des massifs et des plaques en béton), 1914-1920, et transf. entrée, 1919-1920. Etablissement réservé aux femmes, à proximité de celui des hommes (voir Robert); en forme de fer à cheval et reposant sur des fondations recourant au «système des caissons [en béton armé] adopté pour les quais», solution offrant des garanties de solidité et permettant de sérieuses économies (Gest. 1905, p. 182). Pavillon central réalisé dans un style Art Nouv. Démol. en raison du nouv. comblement, 1969 (ass.). Source: AVN (dos., Gest.). Bibl. 1) NE rétro 1988, p. 99, 2) NE lac 1989, p. 125.

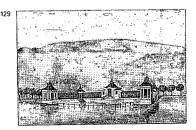
# Concert, rue du

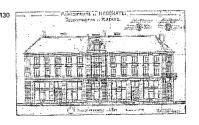
Aménagement d'une rue et d'une petite place pour dégager l'Hôtel de Ville, 1784–1790. Bibl. 1) *MAH NE* 1955, pp. 165–174.

Nos 2-4 et rue de l'Hôpital No 1. Imm. loc. et comm., 1883 (aut. PF), Antoine

Hotz (ing.) pour lui-même, sur cahier des charges et plan des façades imposé par la Muni., à l'emplac, du «Placard», étroit imm. loc. constr. en 1786 «pour masquer les constructions mises à nu pour dégager l'Hôtel de Ville» (démol. 1882). Reconstr. précédée de trois ans de discussions, de proj. spontanés et concours rem-130 porté par Rychner & J.-Ed. Colin, 1881. Ensemble de deux bât, séparés au rez par un passage couvert; ordonnance de la façade répondant à celle de l'Hôtel de Ville (axes verticaux et horizontaux, symétrie, partie centrale richement ornée, socle colossal en pierre de taille, hiérarchie des étages), emprunt à un vocabulaire décoratif international; rez et entresol à fonction comm. et trois étages pour logements. Source: AVN (dos., Gest.). Bibl. 1) Philippe Godet, Notice sur le Placard. Neuchâtel 1881; 2) QIT 1897, pp. 165-166; 3) MAH NE 1955, p. 166.

No 6 et Temple-Neuf Nos 1-3. Imm. loc., comm. et admin. (No 6), 1900 (aut. PF, SP) Prince & Béguin à l'emplac. de constr. plus anc.; reconstr. salle des machines (imprimerie), 1901 (aut. PF, SP), 1902 (exploit.), mêmes arch. et propr.; démol. et reconstr. imm. loc. et ind. (imprimerie) (Temple-Neuf No 3), 1929 (aut. PC), Chable pour H. Wolfrath. Deux constr. d'angle de dim. peu communes à Neuchâtel (voir 2.6.3); parement en pierre de taille; richesse de l'ornementation; fonction comm. clairement affirmée par l'imposant rez à entresol et les trois arcades; trois étages d'hab. et bureaux, dont un en attique avec coursive dans le comble à la Mansart; asymétrie et tendance Art Nouv. des éléments sculptés. Atelier des machines d'un niveau sur sous-sol, avec couver-





ture en verre. Siège de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, 1857–1986. Source: AEN (IF 4/8). Bibl. 1) SBZ 43 (1904), pp. 103, 105; 2) NE cent ans 1994, p. 84.

#### Coq d'Inde, rue du

No 22 Imm. loc., 1885 (aut. PF), Colomb pour H. Bonhôte, à l'emplac. d'un bât. 131 anc. No 24 Imm. loc., comm. et admin., 1901 (aut. PF), Prince & Béguin pour A. Prince-Junod, à l'emplac. d'ateliers et d'une auberge; transf. 1925 (aut. PC). Constr. d'angle de dim. peu communes à Neuchâtel (voir 2.6.3); parement en pierre de taille; tourelle d'angle avec coupole; organisation symétrique de la façade formant le fond de la place du Coqd'Inde; fonction comm. clairement affirmée par l'imposant rez à entresol et trois arcades; trois étages de logements et bureaux, dont un en attique avec coursive dans le comble à la Mansart; hall d'entrée elliptique et salle d'escrime. Bibl. 1) QIT 1897, pp. 73-74; 2) SBZ 43 (1904), pp. 103, 107; 3) MAH NE 1955, pp. 311-312.

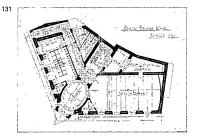
## Coquemène, rue de la $\rightarrow 2.8.2$

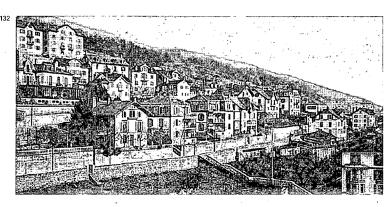
No 1 Maison d'école, 1859 (aut. TP), 1860 (ouv.), H. Rychner pour Muni.; transf. en logements pour Com., 1893. Archi. qui ne se distingue guère de l'arch. ouvrière; sobriété du programme scolaire avec salles de classe au sud et cage d'escalier en saillie au nord. Source: AVN (dos., TP, Gest.). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 399, 424.

# 94 Côte, rue de la

Nouv. rue de dévestiture des quartiers du haut de la ville, 1876–1877, Richème & Oligiati (entrep.) pour Muni.; prolong, ouest, 1898–1899, Mordasini & Holliger (entrep.) pour Com. Source: AVN (Gest., TP).

Nos 5-7 Imm. loc. double, 1910 (aut. PF), Chable & Bovet pour SI de la Rue de la Côte. No 11 Bât. d'hab. et atelier, 1899 (aut. PF, SP), pour F. Schray; adjonc., 1904 (aut. SP), même propr.; nouv. atelier, 1908 (aut. PF), Maurice-Henri Guye (dess.-arch.), même propr. No 17 Villa loc., 1903 (aut. PF), J.-Ed. Colin pour F. Hammer; atelier d'horlogerie, 1911 (aut. PC, CE, exploit.), C. Philippin pour L. Burgat. Source: AEN (IF 5/41). No 19 Imm. loc. résid., 1903 (aut. PC), J.-Ed.





Colin pour F. Hammer. Constr. résid. au volume compact; travée de loggias au sud et vérandas d'angle. Un appart. par étage; allèges en brique.

Nos 21–29 Barre de cinq imm. loc. contigus, 1904 (aut. PC), H. Bonhôte (archentrep.) pour lui-même. Constr. de très grandes dim. (sous-sol, cinq étages et combles); modulation des façades par de légers ressauts, par des vérandas en saillie et par l'ornementation destinée à prévenir la monotonie et à conférer un caractère plus résid. à l'ensemble.

Nos 31, 33 et 35 Trois imm. loc., 1898 (aut. PF, SP), Fritz Gern (entrep.) pour luimême. Eléments en pierre de taille conférant un caractère plus résid. à ces maisons de rapport. No 37 voir Sablons Nos 43-45. Nos 41-43 et Grands-Pins No 9. Ensemble de bât. d'hab., bûcher et buanderie, vers 1840, adjonc.; logement (No 41), 1877 (ass.), Richème & Oligiati (entrep.) pour A. Dessoulavy. Imbrication de plusieurs constr. Bibl. 1) QIT 1897, p. 286. No 45 voir Grands-Pins No 5. No 47 Bât. d'hab. et dépend., 1876 (ass.), pour A. Coulaz. No 49 Bât. loc. et atelier, 1876-1877 (ass.); surélév. 1878 (aut. PF), pour Perret. No 57 Villa loc., 1905 (aut. PC), Grassi pour J. Turin. Constr. résid. Heimatstil avec tourelle coiffée d'une flèche. No 59 Villa, 1906 (aut. PC), Colomb pour F. Grandjean. Résidence cossue mêlant les éléments Heimatstil et Art Nouv.: importance et articulation de la toiture; nombreux pignons et oriel aux lignes brisées, plan aux multiples saillies, mixité des matériaux; huisserie. No 61 Villa, 1906 (aut. PC), Colomb pour F. Grandjean. Résidence cossue mêlant les références Heimatstil et classique: importance et articulation de la toiture; quatre façades différentes; nombreux pignons; symétrie de la façade sud avec un fronton triangulaire reposant sur des pilastres; lucarne aux lignes ondulantes; plan à saillies; mixité des matériaux; richesse et diversité des décors. No 65 Atelier d'horlogerie, 1882 (ass.), pour O. Dubuis; transf. en hab., 1888 (ass.), pour V. Reutter. Simplicité du plan en L et du volume; galerie sur colonnes à l'ouest; encadrements en

brique. No 71 Bât. d'hab., 1895 (aut. PF, SP), Lindhorst pour E. Jehlé. No 73 Bât. d'hab., 1890 (aut. PF), évtl. Rychner & Colomb pour N. Nicolet.

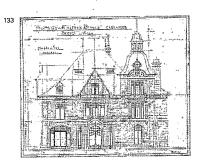
No 75 Bât. d'hab., 1899 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour L. Loew, véranda et terrasse, 1907 (aut. PF), Prince & Béguin pour E. Morel; porche, 1912 (aut. PF), même propr. No 77 Villa loc. Hauteville, 1906 (aut. PF), Prince & Béguin pour L. Loew. Constr. de grandes dim.; version Heimatstil de l'hab. collectif résid.; importance de la toiture; contraste des matériaux constituant les façades; diversité des formes des ouvertures et de leurs encadrements; sortes de boules apotropaïques. No 81 Bât. loc., 1902 (aut. PF, SP), J. Carbonnier pour lui-même. Nos 83-85 Bât. loc. double, 1876 (aut. PF), Colomb pour Montandon. No 87 Villa loc., 1889 (aut. PF, SP), F. Hammer pour W. Schmid. «1890» (inscr.). No 89 Bât. loc., 1876 (aut. TP), Colomb pour J. Monnard. No 91 Buanderie, 1889 (aut. PF), Jules-Louis Hubert pour lui-même; bât. d'hab., 1890 (aut. SP), même propr. No 93 Villa loc., 1881 (aut. PF), Sté technique pour E. Hartmann. Grandes dim.; véranda, terrasse et bow-window. No 101 voir Comba-Borel No 31. No 103 Villa, 1901 (aut. PF, SP), Chable pour J. de Reynier. «C'est un morceau savoureux admirablement adapté au caractère de la contrée» (bibl. 1). Bibl. 1) SBZ 43 (1904), pp. 145-146. No 107 Imm. loc., 1906-1907 (aut. PF), Yonner & Grassi pour E. Dulon. Constr. de grandes dim.; version Heimatstil de l'imm, résid.: traitement rustiqué des façades, avant-corps latéraux protègeant des loggias en façade sud; sorte de boules apotropaïques; «E.D. Bellevue, 1907» (inscr.).

Nos 109–119 Ensemble d'imm. loc. de grandes dim., imm. apparentés aux casernes ouvrières; constr. plus ou moins contiguës formant une immense barre, parallèle à la rue des Parcs; modestie de l'arch. No 109: 1903 (aut.\*PF,SP); Joseph Bura (entrep.) pour E. Borel. No 111: 1903 (aut. PF, SP et PC), Jérémie Bura (entrep.-arch.) pour L. Kiehl. No 113: 1905 (aut. PF), Jean Crosa fils (entrep.) pour lui-même. No 115: 1904 (aut.PF,

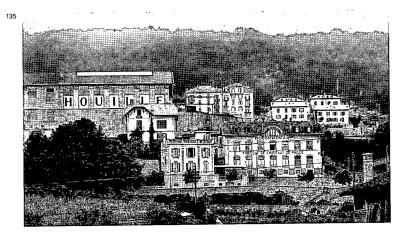
SP), Sala-Mongini (entrep.) pour luimême. Nos 117–119: 1904 (aut. PF, SP), Jean Crosa (entrep.) pour lui-même.

132 No 2 Villa loc., 1895 (ass.), pour C. Scharch, à partir d'un bât. anc. Arch. ouvrière transf. en villa néo-classique; 132 balcons sur colonnettes de fonte. Nos 4 et 6 Villas loc., 1893-1894 (ass.), F. Hammer pour lui-même. Déclinaison du cube classique; toiture à la Mansart; légère partie en saillie coiffée d'un toit avec terrasson; balcons reposant sur des colonnettes de fonte; ornements en pierre de taillé qui contribuent au caractère cossu de l'ensemble (voir Côte No 22). No 132 8 et Grands-Pins No 6. Bât. d'hab., 1886-1887 (ass.); adjonc. atelier, 1888 (aut. PF), Fritz Gern pour lui-même; transf. et agrand. entrepôt, 1944 et 1960 (aut. PC). No 10 Villa loc. double, 1889 (aut. PF), Colomb & Prince pour L.-F. et J.-E. Spöhrle. Constr. résid. pittoresque; forte articulation des toitures; véranda, tourelle, etc.; multiplicité des références décoratives. Accès monumental dans la pente du jardin et terrasse.

Nos 12, 14 et 16 et Rocher Nos 31-33, 35-37, Pertuis-du-Sault No 3. Lieu-dit Les Rochettes, I) Maison de maître, 1864 (ass.), pour J.-C.-D. Prince (démol. 1901). II) Regroupement de terrains en une grande propriété avec des constr. implantées dans la pente: maison de maître (No 16), 1901 (aut. PF), et agrand. (nouv. entrée et adjonc. salon), 1904 (aut. PF), dépend. (Pertuis-du-Sault No 3), 1900 (aut. PF), et «tennis-lawn», s.d.; remiseécurie-logement (No 14), pavillon de concierge et portail monumental (No 12), 1902 (aut. PF, SP), Prince & Béguin pour A. Prince-Junod. III) Incendie partiel, 1940 (ass.), et démantèlement de la propriété, démol. maison de maître et reconstr. villa résid. (No 16), surélév. et







transf. du toit (No 14), 1941 (aut. PC), pour M.-A. Nicolet. IV) Démol. villa et reconstr. deux imm. loc., 1985 (aut. PC). Etat II: Maison de maître aux toitures largement découpées de pignons, de lucarnes et complétée d'une imposante tourelle d'angle coiffée d'une sorte de dôme et d'un lanternon; mixité des matériaux et mélange des références stylistiques. «L'élément suisse est représenté ici par le galbe de la tour d'angle et le toit principal. Les fenêtres à meneaux sont encadrées de pilastres corrects qui rappellent la Renaissance française; le porche est traité dans un style un peu post., il a toute l'ampleur des formes du XVIIIe siècle» (bibl. 1). Plan asymétrique avec hall ovale qui fait saillie en facade sud et donne accès aux diverses pièces de réception, étage réservé aux appart, privés. Dépend. étagée dans la pente, permettant d'accéder progressivement à la maison de maître: portail en pierre de taille surmonté d'un toit à pavillon-croupe, fronton armorié vide; loge rappelant le style «cottage» anglais; seconde entrée monumentale flanquée d'une remise et d'un logement, éléments Heimatstil. Buanderie et atelier. Pavillon de jardin au bout d'une terrasse. Bibl. 1) SBZ 43 (1904), pp. 188-190; 2) Baudin 1909, p. 180.

No 18 Bât. loc. double, 1876 (aut. PF), Gilbert pour lui-même.

No 20 Villa loc., 1888 (aut. PF), Louis Delay pour Favre-Brandt; surélév. de la toiture, 1982 (aut. PC). Déclinaison du cube classique; aile en légère saillie surmontée d'un toit en pavillon; profusion des ornements en pierre de taille et des ornements de faîtage (disparus). No 22 Villa loc., 1895 (aut. PF, SP), pour A. Grandjean. Déclinaison du cube classique; toiture à la Mansart; léger ressaut coiffé d'une toiture en pavillon; balcons reposant sur des colonnettes de fonte; ornements en pierre de taille qui contribuent au caractère cossu de l'ensemble (voir *Côte* Nos 4 et 6).

No 26 Pavillon, 1879 (aut. PF), Alf. Rychner pour C. Baillet; transf. 1911 (aut. PC), Meystre pour A. Zellweger. Constr. phagocytée par des transf. post. No 28 Villa, 1910 (auț. PC), Meystre pour SI de la Gare. Plan presque carré, toit à la Man-134 sart. Nos 30-32 Imm. loc. double, 1876 (aut. PF), Colomb pour Messerly & Gretillat. Bibl. 1) Album SIA 1879. No 36 Villa loc., 1889 (aut. PF, SP), Emile Delay pour H. Jeanmairet. No 38 Bât. loc., 1880 (aut. PF), Colomb pour C. Petremand. Nos 40 et 42 Deux bât. loc., 1895 (aut. PF), pour M. de Tribolet. No 44 Villa loc., 1890 (aut. PF), Colomb pour M.-C. Rovelli. No 46 Bât. d'hab., 1879 (aut. PF), Colomb pour E. Koch. No 46a Bât. loc., 1912 (aut. PC), Carbonnier & de Bosset pour J. Crosa. No 46b Bât. loc. et bûcher, 1903 (aut. PC), Chable pour L. Février. Nos 48 et 48a Bât. loc. (nord), 1883 (aut. PF), Léo Châtelain pour H.-F. Bourquin; bât. d'hab. et comm. (boulangerie) (sud), 1904 (aut. PC), J.-D. Bura pour H.-C. Bourquin. Act. bureaux. Nos 50 et 52 Deux villas loc., 1891 (aut. PF), Colomb & Rychner pour eux-mêmes. Déclinaison du cube classique; véranda et terrasse en brique; ornements en pierre de taille.

Nos 56 et 58 Deux villas loc., 1890 (aut. PF), Alf. Rychner pour Dépaulis frères (entrep.); annexe (No 58), 1894 (aut. SP), Paul Dépaulis pour lui-même; attique (No 56), 1952 (aut. PC). Déclinaison du cube classique; encadrements en pierre de taille, frise peinte et pièces de charpente décoratives. No 60 Imm. loc. semirésid. Villa Excelsior, 1902 (aut. PF, SP), Chable pour C. Robert. No 66 Bât. loc. et ind., 1907 (aut. PF), Chable & Bovet pour C.-E. Fuchs. Agrand. ateliers et transf. en fabrique d'horlogerie, 1917 (aut. PC), Pierre Matthey-Doret pour C. Leuba. Fabrique d'aiguilles de montre au sous-sol et rez; deux étages et combles habitables. Volume compact avec imposante toiture et décors discrets. Source: AEN (IF 4/24). No 68 Bât. d'hab. et atelier de mécanique, 1901 (aut. PF, SP) et 1905 (aut. PF), Ulysse Munier pour luimême; magasin, 1928 (aut. PC).

No 76 voir Bachelin No 11. No 82 Villa loc., 1902 (aut. PF, SP, PC), Colomb pour Kunz. No 84 Bât. loc., 1911 (aut. PF), Alfred Ménétrey pour lui-même; surélév. de la toiture, 1987 (aut. PC). No 86 Villa loc., 1904 (aut. PC), Colomb pour J. et A. Bura. No 90 Villa loc., 1903 (aut. PF, SP), Joseph Bura (entrep.) pour F. Joss. No 160 Bât. d'hab, 1904 (aut. PC), Coste pour F. Breguet.

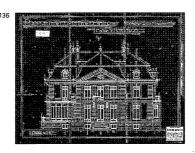
# 6 Coulon, rue $\rightarrow 2.8.1$

97,98 Nos. 2-12 Rangée d'imm. loc. et parfois comm. faisant partie du quartier des Beaux-Arts; flanc est du square du Commerce; constr. contiguës; conception d'ensemble conférant à la rue une certaine homogénéité, mais traitements différenciés des plans et des façades. Bibl. voir Beaux-Arts. Nos 2-4: 1888 (aut. SP), H. Bonhôte pour lui-même. Constr. d'angle: contraste entre la sobriété du volume et la richesse décorative des éléments en pierre de taille. No 6: 1890 (aut. SP),1891 (aut. PF), Delay (arch.-entrep.) pour P. Allanfranchini. Nos 8-10: 1890 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour L. Juvet (No 8) et G. Marti (No 10). Constr. jumelles. No 12: 1890 (ass.), évtl. Sté technique et/ou J.-Ed. Colin pour\_E. Borel. Constr. d'angle avec bow-window sur le pan coupé.

#### Crêt-Taconnet, rue du $\rightarrow 2.4.1$

Aménagement d'un chemin reliant la gare au quartier de Gibraltar, 1883–1884; puis véritable rte, 1890–1892; raccord avenue de la Gare et rue du Crêt-Taconnet, 1903–1906: Sources: AVN (TP, Gest.); CFF (NE gare anc.). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 241-243.

No 9 (dit Plateau de la Gare) Ensemble de bât. ind. (entrepôts), 1905–1906 (aut. PF), pour V. Reutter; hangar, 1928 (aut. PF); agrand. successifs: surélév. aile oues 1957 (aut.), dépôt 1963 (aut.). Imposant ensemble ind. (façonnage de fers, charbon et carrelages) par ses très grandes



dim. et sa position dans la pente; ensemble hétéroclite de constr. aux volumes, matériaux et styles différents, reflétant le moment de leur édification et le caractère fonctionnel du programme arch. Source: RF. No 15 Villa patronale, 1892 (aut. PF), Colomb & Prince pour Ducommun & Cie. No 17 Constr. ind. (chapeaux de paille), 1891 (aut. PF), Colomb & Prince pour Ducommun & Cie; bureaux, 1893 (aut. PF, SP), mêmes arch. et propr. Fabrique det aille moyenne; emploi de la brique et de pièces de charpente décoratives. Source: AEN (IF 4/23). Bibl. 1) QIT 1898, p. 526.

136 No 4 Maison de maître, 1903 (aut. PF), 177 Prince & Béguin pour E. de Reynier. Arch. inspirée des demeures patriciennes néo-classiques, avec sa toiture à la Mansart, l'ordonnance des façades, son appareillage en pierre de taille et ses ornements sculptés; en position dominante avec terrasse et jardin; la véranda, la distribution int. et le mélange des références stylistiques trahissent sa date récente et la profession du propr. (médecin). Transf. en école-internationale, 1963 (aut. PC). Bibl. 1) Baudin 1909, pp. 177-178. No 6 Ecurie et remise, 1900 (aut. PF); logement à l'étage, 1901 (aut. PF, SP), Prince & Béguin pour E. de Reynier; démol. 1962 (aut. PC).

Nos 12–20 Ensemble de bât. ind. fréquemment renouvelé. Nos 12–14: Entrepôt et bureau, 1909 (aut. PC), A.H. Rychner & Brandt, et imm. loc., 1911 (aut. PC), pour Brasserie Cardinal. S.n.: Fabrique et entrepôt, 1913 (aut. PC), W.

Holliger (entrep.) pour Javandon. Nos 16–20: Anc. emplacement entreprise de transport Lambert.

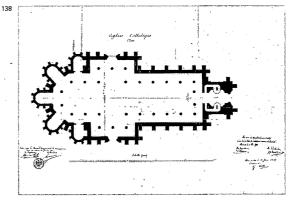
No 24 Villa loc., 1903 (aut. PF, PC), Léo Châtelain pour A. Wavre. Constr. de grandes dim. Dépend. «1903» (inscr.) et armoiries Wavre. Bibl. 1) *Châtelain* 1985, p. 205. No 26 Villa loc., 1904 (aut. PC), L. Jaquillard pour A. Borel. No 28 Villa loc., 1898 (aut. PF, SP), Colomb & Princepour A. Borel. Nos 34–40 Quatre imm. loc., 1911 (aut. PF), Cárbonnier & Bosset pour SI de Clos-Brochet, à l'emplac. d'un établ. horticole (1871–1899). Opération immob.; version Heimatstil de l'imm. de rapport semi-résid. Source: AVN (*Gest.*).

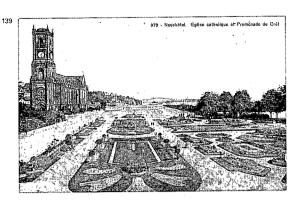
No 42 Imm. Ioc., 1895 (aut. PF), Léo Châtelain pour N.-L. Evard. Bibl. 1) *Châtelain* 1985, pp. 204, 207.

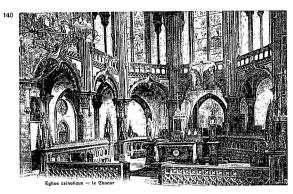
Desor, rue Edouard-  $\rightarrow 2.6.2$ 137 Eglise Notre-Dame Premières discus-139 sions et recherche d'un emplac., 1886-1890; reprise du proj. et nomination d'une commission de bâtisse au sein de 14 laquelle siègent le doyen Berset et Ritter qui propose d'établir gratuitement des plans, 1896; accord entre la Com. et la Paroisse pour la cession gratuite d'un terrain à l'est du Crêt et sur le montant des garanties financières, recherches technologiques sur les matériaux, début des travaux de fondation, 1897; suspension du chantier pour les festivités du Cinquantenaire de la République et du Tir fédéral, sanction d'une partie des plans, 1898; reprise des travaux, 1899-1906 (inaug.); réfection ext. 1920; épuration de l'ornementation ext. menaçant ruine, 1955 (aut. PC); restauration des toitures 1986-1987, des vitraux et des facades 1991-1997 et de l'intérieur 1998-2000. Eglise néo-gothique aux dim. monumentales avec un imposant clocher à l'ouest; la plupart des références aux différentes traditions go-

thiques sont présentes (plan basilical à trois nefs, transept saillant, chœur polygonal avec déambulatoire, sacristie, portail ouest, rose, élévation, arcs brisés dé-









coratifs ou structurels, pinacles, sculptures ornementa-les, etc.), mais Ritter ne se contente pas de copier servilement le style gothique et n'hésite pas à le repenser en fonction des besoins contemporains (absence d'arcs-boutants, niveau identique des voûtes des trois nefs, galerie, etc.) ou les possibilités technologiques du moment. Fondation en partie sur pilotis; réalisation en pierre factice (béton moulé et teinté dans la masse) de couleur rouge rappelant le grès des Vosges; mise en œuvre des plots ainsi constitués comme la pierre de taille; planchers et piliers en béton armé; matériaux entièrement réalisés sur le chantier. Abondance, qualité et fantaisie de 140 l'ornementation int. et ext. Décor et mobilier néo-gothiques d'origine: autels latéraux, bancs, chaire à double accès; remploi des anc. autel et orgues de la chapelle de la Maladière; vitraux du chœur par la maison Champigneule (Bar-le-Duc, France), de la nef par la maison Enneveux & Bonnet (Genève) 1905; chemin de croix par Moirod (Cousances, France) 1908; polychromie intérieure 1922; orgue symphonique 1929; cloche, 1933-1934; création d'un nouv. chœur par Fernand Dumas (Fribourg) 1937; calvaire en orfèvrerie par Marcel Feuillat (Genève); chapelle des fonts baptismaux par Yoki (sculp.) et frères Angeloz (mosaïstes) 1959. Sources: AVN (Gest., TP); Archives de la Paroisse catholique; AEN (Ritter). Bibl. 1) James Ladame, Observations relatives à l'emplacement d'une nouvelle église catholique à Neuchâtel, Paris 1888; 2) Mbx 1894, pp. 63–65; 1907, pp. 63–65; 3) J. Terrier, La paroisse catholique de Neuchâtel, son origine et son développement, Fribourg 1903; 4) PS 328 (1906), pp. 90–91; 388 (1908), p. 188; 5) Fröhlich, in archithèse, 4 (1983), pp. 25–31; 6) collectif, Regarde l'église rouge, Neuchâtel 1986; 7) André Dutoit, Notice historique sur la paroisse catholique de Notre Dame de Neuchâtel, ms., Neuchâtel 1985 (édité 1988).

Jardin Desor Parc d'agrément, nommé en mémoire du naturaliste, géologue et mécène Edouard Desor. Proj. dans le cadre de l'achèvement du quartier des Beaux-Arts, 1882; aménagement du rond-point au sud du Crêt, 1882-1883; concours ouvert aux ing. et arch. de la Ville, 1884; unique réponse (Châtelain, Mayor & Jacottet), report du proj. pour 70 raisons financières, 1885, mais aménagements en vue de la Fête fédérale d'agriculture, 1886-1887, Léo Châtelain pour Muni. Etroite liaison entre le Crêt et le 139 nouv. jardin: rampes d'accès, pièce d'eau et cascade au pied des rochers, maintien des rues traversant le parterre sud; opposition entre les tenants des jardins à la française et les partisans de jardins à l'anglaise, proposition de jet d'eau et d'un monument à la mémoire de Desor et proj. de serre, 1889; aménagement des surfaces en pelouses, utilisable lors de fêtes, 1893-1894; théâtre temporaire lors du Cinquantenaire de la République, 1898; transf. et agrand. du jardin, 1910, Jules Allemand (arch.-paysagiste à Genève); disparition avec l'arasement du Crêt, 1950. Source: AVN (TP, Gest.). Bibl. 1) Le Rameau de Sapin 1887, pp. 34–36; 2) QIT 1897, pp. 249–251; 3) MAH NE 1955, p. 50; 4) NE Belle-Epoque 1974, pp. 47, 51; 5) NE hier 1977, p. 32; 6) Châtelain 1985, pp. 162-163; 7) NE rétro 1988, pp. 31–32, 74; 8) NE cent ans 1994, pp. 100–101.

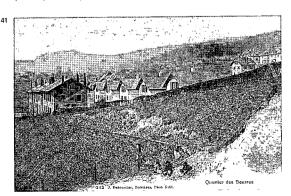
#### Deurres, rue des

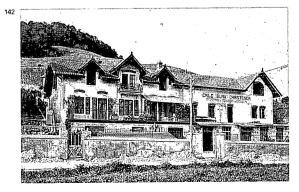
141 Nos 4, 6 et 8 Trois maisons ouvrières doubles, 1897 (aut. PF), 1898 (inaug.), Com. pour elle-même. Volet d'un proj. destiné à résoudre le problème du logement ouvrier à Neuchâtel (voir *Plan* Nos 12–18 ainsi que *Rosière* No 17 et *Liserons* Nos 3–22); reprise du type des maisons ouvrières du Plan. Source: AVN (TP, Gest.).

Nos 12, 14, 16, 18 et 20 Cinq maisons ouvrières individuelles, 1905 (aut. PC), pour Borel-Sandoz; vente à des particuliers, 1906. Simplicité du plan et de la réalisation, avec un bandeau de brique pour tout ornement. Exemple d'initiative sociale et immob. d'un ind. de Serrières. No 50 Bât. loc., 1899 (aut. PF, SP), Bura (entrep.) pour M. Borel. No 58 Bât. loc., 1897 (aut. PF, SP), Philippin pour Rey.

# Draizes, rue des

Nos 2-4 et 6 et chemin du Suchiez Nos 1-9. Chantier de menuiserie et d'ébénis-





143



terie Bura. Glissement de l'atelier et hab. à la fabrique et imm. loc. par des transf. incessantes, dès 1897. Source: AEN (IF 5/45). Nos 32–34 et 36–38 et Brandards No 40. Petite cité ouvrière, Nos 32–34: 1900 (aut. PF; No 40: 1901 (aut. PF, SP); Nos 36–38: 1902 (aut. PF, SP), Colomb pour Sté des imm. Ph. Suchard. Ensemble comprenant un imm. loc. de six logements avec quelques chambres individuelles et deux bât. d'hab. doubles avec bûchers; sobriété des constr. Source: AVN (Suchard).

# Droz, place Numa-

187 No 1 et Musée No 1. Jardin privé, 1865, pour Sté de l'Hôtel Bellevue; halte aux voyageurs, 1893 (aut. PF, SP), Colomb & Prince (arch.) et Sté technique (ing.) pour Cie du chemin de fer NCB; chalet de rafraîchissement, 1894 (aut. PF, SP), Prince pour A. Elskes fils. Proj. de chalet en bois remplacé par deux «pavillons en brique et n'ayant plus que des ornements & un couronnement en bois» (PF 1894, p. 303). Transf. de la gare en bureaux et magasins et constr. cinéma, 1911 (aut. PC), Prince & Béguin pour E. Lesegretain. Théâtre-Cinéma du Port, puis Palace (dès 1913); première salle permanente de cinéma, dotée de 650 places et d'un écran concave en aluminium. Divers proj. ou travaux ponctuels. Démol. et reconstr. salle de cinéma Palace et Hôtel Touring, 1947 (aut. PC). Bibl. 1) PS 462 (1911), pp. 143-144; 2) NE BelleEpoque 1974, pp. 41–42; 3) NE lac 1989, p. 62; 4) Neeser, in NRV, 37 (1993), pp. 2s 35–38, 49. **No 3** Gymnase. Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 194–200.

144 No 2 Hôtel des postes, concours, 1892, 145 1893 (aut. PF, SP), 1896 (inaug.), Alf. Rychner, Jean Béguin, Prince (arch.), Ernest Vassaux (conducteur des travaux), Niederhäusern et X. Sartorio (sculp. à Genève) pour Confédération, sur le comblement de l'anc. port. Concours pour une constr. à «caractère monumental sans recherche de luxe», regroupant les services de la poste, des télégraphes et des téléphones jusqu'alors disséminés en ville. Jury: Charles Boissonnas (Genève), Adolf Füchslin (Baden), Adolphe Tièche (Berne), tous arch., Flukiger (dir. TP de la Confédération) et E. Höhn (dir. général des postes à Berne); dix-huit réponses; prix: 1. -; 2. Alfred Romand (Bâle); 3. Jean Béguin. Imposante constr. au plan en U, reposant sur des pilotis et une chape de béton; tour de 43 mètres de hauteur accolée à l'ouest; style «malaisé à définir, mais [laissant] pressentir sa destination» (bibl. 3, p. 87), par ses grandes dim., sa réalisation en pierre de taille, ses larges baies et son programme décoratif: cartouches avec inscr. des noms de villes suisses et de pays étrangers et quatre frontons qui portent chacun «un grand cartouche flanqué de figures allégoriques représentant les lettres (missives), les messageries, les télégraphes et les téléphones» (bibl. 3, p. 87). Installations techniques au sous-sol; rez et premier étage destinés aux bureaux et halle publique; deuxième étage occupé par une salle de conférences et des logements: Transf. tour 1922-1923. Source: AVN (dos.). Bibl. 1) SBZ 17 (1891), p. 94; 19 (1892), p. 99; 20 (1892), pp. 13, 46-47; 21 (1893), pp. 23, 71, 78; 25 (1895), pp. 23, 151; 30 (1897), pp. 82, 90, 96–97 103–105, 111-112, 118-120; 2) PS 33 (1894), pp. 279–280; 1896, p. 227; 3) *Mbx* 1896, p. 87; 4) collectif, Le centenaire de l'Hôtel des Postes de Neuchâtel, Bienne 1996.

Nos 4, 6 et 8 voir Saint-Honoré Nos 1-5.

**Dublé, ruelle** → 2.2.2 **No 6** voir *Sevon* No 8a.

## Dubois, avenue Edouard-

Anc. chemin élargi lors de l'aménagement du cimetière, 1882–1883. Source: AVN (*Gest.*, TP).

No 1 Collège de Vauseyon, concours, 1904, 1905 (aut. PF), 1907 (inaug.), Prince & Béguin pour Com. Jury: Porchat (conseiller com.), R. de Chambrier (commission scolaire), Léon Fulpius (Genève), Louis Bezencenet (Lausanne)et Arnold Geiser (Zurich), tous arch.; septante et une réponses; prix: 1. Prince 146 & Béguin; 2. Grassi; 3a. Prince & Béguin, 3b. Werner Lehmann (Berne). Bât. scolaire de grandes dim. et salle de gymnastique séparée (proj.); inaugure la génération des écoles Heimatstil à Neuchâtel: socle rustiqué, grande toiture surmontée du traditionnel clocheton, encadrements de fenêtre puisant à diverses traditions, tout en respectant encore une ordonnance symétrique des façades; «[...] collège comprenant tous les degrés des écoles primaires et enfantines et doté de salles spéciales pour la gymnastique, le dessin, les travaux manuels, les jeux pour les petits, les projections, les leçons de choses, en un mot tous les locaux qu'exige la pédagogie moderne» (Gest. 1908, p. 15). Planchers en béton armé. Adjonc, ailes et salle de gymnastique, 1953 (aut. PC). Source: AVN (Gest.): Bibl. 1) BTSR 30 (1904), pp. 344, 420, 435; 31 (1905), pp. 14, 29-30, 42-44; 2) SBZ 44 (1904), pp. 144, 251, 271, 286, 300-303; 3) BA 90 (1905), p. 167; 4) Evard, in NRN 63, 1999, pp. 4, 5, 30. No 5 et Maillefer 39. Villa loc., 1903 (aut. PC), Boitel (Colombier) pour A. Ducry. No 11 Marbrerie, 1911 (aut. PF), Jean Marcacci (entrep.) pour J. Marchetti; transf.del'atelier en logement, 1913 (aut. PF), même propr.; diverses adjonc. post. No 21 Bât. d'hab. et vacherie, 1899 (aut. PF, SP). Etablissement agricole.

Cimetière de Beauregard Aménagement en remplacement de celui de Serrières, proj. 1844, 1868, 1871; 1879 (crédit), 1883 (inaug.); agrand. progressifs, 1888, 1891, 1896, 1899, 1907 et 1915. De façon à éviter les problèmes rencontrés au Mail, les autorités acquièrent une très large surface de terrain qu'elles aména-







gent avec pragmatisme au gré des besoins; peu d'envergure dans le domaine de l'art des jardins ou de l'arch. funéraire. Source: AVN (Gest.; TP). No 27 Loge du cimetière; proj. concurrents de Colombet de J.-Ed. Colin, 1882; réalisation, 1882–1883 (inaug.), J.-Ed. Colin pour Muni; démol. 1968 (aut. PC). Source: AVN (TP, Gest.). Bibl. 1) QIT 1898, pp. 167–168.

Nos 12–14 Marbrerie, 1910 (aut. PC); démol. et reconstr. bât. loc. et atelier, 1930 (aut. PC).

#### DuPevrou, avenue $\rightarrow 2.8.1$

Ceinture orientale de l'anc. propriété DuPeyrou; quartier créé par la Sté de constr. à la suite du démantèlement de la propriété selon le tracé de Louis Châtelain (voir Favre, Serre, Rousseau et Orangerie), 1858-1860; lot. assez dense à caractère urbain, à proximité de la gare. Nos 1-3, 2 et 9 voir Rousseau No 2. Hôtel DuPeyrou et dépend. Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 355-371;2) Castellani 1981, II/10/A. No 7 Galerie d'exposition, 1862 (aut.), 1864 (inaug.), H. Rychner sur des plans parisiens; agrand. 1894 (proj.) Léo Châtelain: 1895 (ass.), Alf. Rychner pour Sté Léopold Robert. Petit musée au toit presque plat; décor néo-classique: façade sud ornée de niches, d'édicules et de colonnes qui soulignent sa fonction culturelle; mur aveugle du premier étage qui trahit la présence, de part et d'autre d'un bel escalier, de deux salles d'exposition dotées d'un éclairage zénithal. Bouleversement de la distribution d'origine par l'extension. Musée cant. d'archéologie, 1952-2000. Sources: Sté des Amis des Arts (p.-v. comité); AVN (Gest.). Bibl. 1) QIT 1897, p. 213; 2) Castellani 1981, V/16/A; 3) Châtelain 1985, pp. 149, 204; 4) Muttner et Piguet, in RHN 1997, p.116.

Nos 4 et 6 Bât. d'hab. résid. double, 1862–1864 (ass.), Sté de constr. pour ellemême; véranda métallique, 1908 (aut. PF), Colomb pour L. Reutter (No 6). No 8 Bât. loc. résid., 1868 (ass.), Sté de constr. pour A. Nicolas. Nos 10–12 Bât. d'hab. et atelier, 1862–1863 (ass.), Sté de constr. pour le vendre à H. Furrer lithographe, 1864 (ass.); transf. en logement, 1895 (ass.), pour A.-E. Juvet. Petite constr. d'un niveau; ordonnance classique de la façade ouest: quatre pilastres ioniques supportant un entablement

richement orné et encadrant une porte en plein cintre (évtl. remploi); inspiré des pavillons de jardin du XVIII° siècle; large recours aux ornements de style Louis XVI; volonté de dialogue avec l'arch. de l'Hôtel DuPeyrou voisin. Bibl. 1) *MAH NE* 1955, pp. 371, 373; 2) Castellani 1981, V/23/A.

#### **DuPeyrou, ruelle** $\rightarrow$ 2.8.1

No 2 Bât. loc. et comm., 1859–1860 (ass.), pour Reutter; surélév. 1949 (aut. PC). Petit bât. de deux niveaux, coiffé d'un toitterrasse, ponctué de pilastres et d'urnes aux quatre angles; suppression du caractère néo-classique lors de la surélév. Bibl. 1) Attinger 1989, p. 59. No 4 Atelier, 1863 (ass.), pour L. Reuter; surélév. 1882 (aut. PF), même propr., transf. en lieu de culte, 1962/68 (ass.).

# Ecluse, rue de l' $\rightarrow$ 2.4.3 et 2.8.1

Déterminée par l'anc. lit du Seyon, la rue prolonge en amont celle du Seyon à partir de 1858 (proj.), 1860 (ouv.), et rejoint Saint-Nicolas en 1864. Source: AVN (Gest. dos.). Bibl. 1) Seyon 1943.

No 1 Anc. «tirage» ou stand (voir *Mail*).
Bibl. 1) *MAH NE* 1955, pp. 217–218, 281.
No 5 Imm. loc., avant 1861; incendie et reconstr., 1872 (aut. PF), pour C.-H. Guinchard.

Nos 7–15 Anc. terrain dépendant du «tirage»; proj. de lot., 1847, Louis Châtelain pour Com.; mise en vente des lots,
1860–1861. Imm. loc. contigus, réalisés
dans un court laps de temps et selon des
cahiers des charges peu exigeants, mais
qui confèrent à l'ensemble une homogénéité de gabarits et d'esprit. Source:
AVN (dos., MCV, Gest.). No 7: 1866
(ass.), pour J.-C. de Reynier. No 9: 1864
(aut. PF), pour C.-L. Guenot; aménagement d'un attique, 1876 (ass.), pour F.
Jeanneret. No 13: 1862 (ass.), pour A.
Fensier. No 15: 1863 (aut. PF); hangar,
1864 (aut. PF), pour L...JeanrenaudMetroer.

148 No 15a Caserne loc., 1896 (aut. PF), pour A.-L. Hirschy. Grandes dim. et banalité qui provoquent des réactions virulentes des défenseurs du patrimoine: Godet et la Commission cantonale des monuments historiques (CCMH) parviennent à empêcher la constr. de futurs bât. aux abords du Château, 1905. Sources: SPMS



(p.-v. CCMH); AVN (*Gest.*). Bibl. 1) Godet 1901, pp. 30–31.

No 17 Imm. loc. et comm., 1862 (ass.),
 pour C.-L. Reymond. No 19 Grange et écurie, avant 1869/72; démol. 1957 (aut.

PC). Nos 21–23 Bât. loc. et comm. (No 21), 1861 (ass.), pour J. Kocherhans; distilleries, 1863 (ass.), même propr. et bât. loc. (No 23), 1862 (ass.), pour H. Schelling; surélév. des «maisons à loyers», 1898 (aut. PF), pour Hoirie Schelling.

Nos 25-37 Rangée homogène et contiguë d'imm. loc. et comm., édifiés au moment de la constr. de la rte de l'Ecluse; sobriété de l'arch, de type ouvrier et artisanal. No 25: avant 1861; atelier de fondeur, 1890 (aut. PF), pour Barbey-Jéquier. No 27: 1862 (ass.), pour J. Gehri et M. Magnin. No 29: 1862 (ass.), pour J. Gauthier. No 31: 1866 (aut. PF), 1867 (ass.), pour A. Leiser. No 33: Imm. loc. et distillerie, avant 1862 (ass.), pour A. de Pury-Muralt et Louis Jacottet; désaffectation distillerie, 1875 (ass.). No 37: Remise, avant 1861 (ass.); transf. en distillerie, 1871 (ass.), pour J. Spichiger. Reconstr. de la glacière muni., 1861, J.-V. Colin pour Muni.; démol. 1962 (aut. PC). Source: AVN (dos.).

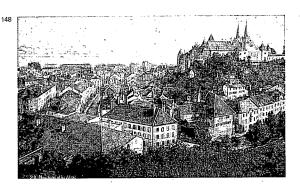
Nos 39–45 Quatre bât. d'hab. contigus; vente avec un cahier des charges exige ant des constr. de deux étages sur rez et des façades maçonnées. No 39: 1861 (ass.), pour L. Bonhôte; surélév. 1893 (aut. PF), Mongini pour Fleury-Gunther. No 41: 1862 (ass.), pour B.-F. Wittwer. No 43: 1874 (aut. PF), F. Hammer pour luimême; reconstr. imm. loc., 1909 (aut. PC), Grassi, même propr. No 45: 1874 (aut. PF), pour H.-L. Schaenzli. Démol. pour la constr. du tunnel de Prébarreau, 1980 (aut. CE). Source: AVN (dos., Gest.).

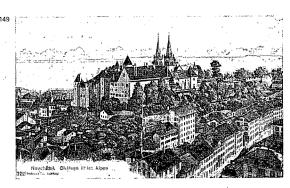
No 47 Atelier d'art de Clément Heaton, 1896 (aut. PF); agrand. (atelier de mosaïques de verre), 1897 et 1898 (aut. PF), Meystre pour Com.; transf. pour l'entreprise de chauffage Calories S.A. et adjonc. logement à l'étage, 1908 (aut. PF), 1909 (exploit.), Prince & Béguin pour Com. Deux grands atelier et annexe de deux étages constr. par les autorités de façon à soutenir le dév. des produits Heaton: le succès et la démultiplication des activités de l'entreprise exigent des locaux plus vastes et provoquent le déménagement de Heaton à Colombier. Source: AEN (IF 5/30). Bibl. 1) Heaton 1996, pp. 13-14.

No 51 Imm. loc., avant 1869/72. No 59 Imm. loc. et atelier, 1912 (aut. PC), Grassi pour lui-même. «Maison à loyers» de grandes dim.; forme un massif urbain avec les deux imm. contigus édifiés en 1928 et 1930; enveloppe Heimatstil.

No 2 voir Cassarde No 25. Station inf. du funiculaire Ecluse-Plan, 1890 (aut. PF, SP), Sté technique (attr. Léo Châtelain) pour Sté du funiculaire, à l'emplac. du rocher du Gor; électrification du syst. de propulsion et transf. 1907 (aut. PF), évtl.

Neuchâtel





Léo Châtelain pour Cie des Tramways. Façade alignée sur la rue; faux portique cachant une halle trapézoïdale prise dans la pente. Source: AVN (TP, Gest.). Bibl. 1) SBZ 10 (1887), p. 166; 12 (1888), p. 166; 13 (1889), p. 49; 2) Châtelain 1985, pp. 175, 204, 206-207; 3) NE cent ans 1994, p. 181. Nos 4, 6 et 8 Villas, 1903 (aut. PF), Léo Châtelain pour SI du Gor. Implantation en balcon au-dessus du coude du Gor, zone de transition entre le novau urbain et les quartiers résid. du haut de la ville; arch. Heimatstil. Bibl. 1) Châtelain 1985, pp. 168-169, 205. Nos 10-12 Imm. loc. et comm. double, 1905 (aut. PF), Léo Châtelain pour SI du Gor. Version Heimatstil de l'imm. de rapport; exploit. décorative des matériaux de constr.; bureau de poste dans l'angle. Bibl. 1) Châtelain 1985, pp. 169, 206.

Nos 14-16 Bât. loc. et atelier, avant 1869/72; bât. loc. et magasin, 1893 (aut. PF); séchoir en brique, 1906 (aut. PC), Jacot-Weber (ing.) pour lui-même. Nos 18-20 Bât. loc., avant 1869/72; chapelle, 1888 (aut. PF), pour l'Armée du salut; reconstr. bât. d'hab., 1896 (aut. PF), même propr.; démol. 1970 (aut. PC). Bibl. 1) QIT 1898, pp. 105-106. Nos 24-26 Bât. loc., vers 1845; transf. buanderie en bât. loc., 1862 (ass.); agrand. 1875 (aut. PF), pour Jaccard. Bibl. 1) QIT 1897, p. 285. Nos 30-38 Entreprises Hammer (scierie), Ramseyer et Schelling: bât. d'hab. et loc., ateliers, hangars, bûchers et remises en fond de cour; nombreuses démol., reconstr. et transf. de 1860 à 1990. No 32 Imm. loc. et comm., 1901 (aut. PF), pour Ramseyer. Imm. de tête d'un massif (jamais réalisé) qui devait rejoindre Nos 10-12; angle marqué par une tourelle en encorbellement; version Heimatstil de l'imm. de rapport.

Nos 42–44 et escalier de l'Immobilière No 3. Bât. loc., 1859–1860 (ass.); atelier, 1861 (ass.), pour F. puis H. Rieser; surélév. 1878 (aut. PF). No 46 Bât. loc., 1859 (ass.), pour H. Rieser; surélév. 1885 (aut. PF), Hammer (entrep.) pour F.-G. Gunther.

Edicule d'accès à la chambre d'eau Chambre d'eau coiffée d'une petite constr. octogonale; 1849, G. de Pury (ing.) pour Bourg., à l'emplac. des sources. Rappel de la typologie des puits neuch. Source: AVN (TP). Bibl. 1) Hartmann 1903, p. 9.

Nos 48 et 50 Casernes loc. contiguës, 1878 et 1880 (ass.), pour H. et C.-H. Rieser.
 No 52 Atelier et hab., 1861 (ass.), pour

H. Rieser; incendie et reconstr. partiel-15 le, 1955 (aut. PC). No 54 Atelier, 1861 (ass.), pour H. Rieser; transf., 1880 (aut. PF), même propr. Enveloppe de type «chalet».

No 56 Anc. caserne de l'Ecluse, 1847 (ass.); vente et transf. en logements, 1866, pour L. Delay; démol. 1958 (aut. PC).

# Epancheurs, rue des

No 1 Imm. loc. et comm., 1882 (aut. PF), J.-Ed. Colin pour A. DuPasquier, à l'emplac. d'un bât. anc.; démol. 1940 (aut. PC). No 3 et *Place-d'Armes* Nos 6–10. Quatre imm. loc. et comm. de diverses époques. No 3: 1881 (aut. PF), Sté technique pour J. Zimmermann. No 5: 1881 (aut. PF), pour Schwab. Démol. et reconstr. façade sud à l'identique, 1980 (aut. PC). Source: SPMS (pertes). Bibl. 1) *MAH NE* 1955, p. 338.

No 11 Imm. loc. et comm., 1911 (aut. PC), «Maurice Künzi, architecte ADGF» (inscr.), pour A. Bauler, à l'emplac. d'un bât. anc. Imm. à rez et entresol comm. (voir 2.6.3); façade étroite dictée par sa position au sein d'un massif urbain; balcons et comble à la Mansart; abondance du décor.

Nos 6-8 et *Treille* No 5. Bât. loc., XVIII<sup>e</sup> siècle et quatre imm. loc. et comm., 1865 (aut. PF), 1866 (ass.), Léo Châtelain pour Lorimier frères; démol. 1971 (aut. CE). Source: SPMS (pertes). Bibl. 1) *MAH NE* 1955, p. 333; 2) Castellani 1981, IV/33/A.

# Europe, espace de l'

No 3 Bât. postal, 1873, Emile Colomb (ing. à Lausanne); reconstr. bât. ind. et postal, 1878–1879 (aut. PF), 1882, N. Gateuil (Lausanne); reconstr., 1890 (aut. PF), Paschoud (ing.) pour Cie Jura-Simplon; démol. 1935–1936. Source: CFF (NE gare anc., 356/NE). Bibl. 1) NE rétro 1988, p. 27

No 8 Bât. de service, 1902 (aut. PF), Alf. Rychner pour Cie Jura-Simplon. Version

Heimatstil de l'imm. admin.; bureaux, dortoirs, réfectoires et logements, en remplacement de bât. démol. au nord des voies. Source: CFF (gare JS). No 10 Maison de maître Haute-Folie, vers 1840, puis Pensionnat Gicot; démol. 1879 avec l'arasement du Crêt-Taconnet. Entrepôts et bât. ind. régulièrement renouv. dès 1880; démol. 1930, pour l'agrand. de la gare (entrepôts, 1933–1992). Act. Office fédéral de la statistique. Source: CFF (NE gare anc.): Bibl. 1) QIT 1897, p. 243.

Evole, rue de l'  $\rightarrow$  2.2.2, 2.4.1; 2.4.2, 2.8.1 Rte créée pour éviter le passage escarpé par le centre de la ville et la colline du Château, 1822–1825. Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 312–314.

Nos 1-21 et Oriette Nos 1-3. Voir Promenade-Noire Nos 1-5: Comblement d'une partie de la baie de l'Evole, 1866-1873; adoption d'un plan de quartier: alignement en lignes brisées épousant la courbe de la baie; quinze lots à bâtir dont les treize premiers sont regroupés en trois massifs et les deux derniers consistent en une constr. mitoyenne, 1871; mise en vente des terrains (avec cahier des charges), 1872-1873 et 1882. Source: AVN (Gest., TP). Nos 1-9: Massif de cinq imm. résid. de grandes dim., en ordre contigu; jardins au sud et dépend. s'ouvrant sur des cours au nord; têtes de massif signalées par des saillies en plan et imm, central marqué en toiture; groupe moins homogène que celui de la Promenade-Noire, reflétant la difficulté de vendre les lots. Façades différenciées d'un bât. à l'autre: imm. central au langage néo-classique bien marqué; tête de massif ouest puisant aux références stylistiques les plus diverses et utilisant largement la polychromie des matériaux; imm. intermédiaires beaucoup plus sobres. Beaux appart, aux pièces de réception s'ouvrant largement sur le jardin et le lac; constr. résid. et cossues puisqu'il existe ponctuellement des escaliers de service et que certains appart. occupent deux étages. No 1 et Balance No 4: 1872 (aut. PF), Louis Jeanjaquet (entrep.) pour A.-F. Sandoz; démol. et reconstr. 1964 (aut. PC). No 3: 1876 (aut. PF), pour A.-F. Sandoz. No 5: 1875 (aut. Togge A. Super Proce Mountain

PF), bureau Perrier pour H. de Montmollin. No 7: 1879 (aut. PF), J.-Ed. Colin pour Sté technique. No 9 et Oriette Nos 1-3: 1875 (aut. PF), L.-D. Perrier pour lui-même. Bibl. 1) Album SIA 1879. 51 Nos 13-17: Imm. loc. formant un massif résid. homogène, 1874 (aut. PF), P. de Pury pour Sté de constr. Se distingue du précédent massif par son programme unitaire, par la vigoureuse articulation des volumes et par le contraste entre la molasse et la maçonnerie crépie. Apparence très urbaine et références aux imm. résid, français contemporains: toit à la Mansart, bow-window polygonal, décors empruntés à divers styles. Entrée par une petite cour et petit jardin en front de lac renvoyant aux dispositions des hôtels entre cour et jardin. Bibl. 1) QIT 1897, p. 255. Nos 19-21: Bât. loc. contigus. No 150 21: 1879 (aut. PF), Mayor pour H.-A. Lardy. No 19: 1881 (aut. PF), Mayor pour E.-E. Courvoisier. Constr. identiques inspirées du style «cottage» anglais ou pittoresque: pièces de charpente décoratives, mixité des matériaux, toitures découpées et asymétrie des plans et façades. No 27 Bât. d'hab., magasins, fabrique de liqueurs et caves, 1850 (ass.), pour J.-J. Bouvier & Cie; remise et magasin à l'est, 1863 (aut. PF); étage mansardé, 1892 (aut. PF), Bouvier pour Hoirie Bouvier. Pendant du bât. Evole No 4, 1837-1838. Bibl. 1) MAH NE 1955, p. 313; 2) Castellani 1981, IV/4/A. Nos 31a-35a Trois imm. loc. et salle de gymnastique, 1907 (aut. PC), Carbonnier & Bosset pour SI de l'Evole à l'emplac. de bât. anc. Constr. résid. contiguës; grandes dim.; traitement des façades dans l'esprit Heimat152 stil. No 37 Imm. loc. résid., 1909 (aut. PC), Grassi pour L. Schott, à l'emplac. d'un bât. anc. Constr. cossue au volume homogène, coiffée d'un toit à pavillon; traitement des façades dans un esprit Heimatstil et Art Nouv.; plafond peint dans l'une des vérandas. Pavillon de bois. 151 No 39 Ensemble de bât, ind. Brasserie Müller, dév. autour d'une résid. d'été du XVIII<sup>e</sup> siècle; achat par Frédéric Müller, 1861, pour le compte duquel puis de la Brasserie Müller s'effectuent les travaux suivants: brasserie à l'ouest, 1862 (ass.); surélév. de la brasserie, 1882 (aut. PF), Charles Guinand (entrep.); nouv. glacière, 1883 (aut. PF), même entrep.; annexe (brasserie mécanique), 1892 (aut. PF), même entrep.; couvert et terrasse, 1897 (aut. PF, SP), Colomb & Prince; dépend., 1903 (aut. PF,SP); local pour chaudières, 1906 (aut. PF, ouv.), Otto Wehrle (Emmendingen); installations frigorifiques, 1912 (aut. PC, ouv.); transf. de la brasserie, 1925-1926 (aut. PC, ouv.), J. Wenzl (Fribourg-en-Brisgau); surélév. du bât, principal sous forme d'une tour et modernisation des installations, 1933-1935 (aut. PC), même arch.; diverses transf. et adjonc. post. Ensemble de bât, ind. hétérogènes. En 1933, le brasseur J. Müller organise un concours pour un «Bierstübli» auprès de quatre bureaux d'arch.: Wavre & Carbonnier, Prince & Béguin, Max de Coulon (Zurich) et Hodel & Kreter. Ces derniers remportent le premier prix avec leur proj. Brunes et Blondes; réalisation par les dits arch., le peintre L'Eplattenier (La Chaux-de-Fonds) et le menuisier Jules Perrenoud (Cernier), 1934; cohérence des différents éléments et originalité de l'iconographie: L'eau, Le champ d'orge et La cueillette du houblon; rare exemple neuch.de «Gesamtkunstwerk». Sources: AEN (IF 4/21, 9/106); AVN (Brasserie Müller). Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 313-314; 2) Petitpierre, in Patrie neuchâteloise V (1972), pp. 433-449; 3) Castellani 1981, IV/12/B; 4) Attinger 1989, p. 75; 5) NE cent ans 1994, p. 112; 6) NE lac 1989, p. 39.

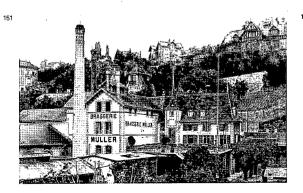
26 **Trouée**, 1839–1844 (voir 2.2.2). Bibl. 1) 27 *Mbx* 1844, 1848, s.p.; 2) QIT 1897, pp. 266–268; 3) Seyon 1943; 4) MAH NE 1955, p. 14; 5) Bauer 1969, pp. 5–6; 6) NE lac 1989, p. 39.

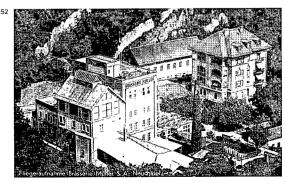
74 Nos 51-53 Villa Eugénie, 1898 (aut. PF. SP), Colomb & Prince pour C. Russ. Villa patronale aux dim. monumentales; en position dominante avec sa terrasse complétée d'un quillier et d'un pavillon (1907); références les plus diverses parmi lesquelles un belvédère néo-renaissance, silhouette découpée et nombreuses saillies pour bow-windows, vérandas et balcons; mixité des matériaux (large emploi de la brique). Programme arch, complexe sur quatre niveaux avec pièces de réception, d'hab. et de service. Démol. 1960 (aut. PC). Source: AVN (Suchard). No 57 Transf. du pavillon de l'Evole de Pierre en villa, 1891 (aut. PF), Colomb; agrand. 1895 (aut. SP), Colomb & Prince pour C. Russ. Combinaison d'un novau anc. et d'une adjonc. pour en faire une constr. Heimatstil. Bibl. 1) QIT 1897, p. 257; 2) NE lac 1989, pp. 38-41.

No 59 Chapelle de l'Espoir, 1897 (aut. PF, SP), Prince pour M. Robert. Salle de réunion au plan basilical avec une abside en légère saillie au sud; enveloppe qui allie structure métallique, maçonnerie et pierre de taille, surmontée d'une imposante toiture à deux pans comportant des vitrages zénithaux; décors empruntant au vocabulaire religieux médiéval; détails trahissant une approche historiciste: tuiles vernissées, pièces de charpentes décoratives, décors peints, etc., mais vitraux contemporains. Bibl. 1) SBZ 43 (1904), p. 103.

No 63 Maison de maître, 1868 (ass.), pour H. Roulet; transf. en hospice Beau-Site, 1878 (ass.); terrasse, 1890 (aut. PF), Léo Châtelain, même propr. Ensemble comprenant une partie d'hab., une tourelle et un pavillon en balcon au-dessus du lac. Décor néo-gothique d'une rare qualité. Bibl. 1) QIT 1898, pp. 442–443.

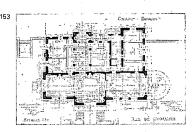
Nos65-67 et Perrier No 14. Villa La Tour, vers 1857; agrand. 1864-1865 (aut. PF); chalet pour le jardinier; adjonc. cuisine et véranda, 1904 (aut. PC). Ensemble un peu hétéroclite de bât. adossés à la falaise à proximité de la carrière de Champ-Bougin; comprend à l'origine un bât.

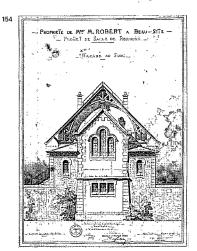


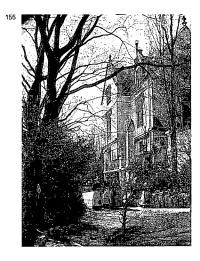


d'hab. de trois étages sur rez, un logement circulaire surmonté d'une terrasse, une pseudo tour-grenier transf. en écurie et des dépend. Mélange de composantes régionales et d'éléments italianisants ou historicistes. Variété des essences d'arbres dans le jardin, pavillon, serre et châlet. Bibl. 1) QIT 1897, p. 262. Nos 69 et 69a et Perrier No 18. Reconstr. bât. d'hab., 1882 (aut. PF); hangar, 1889 et 1900-1901 (aut. PF), Décoppet pour lui-même. No 71 Villa loc., 1870 (aut. PF), pour J.-L. Faley; reconstr., 1897 (aut. PF, SP), Meystre pour C.-L. Petitpierre. No 73 Bât. loc., 1875 (aut. PF), 1876 (ass.), Gilbert pour J.-I. Röthlisberger. Constr. double au plan en fer à cheval; ailes latérales coiffées de petites tourelles; soin des encadrements, parmi lesquels les portes et les fenêtres géminées aux meneaux en forme de colonnettes; éléments classicisants ou italianisants

No 77 Villa loc., 1898 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour E. Strittmatter. No 83 Villa loc., 1899 (aut. PF), pour E. Borel, à l'emplac. d'un bât. d'hab. anc. No 91 Bât. loc., 1895 (aut. PF, SP), Arthur Haberbuch pour J. Duplain. No 93 Bât. d'hab., 1874 (aut. PF), pour G.-J. Fries. No 8a Bât. ind. (magasin de chiffons), avant 1861; transf. en menuiserie, 1906 (aut. PF), en casserie de sucre, 1909 (aut. CE), pour C. Rubli, puis en fab. de cigarettes, 1915 (aut. PF), 1917 (exploit.), pour Manufacture neuch. de cigarettes







et tabacs; nombreuses transf. post.; démol. 1968 (aut. PC). Source: AEN (IF 5/32; 6/71).

No 10 et Main Nos 8 et 8a. Maison de maître Beaufort et dépend., 1860 (ass.), Alf. Rychner pour colonel Dentzler, à l'emplac. de l'anc. Evole de Pury; imp. transf. et adjonc. bow-window, véranda et multiplication des dépend., 1900–1901 (aut. PF, SP), Prince & Béguin pour A. Robert. En position dominante, au milieu d'un parc; déclinaison du bloc classique altéré par les nombreuses adjonc. No 10a Bât. d'hab. et école, 1888 (ass.), pour A. Robert. Proche de la typologie des dépend. par sa proximité de la rte et son caractère pittoresque; tourelle décorative à l'angle ouest.

No 12 et Main No 6. Villa Le Clocheton, 1902 (aut. PF, SP), Prince & Béguin pour M. Robert. Constr. Heimatstil; réticences de la PF envers les «simulations de plans normands». Nos 14, 16 et 18 voir Main Nos 2, 4 et 4a.

**No 66** et *Trois-Portes* No 21. Bât. loc. Mont-Choisi, 1850 (ass.), pour Wavre-Vernet; surélév. et aile, 1856 (ass.), pour J. Girardet. Sobriété de l'arch. encore

très classicisante. Nos 68–70 Bât. loc., écurie et remise, 1896 (aut. PF, SP), Jean Béguin pour S.-E. Brugger; transf. dépend. en logement, 1902 (aut. PF, SP), Jérémie Bura pour S. Schmidhauser Brugger. Constr. dotée d'une tourelle polygonale. Démol. 1979 (aut. CE).

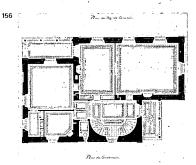
Nos 72–92 Villas loc. constr. à l'initiative de propr. individuels, par différents arch.; similitude des plans; individualisation de l'aspect ext.; évolution progressive des décors des courants internationaux aux tendances régionalistes. No 72: 1904 (aut. PF, SP), Prince & Béguin pour A. Décoppet. No 76: 1898 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour H. Verdan. No 80: 1901 (aut. PF, SP), Philippin pour F.-J. Prisi. No 82: 1912 (aut. PC), Dellenbach & Walter pour E. Tuscher. No 86 voir *Trois-Portes* No 29. No 88:

1912 (aut. PC), Convert pour L. Werenfels. No 92: 1896 (RF), pour A.-C. Ouinche.

No 96 et Trois-Portes No 31. Pension, 1896 (aut. PF, SP), Alf. Rychner pour A. et E. Roulet; surélév, et adjonc, pavillon de jeux, 1905 (aut. PC), même propr.; adjonc. bât., 1908 (aut. PC), Squire & d'Okolski (Peseux), même propr. Constr. pour salle d'étude et salle à manger; tourelle circulaire permettant d'accéder à l'étage comprenant trois chambres et une petite salle d'étude; ferronnerie Art Nouv. No 98 Imm. loc. résid., 1909 (aut. PC), Philippin pour M. Rémy. Constr. cossue au fronton cintré; oriel de deux étages surmonté d'un balcon dans l'axe central; véranda de deux étages et terrasse. No 104 Villa, 1911 (aut. PC), Boitel (Colombier) pour R. Bettex. No 112 Villa loc., 1916 (aut. PC), Boitel (Colombier) pour C. Rübli. No 116 Imm. loc. résid., 1911 (aut. PC), Chable & Bovet pour R.S. Décoppet. Constr. de grandes dim.; Heimatstil: forte texturation des façades, socle et articulations verticales en pierre rustiquée; ouv. en anse de panier; toiture mixte avec comble à la Mansart sur les côtés et sorte de fronton en oméga au sud. No 118 Villa loc., 1910 (proj.), Prince & Béguin; constr. 1911 (aut. PC), Dellenbach, Walter & Colomb pour SI Evole-Ouest. -

# Fahys, rue des

Nos 1–59 et Fontaine-André Nos 14–30. Quartier ouvrier, comprenant imm. et bât. loc., souvent apparentés aux casernes ouvrières malgré leurs dim. moyennes; modestie de l'arch. et fréquence des constr. à fonction mixte (hab.



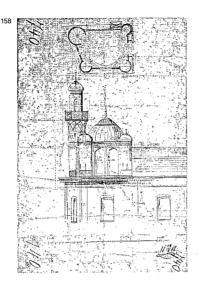


et ateliers, cafés, etc.). No 1: 1864 (aut. PF), 1865 (ass.), L.-D. Perrier pour luimême; démol. Nos 7-9: 1894 (aut. PF, SP) et 1904 (aut. PC), J. Crosa (entrep.) pour A. Adam; démol. 1982. No 13: 1896 (aut. PF, SP), Bura père (entrep.) pour J. Malbot, et 1908 (aut. PF), Meystre même propr. Nos 15 et 17: 1895 (aut. PF, SP), Bouteiller (Fleurier) pour J.-U. Boillot-Robert. No 21: 1896 (aut. PF, SP), Lindhorst pour Kipfer. No 25: 1903 (aut. PF, SP), Grassi pour L. von Kaenel. No 27: 1906 (aut. PF, SP), pour C. Beyeler. No 29: 1912 (aut. PC), Eugène Grandguillaume pour C. Guillet. No 31: 1900 (aut. PF), pour R. Buchenel. No 35: 1903 (aut. PF, SP, PC), Grassi pour M.-C. Schmid. No 39: 1897 (aut. PF, SP), Hammer & Cie (entrep.) pour J.-A. Ruesch. Nos:47-49: après 1878 (RF), pour Delay, Gisler & Hotz. No 51: 1892 (aut. PF), pour H. Jacoby. Nos 57-59; Constr., avant 1893 (RF), pour F-H. Jacot, à l'emplac. de bât. anc.; démol. 1961 (aut. PC). Fontaine-André No 14: 1908 (aut. PC), Meystre pour SI des Fahys. No 16: 1907-1908 (RF), Meystre pour SI des Fahys. No 20: 1903-1904 (aut. PF, SP), Grassi pour A. Casasopra. No 22: 1900 (aut. SP), pour H. Schenk. No 26: 1901 (aut. PF, SP), Coste. No 28: 1900 (aut. PF, SP), pour J.-H. Verpillot; 1906 (aut. PC), Yonner & Grassi, même propr. No 30: 1900 (aut. PF), évtl. Colomb pour J.-R. Zuttel; surélév. 1927 (aut. PC).

Nos 77–79 Bât. d'hab. et restaurant (avec quillier), 1894 (aut. PF, SP), Prince ou Béguin pour E. Niklaus, à l'emplac. de bât. anc.; démol. 1932 (aut. PC). No 81 et *Liserons* No 2. Deux imm. loc., 1910 (aut. PC), Prince & Béguin pour SI du Bois-de-l'Hôpital. Version Heimatstilde l'habitat collectif ouvrier.

Nos 91–93 Maison de maître et dépend., vers 1872; transf. des dépend. en buanderie, chambre de bains, chambres habitables, 1900 (aut. PF, SP), Yonner; transf. des dépend. en bât. d'hab.; démol. des dépend. 1990 (aut. PC). Constr. isolée dans un parc arborisé; approvisionnement en eau par un réservoir privé; caractère italianisant en rupture avec le caractère ouvrier du quartier: socle appareillé, structuration par les éléments en pierre de taille, fenêtres à frontons décorés, balcons, véranda, etc. Bibl. 1) QIT 1897, p. 324.

Nos 103–195 Ensemble de petits bât. d'hab. souvent accompagnés de ruraux. No 103: 1868 (aut. PF), pour Wasserfalen; reconstr. à proximité de la rte, vers 1910; démol. 1958 (aut. PC). No 113: 1905 (aut. PC), J.-D. Bura pour J. Burgat. No 115: 1910 (aut. PC), B. Crosa fils (arch.) pour E. Régis. No 123: avant 1869/72; démol. No 129: 1871 (aut. PF), pour C. Berger, et 1893 (aut. PF); démol. No 161: 1890 (aut. PF), Sailer-Ries pour luimême. No 171: 1909 (aut. PF), Paul Muriset pour lui-même. No 175: 1898 (aut.



PF, SP), pour P. Muriset. No 189: 1899 (aut. PF, SP), Grassi pour C. Chapuisat. No 195: 1899 (aut. PF, SP), Coste pour P. Häsler. No 243 Villa, 1908 (aut. PC), J.-D. Bura pour H. Jeanrenaud.

No 6 Bât. du service de la traction, 1904 (aut. PF, SP), pour CFF; démol. et reconstr., 1929 (aut. PC), 1931, H. Duval (ing.) pour CFF. Source: CFF (356/NE). Anc. passage à niveau 1859 et maison du garde-voie 1872; à l'arrivée des chemins des Mulets et du Bois-du-Foux. Proj. de suppression, 1909 et 1911; remplacement par un pont (voir *Mulets*), 1927–1929. Sources: AVN(TP); CFF (356/NE). Bibl. 1) *NE hier* 1977, p. 65.

## Farel, rue Guillaume- $\rightarrow 2.8.2$

No 1 voir Jeanrenaud No 4. Nos 9-11 Bât. d'hab. Le Minaret et dépend., 1837/1846 (ass.), pour P. Suchard; diverses transf. 1855 (ass.) et 1858 (ass.); asphaltage du toit de la remise, 1861 (ass.); surélév. sur-158 montée d'une coupole (minaret), 1868, attr. L.-D. Perrier, même propr.; belvédère, 1889 (aut. PF), Mayor pour C. Russ; bow-window, 1893 (aut. PF), Colomb & Prince, même propr.; «galerie d'art» à éclairage zénithal au sud des bât., 1913 (aut. PC), Colomb, pour W. Russ; belvédère (partie ouest), 1928 (aut. PC), Dellenbach & Walter, même propr. Ensemble hétéroclite de bât. contigus, édifiés à partir d'un noyau anc. régulièrement agrand. et transf.; arch. étroitement liée aux passions des propr. comme l'emploi de l'asphalte, les réf. orientales ou la galerie d'art; petit cabinet peint; vitraux et décors en métal repoussé dans l'entrée. Source: AVN (Suchard)

Nos 16–24 et *Usines* Nos 7-21. Imm. loc., comm. et ind., contigus; occupation anc. du sol mais nombreuses transf., surélév. et fusion d'imm. No 16: Imm. loc., 1879 (aut. PF), Gilbert pour A. Gueissbühler. No 18: Surélév. terrasse, 1879 (aut. PF),

pour C. Aerni. No 20 voir Usines Nos 13-15. No 22 et Usines Nos 15-17: Anc. maison Ladame; reconstr. et surélev. de deux étages, transf. en ateliers, poste et logements, 1878 (aut. PF), Gilbert pour P. Suchard. Façade aux encadrements plus soignés que les maisons précédentes. No 24: Imm. admin. et ind., 1872 (aut. PF), L.-D. Perrier pour P. Suchard. Constr. en équerre délimitant une place au niveau du tablier du pont Berthier; étage sup. réservé aux bureaux et étages inf. aux ateliers, Source: AVN (Suchard). Buste de Philippe Suchard Sculpture en bronze, 1897, Reymond (sculpt. à Vevey), don de C. Russ à la Com. Source: AVN (Gest.).

## Favre, rue Louis- $\rightarrow 2.8.1$

9 Anc. rue de Rougemont, puis rue de l'Industrie, (voir avenue DuPeyrou), 1858–1860; terrain cédé gratuitement à la Muni. qui se charge de l'infrastructure; prolong. 1873–1874, L.-D. Perrier pour Muni. Quartier populaire de log. ouvriers, à proximité de la gare. Source: AVN (Gest. dos. conventions). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 184–186.

No 1 Deux imm. loc., 1859 (ass.), Sté de Constr. pour elle-même; transf. en home et café de tempérance, 1904 (aut. PF, SP), Léo Châtelain pour G. et A. DuPasquier; transf. et réunion imm. sud, 1911 (aut. PC), L. & L. Châtelain, même propr.; transf. de la toiture en combles à la Mansart, 1912 (aut. PC), Chable & Bovet, même propr. Sobriété de la constr. initale; pan coupé soulignant la position d'angle et de tête de deux massifs; transf. en imm. à caractère plus cossu (attique en pierre de taille, grande lucarne, urnes et décors des façades). Act. Home des Rochettes. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 207.

Nos 3–13 Ensemble d'imm. loc. contigus, 1858–1859 (ass.), Sté de Constr. pour ellemême. Sobriété des volumes et des façades; symétrie de part et d'autre du massif central marqué par un attique coiffé d'un pignon triangulaire et l'interruption de la corniche reposant sur des consoles; rez différencié des étages par un bandeau; jardin au sud; adjonc. post. peu heureuses.

160 Lavoir, 1877, Léo Châtelain (arch.) et Alph. Rychner (entrep.) pour Muni. Bassin hexagonal en ciment avec couvertu-



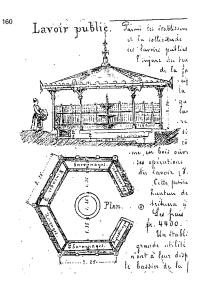
re en ardoise. Démol. 1954 (ass.). Source: AVN (*Gest.*). Bibl. 1) *Châtelain* 1985, p. 202.

No 15 Bât. loc. et atelier, 1874 (ass.), Sté de constr. pour elle-même; transf. des étages sup. en fabrique d'horlogerie, 1906 (aut. PF, exploit.), Chable pour E. Borel. Constr. d'angle et tête des deux massifs. Source: AEN (IF 4/20).

Nos 17-25 Ensemble de cinq imm. loc. et parfois comm. contigus, 1874 (aut. PF), L.-D. Perrier pour lui-même. Cohérence du massif, organisation symétrique des constr. de part et d'autre du No 21; forment des pendants, malgré des gabarits fort différents; constr. cossues qui se différencient du reste du quartier. Adjonc. caves et entrepôt (No 25), 1917 (aut. PC), A. Bura (entrep.) pour Ed. Vielle S.A. No 27 Bât. d'hab. avec galerie, 1874 (aut. PF), Louis Jeanjaquet (entrep.) pour E. Vielle-Gigon. Arch. cossue formant la tête du massif; riche modénature et entrées monumentales. No 29 et Boine Nos 20–22. Bât. d'hab.: partie nord, 1816 (ass.), et partie sud, 1831 (ass.), pour A. de Rougemont; transf. et adjonc. pavillon d'angle et tour, 1894 (aut. PF, SP), pour E. Vielle. Bât. avec tourelle couverte d'une sorte de bulbe. Démol. 1950 (aut. PC).

No 2 Imm. loc., 1872 (aut. PF), P. de Pury pour Sté de Constr. Constr. cossue, placée en retrait de la rue dans un petit jardin; grandes dim.; façades animées d'avant-corps presque plats au sud et d'un bow-window polygonal à l'est; «1872-1883-1937» (inscr.); emploi de molasse; annonce Evole Nos 13-17. Nos 4-16 Rangée d'imm. loc. modestes. Nos 4-6: 1860 (ass.), Sté de Constr. pour ellemême; pignonstransversaux (No4), 1926 (aut. PF) et (No 6), 1933 (aut. PC). No 8: 1861-1862 (ass.), Sté de Constr. pour elle-même; surélév. 1906 (aut. PF), Colomb pour C. Schneiter. Nos 10 et 12: 1862-1863 (ass.), Sté de Constr. pour elle-même; adjonc. (No 10), 1901 (aut. PF), pour B. Spitzli; surélév. (No 10), 1926 (aut. PC). No 14: 1867 (aut. PF), pour H. Bieri; aménagement d'un logement dans atelier, 1879 (aut. PF); surélév. 1929 (aut. PC), Berthoud (ing.) pour CFF. No 18 Bât. loc., 1867 (ass.), pour H. Bieri.

Nos 20-30 Rangée d'imm. loc. contigus; de grandes dim. et s'apparentant à des casernes ouvrières. No 20: 1893 (aut. PF, SP), L. Delay (arch.) pour H. Schlupp. Brasserie de l'Industrie. No 22: 1878 (ass.), Juvet & Margot (entrep.) pour A. Petitpierre-Steiger. Nos 24-26: 1877 (aut. PF), Juvet & Margot (entrep.) pour euxmêmes. Nos 28-30: 1875 (aut. PF), pour Niederhausern & Strauss. No 32 Atelier de serrurerie avec forge, 1881 (aut. PF), Léo Châtelain pour E. Bastardoz, à l'emplac. d'un hangar (1875); agrand. 1928 (aut. PC). Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 203. No 34 Bât, ind. (cave et pressoir), 1891 (aut. PF, SP), Meystre pour E. Vielle; démol. 1990 (aut. CE).



## 177 Fontaine-André, rue de

No 1 Imm. loc., 1910 (aut. PC), Meystre pour S.I, du Rocher. Version Heimatstil de la constr. loc. ouvrière. Nos 3 et 5 Imm. loc. No 3: 1911 (aut. PC). No 5: 1912 (aut. PC), Louis et Charles Guillet pour euxmêmes; magasin, 1929 (aut. PC). No 2 Imm. loc. et comm., 1904 (aut. PC), Meystre pour F. Rampone. Constr. en proue sur le carrefour (plan triangulaire); toit presque plat; modestie du programme arch. mais finesse de la modénature. Démol. Nos 14–30 voir Fahys

# Gare, avenue de la

Nos 1-59.

Anc. chemin de la (des) Rochette(s), devenu rte des Montagnes, 1781-1783; dév. croissant du trafic, élargis. et transf. 1860, 1869–1873, 1881; nouv. élargis. pour le chemin de fer à voie étroite, 1892; reconstr. et doublement de la ligne de tramways, 1906–1909; élargis. et transf. de la partie sup. de l'av. de la Gare, 1931/1936. Sources: CFF (NE-gare anc., Gares JS, 356/NE); AVN (TP, Gest.). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 186–188; 2) MAH NE 1955, p. 402; 3) Jacobi 1973, pp. 7–9, 14.

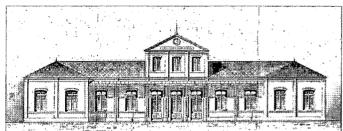
Nos 3-5 Bât. d'hab. et comm., avant 1855 (ass.); reconstr. 1862 (ass.), pour J.-F. Dardel à l'emplac. de constr. anc.; surélév. et agrand. 1869 (aut. PF), 1870 (ass.), pour E. Knöry; démol. 1935 (aut. PC). No 7 Bât. d'hab., 1850, pour E. Knöry; véranda, 1911 (aut. PC), et reconstr. du porche, 1923 (aut. PC). Bibl. 1) QIT 1897, p. 286. No 31 Bât. d'hab., 1863 (aut. PF), J.-V. Colin pour lui-même. Sobriété de l'arch.; portail monumental avec urnes. Nos **37–41** Bât. d'hab. (No 39) et atelier (No 41), avant 1861; couvert (No 37), avant 1869/72; transf. (No 37) en bât. d'hab., restaurant et terrasse pour Tripet; adjonc. bureaux (au sud No 41), 1900 (aut. PF, SP), pour F. Zahn; transf. de la façade (No 39) et transf. (No 41), 1904 (aut.

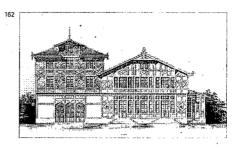
PC), Convert pour Zahn; surélév. du faîte et transf. lucarnes (No 37), 1915 (aut. PC), Philippin pour C. Wasserfallen; transf. du jardin en rez comm., 1927 (aut. PC). Trois bât. organisés en fer à cheval. No 37: Anc. café et logement. No 39: Transf. contribuant au caractère cossu de la constr.: comble à la Mansart, lucarnes en pierre et balcons; rez masqué par l'adjonc. post. No 41: Atelier et bureaux; façade aveugle au nord, mais largement ouverte sur la cour; richesse de la modénature. No 47 et Tertre No 50. Maison de plaisance La Petite Rochette, vers 1746, pour J. Deluze-Chaillet; surélév. d'un étage et nouv. dépend., 1852 (ass.), pour J.-P. Claudon. Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 402-404; 2) Castellani 1981, I/10/A. No 49 Bât. d'hab. avec ateliers (partie sud), 1899 (aut. PF, SP), pour A. Petitpierre, à l'emplac. de bât. d'hab. (1852) et atelier (1873/74). Constr. de grandes dim. articulée en trois parties; socle amortissant la déclivité du terrain. Nouv. entrepôts et bureaux (partie nord) et transf. partie sud, 1911 (aut. PC), A.-H. Rychner & Brandt pour Petitpierre & Cie; installation d'une sucrerie dans les entrepôts et agrand., 1915 (aut. PC, CE), mêmes arch. et propr. Entrepôt en sous-sol et rez, bureaux au premier et logement au troisième; large recours au béton armé. Façade de prestige, en pierre de taille, qui rappelle les imm. comm. (voir 2.6.3), et abondance des décors aux influences Art Nouv. et Heimatstil: Hermès sculpté au-dessus de l'entrée, guirlandes, avant-toit peint, vitraux dans la cage d'escalier, etc. «Entrepots «Petitpierre & Grisely bureaux» (inscr.) sur un fond de tesselles blanches, noires et dorées, aux côtés de la signature des maîtres de l'ouvrage, «Brandt et Rychner, architectes, 1912» (inscr.). Source: AEN (IF 5/47).

No 53 Bat. d'hab., 1853 (ass.), pour F. Gagnebin; fontaine, 1855 (RF).

Passage sur/sous-voies passage à niveau, 1859; constr. sous-voies routier dans le prolong. de l'act. avenue de la Gare et piétonnier en remplacement de l'anc. passage à niveau, 1871–1873; élargis. des deux sous-voies, 1927 (proj.), 1931/1936. Sources: AVN (Gest. 1871–1873); CFF (dos. NE-gare anc., dos. 356/NE).

No 2 Salle des conférences, concours restreint et plans, 1883 (aut. PF), 1884 (inaug.), Alf. Rychner pour Sté anonyme de la Salle des Conférences. Membres connus du jury: Léo Châtelain et Droz; prix: 1. J.-Ed. Colin; 2a. Mayor; 2b. Alf. Rychner. Constr. élevée en hâte et réalisée avec la plus grande économie: façade en maçonnerie «avec profilages et enduits en ciment de St.-Sulpice», à l'exception des encadrements des portes d'entrée en pierre de taille (bibl. 1, p. 43); enveloppe structurée dans un langage néo-classique: tripartition verticale et horizontale clairement marquée; même





rythme sur les trois façades, mais aveugle au nord, adouci par une sorte d'avantcorps arrondi abritant l'escalier à l'ouest. et largement ouvert au sud. Le programme du concours comprend une grande salle de réunion destinée aux cultes, conférences et concerts et quelques salles de réunion de plus petites dim. à l'étage inf., de même qu'un logement pour le concierge. Transf. salle pour cinéma, 1911, initiative de Pagani & Müller, même propr.; conservation de l'enveloppe, démol, de l'int, et reconstr., 1984 (aut. PC). Act. Neuchâtel Trade Center S.A. Bibl. 1) SBZ 1 (1883), p. 63; 4 (1884), pp. 42-43; 2) Neeser, in NRV 37 (1993), p. 44. No 4 Imm. loc. résid., 1885 (aut. PF), Alf. Rychner pour Sté foncière. Constr. còssue; ordonnance régulière des façades; bow-window polygonal à l'est et balcons au midi; emploi de molasse.

Nos 6-8 Imm. loc. résid. double, 1885 (aut. PF), Alf. Rychner pour lui-même (No 6) et la Sté foncière (No 8). Constr. contiguës à caractère urbain; organisation régulière mais différenciée des façades; bow-windows aux extrémités, avant-corps polygonaux au sud; «Omnia Labore» au-dessus de la porte et oriel en encorbellement (No 6). No 10 voir Serre No 4. No 12 Bât. d'hab., 1876 (aut. PF), pour Perregaux Steiger. Nos 18 et 24 Maison de plaisance La Grande Rochette, dév. progressivement dès le XVIIIe siècle (bibl.2); importantes reconstr. et adjonc.: pavillons aux extrémités des ailes, cave, remise, loge du portier et serre chaude, 1880 (aut. PF), Léo Châtelain pour Du-Pasquier, Intervention et adionc, redonnant une cohérence à un ensemble composite; souplesse dans l'utilisation du langage classicisant pour les pavillons et d'un vocabulaire d'inspiration pittoresque pour les nouv. dépend. et la serre. Transf. du portail d'entrée et mur de clôture, 1931/1936. Bibl. 1) Maison bourgeoise 1932, pl. 30–31; 2) MAHNE 1955, pp. 404-413; 3) Castellani 1981, III/16/B; 4) Châtelain 1985, pp. 183, 184, 203.

# Gare, faubourg de la

Elargis. et constr. sous la rte de niches voûtées servant d'entrepôts et d'ateliers, 1902–1910. Sources: CFF (356/NE); AVN (*Gest.*).

Nos 1, 3 et 5 Trois imm. loc. résid., 1898 (aut. PF), pour SI de la Colombière.

Constr. identiques, élégantes et cossues; implantation sur des jardins-terrasses; caractère italianisant: sobriété du volume, loggias aux extrémités des façades sud, toiture en pavillon aux larges avanttoits, décors, etc. No 7 Bât. Joc., serre, bû-

- cher et pavillon de jardin, 1868 (aut. PF), pour A. Sonrel. Nos 11 et 11a Bât. loc. (No 11), avant 1861; magasin, buanderie et écurie (No 11a), 1861/1869, pour S. Reymond; transf. bât. d'hab. et constr. annexes en couronne: bât. ind. ou «brasserie et locaux pour la manipulation du lait», restaurant, écurie, 1900 (aut. PF, SP), J.-Ed. Colin pour Sté des Laits salubres. Mélange d'arch, de type ouvrier et artisanal. Adjonc. post. et transf. en garage, 1935, 1985 et 1987 (aut. PC). No 13 Hangar, 1871 (aut. PF), et menuiserie, 1873 (aut. PF), pour F. Gysler; diverses transf.; démol. 1934 (aut. PC). Nos 17-19 Imm. loc. à double entrée, buanderie en béton armé, 1909 (aut. PC), Meystre pour SI de la Gare S.A. Bibl. 1)
- imm. loc. contigus et bûchers, 1896 (aut. SP), Meystre pour Lavabre. No 25 Imm. loc., vers 1840, pour C. Jacot-Guillarmod. Siège de la fabrique destélégraphes (1860–1863), puis de chapeaux de paille. Bibl. 1) QIT 1897, pp. 286, 317. Nos 27–29 Imm. loc. double, 1912 (aut. PC), Meystre pour SI de la Gare S.A. Constr. de grandes dim.; version Heimatstil de l'imm. de rapport.

21 BA 139 (1909), p. 192. Nos 21-23 Deux

Au sud de la rte, s.n. Buffet et petits bât. pour latrines, bureaux et log. 1859 (ass.), remises du matériel roulant, 1859 (ass.); bains, 1880 (aut. PF), complétant la gare (voir place de la Gare No 1); démol. pour agrand. de la gare, proj. 1902. Source: CFF (gare JS). Bibl. 1) NE Belle-Epoque 1974, p. 38; 2) NE cent ans 1994, p. 142.

## Gare, place de la $\rightarrow 2.5.3$ .

Anc. place de la Gare. Zone en constantes transf, depuis l'implantation de la gare (1856–1859). Les installations techniques sont du ressort des Cies de chemins de fer alors que les voies d'accès et de circulation dépendent de la Com. A l'est, la gare s'étend dans le vallon des Fahys, pontuellement remblayé et à l'emplac. du Crêt-Taconnet, arasé en trois temps, 1872–1873, 1876–1882 et 1903–1906 (voir 2.4.1). A l'ouest, plantation d'arbres en quinconce, 1866; amé-

nagement d'un petit jardin public au haut de la ruelle Vaucher, 1896–1897; au midi, raccordement des rues du Crêt-Taconnet et de la Gare, 1901–1902. Sources: AVN (Gest., TP); CFF (NEgare anc., gare JS., 356/NE). Bibl. 1) NE Belle-Epoque 1974, p. 74.

161 No 1 I) Gare, bât, des voyageurs, 1859 (ass.), pour Cie Franco-Suisse. Bât. allongé avec deux ailes légèrement saillantes; corps central d'un étage sur rez; façade ponctuée d'un pignon triangulaire; constr. sur un important remblai; fait partie d'un ensemble de bât. (voir faubourg de la Gare s.n.). II) Divers proj. de reconstr. et agrand. du bât. des voyageurs, 1871-1872, E. Rau, Meyer (ing.) et A. Ruelle (arch., Paris), et 1878, N. Gateuil (arch., Lausanne); sanctions cantonale et fédérale et subside muni., 21 1879, 1880 (aut. PF), 1883 (inaug.), Alf. Rychner (arch. conseil) et Sté Technique (entrep.) pour Cie Suisse Occidentale et Simplon. Le proj. prévoit le remaniement complet des voies et aiguillages, l'agrand. du bât. principal, la constr. d'un bât. de service et d'un local de bains, la démol, du buffet et le déplacement de la remise aux voitures. A la simplicité du proj. de bât. présenté par l'arch. de la Cie, les autorités opposent un contreproj. de compromis confié à Alf. Rychner et Léo Châtelain. Reconstr. à l'emplac. de l'anc. bât. aux voyageurs; remploi des fondations. Programme comprenant au rez: vestibule d'entrée, deux vestibules pour les bagages, trois guichets pour les billets, deux salles d'attente, buffet, chambre du portier et consigne; à l'entresol et à l'étage: bureaux de service, logement du chef, des sous-chefs de gare et du portier, chambres à coucher pour les receveurs et le personnel du buffet. Volumes clairement articulés en plan et en élévation: corps central et deux pavillons d'un étage sur rez, reliés par les éléments plus bas; liaison horizontale renforcée par les marquises; belle façade au midi; sobriété du vocabulaire décoratif mêlant diverses références; avant-corps central surmonté d'un fronton semi-circulaire et horloge au pignon. Réalisation en molasse qui a valu des protestations de la part des autorités neuch. défendant l'emploi du calcaire local. III) Nombreux proj. inaboutis d'ext. de la gare (dév. des

voies et des installations techniques, renouv. et dév. des bât.) et d'amélioration des voies d'accès, 1902-1927 (voir 2.5.3). Bât, aux voyageurs: proj. d'agrand, et d'accès souterrain aux quais, premières discussions relatives à son déplacement plus au sud, 1902-1905; constr. d'une voie et d'un quai supplémentaires, 1902; proj. neuch. de nouv. bât. avec entrée à l'ouest, 1909: constr. d'une passerelle en bois sur voies, 1912; proj. général d'ext. des CFF; contre-proj. de l'Etat et proj. définitif, 1911-1914; début des travaux prévus pour 1915, mais abandon en raison de la guerre; nouv. études, 1915, Borel & Studer pour Com.; concours pour un avantproj. de bât. aux voyageurs; ouv. aux membres neuch. de la SIA et jugé par les participants eux-mêmes, 1916; classement: 1. Convert & Tripet; 2. Prince & Béguin: 3. Bouvier. Nouv. proj. général d'ext. et vote d'un crédit par les CFF, 1918; réalisation d'une première étape: installation de la traction électrique, deux quais couverts et sous-voies d'accès aux quais, 1924; contre-proj. de l'Etat, 1924-1925; modification du plan d'ext. qui devient définitif et réalisation partie ouest, 1927; travaux aux Fahys, 1929. Concours pour un bât. aux voyageurs, 1930: prix: 1. -; 2. Decker & Calame; 3. Wavre & Carbonnier; 4. F. Huguenin (Colombes, France). Elaboration des plans, 1931-1932, travaux, 1934-1937 (inaug., 1936), Decker & Calame pour CFF. Constr. parallèle aux voies comme il sied à une gare de passage, mais façade principale perpendiculaire aux dites voies; deux parties distinctes: corps principal organisé en fer à cheval autour d'un hall central placé dans l'axe du sous-voies et bât, de service accolé à l'est; locaux publics et buffets au rez surélevé et admin. aux étages; gros-œuvre mixte (béton armé et brique); rupture avec l'aspect des deux bât. précédents, mais compromis avec la tradition locale, grâce au placage en calcaire jaune; volume et ordonnance des façades post-classiques. Quatre grandes peintures murales du hall central: concours remporté par Georges Dessoulavy (La Chaux-de-Fonds); évocation de paysages locaux (port de Neuchâtel, bassin du Doubs, scènes de marché et de pêche). Sources: AVN (Gest., TP); CFF (NE gare anc.,

163

gare JS., 356/NE). Bibl. 1) *Mbx* 1885, p. 57; 1911, pp. 56–58; 2) QIT 1897, pp. 188–190; 3) *SBZ* 40 (1902), p. 63; 41 (1903), p. 103; 53 (1909), p. 271; 62 (1913), p. 278; 70 (1917), p. 162; 95 (1930), pp. 27, 44, 343; 96 (1930), pp. 13, 266-270; 4) *BA* 57 (1903), p. 164; 5) *BTSR* 45 (1919), pp. 262–263; 56 (1930), pp. 175, 255–260, 280–281, 292–293; 6) *MN* No spécial 1957, pp. 97–186; 7) Bauer 1969, pp. 40–46; 8) Castellani 1981, V/22/A; 9) *Châtelain* 1985, pp. 171-172, 203; 10) *NE rétro* 1988, p. 26; 11) *NE cent ans* 1994, pp. 131, 143.

Passerelle de liaison des quartiers nord et sud de la gare, 1892, Chappuis, Probst, & Wolf (Nidau) pour Muni. Deux rampes et tablier; structure en fer et plateaux en chênes. Transf. 1930, pour Com. Source: AVN (*Gest.*, TP). Poste d'enclenchement, 1939. Dynamisme des formes et travail de l'arrondi. Bibl. 1) collectif, Architecture neuchâteloise, in *Rencontres interculturelles* 1994.

Rencontres intercuturettes 1994.

Nos 2-8 Ensemble de constr. hôtelières.
No 2: Hôtel Terminus, 1897 (aut. PF, SP),
J-Ed. Colin pour E. Haller. Hôtel de
grandes dim.; implantation en balcon
avec terrasse panoramique; contigu à
l'Hôtel des Alpes, mais sans communication directe; références palatiales avec
son socle bien marqué et ses quatre tourelles d'angle en encorbellement; locaux
de service sous la terrasse au midi. Nos
4-6: Bât. d'hab. et restaurant Bellevue
ou Buffet extérieur, 1860 (aut. du CE),
1862 (ass.), L.-D. Perrier pour Cie Fran-

162 co-Suisse; proj. inaboutide transf. dubuffet en double «chalet», 1868, J.-L. Charcouchet pour Cie Suisse-Occidentale; réparations Hôtel des Alpes, 1869 (aut. PF), Léo Châtelain; agrand. buffet ext. Bellevue et dév. de sa capacité hôtelière, 1882 (ouv.), pour E. Haller; annexe de l'Hôtel des Alpes au sud du restaurant Bellevue, 1896 (aut. PF, SP), J.-Ed. Colin, même propr. Ensemble de bât. hétéroclite qui reflète son dév. progressif (buffet devenu restaurant et hôtel); chalet avec annexe pour restaurant; arch. se distinguant des constr. hôtelières néoclassiques du centre ville par l'emploi de bois dans la tradition du «Swiss Style». No 8: Dépend. de l'Hôtel Terminus, 1905 (aut. PC), J.-Ed. Colin pour E. Haller. Bât, d'angle ponctué à ses extrémités d'imposantes tourelles; rappel de l'arch. urbaine contemporaine; toit à faible pente: planchers en béton armé. Démol. du No 4, 1959 (aut. PC), et du No 6, 1963. Source: CFF (NE gare anc.). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 64, 84, 189; 2) BA 88 (1905), p. 139; 3) Courvoisier, in NMAH 1978, pp. 402-407; 4) NE Belle-Epoque 1974, pp. 36, 40; 5) NE rétro 1988, pp. 26-27; 6) NE cent ans 1994, p. 143.

## Gibraltar, rue de

Chemin à forte pente reliant le haut et le bas des quartiers est; élargis, et amélioration à diverses reprises, 1864, 1877–1878, 1893, 1898, 1900–1904. Source: AVN (*Gest.*, TP). Bibl. 1) *NE rétro* 1988, p.79.

Nos 1-3 Imm. loc. avec restaurant, 1910 (aut. PC), Grassi pour SI de Gibraltar à l'emplac. de deux constr. plus anc.; démol. 1973 (aut. CE). Constr. de grandes dim., prise dans la pente; bel exemple d'arch. Heimatstil. No 17 Bât. d'hab., 1892-1893, pour A. Hämmerly, à l'emplac. d'un hangar; surélév. 1897 (aut. PF, SP), même propr.; transf. rez en boulangerie et adjonc. imm. loc. et comm. (au sud), 1910 (aut. PC), Yonner pour J.-L. Mühlematter; transf. durezen poste, 1912 (aut. PC), Yonner, même propr. Nos 19 et 21 Bât. d'hab. (No 21), 1878 (aut. PF), Sté technique pour L. Delorme à l'emplac. d'une remise; nouv. bât. d'hab. (No 19), 1895 (aut. PF, SP), même propr. Démol. pour giratoire, 1997 (aut. CE).

No 2 Bât. d'hab. et atelier, vers 1862, pour V. Schorpp; transf. en distillerie Favre, 1883 (aut. PF); transf. en lessiverie et réparations bât. d'hab., 1895 (aut. PF), Bernardi frères pour Schorpp frères. Démol. Bibl. 1) OIT 1897, p. 324.

No 12 Bât. d'hab. et menuiserie, 1901 (aut. PF, SP), Weber pour A. Cogliati; transf. en fabrique d'appareils électriques, 1919 (aut. PC), Grassi pour L. Schott. Source: AEN (IF 7/80): No 14a voir Bellevaux No 4. Nos 18-20 et Bellevaux No2. Trois imm. loc. et comm. contigus, 1899 (aut. PF, SP), 1901, H. Bonhôte (entrep.) pour lui-même. Constr. de grandes dim. inscrite dans la pente; position d'angle marquée par un pan coupé et des chaînes d'angle en pierre de taille; rez comm. différenciés des étages sup. d'hab. Volonté de créer une rue urbaine. Source: AVN (Gest.). No 22 voir Bellevaux No 1.

Sous-voies, ou pont de Gibraltar, vers 1859, pour Cie Franco-Suisse; transf. du pont et des accès, 1902–1904, puis 1922–1923, pour Com.; agrand. nord et sud, 1931–1933. Sources: CFF (gare JS., 356/NE); AVN (Gest., TP).

## Godet, quai Philippe- $\rightarrow 2.4.1$

,51 Anc. quai du Mont-Blanc constr. à l'achèvement des travaux de comblement, 1868; proj. de prolong, et de constr. d'une rte de transit le long des rives, suite à la correction des eaux. du Jura, 1881; prolong, du quai, 1883–1885; nouv. rte, chemin de fer régional et quai, 1890–1892. Constr. d'un môle à l'extrémité de la baie de l'Evole, 1880; prolong.

mite de la baie de l'Evole, 1880; prolong. pour protéger le No 1, 1903. Source: AVN (Gest., TP). Bibl. 1) SBZ 4 (1884), p. 127; 2) BTSR 29 (1903), p. 284.

No 1 Garage de la Nautique Remise à bateaux et local de réunion, 1900 (aut. PF, SP), 1901 (inaug.), L.-F. Perrier pour Sté nautique de Neuchâtel; démol. 1982/83. Pavillon en bois, reposant sur des pilotis et coiffé d'un petit édicule

d'hab.; comprend des bassins couverts ou garage à bateaux au niveau du lac, une salle de réunion, un logement de gardien, un petit atelier et un vestiaire; fortes réticences des autorités en raison des risques d'incendie. Bibl. 1) collectif, Société nautique de Neuchâtel, 1885-1985, Peseux 1985; 2) NE rétro 1988, p. 70; 3) NE lac 1989, p. 42.

72 Nos 3-5 Gare du Régional NCB, 1892 164 (aut. PF), Sté technique pour elle-même; démol, et reconstr. bât, admin., remises, ateliers et dépôt, 1903 (aut. PF, SP), plans modifiés 1904 (aut. SP), Léo Châtelain pour Cie des tramways; agrand. 1946 (aut. PC); ext. du dépôt 1975 (aut. PC); transf. int. 1991 (aut. PC) et suppression partielle du décor faîtier 1996/97, pour Cie des transports en commun de Neuchâtel et environs. En front de lac et à l'entrée de la ville, l'arch. doit répondre à la fois à des exigences esthétiques et fonctionnelles. «Cette construction, bâtie sur un terrain de remplissage gagné sur le lac, comprend deux parties distinctes: celle du côté est, n'ayant qu'un rez-de-chaussée, sert de dépôt-remise pour les voitures; l'autre, du côté ouest, avec rez-de-chaussée et deux étages, renferme les ateliers de réparations, magasins et administration» (bibl. 1, p. 86). Grande halle en béton armé; installations ind. dissimulées dans une enveloppe Heimatstil: façades mêlant pierre de taille, maçonnerie apparente et brique; remise de sept voies permettant d'abriter 50 voitures. Tourelles carrées surmontées de dômes à chaque angle; ferblanterie décorative. Bibl. 1) Mbx 1905. pp. 86–87; 2) Jacobi 1973, p. 78; 3) NE Belle-Epoque 1974, p. 73; 4) Châtelain 1985, pp. 173-175, 205.

No 12 Imm. loc. et ateliers (imprimerie), 1894(aut.PF), Bouteiller père (Fleurier) pour F. Memminger. Constr. résid. cossue avec deux ailes en saillie, coiffées de toiture en pavillons; richesse des ferronneries, des éléments en pierre de taille et des ornements faîtiers (disparus). Nos 14 et 16 Deux imm. loc., 1894 (aut. PF, SP), Meystre pour A. Marti (No 16); 1895 (aut. PF), H. Bonhôte (arch.) pour lui-même (No 14). Constr. à caractère urbain formant des pendants de part et d'autre de la rue du Régional; pans coupés marqués par des chaînes d'angle en harpe et balcons; éléments en pierre de taille donnant au bât. une for-



(aut. PC)

# Gorges-du-Sevon, route des

Rte reliant Neuchâtel à Valangin par les gorges, 1853-1854, par Gribi (entrep. à Berthoud). Bibl. 1) Courvoisier, in MN 1957, p. 101.

Nos 1-3 Bât. d'hab., restaurant, forge et dépend., avant 1869/72; transf. du restaurant de la Croisée, 1911 (aut. PC), Grassi pour SI du Chanet; démol. et constr. d'un garage, 1921 (aut. PC), Etat pour lui-même. Bibl. 1) Jacobi 1973, p. 46; 2) NE cent ans 1994, p. 124.

No 2 Imm. loc. et admin., 1910 (aut. PC), Chable & Bovet pour M. Rochat. Constr. semi-résid. à caractère cossu et Heimatstil qui tranche avec le reste du quartier; annexe d'un niveau pour bureau de poste. No 4 Bât. loc., 1885 (aut. PF), Bura (entep.) pour F.-A. Gacon. No 8 Bât. loc., 1875 (aut. PF), pour C.-F. Périllard; démol. 1983 (aut. CE). Bibl. 1) NE cent ans 1994, p. 124. No 10 Bât. loc., 1905 (aut. PF), Chable pour Jean Marcacci; démol. 1983 (aut. CE).

## Grand-Rue $\rightarrow 2.4.3$

Nos 2-12 Massifanc., nombreuses transf. Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 319-320.

Nos 1-13 Ensemble d'imm. loc. et comm. anc.; reconstr. et/ou transf. des façades occidentales, après le détournement du Seyon, dès 1844 (voir Seyon et 2.4.3); suppression des galeries sur le Seyon (Nos 3, 5, 9 et 11), 1846-1850 (ass.); respect du parcellaire anc., mais surélév. ponctuelles des imm. et banalité de l'arch. d'accompagnement; rez comm. différencié des étages d'hab; transf. régulières des devantures de magasins. No 1: Transf. imm. loc. et comm., 1914 (aut. PC), Edouard Boillot (Peseux) pour L. Wyss. «1915» (inscr.); surélév. 1961 (aut. PC). No 3 et Seyon No 14: Reconstr. et surélév. imm. loc. et comm., 1912 (aut. PC), Dellenbach & Walter pour Meystre & Cie.

# Grands-Pins, chemin des

Nos 1 et 3 voir Sablons Nos 35-39. No 5 et Côte No 45. Imm. loc. et atelier (No 5), 1886-1889 (ass.), Fritz Gern pour luimême; imm. loc. (Côte No 45), 1897 (aut. PF, SP), même propr.; transf. de l'atelier de menuiserie en atelier de petite mécanique, 1917 (aut. PF, CE), Yonner pour F. Gern; agrand. à l'ouest, 1939 (aut. PC); surélév. 1950 (aut. PC). Mélange des

fonctions artisanales et d'hab.; occupation maximale de la parcelle. Source: AEN (IF 6/64). No 9 voir Côte Nos 41-43. No 11 Bât. loc., 1864-1866 (ass.), pour P.-J. Grisel; balcon-terrasse, 1909 (aut. PF), pour Wollschlegel. No 13 Villa loc. et dépend., 1873 (aut. PF), K. Häfliger pour A. Stauffer; agrand. 1900 (aut. PF, SP), Prince & Béguin pour Hoirie Stauffer. Galerie et pignon de bois: fontaine au nord. No 17 Bât. loc., 1875 (aut. PF), Alf. Rychner pour J.-B. Poncin. No 19 Bât. d'hab., 1876 (ass.), pour A. Rychner & F. Gysler; reconstr. 1902 (aut. PF, SP), Colomb pour V. Attinger. Transf. d'une petite maison en villa cossue. No 21 Bât. loc., 1870 (aut. PF), Jeanjaquet (entrep.) pour A. Béguin; adjonc, 1891 (aut. PF), Auguste Béguin pour lui-même.

Nos 2-4 voir Sablons Nos 43-45. No 6 voir Côte No 8. No 8 Villa loc., 1891 (aut. PF), Hammer (entrep.) pour F. Perret.

208 No 10 Bât, loc. et atelier, 1891 (aut. PF), Jean Béguin; surélév. 1913 (aut. PC), René Chapallaz (La Chaux-de-Fonds) pour E. Perrudet. Transf. en constr. cossue par la surélév. et la transf. de la toiture; «1891» (inscr.).

#### Gratte-Semelle, chemin de

Nos 1-3 Bât. d'hab. double, 1915 (aut. PC), Grassi pour Kaiser. Nos 7-9 Bât. loc. double, 1901 (aut. PF, SP), pour F. Haldenwang; transf. (No 9), 1923 (aut. PC) et (No 7), 1924 (aut. PC). Nos 15-17 Bât. d'hab. et dépend., 1892 (aut. PF), Paul Allanfranchini (entrep.) pour H.-C. Redard, à l'emplac. d'anc. constr.; surélév. 1989 (aut. PC). No 19 Maison d'été, 1900 (aut. PF, SP), Paul Mélanjoie dit Savoie pour lui-même.

# Grillons, chemin des

165 Nos 25-37 Sept bât. d'hab. contigus, 1893 (aut. PF), Prince & Colomb pour Sté de constr. Le Foyer; vente des unités, 1906-1908. Maisons ouvrières en ligne; cellules fam. séparées par un mur de refend et complétées par des jardinets in-





Neuchâtel Neuchâtel



dividuels; simplicité de l'arch. avec pour seul rehaut le pignon croisé. Bibl. 1) QlT 1897, p. 307.

#### Grise-Pierre, rue de

Anc. chemin de Maillefer; passage «à niveau», 1857; sous-voies, 1907–1908; axe et nom supplantés par la constr. d'une nouv. rte à l'ouest. Source: AVN (*Gest.*).

Nos 1–3 et 5 et *Port-Roulant* Nos 34–36.
Maison de maître et dépend., 1898–1899 (aut. PF, SP), Prince & Colomb pour F. de Rutté; maison du jardinier (dans un style chalet), 1905 (aut. PF), R. Convert, même propr. Propr. comprenant logement, divers pavillons, terrasses, vérandas; serre, poulailler dans un grand parc. Démol. 1958 (aut. PC).

No 2 Imm. loc., 1902 (aut. PF, SP, PC), pour B. Basting. No 8 Bât. loc., 1904 (aut.

# Guyot, rue Arnold-

PC), J.-D. Bura pour E. Hess.

Rte en cul-de-sac, 1899–1901; premier tronçon d'un proj. inabouti de liaison entre Comba-Borel et Pertuis-du-Sault No 5. Source: AVN (Gest., TP).

Nos 2-4 Bât. loc. double, 1906 (ass.), pour R. Monnier (No 2) et J. Girardbille (No 4).

#### Hochberg, rue Jehanne-de-

No 5 Laboratoire cantonal de chimie, concours 1920; 1922 (aut. PC), «1925» (inscr.), Yonner pour Etat, à l'emplac. d'un bât. d'hab. et dépend. (démol. vers 1922). Premier concours pour un bât. d'archives, 1902-1903, mais abandon proj. et réalisation de locaux d'archives au Château. Second concours pour bât. admin., 1920; jury: H. Calame (conseiller d'Etat), Renaud, J. Jeanprêtre, Alfred Olivet (Genève), Georges Epitaux (Lausanne) et Ch.-H. Matthey, tous arch.; dixneuf réponses; prix: 1. Yonner; 2. Bovet & Boitel; 3. Ed. Fallet (Cernier). Proj. primé, pour son respect du programme et la qualité de la distribution, malgré les facades «pauvres d'expression». Retour à une enveloppe d'inspiration néo-classique; distribution des locaux en U au-

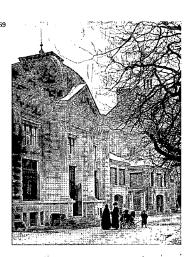
tour d'une cage d'escalier et d'un couloir central. Source: AEN (fonds TP). Bibl. 1) BTSR 28 (1902), p. 284; 29 (1903), pp. 80, 93-96, 106-109, 121-123; 46 (1920), p. 312; 47 (1921), pp. 173-176, 185-187, 210-211, 223-225; 2) SBZ 40 (1902), pp. 64, 110, 122, 186, 198, 228-230; 41 (1903), pp. 166-170, 174-177; 76 (1920), p. 175; 77 (1921), pp. 11, 62; 3) NE hier 1977, p. 47; 4) NE rétro 1988, p. 71. 167 No 7 Imm. loc. résid., 1874 (aut. PF), Léo Châtelain pour A. Gretillat. Déclinaison du cube classique adapté à la maison de rapport. Bibl. 1) Châtelain 1985, pp. 151, 202. No 9 Villa (aile est), 1862–1863 (ass.), pour E. Jacot-Guillarmod; imm. loc. (aile ouest), 1875 (aut. PF), même propr. Constr. néo-classique de grandes dim. Perchée au-dessus du lac, dans un jardin; pavillon avec portique de colonnes doriques plus anc. Bibl. 1) MN 1904, p. 242; 2) Castellani 1981, V/2/A. No 11 Maison 186 de maître Au Jardin des Sapins, 1864 (aut.), L.-D. Perrier pour lui-même. Bât. d'hab. flanqué d'une tour de trois étages; quatre petits pavillons aux angles de la propriété; arch. à caractère italianisant. No 13 Proj. inabouti d'une école de commerce, 1896-1898, Prince & Béguin (voir Beaux-Arts No 30), puis d'école primaire, 1898-1899, Chable. Source: AVN (Gest., TP, dos.). No 15 Bât. d'hab. et atelier de fondeur, vers 1760; surélév. et reconstr., 1857-1859 (ass.), pour F. Bruhan. Bibl. 1) QIT 1897, p. 286. No 19 Imm. loc. résid., vers 1860, pour G. Borel. Version richement ornée, parfois ostentatoire, du cube loc. Bibl. 1) QIT 1897, p. 286. No 23 voir Main Nos 10-12.

Hôpital, faubourg de l'

Sortie orientale de la ville, lotie à partir du XVIII° siècle; faubourg du Crêt, dès la ruelle Vaucher. Bibl.1) *MAHNE* 1955, pp. 339–396.

No 13 Imm. loc. et comm., 1904 (aut. PC), Philippin pour J. Schorpp, à l'emplac. de bât. anc. Transf. drastique, 1961 (aut. PC). No 17 Imm. loc. et comm., 1907 (aut. PC). Carbonnier & de Bosset pour R. Luscher à l'emplac. de bât. anc. Constr. avec façade de prestige du côté de la rue (voir 2.6.3), recourant largement au vocabulaire arch. du XVIII<sup>e</sup> siècle. Transf. drastique, 1961 (aut. PC). Nos 19a/b Anc. dépend. et salle de spectacles de l'hôtel Pourtalès de Castellane, 1821; transf. en

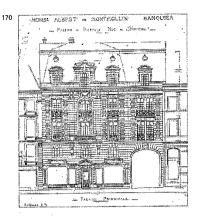




atelier, magasins et bureau, 1882 (aut.), Ad. Rychner (entrep.) pour lui-même, après le démantèlement de la propriété; transf du théâtre en dépôt de denrées coloniales, vers 1890, même propr. Démol. 1998. Bibl. 1) MAH NE 1955, p. 350.

Nos 81-83 Hôpital La Providence, 1859-1871, Ritter (Sté Maret-Ritter) pour Sté libre des catholiques romains; dépend. nord, 1866 (aut. PF), même arch.; laverie et morgue, 1885 (aut. PF), Léo Châtelain; nouv. aile, 1890, même arch.; agrand. (reconstr. aile est), 1913 (aut. PF), L. & L. Châtelain; buanderie, chapelle, morgue, 1925 (aut. PF).-Poussée par la transf. de l'Hôpital de Ville et le renvoi des religieuses catholiques, la communauté catholique édifie. son propre établ. Travaux exécutés à forfait par la Sté Maret-Ritter & Cie sur des plans offerts par Ritter; constr. par étape qui permet d'accueillir les premiers malades en 1860 déjà.; une décennie plus tard, l'ensemble comprend l'hôpital proprement dit (corps principal), la cure (aile ouest) et l'école (aile est), une buanderie et des dépend. Grande sobriété de l'arch. qui sied à un établ. de ce type; d'abord isolé puis pris en contiguïté. Source: Archives de la paroisse catholique. Bibl. 1) QIT 1898, pp. 436–437; 2) Castellani 1981, V/14/A; 3) Châtelain 1985, pp. 204, 207.

Nos 6-6a Imm. loc. et admin., 1897 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour Com., à l'emplac. d'un bât. anc. Constr. en pierre de taille, vocabulaire décoratif historicisant pour s'intégrer au voisinage, malgré ses grandes dim. No 12 voir Lac No 7. No 20 Dépend. de l'imm. Lac No 13, 1846/1848; installation de la Banque cantonale, 1892 (aut. PF), Ribaux pour Etat; démol. et reconstr. porche et hall des guichets, 1900 (aut. PF, SP), Alf. Rychner pour Etat. Grande halle recouverte d'une voûte en béton armé (syst. Hennebique) et en briques de verre Falconnier, constr. considérée comme «hardie» et-«moderne»; ordonnance et vocabu-



laire décoratif d'inspiration Louis XVI; emploi de pierres de couleur blanche et arch. grandiloquente (palais bancaire) en rupture avec le reste de la rue. «La richesse cossue ne rappelle ici en rien la breloque du parvenu.» (bibl. 4). Transf. en salle pour le Conservatoire de musique, 1923 (aut. PC). Disparition du mobilier bancaire; doublement de la voûte, création d'une scène et d'une galerie. Transf: en cinéma Caméo, 1926, puis en salle de réunion, 1938 (aut. PC). Disparition des aménagements cinématographiques. Suppression de la coupole coiffant le porche et constr. sorte d'attique, 1967 (aut. PC). Act. Première Eglise Scientiste. Source: AEN (TP-IB). Bibl. 1) Album SIA 1879; 2) QIT 1897, pp. 203, 206; 3) BA 26 (1901), p. 12; 4) SBZ 43 (1904), p. 104; 5) MAH NE 1955, pp. 384-385; 6) Castellani 1981, IV/40/A; 7) Attinger 1989, p. 58, 9) Neeser, in NRV 37 (1993), p. 49.

No 22 Imm. loc., 1898 (aut. PF, SP), J. Carbonnier pour lui-même, à l'emplac. d'une anc. remise. Volonté d'intégration à la rue par un traitement relativement classique de la façade. Bibl. 1) Attinger 1989, p. 58. No 34 Imm. loc. et comm., 1854 (ass.), évtl. Louis Reutter pour son père. Eléments de pierre de taille pour structurer la composition. Bibl. 1) Castellani 1981, V/3/A. No 36 Imm. loc., 1888 (aut. PF), pour G. Menth, à l'emplac. d'un bât. anc. en saillie; adjonc. bât. loc. et atelier-hangar dans la cour, 1891 (aut. PF), Léo Châtelain, même propr.; adjonc. atelier-remise, 1900 (aut. PF); nouv. atelier (toit en shed), 1911 (aut. PF), Yonner pour G. Menth; incendie, 1970, et reconstr. presque complète, 1972 (aut. PC). Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 204. No 40 Bât. loc. anc. transf. en imm. loc. et comm., 1910 (aut. PF), Dellenbach & Colomb pour Dr Stauffer; démol. ou transf. drastique, 1984 (aut. PC). Bibl. 1) Castellani 1981, IV/45/A. No 52 Bât. loc., écurie et magasins, avant 1861; transf. en garage au rez et en entrepôt à l'étage, 1933 (aut. PC). No 62 Bât. d'hab., avant 1861. Nos 74-82 Deuximm. loc. et dépend. (Nos 78 et 80), vers 1830, pour J. et F. de Pourtalès; bât. loc. (No 82), 1846, pour F. Favarger-Bourgeois; réunion des imm. par un corps intermédiaire avec tourelles, 1895 (aut. PF, SP), pour J. Depaulis; surélév. (No 78) 1933 (aut. PC) et (Nos 80-82) 1964 (aut. PC). Bât. d'origine dans un esprit néo-classique, avec deux tours d'escalier semi-circulaires; altération de l'ensemble par les adjonc. successives. Terrasse au sud, saillie semi-circulaire pour escaliers et dépend. au nord. Source: AEN (IF 6/67). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 221-222; 2) MAH NE 1955, pp. 395-396; 3) Castellani 1981, IV/2/A-B. No 90 Bât. loc., avant 1861; démol. 1989 (aut. PC).

## Hôpital, rue de l' $\rightarrow 2.3.1$

- Rue élargie par le retranchement des arcades en saillie (Nos 11–21 et 10–20), 1824–1828. Source: AVN (MCV). Bibl.
   1) Mbx 1826, 1827, 1828, 1830, s.p.
   No 1 voir Concert Nos 2–4.
  - No 2 Imm. résid. et comm., 1898 (aut. PF), Prince & Béguin pour A. de Montmollin. Anc. siège de la banque DuPasquier & de Montmollin et logements. Façade de style Louis XIII: socle à appareil à bossage, fronton cintré, cartouche, emploi de la brique et de la pierre de taille, mais façade dont l'asymétrie et le caractère comm. du rez avec entresol trahissent le XIX° siècle. Bibl.. 1) SBZ 43 (1904), pp. 103, 106.
- 67 Hôtel-de-Ville, rue de l' No 1 voir Lac Nos 1-3 No 6 voir Sain

No 1 voir Lac, Nos 1–3. No 6 voir Saint-Honoré No 2.

## Immobilière, escalier de l'

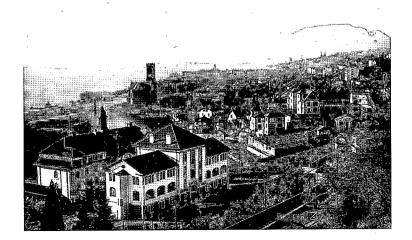
No 3 voir *Ecluse* Nos 42-44. No 13 Bât. d'hab., 1882 (aut. PF), F. Hammer (entrep.) pour A. Luisoni.

## Immobilière, ruelle de l'

Quartier ouvrier s'étendant peu à peu

jusqu'à la Boine, avant d'être rebaptisé faubourg des Parcs. Escalier reliant l'Ecluse et les Parcs, 1860.

Nos 2-20 et Parcs Nos 19 et 21. Petite cité ouvrière, 1860 (ass.), pour SI pour la classe ouvrière; deux bûchers, 1880 (aut. PF), même propr. Ensemble de vingthuit cellules fam. réparties en seize maisonnettes; deux types: 1) groupe de quatre logis de deux étages chacun; directement inspiré de la fameuse cité ouvrière de Mulhouse, formule sans guère de postérité à Neuchâtel en raison des difficultés d'implantation sur terrain accidenté; 2) barre de trois maisonnettes accolées, inscrite dans la pente, un logement à chacun des trois étages, solution reprise par de nombreuses petites maisons loc, ouvrières dans différents quartiers du chef-lieu; buanderie et bûcher à l'image de l'habitat bourgeois, mais collectif dans ce contexte plus modeste; jardinets individuels; sobriété de l'arch. «Les deux bâtiments de la première rangée [Nos 2-20] sont divisés en deux maisons, contenant chacune deux logements adossés et composés au rez-de-chaussée d'une cuisine qui sert d'entrée et d'une chambre d'hab.; à l'étage sont disposés deux chambres à coucher et les lieux d'aisances; de plus une chambre à serrer, un grenier et une cave; on a utilisé la déclivité du terrain pour faire un sous-sol servant d'atelier. La rangée du haut [Parcs Nos 19 et 21] est composée de deux bât. divisés chacun en trois maisons à étage sur rez-de-chaussée et comprenant deux logements composés chacun du même nombre de pièces que dans les précédentes. Le sous-sol a de même été utilisé pour des ateliers, qui, ne se louant pas facilement, ont été transformés en petits logements» (bibl. 2, p. 26). Vente (Nos 2-20) et démol. (Nos 19 et 21), 1982. Bibl. 1) OlT 1898, p. 485, 2) Léo Châtelain, Rapport sur les habitations à bon mar-



171

239



ché, in Bulletin de la Société neuchâteloise pour l'avancement des Sciences sociales, Neuchâtel 1868;3) Châtelain 1985, pp. 36–37.

# Jaquet-Droz, rue

Alternative à la rampe de Gibraltar pour accéder à la gare, 1909–1910. Escalier à l'ouest des écoles et chaussée entre les dits bât., 1913. Source: AVN (Gest.; TP). No 1 Ensemble d'ateliers, de bureaux et de logements, dès 1891; nombreuses transf. pour Marbrerie Rusconi, successeur de Doret S.A., en particulier en 1910–1911 et 1916–1917; démol. 1990 (aut. CE). Source: AEN (IF 5/38).

63 No7Ecole d'horlogerie et de mécanique; 171 concours remporté par Jean-Ulysse Débely (Cernier) pour une constr. à Pierreà-Mazel, 1902-1903; nouv. proj. 1909 (aut. PF), 1910 (inaug.), Yonner & Grassi (arch.) et Rychner frères (ing.) pour Com.; agrand. 1931, Hodel pour Com., sur les plans de Grassi (1917 et 1920); annexe, 1945 (aut.); surélév. 1964 (aut.); transf., agrand. et emballage 1979 (aut. PC). Bât, isolé de grandes dim.; éclairage maximum et possibilité d'extension grâce à un plan cruciforme; mixité des matériaux et jeu de polychromie caractéristique de l'arch. scolaire. «Direction, salle de cours, aula, remplissent les trois étages du corps central; l'aile est est réservée aux apprentis mécaniciens ou électriciens, l'aile ouest aux horlogers et au dessin professionnel. L'aile est forme tout entière un vaste atelier avec galerie» (bibl. 2). Act. Fondation Suisse de recherche en microtechnique. Source: AVN (Gest., TP dos.). Bibl. 1) PS 447 (1910), p. 275; 2) QIT 1898, pp. 253-255; 1914, pp. 596-599; 3) Mbx 1914, pp. 71-73; 4) Attinger 1989, p. 95.

Anc. Morgue voir Mail. No 10 Bât. d'hab. et atelier, 1918 (aut. PC), Ed. Liniger pour lui-même.

## Jeanrenaud, quai $\rightarrow$ 2.4.2 et 2.8.2

123 Tronçon de la rte de transit le long des rives (voir *Godet*), 1890–1892.

No 3 Bât. ind. et admin. (minoterie), 1919 (aut. PC), 1920 (exploit.), Chable pour O. Bossy & Cie, en remplacement des installations du vallon de Serrières (incendiées, 1918). «Aujourd'hui un grand moulin s'élève à Serrières sur un terrain jusqu'à présent nu et nous avons retenu chez nous une industrie importante et

prospère qui menaçait de s'échapper de la ville» (Gest. 1919, pp. 7–8). Edifice de grandes dim.; arch. renouant avec la symétrie: corps de bât. principal et deux ailes légèrement saillantes tant en plan qu'en élévation; rappel de l'arch. Heimatstil par le traitement rustiqué des façades; encadrements en ciment. Englobé dans un véritable site ind. aux incessantes transf., adjonc. et renouv. Act. bât. admin. dans le complexe des Tabacs réunis S.A. Sources: AEN (IF 7/81); AVN (Gest.).

173 Anc. bains des dames, premier établ., 1882: solution provisoire, 1890: nouv. constr., 1896 (aut. SP), Com. pour ellemême; démol. 1941. Sur le modèle des bains de l'Evole (voir Perrier No 1), mais plus petites dim. et sobriété décorative. Source: AVN (Gest. dos.). Bibl. 1) NE Belle-Epoque 1974, p. 60; 2) NE lac 1989, pp. 33, 126; 3) NE cent ans 1994, p. 119. No 4 et Farel No 1. Hôtel du Dauphin, attesté dès le XVIIIe siècle; reconstr. d'un bât, d'hab, et adjonc, deux vérandas pour débit, 1879-1880 (aut. PF), pour J. Schenker; surélév. de l'hôtel, 1891 (aut. PF), Léon Martenet (entrep.) pour H. Schenker; salle de restaurant et terrasse, 1892 (aut. PF), Bura fils (entrep.), pour même propr. Bibl. 1) QIT 1897, p. 399. No 6 Buanderie, 1861-1863, pour Muni.; désaffectation, évt. 1973 (ass.). Source: AVN (Gest.). No 8 Bât. loc., 1879 (aut. PF), Gilbert pour J. Schenker, à l'emplac. d'un atelier.

# Justice, chemin de la $\rightarrow 2.8.2$

Nos 14 et 18 Deux bât. d'hab., 1906 (aut. PC), pour H. Chapuis (No 14) et Squire frères (arch.-constr., Peseux) pour M.-E. Huguenin (No 18). Constr. modestes palliant la pénurie de logement à proximité de Serrières. No 26 Maison du garde-voie, 1871 (aut. PF), pour Cie Jura Industriel.

## Knapp, rue Charles-

Anc. chemin de la Cassarde reliant le Plan au vallon de l'Ermitage.

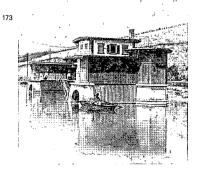
No 5 Buanderie, 1896 (aut. SP), Meystre pour Com. Etablissement payant comprenant un local ouvert abritant les bassins et une place d'étendage. Démol. 1960 (ass.). Source: AVN (Gest.).

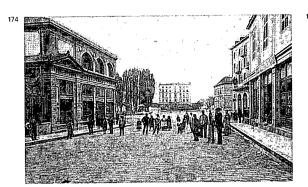
Nos 10–24 voir Cassarde Nos 8–26. No 40 voir Cassarde No 4.

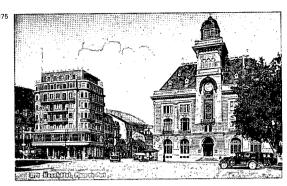
## Lac, faubourg du

Nos 1-3 et Hōtel-de-Ville No 1. «Maison Neuve», 1766–1768, pour Maison des orphelins; transf. 1851; incendie puis reconstr. de la toiture, 1879 (aut. PF), Alf. Rychner; installation de bains chauds avec quatorze baignoires au rez, 1892–1893 (aut. SP), Meystre pour Com. Bât. comm. Grand Bazar, 1863 (ass.), H. Rychner pour Maison des orphelins, à l'emplac. de constr. basses; surélév. d'un étage, 1869; transf. du bazar en restau-

rant, 1909 (aut. PF). Constr. d'angle à pan coupé; facades en pierre de taille. abondance et qualité des éléments décoratifs néo-classiques: baies cintrées, frontons triangulaires, pilastres à chapiteaux, corniche à denticules, etc. Premier exemple d'arch. comm. à Neuchâtel, malgré ses petites dim. Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 229-230; 1898, pp. 524-525; 2) NE hier 1977, p. 37. No 7 et faubourg de l'Hôpital No 12. Deux imm. loc. et comm.anc. Transf. et surélév. (No 7), 1895 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour Hoirie Coulon-Sturler: transf. (No 12) et bât. intermédiaire (ateliers), 1909 (aut. PF) et surélév. (No 12), 1910 (aut. CE), 1913 (exploit.), Louis Coularow (arch., Paris), Colomb (arch.) et Bura (entrep.) pour Attinger frères (maison d'édition), P. Attinger (imprimerie) et V. Attinger (office de photographie); transf. du rez (No 7) en cinéma Chez Bernard puis Studio et magasin, 1930 (aut. PC), Prince & Béguin pour Attinger. Occupation maximale de la parcelle. Constr. aux façades en pierre de taille; reflet des diverses époques de constr. Locaux, ind. (imprimerie, reliure, photographie) dissimulés à l'arrière par les imm. de front de rue; constr. en ciment armé. Source: AEN (IF 5/29). Bibl. 1) MAH NE 1955, p. 382; 2) Attinger 1989, pp. 12, 62-63; 3) Neeser; in NRV 37 (1993), p. 49. No 9 Imm. loc., avant 1861; transf. étage mansardé, 1892 (aut. PF), Colomb & Prince pour Seiler; atelier pour imprimerie, 1894 (aut. PF, SP), Jérémie Bura, même propr.; transf. du rezen brasserie, 1899 (aut. PF, SP), même propr. Belle façade appareillée dans un esprit néo-classique, act. surmontée d'une toiture à la Mansart avec attique et lucarnes dans un goût néo-baroque. Bibl. 1) Castellani 1981, III/38/A. No 11 Bât. d'hab., 1876, Gilbert pour F. Schumacher à l'emplac. de bât. anc.; démol. et reconstr. imm. loc. et comm., 1914 (aut. PC), «1915 Maurice Kunzi architecte» (inser.), pour C. Guinand. Position d'angle renforcée par l'arrondi de la façade; dim. peu communes à Neuchâtel (voir 2.6.3); fonction comm. clairement affirmée par l'imposant rez à entresol largement ouvert; parement en pierre de taille; soin dé la modénature et du dé-







cor: frise peinte, céramique polychrome; quatre étages d'hab. et bureaux, dont deux en attique avec coursive. Source: AVN (TP). Bibl. 1) *NE hier* 1977, p. 37; 2) *Attinger* 1989, p. 61.

No 17 Bât, d'hab., vers 1790; reprise en sous-œuvre, transf. et rhabillage de la façade sud, 1905 (aut. PF), Colomb pour A. Bourquin; ascenseur, 1915 (aut. PF), même propr.; adjonc. annexe orientale, 1929 (aut. PC). Sobriété du novau initial contrastant avec le modelé des bow-windows en encorbellement et les décors Art Nouv.:Bibl. 1) QlT 1897, p. 286. No 21 Cinéma Apollo, 1911 (aut. PC), 1912 (exploit.), Prince & Béguin pour Apollo S.A. Cinéma; adjonc, d'une galerie int, en béton armé, 1920 (aut. PC), Prince & Béguin, même propr. Grande salle de spectacle de 635 places, avec façade monumentale en front de rue; richesse des éléments décoratifs Art Nouv.: fronton semicirculaire, souligné par une corniche aux lignes en coup de fouet, entrée tripartite inscrite dans un arc en anse de panier. Transf, et disparition de la façade sur rue et des aménagements int. d'origine, 1955 (aut. PC). Bibl. 1) Attinger 1989, p. 60; 2) Neeser, in NRV 37 (1993), pp. 39-42. No 25 Imm. loc. et comm., 1910 (aut. PC),

Dellenbach & Walter pour O. Thiel à l'emplac, de constr. anc. Imposante constr. (voir 2.6.3); façade asymétrique en pierre de taille; larges ouv. du rez; coursive en attique reposant sur des consoles ouvragées et abondance des décors; bât. artisanal (teinturerie) dissimulé à l'arrière du bât. de front de rue. No 27 Hôtel avec café-concert, seconde grande salle à l'arrière du bât. principal, 1897 (aut. PF, SP), Meystre pour E. Lesegretain; surélév. du «casino», 1906 (aut. PF), Colomb, même propr.; transf. pour cinéma Beau-Séjour, 1910 (aut. PC), 1911 (fermeture), mêmes arch, et propr.; transf. pour cinéma ABC, puis Bio, 1950 (aut. PC), 1951 (exploit.). Imm. de front de rue à caractère urbain; toiture en pavillon percée de lucarnes monumentales; vocabulaire décoratif puisé dans les références internationales. Transf. rez, nouv. marquise et épuration des éléments en toiture, 1951. Bibl. 1) Neeser, in NRV 37 (1993), pp. 32-34.

175 No 2 Imm. loc. et comm. Le Cristal, 1930 (aut. PC), Wavre.& Carbonnier pour L. Michaud, à l'emplac. de l'anc. maison Monvert (démol. 1930). Tête de massif aux dim. et au traitement nouv.: dépouillement des volumes, ossature en béton armé et recherche de transparence; tea-room au niveau inf. Bibl. 1) NE Belle-Epoque 1974, p. 24.

Jardin anglais Anc. Grande Promenade créée à l'instigation de P.-A. DuPeyrou, dès 1765 (voir 2.4.1); agrand. en dir. du port, 1851; transf. en jardin anglais, 1865, L.-D. Perrier; agrand. en dir. du Crêt et remaniement de l'entrée sur la base d'un proj. de Rychner, 1884; transf. en jardin à allée centrale, 1885. Description de l'état initial (voir 2.5.4); nombreux remaniements et perte de l'essentiel de sa substance. Source: AVN (TP, Gest.). Bibl. 1) Guillaume, in MN 1871, pp. 274-277;2) QIT 1897, pp. 238-241;3) NE Belle-Epoque 1974, pp. 34-35; 4) NE rétro 1988, pp. 28-30; 5) NE cent ans 1994, pp. 98-99. Pavillon de musique, 1888, Mayor pour Muni. sur les plans de Bouvier (1887); démol. et reconstr. à l'Orphelinat de Belmont (Boudry), 1954 (aut. PC). Initiative de l'Association ind. et comm. du chef-lieu, dans le but d'attirer les touristes; rejet d'un premier emplac. sur le boulingrin (voir Ostervald), au profit d'un emplac. vis-à-vis du Chalet du Jardin anglais; pavillon en bois sur un socle en maçonnerie. Source: AVN (dos., Gest.). Bibl. 1) NE rétro 1988, p.

31; 2) Attinger 1989, p. 87. No 14 Chalet, 1865 (ass.), pour R. Buri et F. Jacot en remplacement d'un petit pavillon au centre de la rotonde de peupliers (vers 1819); transf. en «Tonhalle» par diverses adjonc. parmi lesquelles un restaurant sup., 1889 (aut. PF), 1890 (ass.), Léo Châtelain pour Nicole; pavillon octogonal, 1892 (aut. PF), 1893 (ass.), mêmes arch. et propr. Constr. d'un casino et surtout d'une grande salle, en discussion dès la fin du XIXe siècle (bibl. 1); rachat du Chalet par la Com. et concours pour nouv. constr., 1908; programme en trois volets, reflétant l'indécision qui entoure la question: constr. d'une grande salle de 1000 à 1200 places, complétée selon les volets du concours

par un café et un restaurant permanents ou simplement d'été; il propose des emplac, aussi divers que le Jardin anglais, le bord du lac ou un terrain à choix. Jury: R. de Wurstemberger (Berne), Friedrich Stehlin (Bâle) et Eugène Bron (Lausanne), tous arch. Chaque catégorie est couronnée de prix: a) Grande salle au Jardin anglais; treize réponses; prix: 1. -; 2a. Prince & Béguin; 2b. Rychner & Brand; 3. Maurice Kunzi. b) Grande salle avec café et restaurant permanents, sur un emplac. à choix; huit réponses; prix: 1. Prince & Béguin; 2. Louis Branzola (Lausanne); 3. Broillet & Wulfleff (Fribourg). c) Restaurant d'été au bord du lac; huit réponses; prix: partagé à égalité entre les proj. de Convert, Prince & Béguin, Charbonnier & Rosset (Lausanne) et Chable & Bovet. Rejet en scrutin populaire du proj. de bât. à édifier dans la baie de l'Evole, 1909, puis du résultat d'un concours restreint pour une nouv. constr. au Jardin anglais, 1911. Apaisement des passions, démol. du chalet et réalisation d'un édifice plus modeste: restaurant avec grande salle et logement, 1914 (aut. PF), 1915 (inaug.), A.-H. Rychner & Brandt. Grande salle de 500 places avec scène équipée pour les spectacles et pour le cinéma, café et restaurant de forme ovale et logement pour le tenancier à l'étage; bât. bas coiffé d'une imposante toiture Heimatstil; larges ouv. et terrasses favorisant la circulation entre l'int. et l'ext.; abondance des décors réalisés par Thomet (salle) et Blailé & Delachaux (café et vestibule); vitraux de Delachaux. Nouv. concours pour agrand. du bât. existant, 1929; jury: suppléant du conseiller d'Etat, Max Reutter (conseiller com.), Chable et Jacques Béguin; neuf réponses; prix: 1. Hodel; 2. de Bosset & Martin; 3. F. Decker; réalisation, 1930 (ass.), Hodel pour Com. L'intervention touche le café, la salle de restaurant, l'office et comprend la création d'une terrasse au premier étage et l'adjonc. d'un clocheton. Source: AVN (Gest., TP). Bibl. 1) Emile Haller, Un casino à Neuchâtel, Neuchâtel 1892; 2) BTSR 34 (1908), pp. 57–58, 172, 216–218, 227–231, 236; 42 (1916), pp. 48-50; 55 (1929), pp.

124-126, 136-140; 3) SBZ 51 (1908), pp. 115-116;52(1908),p.42;4) PS428(1910), p. 42, 528 (1913), p. 315; 580 (1915), p. 297, 5) NE Belle-Epoque 1974, p. 34; 6) Châtelain 1985, pp. 203, 204, 206; 7) Neeser, in NRV 37 (1993), p. 42; 8) NE rétro 1988, p. 30; 9) NE cent ans 1994, p. 99. Monument Alice de Chambrier, 1895 (inaug.), Fritz Landry (sculpt.), Léo Châtelain (arch.) et Rusconi (marbrier), don du baron Auguste von Heydt (Eberfeld). Buste en bronze de la poétesse neuch. sur un piédestal orné d'une lyre et d'une branche de rose. «A Alice de Chambrier» (inscr.). Bibl. 1) Mbx 1896, p. 91; 2) Châtelain 1985, pp. 181, 204.

Lallemand, rue Jean-Jacques-  $\rightarrow 2.8.1$ Nos 1–11 Rangée d'imm. loc. et parfois comm. faisant partie du quartier des Beaux-Arts; flanc ouest du square de l'Agriculture; constr. contiguës; conception d'ensemble conférant à la rue une certaine homogénéité, mais traitement différencié des plans et des façades. Bibl. voir Beaux-Arts. No 1: 1883 (aut. PF), Léo Châtelain pour A. Frascotti. Constr. d'angle; façades encore très néo-classiques. No 3: 1880 (aut. PF), Colomb pour le consortium Hammer, Colomb & Lambert. No 5: 1880 (aut. PF), Léo Châtelain pour Matthey père et fils; surélév. 1980 (aut. PC). No 7: 1880 (aut. PF), pour A. Frascotti. Nos 9-11: 1881 (ass.), Colomb, Hammer & Lambert pour eux-mêmes. Position d'angle marquée par un pan coupé rehaussé d'un oriel de trois étages reposant sur un cul-de-lampe; «1881» (inscr.). Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) Châtelain 1985, pp. 41-42, 203.

## Liserons, chemin des

Chemin d'accès au lot. de la Com., 1897. 135 Nos 3-5 et 14-16, 20-22 Ensemble de six maisons à bon marché, 1898 (aut. PF, SP), Com. pour elle-même. Homogénéité des petits bât. loc.; implantation dans la pente deux par deux; simplicité de l'arch. de type ouvrier; présence de jardins. «Deux groupes de ces maisons recevront les logements de deux chambres et une cuisine sur le même palier avec dépend, dans le sous-sol et dans les combles; tandis qu'un groupe formant deux maisons renfermera des logements de trois pièces et une cuisine sur le même palier, appart. tout à fait semblables à ceux des Deurres.» (Gest. 1897, pp. 15-16) (voir Deurres Nos 4-8). Ensemble appelé «vulgairement «village nègres» quelques années plus tard (Gest. 1905, p. 449). Source: AVN (TP, Gest.). 135 Nos 7 et 9 Imm. loc., 1906-1907 (aut. PC), Grassi pour E. Boillet & Cie. Habitat se-mi-résid. collectif de grandes dim.; façades rehaussées de moulures et de décors plus riches que la moyenne du quartier.

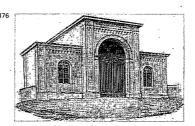
No 2 voir Fahys No 81.

#### Mail, avenue du

Anc. chemin devenu accès au cimetière et au stand; élargis. de la rampe, 1847–1848; exploit. des rochers et constr. murs, 1880; transf. rte en vue du Tir fédéral, 1896–1898. Source: AVN (TP, Gest.). Bibl. 1) QIT 1897, p. 333.

Anc. cimetière et Nemours. 1810 (inaug.). Les autorités n'ont prévu ni l'essor démographique de la population, ni les terrains qui auraient permis l'extension du cimetière: incessants problèmes d'exiguïté et mesures ponctuelles, dès 1844. Monument républicain à la mémoire du Dr Petitpierre et de H.-L. Dubois, 1850 (inaug.). Dernière inhumation, 1923. Simplicité des aménagements réalisés au coup par coup. Act. jardin à l'anglaise avec monuments aux morts français (1871, complété pour 1914/18) et italiens (1915/18). Source: AVN (MCV, Gest., TP). Bibl. 1) QIT 1898, pp. 165-167;2) Guyot 1946, p. 247. Anc. loge 176 d'entrée, 1841-1842; agrand. 1861 et 1896 (aut. SP), 1897, J.-Ed. Colin pour Com. Simplicité de l'arch., même si les briques de l'annexe sont considérées comme trop criardes pour un cimetière. Démol. 1950 (ass.). Source: AVN (Gest., TP). Anc. morgue (Jaquet-Droz s.n.) Aménagement d'une chambre mortuaire dans la loge, 1858–1859; constr. d'une véritable morgue, 1864-1867 (ass.), Maret-Ritter & Cie pour Muni.; transf. en atelier, 1902 (ass.). Dév. lié aux agrand. successifs du cimetière. Démol. 1978 (ass.). Source: AVN (Gest.).

Promenade du Mail Esplanade ombragée, limitée par deux collines et aménagée pour le «jeu de Mail» dès 1706; transf. de la promenade (allées), 1867-1870, et de la forêt, 1872–1873, pour Muni. Aménagements pour accueillir le Tir fédéral: nivellement et agrand. de l'esplanade, amélioration des accès (voir Mail et Bellevaux), modernisation des installations de tir et constr. provisoires, 1896-1898. Transf. de la promenade en parc tout en maintenant son caractère de «forêt», 1898-1900, Bouvier (proj.) pour Com.; accueil du petit jardin zoologique, 1912. **Anc. stand I)** «Tirage», 1846–1850 (ass.), en remplacement de celui de l'Ecluse; bât, de bois «en forme de forteresse» (bibl. 2, p. 333) et travaux de terrassement, 1849, H. Rychner pour Bourg.; création d'une ligne supplémentaire de tir dans le flanc de la colline nord, avant 1861; désaffectation et transf. «tirage»



en restaurant avec logement et dépend. ainsi que des lignes de tir en promenade, 1882-1884, Colomb pour Muni.; agrand, restaurant et fermeture cantine à bière, 1910 (aut. PF); démol. vers 1956 (aut. PC). II) Nouv. stand (Bellevaux No 52) et ligne de tir (*Orée* s.n.), 1881–1882, pour Muni.; «aux dires des connaisseurs, une des plus belles [installations] du pays» (Gest. 1882, p. 17) qui permet de tirer au travers du vallon des Fahys, avec des armes à longue portée. Constr. au corps central surélevé et deux ailes basses. Transf. du simple parapet de bois de l'Orée en véritable ciblerie à 300 mètres, 1894-1895, pour Com. Diverses améliorations techniques ou d'accueil (cantine à bière, Musée du tir) en prévision du Tir fédéral, 1897-1898; agrand. provisoire des installations existantes: «La ciblerie comprend 180 cibles à la distance unique de 300 mètres. Il y aura en outre 25 cibles revolver à 50 mètres» (bibl. 3, p. 144); pavillon des prix dans la vigne à l'ouest de l'esplanade; cantine par Bouvier, qui «reproduit un des motifs favoris qu'il avait employé avec tant de succès aux palais de l'Exposition nationale» (bibl. 3, p. 141); avec des panneaux décoratifs du peintre Ferdinand Hodler. Agrand, pour le tir de campagne et constr. d'un stand de tir au revolver, 1905 (aut. PF). Nouv. salle de quatre cents places, 1911 (inaug.), pour Corporation des Tireurs. Transfert des installations de tir à Pierrabot, 1958-1963. Démol. cibleries, 1964 (ass.). Source: AVN (TP, MCV, Gest.). Bibl. 1) Guillaume, in MN 1871, p. 280; 2) QIT 1897; pp. 324, 332-334; 1898, pp. 569-570; 3) PS 123 (1898), pp. 141-144; 462 (1911), pp. 143–144; 4) MAH NE 1955, p. 48; 5) NE rétro 1988, p. 121.

Nos 101-103 Maison de maître Cancale, vers 1845; dépend., 1867 (ass.), pour F. Lardy; surélév. 1902 (aut. PF, SP), même propr.; bât. d'hab. sup., 1940. Ensemble compre-nantlogement, bûcher, pressoir, écurie, fenil et jardin à la limite de la forêt du Mail. Bibl. 1) QIT 1897, p. 324. Nos 2-4 Villas loc. mitoyennes, 1896 (aut. PF, SP, PC), Jean Béguin pour lui-même (No 4) et pour C. Meckenstock (No 2). Imposante constr., implantée en balcon face au lac; exemple précoce d'arch. Heimatstil; tourelle sur le pan coupé, dôme. Locaux de réception et communs au rez, chambres au premier, et domestiques dans les combles, escalier de service indépendant de l'escalier principal (No 2). No 6 Villa loc. et annexe, 1908 (aut. PC), Prince & Béguin pour G. Ducommun. Implantation en balcon et dans un jardin arborisé; arch, résid, et cossue aux références classicisantes, mais plan irrégulier et ordonnance asymétrique des façades; sorte d'avant-corps coiffé de frontons triangulaires en toiture. Distribution courante des locaux, complétée d'un billard et d'une serre au sous-sol. Bibl.

1) Baudin 1909, pp. 176–177. No 16 Villa, 1896 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour E. Le GrandRoy. No 18 Bât. d'hab. et dépend., 1856-1857 (ass.); agrand. 1861 (ass.), pour G. Guillaume; agrand. et transf. en pensionnat, 1898 (aut. PF, SP), pour Mlles Guillaume; plusieurs transf. des combles, 1905, 1908 et 1922; transf. en bât. d'hab., 1937 (aut. PC). Constr. de grandes dim. teintée Heinatstil. No 22 Bât. d'hab., 1871 (aut. PF), Alf. Rychner pour H. Guyot; agrand. 1881 (aut. PF), mêmes arch. et propr.

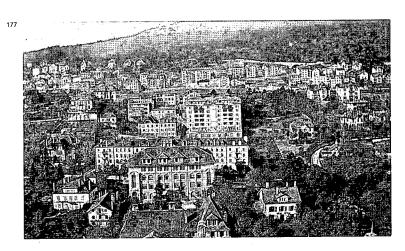
#### Maillefer, rue de

Rte reliant Serrières au Vauseyon, desserte de la gare de marchandises et le nouv quartier, en remplacement de Grisse-Pierre; forme un large contour et enjambe la ligne de chemins de fer; tronçons inf., 1904–1906, et sup., 1905, pour Com.; partie intermédiaire et pont métallique, 1908–1910, Sté anonyme des ateliers de constr. Nidau & Döttingen (ing.) et Bura (entrep.) pour CFF. Sources: AVN-(dos., Gest., TP); CFF (NE/Serrières).

Nos 1a-7 Quartiers de bât. et villas loc. semi-résid. Densification progressive des grands jardins arborisés. No 1a: 1865 (aut. PF), pour S. Benoît; véranda et terrasse, 1882 (aut. PF), Alf. Rychner pour E. Vuithier. Constr. classicisante; belle adjonc. en métal et verre. No 3: 1909 (aut. PC), Colomb pour J. & A. Bura. No 5: avant 1858 (ass.), pour L. Morel; adjonc. cage d'escalier polygonale, 1910 (aut. PC), Colomb pour Bura. No 7: 1910 (aut. PC), Dellenbach et Walter pour J. & A. Bura.

No 13 Imm. loc., 1910 (aut. PC), Philippin pour E: Basting. (voir Beauregard Nos 1-3). No 15 Bât. d'hab., 1906 (aut. PC), Squire frères (arch.-constr. à Peseux) pour A. Elzingre. Ensemble comprenant logement, bureau, magasins et entrepôts; transf. rez en confiserie, 1909 (aut. CE), pour Jacot S.A., puis en fabrique, 1917, (aut. PC), 1918 (exploit.), Dellenbach & Walter pour P. Kramer; transf. et dév. progressif des bât. ind., 1923 et 1931, 1934, 1936, 1937-1938 (tous aut. PC). Constr. d'angle, regroupant à l'origine les fonctions d'hab., ind. et comm. sous un même toit et dans une enveloppe Heimatstil; transf., démol. et reconstr. successives évoluant à chaque fois vers une arch. de son temps. Source: AEN (IF 5/34; 6/69). No 17 Villa loc., 1908 (aut. PC), Walter (bureau Colomb) pour E. Pozetto. No 19 Hangars, atelier, bureaux et couvert, 1917 (aut. PC), pour A. Bura. Act. garage. Nos 25, 27 et 29 Bât. loc. (No 27) et écurie-remise (No 1906 (aut. PC), J.-D. Bura pour C. Aellen; adjonc. bât. d'hab. et comm. (No 25), 1956 (aut. PC). No 39 voir Dubois No 5.

No 2 Bât. d'hab., 1896 (aut. PF, SP), Gygi (entrep. à Bevaix) pour Heli Millioud;



adjonc., 1929 (aut. PC). Nos 6 et 8 Deux villas loc., 1908 (aut. PC), Colomb pour A. Merz (No 6) et L. Demarchi (No 8). Constr. cossues mélangeant les références Heimatstil et les éléments Art Nouv. No 24 Bât. d'hab. et atelier, 1887 (ass.), pour Rosetti. Nos 34-36 Imm. loc. double, 1907 (aut. PC), J. & A. Bura (entrep.) pour eux-mêmes. Constr. de grandes dim.; un niveau de magasins et ateliers formant une sorte de socle en front de rue, surmonté de quatre étages et combles hab. en retrait; volonté d'urbanisation du quartier. Version Heimatstil de la maison à loyers. No 40. Bât. loc. etind.double,1912(aut.CE),Boitel(Colombier) pour J. Bélaz. Démol. Source: AEN (IF 5/42).

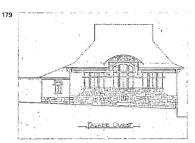
## Main, rue de la

Rte d'accès au Château, 1822. Bibl. 1) QIT 1897, p. 85; 2) MAH NE 1955, p. 3. No 2 (Evole No 18) Bât. loc. et four de potier, vers 1838; transf. int., 1919 (aut. PF), Prince & Béguin pour Com.; démol. évtl. 1941. Simplicité de l'arch. au mur ouest arrondi. Bibl. 1) QIT 1897, p. 382. Nos 4 et 4a (Evole Nos 14 et 16) Hangar, 1867 (ass.), pour G. Basting; aménagement d'un atelier, 1871 (aut. PF), puis d'un logement et d'un attique, 1874 (aut. PF), même propr.; reconstr. bât. d'hab., 1882 (aut. PF), même propr.; surélév. du hangar, 1902 (aut. PF, SP), même propr.; reconstr. bât. loc., 1906 (aut. PC), Colomb (plan) et Arthur Bura (entrep.), même propr. Ensemble de deux constr. imbriquées l'une dans l'autre; caractère hétérogène, reflet des nombreuses transf.; importance de la dernière intervention qui donne à l'ensemble un aspect Heimatstil. No 6 voir Evole No 12. Nos 8 et 8a voir Evole Nos 10 et 10a. Nos 151 **10, 12** et *Hochberg* No 23. I) Campagne (No 12), vers 1863, M. de Tribolet; maison du jardinier (Hochberg No 23), 1884 (aut. PF), Colomb, même propr. II) Reconstr. villa résid. (No 12) et porche d'entrée avec dépend., 1900 (aut. PF, SP, PC), Prince & Béguin, même propr.; bât. d'hab. et bûcher (No 10), 1902 (ass.), même propr.; transf. entrée en hab., 1945 (aut. PC). En position dominante sur la falaise et sur la voûte du Seyon (loge). II) Constr. de grandes dim.; version Heimatstil de la maison de maître: variété des volumes et du plan; soin des détails, comme urnes de faîtage, ardoises polychromes ou colombages. Parc arborisé, pavillon de jardin et serre. Bibl. 1) QIT 1897, p. 286.

#### Maladière, rue de la

Nos 1-3 et 5 Hôtel particulier (No 1), vers 1803, pour L. Fauche-Borel, puis Hôtel du Faubourg (1828–1846), puis logements et ferme (dès 1864); achat par la Sté libre des Catholiques Romains de Neuchâtel pour y bâtir une église, 1890; transf. en école et pensionnat, 1893 (aut. PF, SP); fermeture du pensionnat, mais maintien de l'école au rez, transf. des étages en logements et abandon du proj. d'église, 1896; réouv. du pensionnat, 1904; nouv. bât. scolaire (No5), 1911 (aut. PC), Emile Albisser (arch.) et Grassi pour Ecoles et Pensionnat Catholiques; annexe (No 3), 1912 (aut. PC), Grassi pour SI La Sauvegarde; diverses transf. post. No 1: (voir bibl. 2). No 3: Constr. accolée au No 1, pour abriter le logement du Petit Noviciat, ainsi que les douches, bains et salle de jeux pour l'ensemble de l'institution. Profondes modifications du bât. initial. No 5: Constr. scolaire regroupant les locaux d'enseignement et d'accueil des élèves internes: chapelle et sa-





cristie au rez, deux étages de classes et dortoirs aux niveaux sup. Enveloppe à l'ordonnance symétrique mais aux volumes et décors annonçant le Heimatstil; stéréotomie polychrome avec emploi de pierre artificielle. A l'ouest de la cour, fausse grotte avec statue de la Vierge (disparue). Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 396-397; 2) Frère Raymond Böhi, Premier centenaire de l'Ecole des frères à Neuchâtel, 1863–1963, Porrentruy 1963; 3) Castellani 1981, III/17/A; 4) Castellani, in A+A 4 (1995), p. 419.

177 No 23 Clos-Brochet No 1. Maison de maître et dépend., avant 1850 (ass.). Constr. d'un étage et combles sur rez; simplicité de l'arch.; dans un parc arborisé. Démol. 1987 (ass.).

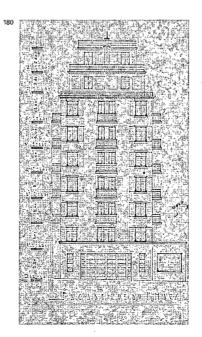
178 No 33 Hôpital Jeanjaguet, 1893 (aut. PF, SP), 1894 (ouv.), Léo Châtelain pour C. Jeanjaquet (don à Com.), à l'emplac. de constr. anc.; transf. toit de la tonnelle (1902) en terrasse pour cures de soleil, 1917, même propr. Hôpital réservé aux enfants, conciliant exigences médicales (salle d'opération) et pédiatriques (salle de jeu et réfectoire); capacité d'accueil: trente-cinq malades; locaux organisés autour d'un hall central. Simplicité mais soin de l'arch.; formes empruntées aux bât. d'hab.; mixité des matériaux et parements en moellons apparents. Nombreuses modernisations; transf. en foyer pour handicapés, 1987 (aut. PC). Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) QIT 1898, pp. 439-440; 2) BA 12 (1909), supplément annuel, p. 52; 3) Châtelain 1985, pp. 124, 204, 205.

Nos 43–47 Hôpital de Pourtalès. Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 208-212. No 57 Chapelle catholique de la Maladière. Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 128-129. No 65 Bât. loc., 1880 (aut. PF), pour J. Bavard-

Nos 81-83 Ecole enfantine, 1884 (aut. PF), Mayor pour A. Mayor. Petite constr. abritant deux salles de classe (démol. 1912). Ecole primaire, 1912 (aut. PC), 171 1914 (inaug.), Chable & Bovetpour Com. Collège et halle de gymnastique liés par un préau couvert. Constr. dans la plus pure tradition scolaire Heimatstil: découpage des toitures et refus d'un proj. en raison de la monotonie et du «caractère usine à toit plat donné à la Halle» (TP 1911, p. 107); socle de calcaire blanc appareillé de façon «rustique»; éléments

arch, servant de prétexte à des décors en pierre de taille, rehaussés de quelques éléments en faïence; pignon central à pans rabattus d'inspiration régionale. Les façades symétriques reflètent la distribution intérieure avec cage d'escalier centrée et locaux distribués de part et d'autre le long d'un couloir. Respectueuses des prescriptions hygiéniques, les quatorze salles de classe sont situées au sud et les dégagements ou circulations au nord; les douches et locaux utilitaires au sous-sol, école ménagère et locaux de dessin et de travaux manuels dans les combles. «M. Chable a su donner à chaque salle un aspect différent, rompant ainsi avec la tradition, qui voulait que toutes les chambres d'école fussent rigoureusement les mêmes» (bibl. 2). Démol. salle de gymnastique, 1997 (aut. PC). Source: AVN (dos., Gest., TP). Bibl. 1) QIT 1897, p. 330; 1898, p. 227; 1914, pp. 151, 279; 2) PS 538 (1914), p. 101; 3) Mbx 1915, pp. 67–68.

Nos 2 et 6 et Pierre-à-Mazel Nos 1 et 3-5. No2: Manège, 1858-1859 (ass.), H. Rychner pour Sté du Manège; diverses transf. et adjonc. No 6: Maison de maître et dépend., 1817 (ass.), pour J.-D. Andrié, puis E. Desor; legs des biens de ce dernier à la Muni., 1883. Proj. de correction de la rte mettent régulièrement en danger le Manège et sa voisine, 1893, 1902, 1904; 180 démol. et reconstr. imm. et tour loc. Saint-Jacques, ateliers, 1929-1930 (aut. PC), Prince & Béguin pour SI Manège S.A. Ensemble de grandes dim. aux volumes cubiques et dépouillés. Sources: AEN (MCE); AVN (TP, Gest.). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 227-228; 1898, p. 540; 2) Châtelain 1985, p. 204; 3) Schmutz, in





Guide d'architecture suisse, 3, Berne 181 1996, p. 39. No 8 Clinique du Crêt, 1903 (aut. PF, SP), J. Carbonnier pour M. Carbonnier. Constr. hospitalière comprenant une vingtaine de chambres, une salle d'opérations et divers locaux de service et de soins. Sobriété de la constr. avec un léger avant-corps central et terrasse au sud et deux ailes latérales en saillie au nord; mixité des matériaux. Désaffectation et démol. 1971. Bibl. 1) NE rétro 1988, p. 42. No 10 Bât. d'hab. et siège de la Loge maçonnique, 1858-1859 (ass.), H. Rychner pour Sté francmaçonnique; agrand. 1901 (aut. PF, SP), Meystre, même propr. «Maison de modeste apparence» (bibl. 1), comprenant loge, salles et caves. Démol. 1969 (aut. PC). Bibl. 1) QIT 1897, p. 319; 1898, pp. 497-498. Nos 16-20 Maison de jardinier (voir Clos-Brochet No 10), 1880 (aut. PF), Mayor pour L. de Pury; démol. 1956 (aut. PC). Nos 30 et 32 et Pierre-à-Mazel No 17. Bât. d'hab., scierie et hangar, 1889 (aut. PF, SP), Meystre pour A. Marti, à l'emplac. de bât. anc.; démol: scierie et constr. bât. loc., 1931 (aut. PC). Act. bât. d'hab. Bibl. 1) NE hier 1977; p. 33. No 40 et Pierre-à-Mazel No 25. Buan-

derie et bains, 1865-1866 (ouv.), H. Rychner pour Muni. Petit établ., protégé par un môle et comprenant douches froides, bains au lac, chambre à lessive, séchoir et étendage couvert. Nouv. bains, 1880 et 1883, Alf. Rychner pour Muni; transfert bains dans bât. provisoire, 1893; démol. 1902 (ass.) et nouv. bains (voir Comtesse). Succession de bains, mis à mal par l'éloignement du lac? Vente buanderie à l'Hôpital Pourtalès, 1893 (ass.); démol. et reconstr. bât. d'hab. et atelier, 1897 (ass.), même propr.; démol., 1951 (ass.). Source: AVN (dos., MCV, Gest., TP). Bibl. 1) QIT 1897, p. 103.

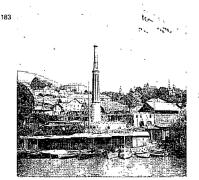
No52et Pierre-à-Mazel No29. Bât. d'hab (No 29) et atelier (No 52), 1857 (ass.), pour C. Dellenbach; reconstr. bât. d'hab. et atelier de sculpture, 1878 (aut. PF), Hotz & Jeanjaquet (entrep.) pour Custor. Bibl. 1) NE Belle-Epoque 1974, p. 53.

Nos 62 et 64 (voir 2.5.1). Usine à gaz, 1858–1859 (inaug.), Paul Jeanneney (ing. à Strasbourg) sous la dir. de Daniel Colladon (ing.) et à la suite d'un concours



(1857). Les installations initiales comprennent: usine, gazomètres, atelier, hangars, atelier de constr. et bât. d'hab. Agrand. vers 1872; transf. ateliers de constr., 1884 (aut. PF), Alf. Rychner (arch.) et Louis Delay (entrep.); nouv. gazomètre, 1885; rachat des installations par la Muni, et affermage à Stucker père 63 et fils, 1889; transfert au sud et agrand. des hangars pour la houille et le coke, constr. nouv. bât. pour réfrigérants, fosse à goudron et deux fours, 1891-1892; agrand. 1902 (aut. CE). Reprise de l'exploit. par les Services ind., 1910. Nombreuses transf. post. Désaffectation progressive, 1967/1974, et démol. de dernières constr., 1995. Sources: AVN (Gest.; dos.); AEN (IF 3/10). Bibl. 1) SBZ 13 (1889), p. 57; 2) QIT 1897, pp. 325–327; 3) Attinger 1989, p. 94.

No 84 Maison de maître et dépend. Brooklyn, 1850-1857 (ass.), Dietrich et H. Rychner pour E. Petitpierre-Vésian puis V.-E. Loup et enfin A. Mayor. Constr. aux façades mêlant les références gothiques et orientalisantes. Démol. 1965. Bibl. 1) Album SIA 1879; 2) Bachelin, in MN 1882, p. 88; 3) QIT 1897, pp. 324, 329; 4) MAH NE 1955, p. 398. Nos 94-98 Tuilerie, 1825/1827, pour J.-M. Ritter. Usine comprenant à ses débuts un four, divers hangars et ateliers; bât, d'hab., 1854 (ass.), même propr. Reprise par Maret-Ritter & Cie, 1858; port, 1859; diverses transf. et reconstr. des bât. d'hab., admin. et atelier (nouv. four), 1858-1859 (ass.), même propr.; devient Sté anonyme de matériaux de constr.; transf. des bât. existants en une briqueterie mécanique et tuilerie (nouv. four circulaire), 1871 (ass.); vente à la Sté technique, 1876; machine à vapeur, 1877



(ass.) et séchoir, 1884 (ass.); reconstr. du séchoir, 1891 et 1900 (aut. PF); transf. en entrepôt et logements; démol. 1949–1951 (ass.). Source: AVN (p.-v. Conseil muni.). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 324, 329–330; 2) NE rétro 1988, p. 88; 3) Attinger 1989, p. 94; 4) NE cent ans 1994, p. 103.

#### Martenet, rue

Nos 4-10 Abattoirs, 1832, pour Bourg.; succession de proj. de transf. et d'agrand .: 1848, H. Rychner, 1849, F. de Meuron, 1878, Alf. Rychner; travaux d'entretien, 1875 et 1889-1890; démol. partielle et reconstr. halle d'abattage et triperie, 1892 (aut. PF, SP)-1893, Meystre pour Com.; modernisation 1918 et agrand. 1959, 1968, 1971 (tous aut. PC). Ensemble hétéroclite de trois corps de bât. disposés en fer à cheval autour d'une cour intérieure, ouverte au nord. Arch. fonctionnelle, renouv. et complétée au gré des besoins (poids public, bât, des pompes, bureaux, etc.). Fermeture 1994. Source: AVN (MCV, TP, dos., Gest.). Bibl. 1) Mbx 1833, s.p.; 2) QIT 1897, pp. 400-401.

Nos 12 et 14 Bât. d'hab. (No 12), grange et écurie (No 14) et hangar, 1867–1868, Léo Châtelain pour H. Rod. Démol. 1971 (aut. PC). Act. hangar lié aux anc. abatoirs. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 116. Nos 16 et 18 Deux villas loc., 1908 (aut. PC), Colomb pour Suchard S. A. Complément de la Cité Suchard, malgré leur typologie plus proche de la villa loc. Heimatstil que de la maison ouvrière. Source: AVN (Suchard). No 24 voir quai Suchard Nos 14–18.

#### Matile, rue Georges-Auguste-

Anc. chemin privé, racheté par la Ville après de longs ajournements, 1910; prolong. 1915–1923, pour Com. (pont, 1916). Source: AVN (Gest.).

No 1 Villa, 1900 (aut. PF, SP, PC), J.-Ed. Colin pour F.-P. Favarger. Constr. cossue, implantée sur le sommet du crêt. Plan relativement compact à l'exception d'une tourelle d'escalier polygonale en saillie; «1900» (inscr.). Bibl. 1) BA 31 (1900), p. 16. No 3 Villa loc, 1899 (aut. PF), Chable pour E. Chable. Villa cossue aux éléments en saillie comme le porche, les vérandas, le bow-window, etc. annonçant les constr. Heimatstil; «plan fort bien étudié, où l'air et la lumière pénètrent de toute part, mais dont le toit tronqué gâte un peu la silhouette» (bibl. 1). Bibl. 1) SBZ 43 (1904), pp. 145-146. Nos 95, 97 et 99 voir Petits-Chênes Nos

Nos 6, 8, 10, 10a et 12 Rangée d'imm. loc. ouvriers. No 6: 1896 (aut. PF), pour J. Gehri. No 8: 1897 (aut. PF, SP), Mordasini & Holliger (entrep.) pour Benoit; annexe pour cuisine et lessiverie entre Nos 8 et 10, 1927 (aut. PC). No 10: 1896 (aut. PF, SP), Gern (menuisier) pour L. Perrenoud. No 10a: Imm. loc., 1911 (aut. PC), Grassi pour H. Perrenoud. No 12:



1906 (aut. PF), E. Ramseyer pour Fallet frères.

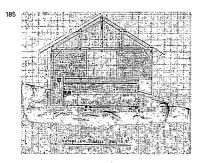
No 16 Villa loc., 1907 (aut. PC), R. Convert pour lui-même. Imposante constr. Heimatstil prise dans la pente; mixité des matériaux; plan très découpé; ampleur de la toiture agrémentée de pignons, de berceaux, de lucarnes et de tourelles; premier sous-sol avec caves, sous-sol comprenant locaux de service, bureaux et chambres, trois étages d'appart. et combles habitables. No 22 Imm loc., 1912 (aut. PC), R. Convert pour lui-même. Constr. cossue déclinant les éléments Heimatstil avec plus de calme que sa voisine; façade au midi s'ouvrant largement sur le lac et la ville en contrebas.

## Maujobia, chemin de

Nos 1-3 Chalet, 1905 (aut. PF), pour B. Jordan; démol. vers 1980. Nos 35-41 Bât. d'hab. et dépend., avant 1856 (ass.), pour C.-A. Petitpierre; maisonnette, 1878 (aut. PF), pour Heer-Petitpierre; démol. 1980 (aut. PC).

Nos 51-83 Bât. d'hab. (No 71), dépend. (No 63) et écurie (No 51), 1869-1872, pour P. Nippel au milieu des vignes. Propriété progressivement dépouillée de ses dépend. et terrains, dès 1897. No 51: Ecurie, 1872 (aut. PF), pour P. Nippel; reconstr. et transf. en logement, 1913 (PC), Hammer frères pour M.-A. Zirngiebel. No 63: Dépend., 1870 (aut. PF), pour P. Nippel à l'empl. d'un bât. anc.; transf. en logement, 1897 (aut. PF), pour H.-P. Ménétrey; agrand. 1924 (aut. PC). No 71: Transf. d'un bât. d'hab. et d'un rural en constr. résidentielle, 1869 (aut. PF), pour P. Nippel; buanderie, 1899 (aut. PF), même propr. Constr. à plan homogène, avec locaux communs au rez et chambres à l'étage. Nos 73-83 Villa, 1904 (aut. PF, SP), pour B. Niestlé; démol. 1971 (aut. PC). No 87 Bât. d'hab., 1878 (aut. PF), Colomb pour A. Jaccard. No 95 Maison Blanche et dépend., 1873-1874 (aut. PF), Mayor & de Pury pour L.-R. Wodey-Suchard. Petite maison de maître avec véranda, bow-window en saillie et aile latérale asymétrique formant un léger avant-corps; mixité des matériaux et accents pittoresques. Programme arch. courant avec salle à manger, deux salons et véranda au rez et chambres à l'étage; cuisine en sous-sol sous une petite cour. Bibl. 1) Album SIA 1879.

245



No 4 Réservoirs des eaux (voir 2.4.4), 1864-1866 (inaug.), Sté des Eaux pour elle-même, sous la surveillance de la Muni.; agrand. de la maison du garde, 1878 (aut. PF), même propr.; réparations des filtres, 1893-1895, pour Com.; adjonc. édicule au bât. des filtres, 1906, même propr.; réparations maison du garde et réservoirs, 1905-1906, même propr. Installation comprenant l'arrivée de l'aqueduc de Valangin, le bât. des filtres, deux réservoirs indépendants et 61 un bât, d'hab, de surveillance, Bât, des 185 filtres: halle couverte d'une voûte, dont la simplicité contraste avec la technologie du syst. de filtres considéré comme autonettoyants. Réservoirs: creusés dans le rocher recouvert d'un enduit de ciment, soit «deux immenses cases voûtées, ayant chacune 200 pieds de longueur sur 30 de largeur et 20 de hauteur sous le milieu de la voûte. [...] ils contiennent chacun 2300000 litres d'eau» (bibl. 1, p. 58). A cheval sur la paroi de rocher séparant les réservoirs, se dresse 61 la «tour du garde»: bât. d'hab. crénelé, agrand, par la suite de deux ailes latérales; arch. pittoresque qui sert d'image de marque aux installations techniques. Source: AVN (dos., TP, Gest.). Bibl. 1) Mbx 1868, pp. 49-67; 1908, p. 87; 2) Hartmann 1903; 3) Roland Stettler, Captage et conditionnement d'eau de boisson, in Les gorges de l'Areuse, Neuchâtel 1986, pp. 171-190; 4) Didier Bonnard, Alimentation en eau de la Ville de Neuchâtel, in Gaz-Eaux-Eaux usées, 9 (1987), pp. 544-550.

Nos 6 et 10 Ensemble hétéroclite de bât. d'hab. et annexes; témoins du glissement de la fonction rurale à des affectations artisanales. No 6: 1893 (aut. PF, SP), pour E. Weiss; adjonc. 1899 (aut. PF). No 10: 1893 (aut. PF), Meystre pour P. Clerc; adjonc. 1901 et 1911 (aut. PF).

No 98 «Cabine de transformateur», 1908 (aut. PC), Yonner & Grassi pour Com. et Sté Electricité Neuch. S.A.; surélév. 1934 (aut. PC). Usine électrique dite élévatoire ou transformatrice; constr. en hauteur flanquée d'une grande halle; installations techniques, dissimulées dans une enveloppe Heimatstil. Désaffectation, 1956/1957, et transf. en logement et atelier de photographie, 1976 (aut. PC).

#### Mayor, ruelle William-

No 2 Villa loc., 1882 (aut. PF), Mayor pour G.-H. Lambelet, à l'emplac. des anc. 10 bains de l'Evole (1858). Rapport de l'arch. Ed. Calame (PC 1963) rapprochant la maison d'un style anglais et relevant la qualité de la constr., malgré la toiture aux formes compliquées. Mixité des matériaux. Distribution int. typique des maisons bourgeoises de l'époque: appart. de huit pièces au rez, de sept pièces à chacun des étages et trois pièces mansardées dans les combles; menuiseries et fermentes soignées. Démol. 1968 (aut. CE). Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) NE hier 1977, pp. 68–69.

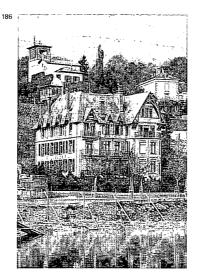
#### Meuron, passage Max-

Chemin traversant l'anc. propriété La Possession, 1883–1884, Muni. pour ellemême. Source: AVN (*Gest.*). Bibl. 1) *MAH NE* 1955, pp. 342–343.

No 4 Villa et ateliers, 1893 (aut. PF), Léo Châtelain pour A. Niestlé; adjonc. pour atelier, 1900 (aut. PF, SP), même propr. Siège de l'imprimerie Delachaux & Niestlé. Déclinaison du cube néo-classique, teinté d'apports plus pittoresques: ordonnance symétrique des façades mais mixité des matériaux. Atelier à ossature en fer et en brique peintes; grandes ouv. typiques de l'arch. ind. Démol. atelier et intégration villa dans le complexe du théâtre, 1998 (aut. PC). Source: AEN (IF 2/4).

#### Môle, rue du

59 Rue séparant les deux massifs trapézoï204 daux édifiés au sud de la place Pury, sur l'anc. embouchure du Seyon (voir 2.4.1 et 2.4.3). Dispositions générales, établies par Achille Leclère en 1844; mise en œuvre par Dietrich puis Louis Châtelain dès 1845; début des constr. 1853; achèvement du quartier, 1865. Imm. résid. de trois étages sur rez au centre et de deux





étages sur rez aux extrémités du massif; petite cour centrale. Les façades sont imposées par le cahier des charges, en particulier les principales tournées vers la ville (ordre colossal, loge avec colonnes ioniques engagées et libres, corniches sur consoles, etc.); pour le reste des massifs, la convention précise l'absence d'écurie, les gabarits et les délais de réalisation; mais «la société s'engage à ce que les maisons qui seront construites entre les têtes nord et súd de chacun des massifs soient de bon goût et en harmonie avec le reste du quartier» (convention entre Bourg. et Sté de constr., 22.05.1858). Le résultat consiste en un ensemble homogène aux structures et décors empruntés au classicisme tardif; huisserie et ferronnerie. Sources: AVN (TP, dos. conventions); AEN (plans). Bibl. 1) Mbx 1887, p. 44; 2) QIT 1897, pp. 196-197; 3) Maison bourgeoise 1932, p. 45, pl. 30; 4) Jeanneret, in MN 1955, pp. 147–148; 4) MAHNE 1955, pp. 338-339; 6) Bauer 1969, pp. 30-41, 54-62,7) Eric DuBois, Des eaux du Seyon au nouveau siège du Crédit foncier neuchâtelois, Neuchâtel 1981; 8) Castellani 1981, V/6-11/A.

Massif oriental Nos 1 et 3: 1860 (ass.), Sté de constr. (Louis Châtelain) pour ellemême; transf. en bureaux, 1910 (aut. PF), Colomb pour Caisse cantonale d'ass. populaire. No 5: Hôtel particulier, 1856–1857 (ass.), attr. Louis Châtelain pour P. de Pierre. Rue Pury No 2: 1853–1856 (ass.), Louis Châtelain pour H. Wolfrath; mise à sac de l'imprimerie lors de l'insurrection de 1856. Rue Pury Nos 4, 6 et 8: 1859–1860 (ass.), Sté de constr. pour elle-même.

Massif occidental No 2: Siège bancaire, 1862–1864 (ass.), Louis Châtelain (Sté de constr.) pour Banque cantonale; Banque nationale suisse, 1907–1979. No 4: 1864 (aut. PF), 1865 (ass.), Sté de constr. pour elle-même. No 6: 1864 (aut. PF), 1865 (ass.), Sté de constr. pour Caisse d'Epargne; belvédère sur la plate-forme, 1866 (aut. PF). Mont-Blanc No 1: Hôtel particulier et imm. loc. résid., 1865–1866 (ass.), Sté de constr. pour A. Borel (angle sud-ouest) et pour elle-même (partie centrale); réunion des imm. et transf. en

hôtel, adjonc. tea-room sur le quai, 1930 (aut. PC). Imm. vidés de leur substance initiale pour les besoins hôteliers. Act. Hôtel Beau-Rivage.

#### Mont-Riant, chemin de

No 9 Imm. loc. et garages, 1915 (aut. PC), Prince & Béguin pour J. Decker.

#### Moulins, rue des

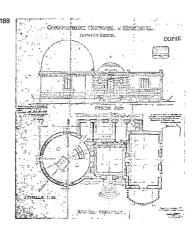
Rue anc., longtemps confinée entre la rivière et la colline du Château.

Les maisons de la rangée ouest (Nos impairs) remontent à des périodes anc. Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 269-277. No 37 Bât. d'hab. et ateliers, avant 1810 (ass.); surélév. du vieux bât. et adjonc. nouv. bât. d'hab. et ateliers à l'arrière, 1905 (aut. PC), 1906 (exploit.), Colomb pour E. Prébandier & fils; agrand. atelier avec couvert de sheds, 1917 (aut. PC. CE), même propr. La proximité du Château soulève quelques discussions quant au caractère à donner à la surélév. et aux nouv. constr. artisanales; arch. d'accompagnement «dans le caractère de celles du Château», soit des façades en maconnerie apparente, des fenêtres à meneaux en pierre de taille et une grande toiture. Mosaïques décoratives et publicitaires au rez, par les faïenceries de Gien, évtl. 1905. Act. restaurant, logement et galerie d'art, 1994 (aut. PC). Source: AEN (IF 3/16). No 43 Imm. loc. et entrepôt, 1911 (aut. PC), Chable & Bovet pour A. Beisser, à l'emplac. d'un bât. anc. No 45 Imm. loc. et artisanal, avant 1852 (ass.); nouv. atelier et hab. à l'arrière de la parcelle, 1912 (aut. PC), Meystre pour E. Sutter. Transf. régulières et démol. 1989 (aut. PC).

Le parcellaire et les fondations des bât. de la rangée est sont anc., mais l'essentiel des élévations, en particulier les façades orientales, a été remanié après le détournement du Seyon et à la création de la rue du même nom (voir 2.4.3 et Seyon Nos 3–27).

No 2 Imm. loc. et comm., 1848 (ass.), à l'emplac. de l'anc. maison des Estassons (démol. 1846); transf. 1913 (aut. PC), L. & L. Châtelain pour A. Lutz. Imposante tête de rangée aux façades néo-classiques. Intervention post. signée et datée par inscr. et par quelques éléments de style Art Nouv. Bibl. 1) QIT 1897, pp. 152-154; 2) MAH NE 1955, pp. 274-275; 3) Castellani 1981, IV/41/A. No6et Seyon No 5. Reconstr. imm. loc. et comm., 1907 (aut. PF), Prince & Béguin pour A. et F. Strittmatter à l'emplac. d'un bât. anc. Reconstr. ou transf. importante; contraste entre la façade de prestige du côté du Seyon traitée dans un goût Heimatstil et Art Nouv. (voir 2.6.3) et celle d'accompagnement et d'inspiration médiévale à la rue des Moulins.

**No36**et Seyon No21. Imm. loc. et comm., avant 1861. Tête de massif de grandes dim.; structuration par le contraste des



parties maçonnées et des éléments en pierre de taille, en particulier le pan coupé et le rez comm. Bibl. 1) Castellani 1981, IV/35/B.

#### Mulets, chemin des

Transf. du tracé de la rte lors de la constr. de la ligne de chemin de fer Neuchâtel-Berne et constr. passage sur-voies, 1897–1901. **Pont du Mail** Suppression du passage à niveau des Fahys et constr. enjambant le chemin de fer plus à l'est, 1927–1929, Antoine Noséda (entrep. à St-Blaise) pour CFF. Sources: CFF (356/NE); AVN (Gest., TP). Bibl. 1) NE rétro 1988, p. 78.

## Musée, rue du

No 1 et *Droz* No 1 (voir chap, 2.6.3). Hôtel Bellevue, 1859–1861 (inaug.), H.
 Rychner pour Sté de l'Hôtel Bellevue;

transf. du toit, 1876 (aut. PF), Léo Châ-

187 telain pour A. Elskes; marquise en métal et verre, 1911 (aut. PC), pour Delachaux; fermeture de l'Hôtel et transf. en bât. admin., 1920 (aut. PF), Grassi pour E. Dubied & Cie. Grand bât. hôtelier constr. au moment de l'établ. du chemin de fer. Façades avec vue sur le lac de trois côtés. Bétonnage soigné du sous-sol; emploi de calcaire blanc; couverture d'origine en asphalte, remplacée par un toit à quatre pans. Volume cubique; ordonnance identique des quatre façades; tripartition horizontale avec un socle bien marqué et corniche à denticules; chaînes d'angle pour marquer les axes verticaux et diminution de la taille des fenêtres du

23 bas vers le haut. «Cet hôtel [...] se compose d'un sous-sol où se trouvent les cuisines, offices, bains et dépendances générales, d'un rez-de-chaussée comprenant les salles à manger, salon de réunion, fumoir, bureau, etc., le tout à la disposition des voyageurs, et en outre quatre-vingts chambres, dont sept salons; qui, par leur position, forment, avec les chambres avoisinantes, des appartements complets et tout-à-fait indépendants» (bibl. 1). Modernisations régulières: salles de bains individuelles (1886), lumière élec-

trique (1897), ascenseur (1898), chauffage central (1899). Act. bureaux admin. de l'Etat. Source: AVN (Rychner). Bibl. 1) Mbx 1864, s.p.; 1912, pp. 83–84; 2) Album SIA 1879; 3) QIT 1897, pp. 83–84; 4) Albert Elskes, L'Hôtel Bellevue à Neuchâtel, 1861–1911, Neuchâtel 1911; 5) NE hier 1977, p. 28; 6) Courvoisier, in NMAH 1978, pp. 402–407; 7) Castellani 1981, V/15/A; 8) Châtelain 1985, p. 202.

No 2 et Place-d'Armes No 3. Imm. loc. et salle de culte, 1839-1840, Louis Châtelain pour Sté oratoire évangélique; excavation du sous-sol et transf. du rez en garage à automobiles et ateliers (Placed'Armes No 3), 1905 (aut. PC), Prince & Béguin pour F. Glatthard; transf. surélév. d'un étage en façade et d'un autre dans les combles, adjonc. balcons (No 2), 1910-1911 (aut. PC), L. & L. Châtelain, même propr.; surélév. et transf. en usine d'horlogerie (No 3), 1945 (aut. PC). Important changement de volumétrie qui bouleverse l'ordonnance néo-classique de la façade sud, malgré la présence de structures originales; «1910» et «FG» (inscr.) sur le fronton. Bibl. 1) QIT 1898, pp. 97-100; 2) MAH NE 1955, p. 338; 3) Castellani 1981, IV/23/A.

#### Neubourg, rue du

No 23 et *Chavannes* No 16. Imm. loc. et comm., 1900 (aut. PF), Meystre pour Com. à l'emplac. de trois bât. anc. jugés insalubres (démol. 1899). Arch. d'accompagnement, avec volonté d'assainissement et d'embellissement du quartier. Source: AVN (*Gest.*).

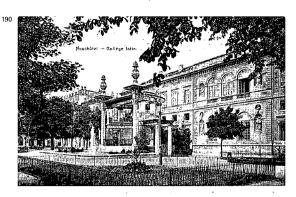
#### Noyers, rue des

No 11 Fabrique (aiguilles pour machines à tricoter), 1918, (aut PC), Max Roulet (arch. à Couvet) et C. Borel (ing.) pour Agula S.A. Constr. ind. sur deux niveaux, partagée entre la partie de production et celle à usage de magasins, bureaux et logement. Structuration de l'enveloppe à toit presque plat par les nombreuses ouv. et le marquage net des lignes verticales et horizontales; large recours au béton armé. Agrand. et surélév. 1946 (aut. PC) et dév. post. du site. Source: AEN (IF 7/75). Nos 31-33 Imm. loc., 1912 (aut. PC), Chable & Bovet pour L. Pianca. Constr. de type ouvrier qui ne reçoit son pendant qu'en 1954 (aut. PC).

## Observatoire, rue de l'

No 24 Villa de maître, 1894 (aut. PF, SP), Léo Châtelain pour F. Châtelain-Jeanneret. Constr. isolée. Asymétrie du plan et des façades; éléments pittoresques, parmi lesquels une sorte de tourelle. Epuration des toitures, s.d. Bibl. 1) *Châtelain* 1985, p. 204. No 36 Villa de maître et dépend. dév. à partir d'un petit bât. d'hab., 1892–1895 (aut. PF, SP, PC), A. Marti, Depaulis (entrep.) et Léo Châtelain (arch.) pour J. Hirschy. Constr. de grandes dim. avec dépend. multiples et 247 Neuchâtel





aménagements de jardin parmi lesquels un quillier. Accents pittoresques.

Nos 52, 54, 56, 58 et 60 Observatoire cantonal de modestes dim.; éloigné des poussières et de la fumée de la ville, des rtes. et des hab. (voir 2.5.2). No 58: Observatoire, 1858-1859 (ass.), 1860 (inaug.), H. Rychner pour Etat; agrand, nord, 1865 (aut. PF), Ramseyer, même propr. Strictement orienté est-ouest pour pouvoir placer la lunette méridienne dans l'axe nord-sud, bât. articulé de part et d'autre d'une petite tour coiffée d'une coupole, logement de l'astronome à l'est et «salles d'observation» à l'ouest; rupture de la symétrie initiale par l'adjonc. de locaux supplémentaires. Sobriété de l'arch. d'inspiration néo-classique. Instruments posés directement sur le rocher, indépendamment du bât. No 54: Bât. d'hab. pour l'aide-astronome, 1888-1889, Ribaux pour Etat. Simplicité du programme (logement, bibliothèque et réduit pour matériel technique), du volume et des façades. Utilisation déco. des matériaux. No 56: Bât, d'hab, pour le mécanicien-concierge, 1900 (aut. PF, SP), 188 Ribaux pour Etat. Démol. 1999. No 52: Observatoire supplémentaire Pavillon Hirsch, 1909 (aut. PF, SP), 1912 (inaug.), Ch.-H. Matthey pour Etat, grâce au legs d'Adolphe Hirsch; installations techniques et coupole par la maison Carl Zeiss (Iéna); décors int. par L'Eplattenier (La Chaux-de-Fonds). Enveloppe qui cherche une concordance avec la disposition intérieure et une harmonie avec le caractère pittoresque de l'environnement; symétrie des volumes et des façades; partie centrale coiffée d'une coupole et ailes basses aux toitures plates et gazonnées; soin porté à l'entrée; texturation des façades par l'opposition de pierre rustiquée et de maçonnerie crépie. Bât. abritant une tour réservée à une grande lunette équatoriale, un laboratoire de spectroscopie, une salle de sismographie (dès 1927), une salle de commissions et divers at eliers et laboratoires; vestibule constituant l'élément inattendu de cet ensemble: sorte de sanctuaire à la mémoire du donateur, conçu avec la collaboration des Ateliers d'art réunis de La Chaux-de-Fonds par L'Eplattenier, 1910-1911. Œuvre d'art totale, proche de la décoration du crématoire de La Chaux-de-Fonds (1908-1910); décor Art Nouv. s'articulant autour de thèmes inspirés de l'astronomie et d'un buste d'Adolphe Hirsch: «Il convenait de donner au sanctuaire du monument une allure qui fut en harmonie avec le caractère mystique s'attachant aux choses célestes. [...] Sur le pourtour du local et, régulièrement encadré dans des pilastres de granit noir poli, douze panneaux de métal richement travaillés et ornés aux signes du zodiaque forment avec la décoration stylisée de l'encadrement du plafond lui-même, un tout harmonique. La calotte du plafond, en voûte de cloître, avec ses étoiles géométriquement placées et ses verres à vitraux polychromes, comme d'ailleurs le plancher en mosaïque de marbre, contribuent également à assurer à l'ensemble l'impression d'unité recherchée» (bibl. 5, p. 250). Effondrement de la coupole du vestibule, 1945/1946, et remplacement par un vitrail, 1993 (inaug.), Jean-François Diacon (Le Locle). Source: AEN (MCE, TP II). Bibl. 1) BSSNN 5 (1859), pp. 60-65; 6 (1860), pp. 228-239; 63 (1938), pp. 5-36; 2) QIT 1897, pp. 334-336; 1898, pp. 397-398; 3) BA 87 (1905), p. 128; 4) Ch.-H. Matthey, in E. Quartier-la-Tente (réd.), L'observatoire cantonal de Neuchâtel..., Neuchâtel 1912, pp. 85-125; 5) BTSR 38 (1912), pp. 250–254; 6) Mbx 1913, pp. 80-81; 7) SBZ 61 (1913), pp. 319-321

### Orangerie, rue de l'

Nouv. rue (voir avenue DuPeyrou), 1858–1860. Bibl. 1) MAH NE 1955, p. 388.

Nos 2–8 Rangée d'imm. loc., semi-résid., contigus et de type urbain; traitement des façades dans un langage encore néoclassique: hiérarchisation des éléments, organisation des percements et détail des décors. No 2: 1860 (ass.), pour R. Weber. Nos 4 et 4a: Bât. loc. et forge, 1861 (ass.), évtl. Sté de Constr. pour F.-A. Petitpierre Meuron; surélév. de l'imm. sur rue et reconstr. bât. d'hab. dans la cour, 1912

(aut PC), F. Zweiacker (Saint-Blaise), même propr. Constr. résid. différant des voisines par le large emploi de calcaire blanc, la présence de balcons et le profil de la modénature. No 6: 1861–1862 (ass.), Sté de Constr. pour elle-même. Bibl. 1) Castellani 1981, V/4/A. No 8: 1860 (ass.), évtl. Sté de Constr. pour J.-F. Loup. Constr. d'angle plus soignée que ses voisines. Bibl. 1) Castellani 1981, V/5/A.

#### Oratoire, rue de l'

Nos 1 et 3 voir Raffinerie Nos 2-4.

## Orée, rue de l'

Nos 1-5 voir *Petits-Chênes* Nos 2-8. Cibleries voir *Mail*.

## Orléans, rue Louis-d'

Nos 6-8 Bât. d'hab. contigus, 1887 (ass.), pour J.-H. Veuve (No 6) et Adèle Petit-pierre (No 8).

## Ostervald, quai $\rightarrow$ 2.4.2 et 2.4.4.

Quai du Collège (puis du Gymnase), 55 1838-1840, délimitant le boulingrin (1841); interdiction de circuler en voiture ou à cheval pour préserver le caractère de «promenade publique et non pas de voie de communication» du quai (Gest. 1864, p. 44); prolong. 1865-1866; remise en état des égouts qui «sortent à ciel sur le glacis» (TP, p. 207), suite à l'abaissement des eaux du Jura, 1878; réparations régulières. Proj. inaboutis cherchant à transf. le boulingrin en zone de détente: «patinage» (1864), casino (1903), chalets de rafraîchissement (1858–1859), pavillons de musique (1858 et 1888) ou même constr. complétant «le pavillon d'un restaurant et d'en faire une sorte de zone de loisirs, comprenant même une zone d'abordage pour les bateaux de plaisance» (rapport du Cons. com. au Cons. général, 1905). Réalisation de quelques petits aménagements: limnimètre (1854), table d'orientation (1862 et 1891, renouv.). Source: AVN (MCV, dos., Gest., TP). Bibl.1) QlT 1899, p. 199, 2) BTSR 29 (1903), p. 283; 3) NE rétro 1988, pp. 58-59, 61-62. Bassin et jet d'eau, 1870-1871. Ambitieux proj. comprenant un bassin de grandes dim., une

Neuchâtel 248

double vasque en fonte et de nombreux jeux d'eau; simplification drastique. Disparition sous un pavillon de musique, 1905-1927; puis remise en état. Source: 190 AVN (TP, Gest.). Anc. pavillon de musique Concours interne instauré par la section locale de la SIA remporté par Prince & Béguin, mais sanction de plans de Bouvier et financement par le legs Auguste Jacottet, 1905--1908 (inaug.). Arch. très ouverte et tarabiscotée; podium protégé par une sorte d'entablement d'inspiration classique supporté par des colonnes rondes et carrées et surmonté d'urnes décoratives. Démol. et remise en état de la margelle du bassin, 1927. Source: AVN (dos., Gest., TP). Bibl. 1) NE Belle-Epoque 1974, p. 43; 2) NE hier 1977, p. 54; 3) NE cent ans 1994, p. 95.

## Ouest, Cité de l' $\rightarrow 2.8.1$

Nos 1-5 et Petit-Pontarlier No 7. Quatre bât. d'hab. semi-collectifs, 1872 (aut. PF), Léo Châtelain pour E. Bonhôte (No 1), F.-E. Lambelet (No 2), F. de Marval (No 3), A. Ecofey (No 4), A.-F. de Perregaux (No 5) et F. Kunz (Petit-Pontarlier 7). Opération immob. menée par Léo Châtelain et C.-A. Clerc. Importants travaux de terrassement pour implanter les bât. dans la pente et assurer leur accès. Arch. résid. à mi-chemin entre le pavillon et le massif, comprend trois appart, dans les maisons sud et six dans les constr. nord; sobriété des volumes; toit à la Mansart; bow-windows polygonaux faisant saillie et s'élevant jusqu'au niveau du toit; soin des éléments en molasse soulignant les structures arch. Constr. néo-classique, mâtinée d'emprunts stylistiques à des sources de plus en plus diversifiées. Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 288-290; 2) Châtelain 1985, pp. 33, 36, 202.

#### Parcs, rue des

85 Correction de la rte en trois étapes, 191 1895–1896, 1901–1903 et 1909–1912; rac-192 cordement du Vauseyon: prolong. tunnel ferroviaire, nouv. pontroutier et tronçon de rte carrossable, 1918–1920 (ouv.), Chable (partie arch. du pont) et Com. pour elle-même. Source: AVN (*Gest.*, TP). Bibl. 1) *NE hier* 1977, p. 59. **No 1** Villa loc., 1878 (aut. PF), Alf. Rych-

ner pour P.-G. Virchaux. Constr. cossue de grandes dim.; déclinaison du cube classique, avec fronton triangulaire; vé94 randas métalliques. Nos 3-5 Imm. loc. résid. double, 1877 (aut. PF), Léo Châtelain pour Matthey frères (entrep.). Articulation du grand volume par deux ailes. Ascenseur ext., 1990 (aut. PC). Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 202.

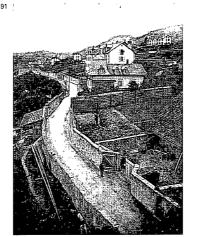
94 Jardin public La Chaumière, 1905 à l'emplac. de deux bât. (démol. 1896). No 7: Bât. d'hab. et dépend., 1878–1880 (aut. PF), pour F. Hefti. No 9: Bât. d'hab. et écurie, 1850 (ass.), pour F. Montan-

don. Act. parking. Source: AVN (Gest.).

Nos 11 et 15 Villas loc. mitoyennes, 1874 (ass.), Alf. Rychner pour F. Loew (No 11) et pour Rychner & Gysler (No 15). Ensemble unitaire autour d'un corps central et de deux ailes latérales; éléments néo-classiques; constr. progressivement différenciées par les adjonc. No 17 Bât. loc., 1865 (ass.), pour J.-P. Monnard; agrand. et surélév. bât. d'hab., 1874 (aut. PF), 1875 (ass.), même propr.; agrand. et surélév. 1908 (aut. PC), Chable & Bovet pour J. Jeanjaquet. Hab. et atelier d'horlogerie.

Nos 19-21 voir Immobilière Nos 2-20. Nos 31-33 Deux imm. loc. et restaurant, No 31: 1910 (aut. PC); No 33: 1913 (aut. PC), Edouard Boillot (Peseux) pour SI des Parcs, à l'emplac. de constr. démol. Version Heimatstil de l'imm. de rapport. Nos 35-37 Imm. loc., 1892 (aut. PF), Galli-Ravicini (entrep.) pour L.-R. Grisel; surélév. et adjonc., 1896 (aut. SP), Hammer (entrep.), même propr. Constr. de type ouvrier; avant-corps coiffé d'un toit à pavillon suggérant une tourelle. Nos 39-41 Bât. d'hab. (No 41), 1883-1884 (aut. PF), Ch. Hammer (arch.) pour F. Hammer; bât. loc. Villa dei Fiori (No 39), 1892 (aut. PF), Jean Galli-Ravicini (entrep.) pour lui-même; surélév. (No 41), 1894 (aut. SP), même entrep.-propr. Ensemble comprenant une petite constr. à l'aspect palatial et méridional (toit presque plat, réglure verticale, pilastres, balcon à balustres et surtout décor peint 242 ext. Cage d'escalier à paysages peints. Bibl. 1) Eric Repele, Architecture neuchâteloise, in Rencontres interculturelles, 1994. No 45 Bât. loc., 1882 (aut. PF), Henri Margot (entrep.) pour lui-même; adjonc., 1896 (aut. SP), pour même entrep.propr., surélév. 1990 (aut. PC).

Nos 47-87 Rangée d'imm. loc. de rapport, regroupés en massifs contigus; exemple d'habitat ouvrier collectif de grandes dim.; occupation maximale des parcelles s'apparentant aux casernes





ouvrières; légère individualisation des constr. par les balcons et le traitement plus ou moins recherché des façades; majorité des appart, en tandem; parfois ateliers au midi. No 47: 1902 (aut. PF), Galli-Ravicini frères (entrep.) pour euxmêmes. Nos 49 et 51: 1904 (aut. PC), Philippin pour Sartorio & Rovere (No 49) et pour P. Allanfranchini (No 51). No 53: 1902 (aut. PF, SP), pour P. Allanfranchini; atelierd'horlogerie, 1903 (aut. PF, SP), même propr. No 57: 1892 (aut. PF), F. Hammer (entrep.) pour P.-E. Martenet. No 59: Bât. loc., 1892 (aut. PF), J.-A. Galli-Ravicini (entrep.) pour lui-même. No 61: 1897 (aut. PF), Galli-Ravicini frères (entrep.) pour eux-mêmes. No 63: 1901 (aut. PF, PC), Prince & Béguin pour X. Sartorio (sculp.). No 65: 1901 (aut. PF, SP, PC), A. Weber pour J. Crosa. Nos 67 et 69: 1904 (aut. PC) et 1906 (aut. PC) (arch.), J. Crosa pour lui-même. No 75: 1905 (aut. PC), J. Bura fils (arch.) pour Louis Koenig. Nos 77–79: 1911 (aut. PC), S. Reberpourlui-même. No 81:1906 (aut. PF). No 83: 1909 (aut. PC). No 85: 1911 (aut. PC., No 87: 1912 (aut. PC), Joseph Galli-Ravicini pour lui-même. Quatre constr. identiques.

Nos 89-91, 93-95 et 97-99 Trois groupes de deux maisons ouvrières, 1898 (aut. PF, SP), pour SI pour la classe ouvrière. Seconde opération d'arch. à bon marché de la dite Sté (voir Immobilière Nos 2-20); modestie de l'arch. mais pièces de charpentes décoratives et typologie qui reflète leur époque; balcon et jardin. Nos **101, 103 et 105** Trois imm. loc. contigus. No 105: 1905 (aut. PC), Chable pour C. Enzen. No 103: 1905 (aut. PC), et No 101: 1907 (aut. PF), pour L. Crosetti. Habitat collectif de type ouvrier. Nos 107-109-111 Trois imm. loc. contigus. No 107: 1909 (aut. PC). Nos 109-111: 1912 (aut. PC), L. Crosetti pour lui-même.

No 113 Bất. d'hab., 1862 (ass.), pour P-C. Decreuze; surélév. 1870 (ass.), pour H. Coste; démol. vers 1919 (ass.). No 115 Bất. d'hab., 1874 (ass.), pour H. Coste; nombreuses transf. (distillerie, restaurant, etc.); démol. 1956 (aut. PC). No 121

Imm. loc., 1906 (aut. PC), Colomb pour C. Ohlmeyer. Constr. cossue; éléments empruntés aux courants régionaliste et Art Nouv. No 123 Bât. d'hab., 1860-1861 (ass.), pour D.-F. Bardet; surélév. 1863 (ass.), pour C.-G. Loup; transf. 1957 (aut. PC). No 125 Savonnerie et lessiverie, 1901 (aut. PF), pour Ohlmeyer frères, à partir d'une anc. buanderie (1862). Superposition de petites halles de production et incorporation des anc. constr. Source: AEN (IF 3/7). No 129 Ensemble de trois bât. d'hab. et dépend. rurales, 1874, 1875 et 1899 (aut. PF), pour A. Berthoud, puis Crosa (entrep.); démol. 1960 (aut. PC), Nos 139-141 Bât, d'hab., 1860 (ass.), pour C.-F. Périllard; adjonc. 1867 (ass.) et 1874 (ass.), pour H. Robert; adjonc, imm. loc. et ateliers, 1910 (aut. PF), Yonner pour même propr. Constr. de grandes dim.; mixité des fonctions: locaux artisanaux au rez, marqués par la démultiplication des fenêtres et logements aux étages. No 145 Bât. d'hab., 1873 (aut. PF), pour A. Zini. No 147 Bât. d'hab., 1869 (ass.), pour P. Bouillet. Démol. 1968 (aut. PC).

No 2 Imm. loc. double, 1903 (aut. PF, SP, PC), Chable pour SI de la Boine, Constr. résid. de grandes dim., en retrait de la rte; accents Heimatstil, contrastant avec la sobriété du volume coiffé d'une toiture à la Mansart. No 2a Villa et dépend., 1873 (aut. PF), Léo Châtelain pour F. Jacottet; surélév. 1900 (aut. PF, SP), pour E.-A. Lardy; adjonc. et dépend., 1901 (aut. PF), même propr. Constr. cossue au milieu d'un jardin; volume homogène animé par une tourelle et coiffé d'un toit à terrasson; véranda en briques. Bibl. 94 1) Châtelain 1985, p. 202. No 4 Imm. loc. et atelier d'horlogerie, 1889 (aut. PF, SP), Delay (arch.) pour P. & C. Borel-Hugenin. Contraste entre la sobriété du volume et l'exubérance des moulures; démultiplication des fenêtres de l'étage sup. (disparues en 1960), reflet du mélange des fonctions ind. et d'hab. Bibl. 1) NE rétro 1988, p. 72.

No 8 Imm. loc., 1897 (aut. PF, SP), Meystre pour H. Redard. Nos 10, 10a et **14–16** Trois groupes de deux maisons loc. ouvrières jumelées et imm. loc. (No 10a), 1873 (aut. PF), Karl Haefliger (arch.) pour Sté Gerster, Petitpierre, Hammer & Haeffliger. Opération immob. initiée par des entrep. Petites dim. des logements. Démol. 1989 (aut. CE), à l'exception des Nos 10 et 10a. No 22 voir Comba-Borel No 31. No 24 Imm. loc. et comm., 1907 (aut. PF), Chable pour G. Parilli. Agrand. 1985 (aut. PC). No 26 Bât. d'hab., 1875 (aut. PF), Rychner pour F. Mazonni. No 28 Imm. loc. et comm. double, 1905 (aut. PC), Henri Guye pour H.-E. Fallet. Nos 36 et 38 Deux imm. loc. et atelier, 1903 (aut. PF, SP), pour Hammer frères; atelier de mécanique avec toit-terrasse, 1917 (aut. PC, CE), Prince & Béguin pour E. Février. Source: AEN

(IF 6/63). Nos 42 et 44-50 Bât. d'hab., 1875 (aut. PF), Haefliger pour C. Haller; nombreuses transf.; démol. (Nos 44-50), 1989 (aut. CE). Nos 58-60 Bât. loc., 1911 (aut. PC), Pierre Fallet (arch.-entrep. à Corcelles) pour C. Borel; bât. loc. accolé à l'ouest, 1913 (aut. PC), pour Rose Fallet. Constr. initiale dans le style «chalet suisse», complétée d'une annexe, surélévée ultérieurement (1983). Epuration des parties de bois, avant 1957. No 62 Bât. d'hab., 1911 (aut. PC), Pierre Fallet (arch.-entrep. à Corcelles) pour C. Borel. Constr. du type «chalet suisse», version réduite du No 58. Epuration avant 1957. Nos 72-76 voir Rosière No 17.

No 78 Bât. d'hab., 1874 (aut. PF), pour A. Zini; agrand., 1887 (ass.), pour A. Petitpierre. Nos 82 et 84–86 Deux imm. loc. No 82: 1908 (aut. PC). Nos 84–86: 1910 (aut. PC), Yonner & Grassi pour SI Parcs-Gare-Vauseyon; magasins et terrasse au sud, 1911 (aut. PF), même propr. Version Heimatstilde l'imm. de rapport. Démol. 1985.

Anc. scierie La correction du carrefour du Vauseyon a fait disparaître les bât. de lascierie Virgile Vuillomenet: bât. d'hab. et atelier, 1896 (aut. PF, SP); usine mécanique, 1905 (aut. PF, CE), 1906 (exploit.), J.-D. Bura, même propr. Constr. ind. de grandes dim. (deux étages sur rez), dans une enveloppe Heimatstil qui tend à dissimuler sa vocation ind. Démol. 1920. Sources: AVN (Gest.); AEN (IF 3/15).

#### Pavés, chemin des

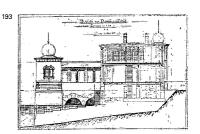
No 15 Villa loc., 1894 (aut. PF, SP), pour L.-P. Tripet. No 19 Bât. d'hab. et galerie, 1871-1873 (aut. PF), Louis Jeanjaguet (entrep.) pour J. Anderegg; transf. et agrand., 1911 (aut. PC), Grassi pour Melles Wittnauer. Contraste entre la sobriété du noyau initial et le caractère Heimatstil des adjonc. No 37 Villa, 1896 (aut. PF. SP). Colomb & Prince pour A. de Montmollin. No 39 Villa Clos-des-Auges, 1909 (aut. PC), Alf. Rychner pour lui-même. Constr. Heimatstil: asymétrie du plan et des volumes; mixité des matériaux et des références arch.; toiture à la Mansart largement ouverte de pignons et de lucarnes. No 43 Villa, 1889 (aut. PF, SP), Alf. Rychner pour lui-même. No 55 Villa, 1888-1889 (ass.), Alf. Rychner pour la vendre à F.-E. Clerc. Nos 65 et 67 voir Verger-Rond No 7a.

Nos 30 et 64-66 voir *Plan* Nos 1-17.

## Péreuses, chemin des

**No 6** Bât. d'hab., 1905 (aut. PC), J.-D. Bura fils pour J. Hurni.

Nos 9–11 Villa loc. et dépend., 1905 (aut. PC), J.-D. Bura pour lui-même. Maison patronale, dominant les ateliers et installations de l'entreprise fam. des Draizes. Bel exemple Heimatstil avec tous les éléments traditionnels et surtout avec sa cage d'escalier formant une tou-



relle reposant sur des «mâchicoulis» et surmontée d'une flèche.

**No 25** Villa loc., 1905 (aut. PC), J.-D. Bura pour lui-même.

#### Perrier, quai Louis- $\rightarrow 2.4.1$

Tronçon de la rte de transit le long des rives (voir *Godet*), 1890–1892.

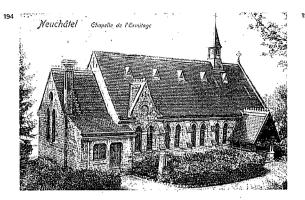
No 1 Bains des dames, 1892 (aut. PF), 1893 (inaug.), Léo Châtelain pour Com., en remplacement des anc. bains de l'Evole (Mayor No 2); transf. des éléments métalliques par des massifs ou des dalles en béton, 1914-1919, Com. pour elle-même. Etablissement réservé aux femmes et aux enfants, faisant partie d'une campagne d'aménagement des rives et de constr. de bains (voir 2.4.2). Edifié sur un soubassement en maçonnerie, il se distingue des établ. précédents par le recours à la pierre et à la brique pour tout le gros-œuvre et en réservant le bois pour les cabines. De grandes dim.; distribution des locaux selon un plan en fer à cheval, ponctué aux quatre angles par 193 des petits pavillons surmontés de bulbes orientalisants; centre marqué par un bât. d'hab. de deux étages abritant le logement du gardien. Considéré comme «d'aspect original et cossu» (bibl. 1), le décor renvoie probablement au mythe et à l'imaginaire entourant les traditions orientales des bains; cet élément exotique, renforcé par la polychromie des matériaux, confère à l'édifice un caractère pittoresque et contribue à «l'embellissement» de l'entrée de la ville. Suppression des bulbes, de la partie sup. du logis et des avant-corps nord, 1960. Source: AVN (Gest., TP, dos.). Bibl. 1) Mbx 1894, pp. 94-95.; 2) QIT 1897, p. 103; 3) Châtelain 1985, pp. 13, 145-147, 204. Nos 14-18 voir Evole Nos 65-69a.

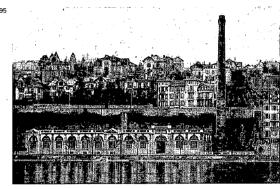
#### Perrière, rue de la

Nos 4–10 Quatre bât. loc. de type ouvrier, à l'implantation privilégiée, à l'ext. du vallon; réponse aux besoins de logements à proximité de la zone ind. de Serrières. No 4: 1902 (aut. PF, SP), pour A. Aerni. Nos 6, 8 et 10: 1893 (aut. PF, SP), Léon Martenet (entrep.) pour Sté de la Papeterie de Serrières.

#### Pertuis-du-Sault, chemin du

Anc. rte de Chaumont. **Sous-voie pié-tonnier**, vers 1859; élargis., 1929, pour CFF. Source: CFF (356/NE).





No 3 voir Côte Nos 12-16. No 5 I) Réservoir, 1866, et scierie, 1867, Ritter (ing.) pour Sté des eaux; concession de la force motrice «produite par la différence de niveau entre le réservoir du Plan et celui des Cassardes» à MM. de Merveilleux & Cie. Superposition d'un réservoir et d'une scierie qui comportait turbine, scie àruban, scie circulaire, hangar, local pour bureau, etc. Incendie, 1876. II) Démol. 194 et constr. chapelle funéraire privée et lieu de culte destiné aux nouv. quartiers, 1877-1878, L.-D. Perrier pour R. La Trobe. Petite constr. de style néo-gothique anglicisant; bât. orienté est-ouest, comprenant nef, chœur rectangulaire, transept marqué en toiture; sobriété des facades; mixité des matériaux; petit clocheton. Vitraux est, 1936, Jean Wasem (peintre-verrier à Genève), et ouest, 1978, Alan Sumner (peintre-verrier à Melbourne). Sources: AEN (Ritter); AVN (Gest dos.). Bibl. 1) QIT 1898, pp. 164-165; 2) Alfred Schnegg, La chapelle de l'Ermitage à Neuchâtel 1878-1978, Neuchâtel 1978.

No 17 Villa loc., 1900–1901 (aut. PF, SP, PC), Chable pour P. Attinger. Constr. Heimatstil avec une articulation mouvementée des volumes et du découpage du toit. Bibl. 1) SBZ 43 (1904), p. 146.

No 4 Imm. loc., 1901 (aut. PF, SP), Meystre pour C. Favre-Brandt. No 6 voir Sablons Nos 35-39. No 8 Imm. loc., 1873 (ass.), pour L. Capt; adjonc. atelier, 1875 (ass.), même propr. Transf. majeure rendant la constr. initiale méconnaissable. No 10 Villa loc., 1889 (aut. PF, SP), J.-Ed. Colin pour J. Dessoulavy; transf. véranda et annexe, 1909-1910 (aut. PC), Chable & Bovet, même propr. No 12 Villaloc., 1869 (aut. PF), Léo Châtelain pour H. Mentha; porche d'entrée, 1914 (aut. PC), A. Bura (entrep.), même propr. Villa aux accents pittoresques. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 157. No 18 Villa double, 1898 (aut. PF, SP), Léo Châtelain pour C. Hormann et A. Favarger. Juxtaposition de deux demeures résid, sous un seul toit; constr. Heimatstil de grandes dim. en position dominante; plan et volume aux multiples décrochements; silhouette castellaire avec rappels de l'arch. régionale (tourelle d'escalier polygonale, encadrements des fenêtres, etc.) mêlés aux réf. vernaculaires comme le pignon transversal à berceau de bois; mixté des matériaux; répétition symétrique du plan de part et d'autre d'un mur mitoyen. Nombreuses transf. et act. Home de l'Ermitage. Bibl. 1) SBZ 43 (1904), pp. 144, 146; 2) Châtelain 1985, pp. 46, 159, 205. No 58 Villa, 1898 (aut. PF, SP), Chable pour Sté de l'Ermitage. Constr. de villégiature, large ouv. au midi; éléments pittoresques.

## Petit-Catéchisme, chemin du

No 3 Villa loc., 1910 (aut. PC), Meystre pour S.I de la Gare. No 5 Imm. loc., 1898-1899 (ass.), Sté de constr. Meystre frères & Marti pour eux-mêmes. No 7 Villa loc., 1871 (aut. PF), pour F. Montandon. Tuiles vernissées de couleur (disparues). Nos 17 et 19 voir Plan Nos 1-17. No 2 Bât. loc., 1876 (ass.), Alf. Rychner & Gisler pour L. Matthey. Nos 4 et 6 voir Pierre-qui-Roule Nos 1-5, 2-8. No 8 Imm. loc., 1915 (aut. PC), pour B. Stähli. Arch. empruntant au Heimatstil le soubassement rustiqué et au style «chalet» le toit à deux pans, le balcon et les pièces de bois décoratives. No 10 Imm. loc.,1914(aut.PC),Maurice-Henri Guye pour S. Reber. Perron au midi et double travée de vérandas reposant à l'origine sur des supports de pierre puis de métal. No 14 Villa loc., 1910 (aut. PC), Yonner pour O. Markwalder. No 24 Villa loc. et dépend., 1880 (aut. PF, SP), Hotz (ing.) pour O. Dubuis. Déclinaison du cube classique avec une toiture à la Mansart; avant-corps polygonal coiffé d'un dôme; épuration et agrand. à l'ouest, 1952 (aut. PC).

#### Petitpierre, quai Max-

- 4 Anc. quai de Champ-Bougin (voir Godet), 1890–1892.
- 5 No 4 Usine électrique, 1901 (aut. PF, SP), Alf. Rychner (arch.) et R. Chavannes (ing. à Genève) pour Com. Usine thermique de secours et de réserve (voir 2.5.1). Grand bât. ind. avec halles techniques, réfectoire et dortoir. Enveloppe mélangeant les réf. classiques et les ac-

cents Heimatstil. Toiture presque plate, recouverte d'asphalte. Mécompte avec les structures en béton armé: «Les calculs et les plans d'exécution des bétons armés furent établis par le bureau du concessionnaire des brevets Hennebique à Lausanne. [...] Certaines parties du plafond durent être démolies et reconstruites, d'autres renforcées au moyen de méplats de fer» (bibl. 1, p. 116). Prévu pour six chaudières, quatre turbines et trois convertisseurs; syst. à vapeur d'eau retenu aux dépens du gaz. Installation de trois nouv. turbines à gaz dans un tunnel creusé dans la falaise, 1940. Imposante cheminée en brique; 55 m de hauteur et diamètre passant de 3 m à la base à 2 m au sommet; constr., maison Walzer (Winterthur). «Le chapiteau, très décoré, a son parement en briques vernissées, employées aussi pour quelques dessins qui rompent la monotonie du fût» (bibl. 1, p. 120). Raccourcissement de la cheminée, 1938/1939; transf. malheureuse des baies et suppression des frontons, 1956 (aut. PC); adjonc. pour logement sur le toit, 1987 (aut. PC). Bibl. 1) BTSR 29 (1903), pp. 115-120, 134, 137-142, 149-156, 159-160.

No 28 Villa et atelier, 1896 (aut. SP), Meystre pour E. Knecht; adjonc. atelier, 1900 (aut. PF), même propr. Déclinaison tardive du cube classique avec comble à la Mansart, No 30 Bât, loc., 1896 (aut. SP), Meystre pour F. Robert. Nos 34 et 36 Bât. d'hab. et atelier, 1900 (aut. PF, SP), Meystre pour A. Staempfli (No 34); hangar, 1900 (aut. PF), pour L. Quellet (No 36). Réunion des parcelles, 1927, et démol. des constr. artisanales, 1931 (aut. PC). No 38 Imm. loc., 1899 (aut. PF, SP), Philippin pour A. Fries. Constr. aux éléments pittoresques et vérandas métalliques. Nos 40 et 42 Deux imm. loc., 1895 (aut. SP), H. Bonhôte pour P.-P.-H. Matthey (No 40) et E.-A. Vouga (No 42). Démol. (No 42), 1989 (aut. CE). No 44 Villa loc. 1896 (ass.), H. Bonhôte (entrep.) pour la vendre à E. de Pury.

#### Petit-Pontarlier, chemin du

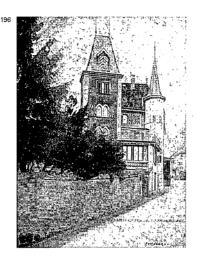
No 5 Bât. loc., avant 1831 (ass.); transf. et adjonc. tourelles, 1873 (aut. PF), pour

L. Wittnauer. Constr. au volume imposant, animée de deux tourelles qui lui donne un aspect néo-médiéval; jardin, galerie et terrasse; anc. Pensionnat de jeunes filles Les Tourelles. No 7 voir Cité de l'Ouest Nos 1-5. No 9 Villa loc., 1909 (aut. PC), Grassi pour J. Wyss. Constr. de grandes dim. coiffée d'un toit à pavillon-croupe; lignes et volumes simples combinés avec des éléments Heimatstil. No 11 Pensionnat, 1909 (aut. PC), Yonner & Grassi pour Mlles Lebet. Constr. Heimatstil: auvolume et à la toiture mouvementés, mixité des matériaux, tourelle d'escalier aux réf. médiévales. Annexes latérales plus basses. Distribution propre à la fonction avec dépend. au sous-sol, locaux communs de plein-pied, les chambres aux étages, ainsi que salles de gymnastique, d'étude, de bains et local pour les malles. Transf. en logement, 1942 (aut. PC). No 15 et Saint-Nicolas Nos 8-10. Bât. d'hab. et chantier, 1851-1853 (ass.), pour D. Rieser; ateliers et log. de la teinturerie Obrecht, dès 1889; transf. régulières; démol. 1964 (aut. CE). Anc. buanderie à l'extrémité du Jardin du Prince, 1867 (ass.); adjonc. pour séchoir, 1875 (aut. PF), pour Muni.; second bassin, 1880. Démol. 1954 (ass.). Source: AVN (Gest.).

#### Petits-Chênes, rue des

Nos 1-3, 5, 7, 9 et 11 Ensemble de maisons ouvrières, 1921 (aut. PC), Bosset & Martin pour Coopérative des cheminots. Opération immob. d'hab. à loyer modéré. Regroupés par deux ou quatre modules identiques, les logements comprennent à chaque fois une cuisine, trois à quatre chambres, un WC ou parfois une salle de bains sur un niveau ainsi qu'une cave, une chambre haute et un galetas; un atelier, une buanderie ou un bûcher complètent les installations de cas en cas. Deux petites maisons individuelles mais accolées (Nos 1-3) font exception par leur séparation verticale. Enveloppe soignée aux références régionalistes; sobriété des façades contrebalancée par quelques loggias et terrasses mais surtout par la présence de végétation (espaliers, petits jardins et proximité de la forêt).

Nos 2, 4, 6, 8, Matile Nos 95-99 et Orée Nos 1-5. Ensemble de maisons ouvrières faisant partie d'un proj. de constr. d'hab. à loyer modeste (voir Battieux Nos 14-24 et Verger-Rond Nos 2a-20); avant-proj. 1916-1917, Louys Châtelain pour Com., 1920 (aut. PC), Bosset & Martin pour Com. Mauvaise estimation des coûts: gratuité du terrain com., mais surcoût dû aux fondations creusées entièrement dans le rocher, au mur de soutènement de 220 m de long et à la grève des macons, cimentiers et manœuvres. Excellente situation à la limite de la forêt et bonne exposition; jardins. Mélange de villas loc. et d'imm. loc.; combinaisons à partir d'un module, utilisé seul ou par



deux et d'imm. loc. trad. Version renouv. du Heimatstil, inspirée de l'arch. régionaliste: socle en moellons apparents, toiture plus calme, forme des percements, évolution des matériaux. Accélération de la constr. par l'emploi de «briques creuses, système Mixedstone PKB & Labore au lieu de la maçonnerie de moellons» (Gest 1920, p. 243). Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 170.

### Piaget, place Alexis-Marie- $\rightarrow 2.4.2$

48 Place établie après la constr. du nouv. port (1886–1890) et nommée en 1893 Alexis-Marie-Piaget, en mémoire del l'un des fondateurs de la République neuch.

Monument de la République, concours, 1895–1896; réalisation du proj. primé remanié, 1897–1898 (inaug.), Heer & Meyer (sculp. à Bâle) et Bura (entrep.) pour Etat. Programme prévoyant l'érection d'un «monument symbolisant l'avènement de la République neuchâteloise au 1er Mars 1848 et son union définitive avec la Suisse» (bibl. 1, p. 23). Jury: Fré-

déric-Auguste Bartholdi et Alexandre Falguière (sculp. à Paris), Prof. Wilhelm von Rümann (Munich), Prof. Augusto Rivalta (Florence), Paul Robert, Hans Auer (arch. à Berne) et Ribaux; dix-huit réponses; prix: 1. Heer & Meyer (Bâle); 2. Charles Reymond & R. Convert (arch. à Vevey); 3. Natale Albisetti (Paris), tous sculp. Inaug, lors du Cinquantenaire de la République, les 10 et 11 juillet 1898, avec force invités officiels, discours, cortège, fanfares, banquet et représentation d'une pièce de théâtre Neuchâtel suisse par Philippe Godet. Socle de sept marches surmonté de trois figures en marbre de Carrare; «la République de Neuchâtel d'un geste à la fois fier et confiant, se met sous la protection d'Helvétie qui accueille avec bienveillance le dernier venu de la famille. A leurs pieds le peuple de Neuchâtel s'appuie sur cette date historique du 1er mars 1848, qui marque la fondation de la République» (bibl. 3). Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) SBZ 26 (1895), pp. 23, 36, 143; 28 (1896), pp. 17, 118, 129; 32 (1898), p. 45; 2) Mbx 1899, pp. 56-59; 3) PS 123 (1898), p. 144; 126 (1898), pp. 175, 178; 4) Thierry Feuz, Du monument de la République à Neuchâtel (1898) ..., in La mémoire de la Révolution neuchâteloise de 1848, Neuchâtel 1997, pp. 156-166.

S.n. Poids public, 1865 (ass.); surélév. 1875 (aut. PF), Muni. pour elle-même; démol. 1899 (ass.). Source: AVN (*Gest.*, TP).

## Pierre-à-Bot, route de

Anc. Ecole en plein air, 1915 (aut. PC), Colomb pour Sté des colonies de vacances. Etablissement offrant aux enfants un séjour en plein air, une bonne nourriture, sans les priver d'instruction; implantation à l'ext. de la ville et à proximité de la forêt. Constr. en bois (disparue). Bibl. 1) PS 547 (1914), pp. 218–219; 600 (1916), p. 228; 2) Mbx 1917, pp. 76–77.



## Pierre-à-Mazel, rue de la

6 Anc. grèves remblayées (voir 2.4.1); prolong. de l'avenue du Premier-Mars, avec retranchement de la partie nord du Crêt, 1891-1893; anc. rue du Manège. Sanction d'un premier plan d'ext. du quartier des Beaux-Arts, 1897-1900. Projet spontané de Ritter, 1905. Concours pour un nouv. plan d'aménagement, 1906. Jury: L.-F. Perrier, Eduard Riggenbach (ing. à Bâle) et Guillaume Fatio (Genève); dix-neuf réponses; prix: 1. Chable & Bovet, 2. Hindermann (Berlingen); 3. J. & K. Hippenmeier (ing. à Zurich) & Hans Reimann (St. Moritz). Cinq proj. achetés par la Com., malgré leur manque d'originalité. Plan déf. demandé à Chable & Bovet, 1907; sanction, 1909. Lente progression du remplissage; équipement du quartier dès 1910, mais lot. dès 1920, à l'exception de quelques hangars. Disparition du port naturel du Crêt, 1900, puis de l'anc. port de la Maladière, 1920, création d'un nouv. port de petite batellerie, 1921/1923, et du nouv. chantier de la Navigation, 1923 (voir 2.4.2). Sources: AVN (TP, Gest.); AEN (Ritter). Bibl. 1) BTSR 32 (1906), pp. 204, 276, 288–289, 2) SBZ 48 (1906), p. 303; 40 (1907), pp. 103-105; 3) NE rétro 1988, p. 88; 4) NE lac 1989, pp. 104-106.

Nos 1, 3-5, 17 et 25 voir *Maladière* Nos 2-40. Usine à gaz voir *Maladière* Nos 62-64. Tuilerie voir *Maladière* Nos 94-98:

Pierre-qui-Roule, passage de Nos 9-11 Imm. loc. double, 1904 (aut. PF), Philippin pour lui-même.

Nos 1, 3-5, 2-4 et 6-8 et Petit-Catéchisme Nos 4-6. Ensemble de cinq maisons ouvrières doubles, 1884 (aut. PF), Sté technique pour C.-A. Petitpierre. Opération philanthropique; simplicité de l'arch.; regroupement de deux logements fam. sous un même toit (séparation verticale et appart. sur deux étages, caves et combles); simplicité du programme arch. correspond à la sobriété de l'enveloppe ext.; typologie rappelant l'arch. rurale et renvoyant aux idéaux d'enracinement des familles ouvrières dans le terroir; sentences morales sur le pignon. Démol. (Nos 6-8). Bibl. 1) FH 1 (1887), pp. 1-3; 2) QIT 1897, pp. 308, 370; 3) PS 245 (1903), p. 39.

Place-d'Armes, rue de la No 3 voir *Musée* No 2. Nos 6–10 voir *Epancheurs* No 3.

### Plan, rue du

94 Nos 1-17 et Petit-Catéchisme Nos 17-19 et Pavés Nos 30, 64-66. Fabrique Perret (1854-1914) Anc. propriété D.-L. Borel et F. Symond, rachetée par D. Perret (1857), pour y installer progressivement la «première manufacture d'horlogerie du canton pour la fabrication mécanique des montres» (bibl. 2, p. 312). Faillite de l'entreprise et location des locaux, 1914.



Site en perpétuelle transf. Glissement de la mixité des fonctions à la spécialisation des bât. Arch. ind. No 1: Bât. loc., 1872 (ass.); magasin à l'est, 1919 (aut. PC), Meystre pour A. Barbezat; transf. et surélév. 1954 (aut. PC). Maintien du noyau initial mais changement drastique d'apparence avec la surélév. et la transf. des percements. Nos 3 et 5: Fabrique d'horlogerie, 1890 (aut. PF, SP), L.-F. Perrier et Sté technique, à partir de bât. ind. anc. régulièrement transf. (1857, 1873 et 1886, ass.); constr. définitivement reliées en une «enfilade de vastes halles, inondées d'air et de lumière» (bibl. 2, p. 312) en 1890; transf. rezen appart. 1930 (aut. PC), puis en ateliers, 1967 (aut. PC). No 7: «Vieille fabrique», 1865 (ass.), à partir de bât. ind. anc.; transf., agrand. et surélév. 1882 (ass.), L.-F. Perrier et Sté technique, et 1899 (aut. PF, SP); surélév. partielle de la toiture, 1959 (aut. PC); transf. 1981 (aut. PC). No 9; Bât. loc., avant 1831 (ass.); réparations majeures, 1843 (ass.); adjonc. ailes, 1857 (ass.) et 1861 (ass.). Démol. 1975 (aut. CE). Pavés No 30: Bât. loc. double, 1884 (ass.), pour D. Perret fils. Hab. ouvrier. Démol. 1969 (aut. PC). Pavés Nos 64-66: Maison des Peaux, 1811/1812. Vaste entrepôt et séchoir à peaux. Transf. en logements ouvriers et adjonc., 1874 (aut. PF), pour D. Perret. Démol. 1966 (aut. PC). Petit-Catéchisme Nos 17-19 Villa de maître et dépend., 1890 (aut. PF, SP), J.-Ed. Colin (et Sté technique) pour D. Perret, à l'emplac. d'un bât. d'hab. plus anc.; adjonc. d'un attique pour atelier, 1946 (aut. PC); transf. dépend. en hab., 1949 (aut. PC); démol. 1982 (aut. PC). Source: AEN (IF 2/2). Bibl. 1) Mbx 1812, s.p.; 2) Q1T 1897, pp. 312-313; 1898, p. 526.

No 19 Bât. d'hab. pour le garde-forestier, 1870–1871 (aut. PF), Léo Châtelain pour Com. Bibl. 1) *Châtelain* 1985, p. 202. Nos 2–4 Bât. loc. et dépend., 1861 (ass.), pour A. Prince. Sobriété de l'arch. néoclassique; dépend. aux accents pittoresques. **No 6** Villa, 1903 (aut. PF, SP, PC), Meystre pour A. Junod. Constr. cossue aux accents Heimatstil; terrasson avec balustrade.

Nos 12–18 Cinq maisons ouvrières, 1893 (aut. PF, SP), 1894, Meystre pour Com. Partie d'un proj. de constr. d'hab. à bon marché, 1892 (voir *Deurres* Nos 4–8, *Liserons* Nos 3–22 et *Rosière* No 17). Trois bât. centraux renfermant chacun quatre appart. et les deux maisons latérales deux logements. «Chaque appartement se compose de trois chambres et d'une cuisine, un atelier et une cave dans le bas, une chambre haute et un galetas dans le haut» (*Gest.* 1893, p. 82); jardins; modèle repris partiellement aux Deurres. Démol. 1968 (aut. PC, CE). Source: AVN (*Gest.*).

Anc. «lawn-tennis», 1894; pavillon, 1899 (aut. PF, SP), Chable pour Com.; transfert du tennis et bât. hab., 1927 (aut. PF), pour Club de Tennis; nouv. installation de tennis, 1966–1967, (aut. PC); démol. 1981 (aut. CE).

#### Portes-Rouges, avenue des

En proj. des 1875, constr. d'une rte cantonale liée à la nouv. liaison Neuchâtel-Chaumont (voir 2.5.3), 1907–1909. Source: AVN (*Gest.*).

Longtemps à l'écart des voies routières, quartier de modestes constr., dispersées sur le coteau; mélange fréquent des fonctions d'hab. et rurale. Act. densément loti. No 23 Etablissement rural, 1892 (aut. PF), pour E. Lemp, puis pour Sté des laits salubres; démol. Bibl. 1) PS 123 (1898), p. 143. No 57 Etablissement d'horticulture, avant 1869/72; agrand. 1911 (aut. PC), Carbonnier & de Bosset, même propr. Bibl. 1) PS 123 (1898), p. 143. Nos 59, 61-63 Bât. loc. simple et double, 1911 (aut. PC), Meystre pour SI Monruz-Dessus. No 69 Bât. d'hab., 1913 (aut. PC), Edouard Boillot (Peseux) pour H. Schenk. No 77 Bât. d'hab., avant 1869/72. No 131 voir Bourguet No 2. No 163 Etablissement rural, 1898 (aut. SP), pour F. Prisi. Glissement des fonctions rurale à ind., au gré des transf. Démol.

No 2 Dépôt pour locomotives, 1930–1931, pour CFF, à l'emplac. d'un bât. anc. Source: CFF (356/NE). Bibl. 1) *PS* 123 (1898), p. 143. No 22 Bât. loc., 1912 (aut. PC), Théodore Tena pour P. Lebet; démol. 1971 (aut. PC).

#### Port-Roulant, rue de

Nos 1, 1a et 3 Trois constr. formant une rangée contiguë entre rte et falaise; arch. plus proche des constr. mêlant petite industrie et log. que des constr. résid. du quartier; dernier témoin des activités artisanales de l'endroit. No 1: Remise, 1852–1854 (ass.), pour J. Paget; adjonc. pour forge, 1868 (aut. PF), 1869 (ass.),

pour J. Niklaus; transf. ou reconstr. en bât. d'hab. 1874–1875 (aut. PF), même propr. No 1a: Bât. d'hab. et atelier, 1852–1854 (ass.), pour J. Paget; transf. en restaurant, 1865 (ass.). No 3: Bât. d'hab., 1827 (ass.), pour J. Matile. No 3a Villa loc., 1899 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour E. Petitpierre; liaison des Nos 3 et 3a, 1916 (aut. PC), Philippin, même propr. Constr. résid.; enveloppe pittoresque annonçant le Heimatstil.

No 5 Bât. d'hab., atelier et dépend., 1852 (ass.), pour J. Paget; réparations, transf. en pensionnat et évtl. adjonc. aile est, 1875 (ass.), pour Haeussler; transf. de l'aile est en logements, 1923 (aut. PC). Maison de maître et dépend. au milieu d'un grand parc arborisé formant terrasse et même une sorte de promontoire; accès privé au lac et pavillon de jardin. Déclinaison du cube néo-classique; symétrie des façades transf. par les adjonc. post.; organisation des pièces le long d'un couloir central. Transf. en institution pour handicapés mentaux, 1993 (aut. PC).

No 7 Bât. d'hab., avant 1851 (ass.); écuries, 1875 (aut. PF), pour C. Barbey; adjonc., 1881 (aut. PF), Hammer, même propr. No 9 Transf. écurie (1856) en bât. d'hab., 1866 (ass.), pour V. Meyer; adjonc. aile au midi, 1903 (aut. PF, SP), pour E. Hummel; adj. ouest pour magasin, 1909 et 1911 (aut. PC), même propr. No 9a Bât. d'hab., 1902 (aut. PF), pour E. Hummel; transf. 1942 (ass.). No 11 Villa loc., 1897 (aut. PF, SP), Prince pour Mme Breithaupt, à l'emplac. d'un anc. bât. (1861); surélév. véranda, 1927 (aut. PC). Constr. au plan et au volume encore compacts, mais recourant largement à la mixité des matériaux pour animer les façades; quelques hors-d'œuvre et pignons en toiture. No 13 Villa et écurie, 1896 (aut. PF), pour H. Breithaupt, à l'emplac. d'un bât. d'hab. (vers 1847 et démol.). Déclinaison du cube classique avec son toit à la Mansart; résid. cossue; jardin et terrasse. Annexe 1989 (aut. PC). No 15 Villa loc., 1903 (aut. PF, SP, PC), Jérémie Bura pour A. Georges. Constr. accolée au No 17. Simplicité de la constr. rehaussée d'éléments pittoresques; balcons en métal. **No 17** Bât. loc. et bûcher, 1858 (ass.), pour J. Perrenoud.

No 6 Villa loc., 1903 (aut. PF, SP, PC), Jérémie Bura (arch.) pour L. Martenet. Constr. Heimatstil; vestige d'un berceau peint; salle de bains au sous-sol. No 8 Bât. d'hab., 1911 (aut. PC), Künzi pour Barbey-Sandoz. Constr. mélangeant les références classicisantes et régionalistes; programme arch. dév. (importance de la bibliothèque se prolongeant par la véranda et cinq chambres à l'étage). No 10 Imm. loc. double, 1903 (aut. PC), Philippin pour J. Vuithier. Nos 14-18 Bât. d'hab., 1880 (aut. PF), Antoine Hotz pour lui-même; démol. 1971 (aut. PC). No 20 Bât. d'hab. et serres (partie ouest), 1873 (aut. PF), Louis Schänzli (entrep.) pour Hess; nouv. villa et remise à voitures (partie est), 1911 (aut. PC), Jérémie Bura pour E. Hess. Constr. aux accents régionalistes. Démol. partie ouest, 1984 (aut. PC). No 24 Bât. d'hab., 1863 (aut. PF), pour J. Wust; atelier, 1878 (aut. PF), même propr.; surélév. 1893 (aut. PF, SP), Bura père (entrep.) pour J. Chevalier; véranda sud 1952 (aut. PC). No 30 Imm. loc., 1903 (aut. PF, SP, PC), Grassi pour B. Basting. No 32 Chantier Basting (vente de bois et menuiserie), dès 1876; agrand. (locaux admin. et d'hab., scierie électrique, hangar et remise), 1894-1896 (aut. PF), J.-D. Bura pour Basting fils; bât. d'hab., 1902 (aut. PC), même propr. Constr. utilitaires disposées autour d'une cour. Act. dépôt de matériel forain. Nos 34-36 voir Grise-Pierre Nos 1-5.

Nos 38 et 40 Villa et dépend., 1881–1883 (aut. PF), Antoine Hotz (ing.) pour J. Lambert; imp. reconstr. 1914 (aut. PC), Dellenbach & Walter pour F. de Rutté; démol. partielle dépend. et surélév., 1920 (aut. PC), Dellenbach & Walter pour E. de Rutté. Petite maison de maître au milieu d'un jardin; entrée avec une demilune flanquée de deux petites dépend. No 42 Etable et bât. d'hab., 1879–1880 (aut. PF); respectivement L.-F. Perrier et J.-Ed. Colin pour S. Rauber; transf. du toit et de l'int., 1953 (aut. PC). No 50 Villa loc., 1909 (aut. PC), Grassi pour A. Lambert.

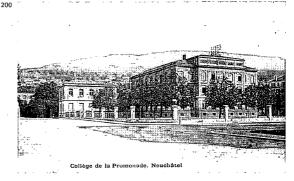
#### Poudrières, rue des

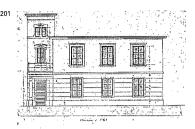
No 1 Villa, 1875 (aut. PF), Léo Châtelain pour Quinche-Reymond. Constr. aux accents pittoresques et tourelle. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 202. No 19 voir Trois-Portes No 8. Bât. d'hab., 1863 (aut. PF, ass.), pour D.-L. Schreyer; transf. en villa Les Aliscamps, 1876 (ass.), Léo Châtelain pour A.-H. Berthoud. Constr. flanquée d'une tourelle de briques et dotée de colombages. No 21 Villa loc., 1903 (aut. PF, SP, PC), Prince & Béguin pour L. Meyer; bow-window, 1909 (aut. PC), pour même propr. Constr. Heimatstil. Nos 25-27 Bât. d'hab. La Vigne et dépend., 1882 (aut. PF), «1883» (inscr.), H. Bonhôte pour A. Feusier. Ensemble hétéroclite. aux éléments pittoresques. Nos 39-43 Bât. loc., 1898(aut.PF), Joseph Bura (entrep.) pour lui-même; multiples adjonc.; bât. loc. (partie est) et unification façade sud, 1909 (aut. PC), Colomb pour J. Bura. Densification du log, et nouv, façade largement ouverte de loggias et vérandas lui conférant un aspect semi-résid. No 41: Villa, 1904 (aut. PC), J.-D. Bura pour Joseph Bura. Constr. coiffée d'un toit-terrasse et d'une tour carrée. Nos 57-63 Chalet d'hab., 1867-1868 (aut. PF), Ramseyer (entrep.) pour H. Bouvier; dépend., 1899 (aut. PF), pour A. Piaget; démol. 1956 (ass.). No 75 Villa, 1920 (aut. PC), S. Prébandier pour luimême. No 79 Villa loc., 1905 (aut. PC), J.-D. Bura pour E. Sollberger. Nos 81-83 Villa loc. résid. double, 1904 (aut. PC), J.-D. Bura, pour A. Bourquin (No 81) et Louis Colomb (No 83). No 93 Bât. d'hab. et serres, 1892–1893 (ass.), pour J. Hurni. No 99 Villa, 1908 (aut. PC), Yonner & Grassi pour A. Delachaux. Escalier ext., 1990 (aut. PC). No 105 Bât. d'hab., 1852 (ass.), pour V. Schorpp; adjonc. 1873 (ass.) et 1888 (ass.), pour L. Sandoz. Transf. toiture 1989 (aut. PC). Nos 2-4 Bât. d'hab. (No 4), remise et bûcher (No 2), avant 1869/72; marbrerie, 1892 (aut. PF), Eugène Leprince (marbrier) pour lui-même; adjonc. tourelle 1900 (aut. SP), Bura fils (entrep.), même propr.

## Pourtalès, rue Jacques-Louis-de-

Rangées d'imm. loc. et parfois comm. faisant partie du quartier des Beaux-







Arts; constr. contiguës; conception d'ensemble conférant à la rue une certaine homogénéité, mais traitement différencié des plans et des façades. Réserves émises par la Commission TP à propos de la pauvreté des façades des Nos 1 et 3, mais rappel qu'il n'y a eu aucune interdiction de constr., malgré la banalité d'autres exemples. Source: AVN (TP). Bibl. voir Beaux-Arts.

Nos 1-13 Flanc ouest du square du Commerce. No 1: 1888 (aut. SP), H. Bonhôte pour lui-même; suréléy. de la toiture, 1985 (aut. PC). Grande constr. d'angle reposant sur un rez formant socle et coiffée d'un comble à la Mansart; structuration des façades par des chaînes d'angle en harpes et une corniche et un avanttoit à denticules fortement profilé. No 3: 1888 (aut. SP), H. Bonhôte pour luimême; démol. 1960. Nos 5 et 7: 1888 (aut. PF, SP), Delay pour A. Frascotti. Bibl. 1) NE Belle-Epoque 1974, p. 46, 2) NE cent ans 1994, p. 97. Nos 9 et 11: 1888 (aut. PF, SP), Delay pour A. Frascotti. Fronton cintré avec lyre; «1890» et «JH» (inscr.) (No 11). No 13: 1892 (aut. PF), Amédée Frascotti (entrep.) pour luimême, sur des plans de J.-Ed. Colin. Refus d'octroyer la dérogation pour la constr. d'un étage sup. au nom de l'homogénéité des squares et de la position d'angle du bât.

Nos 2-10 Flanc est du square de l'Agriculture (voir ci-dessus). No 2: 1883 (aut. PF), Colombpour Matthey; démol. 1963. 75 Nos 4-8: 1887-1888 (ass.), Colomb & Prince pour eux-mêmes (Nos 4 et 8) et P. Savoie (No 6). Ensemble de trois constr. indépendantes organisées autour d'un imm. central d'inspiration néo-classique contrastant avec les références régionales et la mixité des matériaux des bât, voisins. Structuration et polychromie de la façade (No 8) par le contraste entre brique et calcaire; encadrements de fenêtres empruntés à la Renaissance neuch. et au courant néo-gothique. No 10: 1887/1888, J.-Ed. Colin pour Sté de constr. Constr. d'angle dotée d'un pan coupé.

#### Prébarreau, rue de

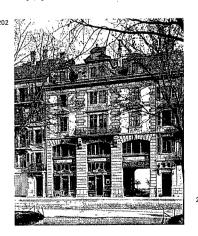
Abattoirs des porcs et séchoir Etablissement spécialisé dans l'abattage du petit bétail, proj. de L.-D. Perrier, 1857; réalisation, 1859, H. Rychner pour Muni.; surélév. pour séchoir, 1866–1867 (ass.), Ladame pour Muni.; nombreuses réparations et modernisations, 1879, 1887–1888, 1896, 1911; proj. récurrent mais inabouti de regroupement des abattoirs et de transfert à l'extrieur de la ville, 1897–1918; désaffectation, 1936; démol. 1960 (ass.). Source: AVN (Gest. dos.). **Buanderies**, 1847, évtl. H. Rychner pour Bourg.; fermeture 1934 (ass.); démol. 1980 (ass.). Source: AVN (MCV, TP).

#### Premier-Mars, avenue du

199 Anc. avenue du Crêt, «une des belles voies de notre ville» par sa largeur et sa rectitude, 1878–1880; prolong. 1883. Source: AVN (TP, Gest.).

No 29 Bât. d'hab., avant 1831 (ass.); transf. et agrand., 1862 (ass.); bât. d'hab. sup., 1867 (aut. PF), H. Rychner pour luimême; transf. en orphelinat, 1881, pour Mmes Gendre & Iankowitz; agrand. et surélév. 1897 (aut. PF, SP), Léo Châtelain, même propr.; incendie de la toiture et reconstr., 1928 (aut. PC). Ensemble de bât. hétéroclites touchant à l'hôpital de la Providence. Act. maison des sœurs. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 205. No 33 Bât. d'hab. et magasins, 1872 (aut. PF), pour E. Clottu à l'emplac. d'un anc. arsenal; transf. et surélév. des bureaux et dépend., 1881 (aut. PF), Mayor pour Clottu-Garraux; incendie, 1928; surélév. de l'imm. loc. et reconstr. entrepôts, 1929 (aut. PC). S.n. Terrains dits nord du port; concours pour la distribution et les façades d'un massif de maisons, 1889. Jury: Léo Châtelain, Adolphe Tièche (Berne), Louis Bezencenet (Lausanne), tous arch.; trois réponses; prix: 1a. Prince; 1b. Bouvier. Abandon du proj. en raison de la constr. de l'Hôtel des postes, 1890 (Droz No 2). Nouv. concours pour le siège de la Banque cantonale (voir 2.6.3), 1914; abandon du proj. en raison de la guerre. Bibl. 1) SBZ 13 (1889), p. 145; 14 (1889), p. 12;2) BTSR36(1910), p. 284;40(1914), pp. 109-116.

No 2 Bât. scolaire, 1865–1868 (inaug.), L.-D. Perrier (arch.) et Ramseyer (entrep.) pour Muni.; fronton, 1870–1871,

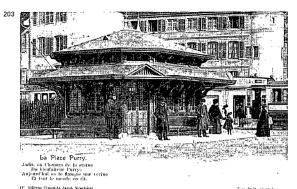


Iguel (sculp.). Concours remporté par Kaspar Otto Wolf-Deck (arch. à Zurich), dissentions relatives à l'emplac, de la Promenade-Noire et refus du Conseil d'Etat, 1863-1864. Nouv. proj. à l'est du port. Ensemble de trois cubes indépendants se distinguant du type palais. Bât. principal de grandes dim., doté d'une cour intérieure couverte d'une verrière, flanqué de deux pavillons plus bas reliés aux corps central par deux passages couverts (avec marquises métalliques). Le corps principal renferme salles de classes ordinaires et spécialisées (chant, dessin, enseignement ind. et cours publics), de commissions et logement du concierge. Les ailes abritent une salle de gymnastique et l'Ecole d'horlogerie du côté ouest et un auditoire et un laboratoire de chimie à l'est. Deux vastes préaux sont ouverts du côté du lac. Décor néo-renaissance qualifié de «style moderne français» (bibl. 2, p. 54); fronton représentant l'allégorie L'union de l'intelligence et du travail. Nombreuses transf. post. Source: AVN (Gest., TP). Bibl. 1) Bachelin, in MN 1866, pp. 277-312; 1868, pp 273-278; 1871, pp. 251-261; 2) Mbx 1870, pp. 49–55; 3) Album SIA 1879; 4) QIT 1898, pp. 221-225; 5) Castellani 1981, V/19/A; 6) Castellani, in NMAH 1982, pp. 438-444.

Nos 2a-12 Rangée d'imm. loc. faisant partie du quartier des Beaux-Arts; flanc nord du square de l'Agriculture; constr. contiguës; conception d'ensemble conférant à la rue une certaine homogénéité, mais traitement différencié des plans et des façades. Bibl. voir *Beaux-Arts*. No 2a: 1885 (ass.), F. Hammer pour luimême. Organisation symétrique de la façade, reprise presque à l'identique au No 14. No 4: 1880 (aut. PF), Léo Châtelain pour Delay & Matthey. No 6: Proj. inabouti, 1886–1888, Léo Châtelain pour Reding; réalisation, 1888 (aut. PF), même arch. pour G.-C. de Bonstetten. Constr. la plus monumentale et urbaine du massif. Rez et entresol comm., dotés de larges baies et d'un appareil à bossage. Axe médian bien marqué par le passage, les baies en triplet et la toiture en pavillon-tourelle. Balcons et attique. Bibl. 1) Châtelain 1985, pp. 165, 204. No 8: 1880 (aut. PF), et Nos 10-12: 1885 (aut. PF), Léo Châtelain pour Matthey père & fils (entrep.). Ensemble de trois constr. identiques. Bibl. 1) Châtelain 1985, pp.

Nos 14-24 Rangée d'imm. loc. composant le flanc nord du square du Commerce (voir Nos 2-12). No 14: 1888 (ass.), Meystre frères & Martipour eux-mêmes. Sobriété de l'arch. et façade presque identique au No 2a. Nos 16 et 18: 1889 (aut. PF, SP), P. Matthey (No 18) et F. Hammer (No 16) pour eux-mêmes. No 20: 1889 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour V. Attinger; transf. imprimerie en logement et comm., 1910 (aut. PC),

Neuchâtel





mêmes arch. et propr. Constr. monumentale au centre de la rangée. Structures arch. symétriques vigoureusement traitées en bossage. Rez et entresol dotés de trois larges ouv., dont l'une sert de passage. Bibl. 1) Attinger 1989, pp. 11, 89. No 22: 1889 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour V. Attinger. No 24: 1889 (aut. PF, SP), Delay (arch.) pour P. Allanfranchini.

20,97 No 26 Académie, plans, devis et fondation, 1882-1883, 1884 (aut. PF), 1886 (inaug.), Droz pour Etat sur un terrain cédé par la Muni. et avec le soutien financier de la Caisse d'Epargne. Constr. faisant partie des quatre bât. publics qui ponctuent les quatre coins du nouv. quartier. Bât. académique relativement sobre. Façade principale dotée d'un monumental perron du côté de la rue et jardin botanique du côté du lac (vers 1886-1954). Caractère expressif de tous les éléments arch. Sobriété de la distribution int. avec un vestibule monumental et un grand escalier; salles de cour et locaux admin. distribués le long d'un couloir central à l'image de l'arch. scolaire; escalier à chaque extrémité. Abritent le Gymnase et la Seconde Académie (voir 1.4); bât. équipé pour l'enseignement des sciences naturelles autant qu'humaines. «Voici l'Académie, [...]; il est permis, à la vue de telle construction trop naïvement moderne, de regretter le temps où l'utile n'était point l'ennemi du beau» (bibl. 3). Sources: AVN (Gest.); AEN (TP). Bibl. 1) Mbx 1888, pp. 53-55; 2) QIT 1898, pp. 307–311; 3) Godet 1901, p. 52; 4) PS 420 (1909), pp. 266-269; 5) QIT 1914, pp. 732-737: 6) Jeanneret, in Histoire de l'Université de Neuchâtel, vol. 2, 1994, pp. 159-173.

## **Promenade-Noire, rue de la** $\rightarrow$ 2.4.1 et 2.8.1

Nos 1–5 voir Evole Nos 1–21. Terrains à 5 bâtir aménagés à l'emplac. d'une anc. promenade et sur le comblement d'une partie de la baie de l'Evole, 1866–1873; adoption d'un plan de quartier, 1871; mise en vente en même temps que leurs homologues de l'Evole, 1872–1873.

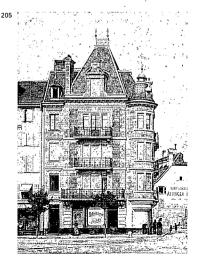
72 Imm. loc. résid. No 1: 1873 (aut. PF), L.-D. Perrier pour J.-C. Berthoud. Nos 3 et 5: 1873 (aut. PF), Alf. Rychner respectivement pour F. Schmidt et pour Mme Röthlisberger. Constr. de grandes dim.; volume homogène sous toit à la Mansart; têtes et centre du massif marqués enplanetentoiture; jardins privés à front de quai; dépend. et cours d'entrée au nord; individualisation de l'ornementation et de la distribution. Source: AVN (TP, Gest. dos.). Bibl. 1) Album SIA 1879; 2) Bezencenet & Gateuil 1879, pl. 217–224; 3) MAH NE 1955, p. 50.

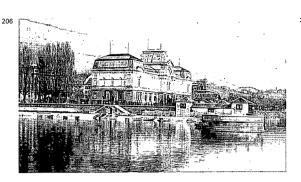
#### Pury, place $\rightarrow 2.4.3$

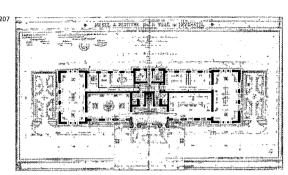
Démol. des anc. ponts, comblement du lit de la rivière et création d'une place de forme trapézoïdale à l'anc. embouchure du Seyon, sur un proj. d'Achille Leclère (1844), mis en œuvre par Dietrich puis Louis Châtelain, 1845–1871. Bibl. 1) QIT 1897, pp. 193–197; 2) MAH NE 1955, pp. 338–339; 3) Bauer 1969; 4) Eric DuBois, Des eaux du Seyon au nouveau siège du Crédit foncier neuchâtelois, Neuchâtel 1981.

59 Monument à la mémoire de David de 204 Pury, 1844-1855 (inaug.), Pierre-Jean David dit d'Angers (sculp. à Paris) pour un Comité de souscripteurs privés. Réduction du programme initial, qui comportait une effigie dressée sur un socle orné de bas-reliefs, à une statue de David de Pury en bronze et des inscr. évoquant sa générosité. Livraison de la sculpture et du socle de marbre, 1849, et confection du piédestal en granite, 1850. Achèvement du proj. maintes fois retardé par le sculp. d'abord, puis par l'admin. républicaine - ce qui suscite l'ire de Henri-Frédéric de Meuron-Terrisse, président du comité et dégénère en polémiques à caractère plus politique qu'artistique, cristallisant les conflits entre royalistes et républicains. Bibl. 1) Mbx 1865, p. 42; 2) Jeanneret, in MN 1955, pp. 97–114,141–159;3) Bauer 1969, pp. 18–29; 4) Jaton-Plüss, in MN 1980, pp. 136–137. Anc. pavillon pour salle d'attente, 1902 (aut. PF), 1903, attr. Prince & Béguin. Concours organisé par la Sté ind. et

comm. de Neuchâtel, 1901; onze réponses; prix: 1. -; 2a. Prince & Béguin; 2b. Mazzioni (dessinateur); 3a. R. Convert, 3b. Yonner, tous arch. à Neuchâtel. Petite constr. abritant halte de la Cie des tramways, transformateur et WC. Transfert au port vers 1912 et démol. vers 1970. Source: (TP, Gest.). Bibl. 1) BTSR 27 (1901); p. 200; 2) NE Belle-Époque 1974, pp. 22, 90, 3) NE rétro 204 1988, p. 19. Kiosque (station-abri), proj. 1910-1911, 1912 (aut. PF), R. Convert pour Com. Implantation au nord de la place, dans l'axe de la rue du Seyon et en position pivot. Constr. en brique, au plan oblong, coiffée d'un dôme de cuivre tronqué, entourée d'une large marquise; décor Art Nouv.; programme initial: «Au sous-sol des cabinets gratuits et payants pour hommes et pour femmes, un petit dépôt pour la Cie des Tramways; ainsi que la station de transf. de l'électricité: au rez-de-chaussée une salle d'attente, un bureau pour les tramways, 2 petits magasins pour la vente de journaux et de fruits, 1 téléphone public» (TP 1911, p. 104). Source: AVN (Gest., TP). Bibl. 1) PS 511 (1913), p. 106. No 1 Imm. comm., admin. et loc., 1908 (aut. PC), L.







Ramseyer (arch.) pour L. Michaud, à l'emplac. d'un bât. anc. Constr. tout en hauteur, aux dim. dictées par l'exiguïté de la parcelle. Version modeste des imm. comm. (voir 2.6.3). Planchers en béton armé. Démol. 1968 (aut. CE). Bibl. 1) BA 126 (1908), p. 162; 2) NE rétro 1988, p. 21; 3) Attinger 1989, p. 14; 4) NE cent 2005 ans 1994, p. 218. No 5 Imm. loc. et comm., 1893 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour C. Glatthard, à l'emplac. d'un bât. anc. Constr. de brique et pierre; tourelle. Démol: 1961 (aut. PC). Bibl. 1) QIT 1897, p. 70; 2) NE hier 1977, p. 45; 3) NE cent ans 1994, p. 218.

No 4 Hôtel du Mont-Blanc, 1869 (aut. PF), 1871 (inaug.), Louis Châtelain (inspiré par Auguste Meuron père) pour Sté de l'Hôtel Mont-Blanc, à l'emplac. de l'anc. Promenade-Noire. Constr. isolée jouissant d'une superbe vue sur le lac et les Alpes. Volume compact aux quatre façades richement ornées et couronnées «d'élégants attiques et d'un toit à la francaise» (bibl. 1, p. 57); entrée d'apparat sur la place; larges terrasses et balcons s'ouvrant au midi et à l'ouest sur le jardin et le lac; entrée de service au nord. Décors empruntés au vocabulaire arch. international, mais avec réserve et sobriété. Respect de l'usage local du calcaire jaune: «Il fut un moment question de n'employer que de la molasse, mais ce proj. anti-national fut abandonné: nos bancs de néocomiens se seraient soulevés à coup sûr.» Luxueux établ. d'une centaine de chambres réparties sur trois étages. La distribution int. initiale comprenait en outre les locaux de service au sous-sol, un grand vestibule donnant accès au grand salon et à la salle à manger ainsi que les offices, salle de bains, restaurant, billard et logement des maîtres d'hôtel. Difficultés financières et fermeture dès 1872. Proj. de transf. en musée, 1878, transf. en appart., 1881, pour A. Elskes, puis en bureaux, 1894 (aut. SP), pour Caisse d'Epargne; siège de la Banque cantonale, 1922 (aut. PC); nombreuses transf. post.; création d'une structure suspendue dans la cour int., 1995 (aut. PC). Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) Mbx 1872, pp. 54-57; 2) Album SIA 1879; 4) QIT 1897, pp. 75, 254; 5) Courvoisier, in NMAH 1978, pp. 402-407.

Pury, rue voir *Môle*, massif oriental.

Raffinerie, rue de la  $\rightarrow$  2.4.3 et 2.8.1 voir Bercles Nos 1 et 3, Oratoire Nos 1-3 et Seyon Nos 24a-30. Quartier édifié selon un plan d'ensemble de deux barres superposées complétées par un petit jardin triangulaire. Vente aux enchères des parcelles, 1864-1865, achèvement des constr., 1867. Tous les imm. répondent au gabarit de trois étages traversants sur rez surélevé, appuyé contre la pente. Caractère urbain bien marqué. Sobriété des façades, à l'exception de celles s'ouvrant sur la rue des Bercles et l'imm. d'angle des rues du Seyon et du Râteau. Arch. d'entrep. Mixité des fonctions: habitat, ateliers, entrepôts et commerces, mais densité de l'occupation. Source: AVN (Gest. dos.). No 1 et Seyon No 24a. 1866 (aut. PF), Ramseyer pour lui-même. Constr. d'angle à pan coupé; profusion des décors fortement profilés et empruntés aux vocabulaires néo-rococo et néo-classique. No 3 et Seyon No 26. 1865 (aut. PF), 1868 (ass.), Hammer, Ramseyer & Clerc pour eux-mêmes; transf. pour imprimerie, 1909 (aut. CE), C. Philippin pour Grisel. Prolongation du décor de la façade No. 1. Source: AEN (IF 5/31). No 5 et Seyon No 28. 1865 (aut. PF), 1866 (ass.), Alphonse Guinand (charpentier) pour lui-même. No 7 et Seyon No 30. 1866 (aut. PF; ass.), F. Metzner (entrep.) pour lui-même. Bercles No 5, 1865 (aut. PF), 1866 (ass.), F. Metzner (entrep.) pour lui-même. Tête de massif à pan coupé complété par une partie semi-circulaire conférant à l'imm. un caractère urbain; sobriété de la façade, à l'exception de décors sur l'arrondi.

No 2 et Oratoire No 1. 1865 (ass.), pour H. Meyer. No 4 et Oratoire No 3. 1865 (aut. PF), 1866 (ass.), Frédéric Gisler pour lui-même. No 6 et Bercles No 3. 1865 (aut. PF), 1866 (ass.), Ramseyer (entrep.) pour consortium d'entrep. (Ramseyer, Clerc, Hammer, Bonny & Crosetti). Tête de massif à pan coupé complété par une partie arrondie conférant à l'imm. un caractère urbain; décor élaboré de la façade sur rue; «1866» (inscr.).

#### Ravières, chemin des

No 8 Bât. d'hab., 1905 (aut. PC), pour A. Montandon. No 10 Imm. loc., 1906 (aut. PC), J.-D. Bura pour Bastaroli.

#### Reynier, rue Edmond-de-

No 3 Bât. d'hab., 1861/1869, pour Muni. Nos 8-10 Imm. loc. double, 1907 (aut. PC), Yonner & Grassi pour Rovere & Cie. Imposant par ses dim. et sa position; lanterneaux; richesse des décors des façades; éléments Art Nouv. peu répandus parmi les imm. loc. de ce type. Nos 12-14 Bât, d'hab, et atelier, 1873 (aut. PF), pour Staempfli; transf. atelier, englobé dans un bât. loc. et dépend., 1901 (aut. PF, SP), pour F. DuPasquier. No 16 Bât. d'hab., 1860 (ass.); adjonc. et véranda, 1884 (aut. PF), pour F. Lüder. Ensemble résid. et atelier dans un jardin; déclinaison du cube classique, avec baies géminées ou triples. Bibl. 1) Castellani 1981, V/17/A.

## Ribaudes, chemin des

**No 15** Imm. loc., 1909 (aut. PC), J.-D. Bura pour A.-C. Delay.

## Ritter, rue Guillaume-

Anc. rue des Parcs-du-Milieu.

No 25 Petit bât. d'hab., 1869 (ass.), pour A. Renaud; transf. en villa et pigeonnier à tourelle, 1890 (aut. PF), L.-D. Perrier (Sté technique) pour G. Renaud.

No 6 Bât. loc., 1909 (aut. PC), M. Kehrli pour lui-même. No 8 Bât. d'hab., 1871 (aut. PF), F. Hammer (entrep.) pour E. Jordan; démol. 1961 (aut. PC). No 10 Bât. loc., 1901 (aut. PF, SP), pour Hammer frères.

Robert, quai Léopold→ 2.4.2 et 2.8.1 57 Anc. quai des Alpes bordant le quartier des Beaux-Arts, terminé par un rondpoint. Bibl. 1) BTSR 29 (1903), p. 284; 2) NE hier 1977, p. 31.

No 1 et Beaux-Arts No 2. Musée de peinture, corps central, 1881 (aut. PF), 1884 (inaug.), ailes, 1883 (aut. PF), 1885; surélév. et coupole, 1886–1887, Léo Châtelain pour Muni.; décoration int., 1885–1908, Heaton et Paul Robert pour Muni. puis Com.; ailes basses, 1951 (aut. PC), 1952 (aile ouest), 1953 (aile est). Edifié sur les nouv. terrains gagnés sur le lac, avec une attention toute particu-

lière portée aux fondations. Véritable arch. palatiale à l'image des musées contemporains: volume rectangulaire animé de trois avant-corps et coiffé d'une coupole; enveloppe arch. reflétant la destination de l'édifice par ses fenêtres au rez, son mur aveugle au premier étage et son entrée monumentale; ordonnance symétrique des façades, rehaussées de 22 décors polychromes alliant mosaïque, céramique, peinture et sculpture, servant de carte de visite à l'institution. Vastes locaux avec tous les aménagements modernes nécessaires à la conservation et à 207 la mise en valeur des collections; distribution symétrique des salles autour d'un grand vestibule central et d'une cage d'escalier monumentale; à l'origine, rez: six salles d'exposition pour les collections historique, lacustre et ethnographique et un local pour la sculpture, complétées par le logement du concierge et deux salles de commission; à l'étage: huit salles à éclairage zénithal destinées aux beaux-arts et une neuvième dévolue aux dessins, aquarelles, etc. Cage d'escalier ornée de grandes toiles de Paul Robert (La vie intellectuelle, La vie industrielle et La vie agricole) et de décors et vitraux de Heaton. Act. Musée d'art et d'histoire. Source: AVN (dos.). Bibl. 1) Lambert & Rychner 1883, pl. 34-36; 2) SBZ 7 (1886), pp. 78-79; 3) Mbx 1886, pp. 47-49; 4) Favre, in MN 1893, pp. 197–207, 227–238, 257–264, 291–298; 5) PS99 (1897), p. 168; 6) QlT 1897, pp. 243-248; 7) Maurice Boy-de-la-Tour, Le Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel, Bâle 1922; 8) Châtelain 1985, pp. 69-114, 133-143, 203.

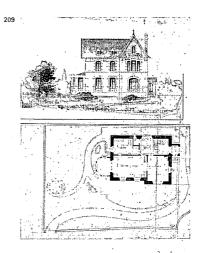
pour pallier la fermeture des bains Varnod (1851); bains en bois, 1858, H. Rychner; incendie et reconstr., 1885 (aut. PF), pour Muni.; nouv. établ., 1892 (aut. PF), J.-Ed. Colin & Bouvier pour Com.; réparation du bassin (transf. des structures métalliques par des massifs et des plaques en béton), 1914-1919, Com. pour elle-même. Installations réservées aux hommes; fait partie d'une campagne d'aménagement des rives et de constr. de bains (voir 2.4.2). Edifice en forme de fer à cheval; abrité par le môle; élégance de l'arch. relevée par la presse. Fermeture et démol. 1956. Source: AVN (Gest., TP, dos.). Bibl. 1) Mbx 1894, pp. 94–95; 2) QIT 1897, pp. 101–103; 3) NE rétro 1988, p.100; 4) Attinger 1989, p. 85; 5) NE lac 1989, pp. 100–101, 125.

Anc. bains des hommes au Crêt Pavillon de bois, 1858, H. Rychner pour Muni.; constr. provisoire après la constr. du 58 nouv. quartier, 1881; nouv. établ., 1892 (aut. PF), Rychner & Colomb, puis Colomb & Prince pour Com.; réparation du bassin (transf. des structures métalliques par des massifs et des plaques en béton), 1914-1919, Com. pour elle-même. Installations réservées aux hommes, à proximité de celui des femmes (voir Comtesse), faisant partie d'une campagne d'aménagement des rives et de constr. de bains (voir 2.4.2). Constr. de brique et bois en forme de fer à cheval. Démol. 1969 (ass.). Source: AVN (Gest., TP, dos.). Bibl. 1) Mbx 1894, pp. 94-95; 2) QlT 1897, pp. 101-103; 3) NE rétro 1988, p. 99; 4) NE lac 1989, p. 125.

### Roc, rue du

No 1 voir *Rocher* No 2. Nos 3–5 Deux bât. loc., 1896/1898 (RF), pour R.-L. Petitpierre; démol. 1952 (aut. PC). Nos 7–9 Imm. loc. double, 1898 (aut. PF), Gern (entrep.) pour Pernoud et Tannaz.

Nos 2-4 Imm. loc. semi-résid. double, 1903 (aut. PF, PC), Meystre pour SI du Rocher S.A. No 8 Bât. loc., vers 1863, pour C.-H. Petitpierre. Bibl. 1) QIT 1897,



p. 286. **No 10** Imm. loc. semi-résid., 1898 (aut. PF), Jean Béguin pour P.-Allan-franchini.

#### 132 Rocher, rue du

Rte des Montagnes, 1783.

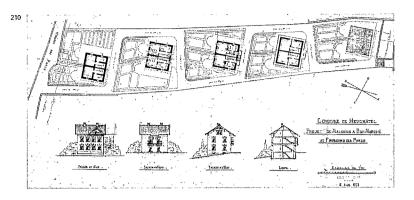
Nos 3-5 Bât. d'hab. 1873 (aut. PF), pour P. Meynard; démol. pour la correction de 21 la rte, 1911. Source: AVN (Gest.). No 7 208 Atelier d'horlogerie, 1884 (aut. PF), A: Lambelet pour Cosandier fils & Cie, à l'emplac. d'une remise. Reconstr. fabrique est, 1902 (aut. CE), Chable pour Schmid frères. Constr. ind. de deux niveaux d'ateliers, couverte d'un toit en pavillon avec terrasson; larges ouv. Fabrique ouest, 1907 (aut. PC, CE), 1910 (exploit.), Chable & Bovet, mêmes propr. Constr. ind. doublant presque la surface de l'usine; toit presque plat; structure en béton armé offrant de larges espaces d'atelier; peu de profondeur des locaux assurant un éclairage maximum des places de travail; façades aux rangées de fenêtres très rapprochées préfigurant les fenêtres bandeau. Transf. en fabrique d'articles de cuir (adjonc. escalier ext. et mont-charge), 1929 (aut. CE, PC); surélév. de la toiture du bât. oriental, 1939 (aut. PC); Transf. en logements, 1996 (aut. PC). Source: AEN (IF 3/12).

No 11 Imm. loc. et dépend., 1873 (ass.), pour E. Cosandier. Arch. résid. aux éléments néo-classiques. No 27 Villa, 1904 (aut. PC), Chable pour P. Grisel. Constr. Heimatstil. Nos 31–37 voir Côte Nos 12–16.

Nos 2–32 Bât. et imm. loc. alignés le long de la rue; arch. de type ouvrière, parfois ponctuée de maisons fam., d'ateliers et de magasins. No 2 et *Roc* No 1:1901 (aut. PF, SP), Grassi pour F. Rampone; adjonc., 1902 et 1903 (aut. PF), même propr. No 4: 1889–1890 (aut. PF, SP), L.-D. Perrier pour G. Bussi. No 6: 1907 (aut. PC), Philippin pour G. Bussi; surélév., liaison et transf. des Nos 4–6, 1937 (aut. PC). No 8: 1877 (ass.), Aug. Mérian pour lui-même; adjonc., 1900 (aut. PF, SP, ass.),



208



pour P. Duccini. No 12: Le Rigi, 1879 (aut. PF, ass.), Aug. Mérian pour luimême. Constr. à la façon chalet; «1880» (inscr.); accents pittoresques; large recours au bois chantourné, rappelant la tendance contemporaine «Holzstil». 208 Nos 14-16 et 18-20; 1876-1878 (ass.), Aug. Mérian pour lui-même. No 24: 1874 (ass.), pour J. Gamet. Démol. 1968 (aut. CE). Nos 26 et 28: 1873 (ass.), Haefliger pour H. Huguenin-Virchaux; reconstr. dépend. en bât. d'hab. (No 28), 1882-1883 (aut. PF), Nicoulin, même propr. No 30: 1873 (aut. PF), Haefliger (arch.) pour Sté de bâtisse du Rocher. No 32: 1896 (aut. PF, SP), Meystre pour A. Lambert. No 34 Bât. loc., 1860 (ass.); annexe 1873 (ass.) pour Steiner. No 38 Villa, 1895 (aut. PF), évtl. Jean Béguin pour H. Grossmann. Constr. cossue annonçant le Heimatstil:

#### Rosière, rue de la

No 17 voir Ritter No 9 et Parcs Nos 72–76. Trois rangées de trois maisons ouvrières contiguës, 1894 (aut. PF), 1895, Colomb pour Com. dans le cadre d'une opération de constr. de maisons ouvrières (voir Deurres Nos 4–8, Liserons Nos 3–22 et Plan Nos 12–18). Démol. des rangées sup. 1977 (aut. PC).

## Rousseau, avenue Jean-Jacques-

 $\rightarrow 2.8.1$ 

Ceinture ouest et nord de l'anc. propriété DuPeyrou (voir avenue DuPeyrou), 1858–1860.

**No 5** Imm. loc., 1905 (aut. PC), Chable pour C.-L. Courvoisier. Bibl. 1) *BA* 88 (1905), p. 139. **Nos 15 et 17** voir *Serre* Nos 3–1.

No 2 et avenue DuPeyrou Nos 1–9. Dépend. de l'hôtel DuPeyrou, 1764–1772; agrand. et transf. en Musée Challande (animaux empaillés des Alpes), 1860–1861; transf. en lieu de culte de la colonie anglaise, 1894, puis en véritable chapelle, 1896 (aut. PF, SP), 1897 (ass.), J.-Ed. Colin pour Com.; transf. en atelier de peinture, 1954, pour Académie Maximilien de Meuron. Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) Mbx 1861, s.p.; 2) QIT 1897, p. 213; 3) MAH NE 1955, pp. 370–371; 4)

Castellani 1981, II/13/A. **No4**Bât. d'hab., 1868 (ass.), Sté de constr. pour N. Olsommer.

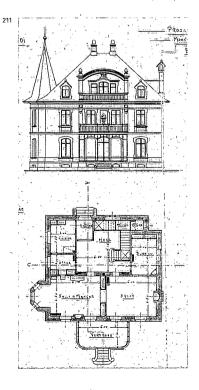
#### Saars, rue des

Rte établie en surplomb de la falaise des Saars, 1838–1842. Dév. d'un quartier de villas suburbaines, suite à l'installation de la ligne de tramways, 1892. Source: AVN (*Gest.*). Bibl. 1) Courvoisier, in *MN* 1957, p. 103.

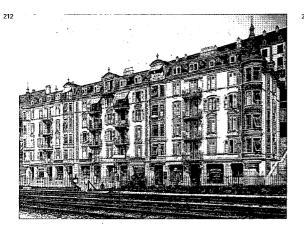
Salle d'attente du Bas du Mail, 1897 (aut. PF), Léo Châtelain pour Cie des tramways. Petit pavillon au décor et à la polychromie assurés par le contraste des matériaux. Bibl. 1) Châtelain 1985, pp. 14, 172, 205.

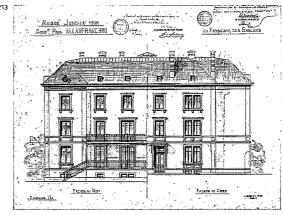
No 5 Pavillon, avant 1850 (ass.); transf. en loge d'entrée du No 7, 1879 (ass.), pour Jacot, Constr. composée d'une tourelle et d'un logement; la tradition voit dans ses murs d'une épaisseur exceptionnelle les vestiges d'une tour d'observation. Agrand, pavillon, 1989 (aut. PC). No 7 Villa loc., 1880 (aut. PF), Alf. Rychner pour Jacot, à partir d'un bât. d'hab. anc. exhaussé et agrand. Constr. cossue à l'apparence castellaire et vocabulaire classicisant. Terrasse et parc. Nos 9-11 Villa et dépend., 1909 (aut. PC), L. & L. Châtelain pour P. Stucker. Constr. cossue; se distingue des constr. Heimatstil par le fort recours à des décors néo-baroques ou classicisants et l'uniformité des matériaux. Dépend. en bordure de la rte. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 206. No 13 Villa, 1897 (aut. PF, SP), Jean Béguin pour Guyot, Constr. aux accents pittoresques annonçant le Heimatstil. Nos 23 et 25 Imm. loc. (No 23), pavillons et dépend. (No 25), 1850-1854 (ass.), pour J.-F. Dircks; transf. dépend. en logement, 1894, Léo Châtelain pour F. Châtelain-Jeanneret. Source: AVN (Châtelain). No 33 Imm. loc., 1907 (aut. PC), Squire & d'Okolski (arch. à Peseux) pour F. Blaser. Constr. de grandes dim.; version Heimatstil de l'imm. de rapport. No 53 Bât. d'hab, et atelier de menuiserie, 1861 (ass.), pour Jean-Wilhelm Schaeffer; grenier, 1875 (aut. PF), pour N. Simon. No 63 Villa, 1905 (aut. PC), Philippin pour T.-L. Fauconnet. Constr. aux éléments

pittoresques, No 65 Villa, 1902 (aut. PF. SP, PC), Meystre pour J. Morgenthaler. Arch. cossue; recherche de références régionales. No 71 Imm. loc., 1902 (aut. PF), pour G. Bühler. Nos 81-87 Villa et dépend., 1903 (aut. PF, SP), pour P. Mangin. Maison de maître perchée au sommet de la falaise. Démol. 1961/1962 (aut. PC). No 99 Imm. loc. et atelier d'ébénisterie, 1907 (aut. PF, CE), 1910 (exploit.), Léo Châtelain pour Meubles décoratifs G. Lavanchy S.A; transf. en fabrique d'horlogerie, 1920 (aut. CE), Louys Châtelain pour Thermos S.A. Regroupement des ateliers de dessin, de fabrication mécanisée, d'ébénisterie et de sculpture avec les locaux admin. et des logements. Version Heimatstil de l'imm. ind.: soin et richesse de l'enveloppe arch.; découpage des toitures et du plan; mixité des matériaux; planchers et escaliers en béton armé. Act. centre de formation horloger. Source: AEN (IF 4/25). Bibl. 1) BA 110 (1907), p. 114; 2) Châtelain 1985, pp. 118, 206. No 127 Bât. d'hab. et remise.1877-1879 (ass.), pour G. Ritter. No 2 Jardin d'horticulture: bât. d'hab. et serres sup., 1846-1847, pour Sté d'horticulture. Compterait plus de 1200 espèces de végétaux et 50 espèces de plants de vigne. Transf. en brasserie et restaurant, 1867-1868 (ass.), pour A. Schnyder. Démol. 1953 (aut. PC). Bibl. 1) Mbx 1847, s.p.; 2) QIT 1897, p. 330. No 10 Bât. d'hab. et dépend., 1899 (ass.); agrand. 1904 (aut. PC), Meystre pour H. Jacobi. Constr. de type vernaculaire accrochée à la falaise;



259 Neuchâtel





adjonc. d'une imposante tourelle. **No 12** Remise à voitures et logement, 1892 (aut. PF), Ladame (ing.) pour Cie du tramway; agrand. 1896 (aut. PF, SP), même propr.; transf. en atelier et bureau, 1917 (aut. PC), Lindhorst, même propr.; transf. en garage, 1924 (aut. PC). Source: AEN (IF 6/66). Bibl. 1) Jacobi 1973, p. 77.

No 44 Villa et dépend., 1912–1913 (aut. PC), L. & L. Châtelain pour eux-mêmes. Constr. Heimatstil assez proche des réalisations de Bel-Air. Remise inspirée de l'arch. vernaculaire. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 207.

#### Sablons, rue des

Nos 1 et 3 voir *Boine* Nos 52 et 54. No 5 Bât. d'hab., séchoir de cuirs et écurie, 1854–1855 (ass.), A. Grandjean; pressoir (avant 1869/72–1904); démol. bât. 1973 (aut. PC). Source: AVN (*Gest.*).

No 11 Maison d'école, 1897 (aut. PF, SP), 1898 (inaug.), Meystre pour Com. «[Ce bât.] comprendra 12 classes, dont 4 classes au rez-de-chaussée, 4 classes au 1er étage et 4 classes au 2e étage. Le logement du concierge est placé dans les combles» (Gest. 1897, p. 14). Surélév. 1905 (aut. PF). «Ce bâtiment possède aujourd'hui quatre superbes salles de plus, ainsi qu'un bureau pour la direction» (Gest. 1905, p. 186). Concours pour agrand. 1909; abandon du proj. en raison de l'exiguïté du terrain disponible et d'un nouv. proj. de Collège aux Parcs (voir Comba-Borel No 31). Constr. en position dominante, de plan presque carré et de petites dim. par rapport aux autres bât. scolaires; toiture à deux pans en demi-croupe remplacée par des combles à la Mansart; encadrements des fenêtres, chaînes d'angle et corniches mêlant pierre de taille et brique soulignant vigoureusement les lignes arch.; bât. considéré à la pointe dans le domaine de l'hygiène, mais réalisé sans luxe arch. Source: AVN (dos., TP, Gest.). Bibl. 1) QIT 1898, pp. 227–228; 2) BTSR 35 (1909), pp. 116–119, 120, 127-131, 139-140, 154-155; 3) collectif,

1898–1998: Le Centre scolaire des Terreaux fête ses deux collèges centenaires, Neuchâtel 1998.

Nos 15 et 17 Maison de maître Saint-Jean et dépend. multiples, vers 1840; maison du jardinier, 1867 (aut. PF), Louis Jeanjaquet pour Vuille-Sandoz; reconstr. dépend., 1899 (aut. PF, SP), Léo Châtelain pour V. Reutter; adjonc. attique en façade nord, 1950 (aut. PC). Déclinaison du cube classique: stricte ordonnance des façades; véranda post. Dépend. au plan en T. Pavillon de jardin néo-gothique. Bibl. 1) QIT 1897, p. 286; 2) Châtelain 1985, p. 205. No 29 Villa, 1905 (aut. PC), Meystre pour Sté Meystre frères & A. Marti; agrand. 1945 (aut. PC). Nos 31-33 Imm.loc.double,1899 (aut.PF), Meystre pour Sté Meystre frères & A. Marti. Constr. de grandes dim. sur un jardinterrasse; occupation maximale du terrain; arch. de type ouvrier.

Nos 35-39 et Pertuis-du-Sault No 6 et Grands-Pins Nos 1-3. Démol. d'un ensemble de bât. d'hab. loc. et ind., 1995 (aut. PC). Anc. No 35 et Pertuis-du-Sault No 6: Villa loc. et atelier, 1872-1873 (aut. PF), Léo Châtelain pour P. Trouvot; transf. atelier en logement, 1880 (aut. PF), Léo Châtelain pour A. Fornachon. Déclinaison loc. du cube classique, avec rez appareillé et lignes verticales et horizontales bien marquées par les éléments en pierre de taille et hiérachisation des ouv.; oriel et attique percé de lucarnes et flanqué de volutes. Bibl. 1) Châtelain 1985, p. 202. Anc. No 37: Entrepôt, 1904 (aut. PC), Colomb pour Sté coopérative de consommation. Halle de trois niveaux à toit plat; constr. en fer et béton et couverture en ciment volcanique. Anc. No 39: Imm. loc. et magasin, 1895 (aut. PF, SP), Meystre pour Sté coopérative de consommation. Anc. Grands-Pins No 3: Bât. loc., 1895 (aut. SP), pour A. Lambert. Anc. Grands-Pins No 1: Bât. d'hab., 1873 (aut. PF), Rychner pour H. de Siebenthal. Anc. No 41: Hangar, 1875 (aut. PF), pour de Siebenthal. Constr. distillerie, 1883 (aut. PF),

J.-Ed. Colin pour A. Fivaz. Démol. et reconstr. laboratoire de boulangerie et entrepôt, 1919 (aut. PC), Dellenbach & Walter pour Sté coopérative de consommation.

Nos 43-45 et Côte No 37; Grand-Pins Nos 2-4. Maison de maître avec bûcher, buanderie et salle à manger d'été, 1841/1844; reconstr. ou agrand. villa et dépend., 1899 (aut. PF), pour E. Favarger. Villa Heimatstil, dont l'angle sudouest se termine en une sorte de tourelle. Démol. 1971 (aut. PC). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 286, 317. Nos 47-51 Imm: loc. à trois corps et rez artisanal et comm. Les Terrasses de Villamont, 1895 (aut. PF, SP), pour Clarin & Zumbach. Constr. semi-résid. de très grandes dim. sur un socle; terrasse servant d'espace de transition entre les parties résid. et artisana-212 le. Nos 53-57 Imm. loc. et comm. Les

Tourelles, 1913 (aut. PF), H. Bonhôte pour lui-même. Constr. résid. de grandes dim.; façade animée par des tourelles d'angle, des bow-windows polygonaux et des balcons aux riches ferronneries; ligne du toit interrompue par des lucarnes et des frontons circulaires; contraste entre la maçonnerie et la pierre de taille.

Nos 2-4 et *Boine* No 48. Bât. d'hab. et atelier, 1859 (ass.), pour E. & L. Jeanrenaud; transf. en atelier de serrurerie, 1869 (aut. PF), Ramseyer (entrep.) pour Haldenwang; bât. d'hab. et atelier sup. (Boine s.n.), 1877 (aut. PF), même propr. Constr. ind. de grandes dim., mêlant ateliers et log. Boine No 48: Bât. d'hab., 1850 (ass.), pour L. Montandon. Démol. 1954 (aut. PC). Nos 16–18 Bât. loc. et dépend., 1870 (aut. PF), pour C. Cellier.

213 Nos 22–24 Imm. loc. double, 1893 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour P. Allanfranchini. Constr. résid. au volume compact structuré par la saillie du corps central et l'emploi de pierre de taille. Nos 26–28 Imm. loc. double, 1903 (aut. PF, PC), J. Carbonnier pour SI des Sablons à l'emplac. d'un bât. d'hab. (1863–1903). Constr. résid. de grandes dim. au carac-

tère urbain bien marqué. Nos 30-32 Imm. loc. semi-résid. double, 1893 (aut. PF, SP), Colomb & Prince. No 34 Bât. d'hab., 1874 (ass.), pour L. Morel; second bât. d'hab. et remise, 1894 (aut. PF, SP), pour Billeter; démol. et reconstr. atelier, 1968 (aut. PC). No 36 Bât.. d'hab., 1851-1854 (ass.), pour Jules Froussard; adjonc. bûcher en brique, 1863 (aut. PF), Maret-Ritter & Cie pour Louis Giroud. Arch, mêlant ateliers et log, Nos 38-40 Imm. loc. et comm. double, 1913 (aut. PC), Dellenbach & Walter pour Sté coopérative de consommation, à l'emplac. de bât, anc. Version Heimatstil de l'habitat collectif. Regroupement des fonctions comm. au sous-sol et rez et d'hab. aux étages. No 46 Imm. loc. et comm., 1927 (aut. PC, CE), H. Bonhôte pour J. Renaud, à l'emplac. d'un bât. d'hab. (1839). Constr. à caractère urbain, mêlant atelier (imprimerie) et comm. au rez et quatre étages de log.; toiture terminée par un terrasson. Source: AEN (IF 5/40). No 48 Usine, 1869 (aut. PF), pour Steiner & Cie; agrand. et surélév. bât. loc. et magasin, 1897 (aut. PF, SP), Meystre pour E. Fuhrer; surélév. d'un étage avec toit-terrasse au nord, 1911 (aut. PC, CE et exploit.), Bastian & Coste (arch. à Lausanne) pour J. Renaud & Co.; transf. et surélév. des différents bât., 1955 (aut. PC): Constr. ind. étroitement imbriquées, reflétant le dév. progressif d'un ensemble ind. comprenant fabrique de papier, imprimerie, magasin et log. Sobriété de l'arch. ind. des diff. époques. Source: AEN (IF 5/40). No 50 Bureau de la voie, 1897 (aut. PF, SP), pour Cie Jura-Simplon. Act. bât. d'hab. Source: CFF (NE gare J.S).

## 214 Saint-Honoré, rue

No 1 et Droz No 4. Imm. loc. et comm., 1897 (aut. PF, SP), Meystre pour Bickel-Henriod, à l'emplac. d'un bât. anc. Constr. de grandes dim. Arch. urbaine mêlant les références stylistiques. Banalisation du rez par les transf. post. Bibl. 1) QlT 1897, pp. 174, 177; 2) Attinger 1989, p. 47. No 3 et Droz No 6. Imm. loc. et comm., 1858 (ass.), évtl. H. Rychner pour G. Aichler, à l'emplac. d'un jardin. Constr. néo-classique; façade d'apparat au midi et secondaire au nord. Source: AVN (TP). No 5 et Droz No 8. Imm. loc. résid. et comm., 1869 (aut. PF), Ramseyer pour F. A. Gyger, à l'emplac. de bât. anc.; siège de la banque Pury & Cie, puis de la Banque cantonale. Constr. néo-classique de grandes dim.: facade d'apparat au midi et secondaire au nord. Inspiré de la typologie de l'hôtel particulier Louis XVI, le caractère comm, et contemporain est trahi par le rez surélevé et les larges ouv. Bibl. 1) QIT 1897, pp. 174-175.

No 2 et Hôtel-de-Ville No 6. Hôtel des Alpes, 1836-1837; surélév. 1896 (aut. PF); démol. 1957 (aut. PC). Bibl. 1) MAHNE 1955, p. 336-337; 2) Courvoisier, in NMAH 1978, pp. 402-407. No 4 et Saint-Maurice No 1. Bât. loc. et remise (nord), 1865 (aut. PF), 1866 (ass.), pour A. Hotz à l'emplac. de bât. anc.; bât. loc. (sud), 1873 (aut. PF), Haefliger pour A. Hotz; démol. 1957 (aut. PC). No 6 Bât. loc. et atelier avant 1869; démol. 1957 (aut. PC). No 8 et Saint-Maurice No 7. Imm. loc. et comm., 1901 (aut. PF, SP, PC), 1902 (ass.), Coste (bureau Meystre) pour A. Lambert, à l'emplac. de bât. anc. mal alignés. Sobriété de la constr.; ordonnance symétrique de la façade. Démol. (Saint-Maurice No 7), 1960 (aut. PC).

No 10 et Saint-Maurice No 9. Bât. loc. (Saint-Honoré No 10) et écurie (Saint-Maurice No 9), 1863 (ass.), pour J.-J. Lambert, à l'emplac. de bât. anc.; reconstr. imm. loc. et comm., 1910 (aut. PC), Chable & Bovet pour Vuarraz & Cie. Appartient à la typologie des imm. loc. et comm. (voir 2.6.3); structuration de la façade reflétant sa fonction comm.; parement en pierre de taille; joints soulignés en rouge; vocabulaire décoratif Art Nouv., en particulier les huisseries; courrette int. avec vitrage au-dessus des étages comm.; appart. traversant aux étages sup. Bibl. 1) NE rétro 1988, p. 89.

#### Saint-Jean, passage

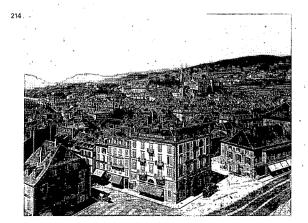
Nos 1-5 Propriété comprenant plusieurs constr. enchevêtrées au gré des adjonc.: bât. d'hab. et dépend. (No 1), avant 1859 (ass.), pour A. Pettavel; maison de maître avec tour d'escalier au nord (No 5), 1860 (ass.), même propr.; réparations et transf. charpente, 1880 (aut. PF), Léo Châtelain pour Hoirie Pettavel; adjonc. (No 3), 1895 (aut. SP), même propr. Simplicité de l'arch. et démembrement du parc arborisé qui contribuait à la qualité de l'ensemble; fenêtres géminées à accolade au sommet de la tour. Transf. et surélév. (No 5) 1988 (aut. PC).

No 2 Imm. loc. résid., 1907 (aut. PC), Colomb pour C. Favre-Brandt, à l'emplac. d'un bât. d'hab. et atelier (1851). Constr. de grandes dim.; articulations horizontales fortement profilées (socle de deux étages, deux niveaux intermédiaires et un étage en toiture); structures verticales prolongées au-delà de la ligne de battellement du toit. Mélange de réf. Heimatstil et Art Nouv.; toit avec terrasson. Volume et aspect ext. profondément modifiés par la surélév. et création d'un toit terrasse, s.d.

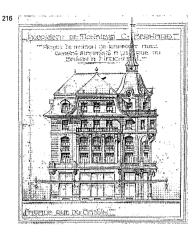
### Saint-Maurice, rue

Rue étroite élargie au gré des démol. **No 1** voir *Saint-Honoré* No 4. **Nos 7–9** voir *Saint-Honoré* Nos 8–10.

No 10 Imm. loc. et comm., 1908 (ass.), évtl. Prince & Béguin pour C. Schinz, à l'emplac. d'un bât. démol. (1907). Anc. Bazar Schinz-Michel; fonction comm. clairement affirmée par le rez et la façade de prestige (voir 2.6.3). Démol. 1962 (aut. PC). No 12 Imm. loc., admin. et comm., 1909 (aut. PF), 1910 (aut. PC), Prince & Béguin pour J. Bernard, à l'emplac. de cinq bât. anc. Volonté des autorités d'embellir et de régulariser les alignements du centre ville, d'améliorer la circulation; d'assainir le quartier et de dégager le Temple du Bas. Constr. de grandes dim. (voir 2.6.3); position angulaire rehaussée par sa tourelle coiffée d'un dôme et d'un clocheton; toiture coif-







fée d'un terrasson; fonction comm. clairement affirmée par le rez à entresol et les importantes surfaces vitrées; réalisation de prestige aux surfaces asymétriques, parement en pierre de taille, aux assises soulignées par des filets rouges et gris; décors sculptés. Source: AVN (Gest.). Bibl. 1) PS 434 (1910), p. 120; 2) NE hier 1977, pp. 50–51; 3) Attinger 1989, p. 52; 4) NE cent ans 1994, pp. 85-86.

#### Saint-Nicolas, rue de

Nouv. rte de France, 1787–1788. Source: AVN (MCV).

No 1 Villa et dépend., 1868-1870 (aut. PF), Léo Châtelain pour A. Arnd, à l'emplac, d'un cabinet d'été (1867); transf. 1892 (aut. PF), mêmes arch. et propr.; agrand, dépend., 1899 (aut. SP), mêmes arch. et propr.; transf. majeures, 1906 (aut. PF) et 1937 (aut. PC). Constr. initiale aux accents pittoresques; tourelle d'escalier polygonale. Transf. progressive en imm. loc.; imbrication des volumes compliquant leur lecture act. Bibl. 1) Album SIA 1879; 2) Châtelain 1985, pp. 43, 150, 201. No 1a Dépend., 1891 (aut. PF), Sté technique pour A. Bourquin; agrand. et transf. 1949 (aut. PC). No 3 et Trois-Portes No 2. Villa et dépend., 1883 (aut. PF), Mayor pour S.-A. Dorn; pavillon de jeux pour enfants, 1884 (aut. PF), Margot (entrep.), même propr. Simplicité de la constr. rehaussée par la polychromie des matériaux et une grande véranda semi-circulaire sur colonnes de fonte. No 5Bât. d'hab. et dépend., 1856 (ass.), pour J. Dorn; adjonc. bât. d'hab. et agrand. dépend., 1900 (aut. PF, SP, PC), Sté technique pour J. Maret; porche et agrand. dépend., 1912 (aut. PC), Chable & Bovet pour E. DuPasquier; agrand. 1920 (aut. PC), Wavre, même propr.; transf. en appart. 1949 (aut. PC). Déclinaison du cube classique avec organisation symétrique des façades, avant-corps central en légère saillie et éléments néo-classiques; remploi de matériaux provenant de la porte dite du Château (démol. 1854); véranda métallique surmontée d'une terrasse. Bibl. 1) QIT 1897, p. 37. No 7 Maison de maître avec deux pavillons, 1894 (aut. PF, SP), Prince & Béguin pour L. Pernod (fabricant d'absinthe). Prestigieux ensemble résid. entre cour d'honneur au nord et parc au midi; constr. en calcaire blanc; couverture en ardoise; fortement inspirée par l'arch. castellaire de la Renaissance française. Loge du portier coiffée d'un toit à la Mansart. Dépend. aux références vernaculaires. Transf. du bât. principal en trois appart. et de la dépend. nord-ouest en quatre appart. 1941 (aut. PC); incendie et reconstr. vers 1988.

No 9 Dépend., 1891 (aut. PF), Sté technique (J.-Ed. Colin) pour F. Lambelet; villa, 1894 (aut. PF, SP), 1895 (ass.), Colomb & Prince, même propr. Ensemble résid. imposant au milieu d'un parc. Plan et volumes aux multiples décrochements, tourelle; arch. inspirée du style «normand» et références régionales, précurseurs du Heimatstil; mixité, polychromie et texturation des matériaux. Vives discussions avec la PF quant aux risques d'incendie inhérents à l'utilisation de «pans normands», aux contraintes imposées aux arch, et aux risques de «limiter à un point les formes architecturales que l'on en assisterait à ce qu'on nomme d'architecture de La Chaux-de-Fonds>» (PF, 1894, p. 340). Dépend. aux réf. pittoresques et vernaculaires.

No 11 Fabrique de chapeaux, 1888 (ass.), pour Jeanneret & Cie, à l'empl. bât. d'hab et atelier (1878); aménagement de deux log. 1891 (aut. PF), Bura, même propr.; transf. et surélév. (imprimerie), 1908 (aut. PC, CE), 1909 (exploit.), Colomb pour H. Messeiller; agrand. (atelier), 1958 (aut. PC). Plan en L avec échauguette ponctuant l'angle. Mélange des typologies ind. et d'hab. qui reflète sa double fonction d'origine: ateliers au nord-ouest, logement et bureaux au sud. Source: AEN (IF 4/28). Bibl. 1) QIT 1898, pp. 525–526.

Nos 2 et 4 Villa de maître, 1870 (aut. PF), Léo Châtelain pour J. de Pury; maison du jardinier, 1871 (aut. PF), mêmes arch. et propr. Implantation en position dominante au milieu d'un grand parc à l'anglaise (grotte-fontaine); constr. au volume et vocabulaire arch, encore classicisant, mais asymétrie des façades et de la tourelle; distribution des locaux s'articulant autour d'un vestibule qui dessert les pièces de réception et d'hab.:(grand et petit salon, salle à manger, chambre de travail, etc.), une salle de bains et un escalier conduisant aux chambres à coucher du premier étage; installation des domestiques dans les combles, et de la cuisine et des dépend, au sous-sol; escalier de service. Maison du jardinier aux discrets accents pittoresques et légère polychromie des matériaux. Don de la propr. à la Ville et transf. en Musée d'ethnographie, 1903-1904 (inaug.); annexe



orientale et peinture murale «Les conquêtes de l'homme», 1954 (aut. PC), Hans Erni (peintre); démol. et reconstr. corps de liaison (bât. admin.), 1984 (aut. PC). Bibl. 1) Album SIA 1879; 2) Bezencenet & Gateuil 1879, pl. 277–280; 3) Eisenbahn 11 (1879), pp. 2–6; 4) Châtelain 1985, pp. 151, 202.

Nos 8-10 voir Petit-Pontarlier No 15. Nos 12 et 14 Deux imm. loc., 1907 (aut. PC), Yonner & Grassi pour A. Perrenoud, à l'emplac. de bât. anc. Constr. dont la composition irrégulière s'explique par le maintien des dispositions ant. et l'exploit. maximale du sol. No 20 et Petit-Pontarlier No 33. Bât. d'hab., 1876 (aut. TP), pour A. Dumont à l'emplac. de constr. anc.; transf. en villa (surélév., agrand. ouest), 1902-1903 (aut. SP, PC), Prince & Béguin pour A.-H. Albaret. Déclinaison du cube classique; symétrie mise à mal par les adjonc. post. et l'absence de dégagement. Act. centre de formation. No 22 Imm. loc. et atelier, 1866 (ass.), pour Hammer; démol. partie ouest et transf. partie est vers 1990. No 26 Bât. d'hab., avant 1855 (ass.); surélév. et café Le Reposoir, 1865 (ass.), pour Hammer; démol. et reconstr. 1956 (aut. PC).

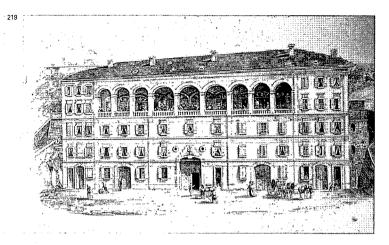
### Serre, rue de la

Nouv. rue (voir avenue DuPeyrou), 1858–1860. Lot. assez dense à caractère urbain, à proximité de la gare.

Nos 1,3 et 5 et Rousseau Nos 15-17. Trois imm. loc. contigus et inscrits dans la pente; arch. résid. et urbaine, empruntant ses volumes et décors au néo-classicisme; richesse de la mouluration; logements cossus, mais absence de dégagement. No 1: 1872 (aut. PF), P. de Pury pour E. Humbert-Droz. No 3: 1867-1868 (ass.), Guinand pour lui-même. No 5: 1868-1869 (ass.), Guinand pour luimême. Nos 7 et 9 Imm. loc., 1864-1865 (ass.), pour H. de Mandrot de Pourtalès; écurie, 1879 (aut. PF), 1933 (démol.), mêmes arch. et propr. Déclinaison loc. du cube classique; posée sur un socle appareillé; sobriété du traitement des façades. No 11 Villa loc. et dépend., 1881 (aut.), Afred Rychner pour J.-U. Schutz; démol. 1976 (aut. PC).

Nos 2 et 4 et avenue de la Gare No 10. Imm. loc. jumeaux. No 2: 1877 (aut. PF), et No 4: 1878 (aut. PF), Colomb pour luimême & F. Hammer. Constr. loc. de





grandes dim.; arch. résid. et urbaine; simplicité du volume et des décors; petit espace de jardin. Démol. (No 4), 1958 (aut. PC).

No 6 Orangerie, 1867 (ass.), Muni. pour elle-même; transf. en atelier pour Service des eaux, 1891–1892, même propr. Halle d'un niveau; vestige du traitement classicisant de la façade avec les huit pilastres alternant avec les espaces vitrés. Transf. toiture en terrasse pour jardin public, vers 1960. Source: AVN (Gest.).

**Seyon, rue du**  $\rightarrow$  2.2.2, 2.3.1 et 2.4.3

Anc. cours du Seyon détourné, 1839– 1844. Etablissement d'une rue, suppression de la chute du Gor, restructuration et assainissement du quartier: premier plan d'alignement, 1835; lettre aux bordiers annonçant les retranchements à venir, 1842; modification du plan et devis, 1843; début des travaux publics et privés, 1844; démol. des ponts et des établ. ind. qui enjambaient la rivière, 1845–1850; démol. de l'anc. Hôtel de Ville, 1860; activation des travaux de retranchement,



1861; achèvement de la rue, 1864. La plupart des façades du côté ouest de la rue ont été remises à neuf et bon nombre à l'est, vers 1846/50 (ass.); la succession des massifs correspond par contre toujours à la division dictée par les anc. ponts. Transf. régulières des rez (devantures de magasin), en raison du caractère comm. de la rue. Relègue la rue des Moulins au second rang. Source: AVN (TP, MCV; P constr. No 28, rapport sur un proj. général d'alignement & d'embellissement de la Ville de Neuchâtel, mai 1835, pp. 17-18). Bibl. 1) Mbx 1848, s.p.; 1860, s.p.; 2) QIT 1897, pp. 271–275; 3) Sevon 1943; 4) NE cent ans 1994, pp. 14-17; 5) Bauer 1969, pp. 12-17.

No 3 Imm. loc. et comm., 1923 (aut. PC), Chable pour A. Moritz, à l'emplac. de deux constr. anc. démol. Contraste du traitement des façades est et ouest: fonction comm. clairement affirmée du côté du Seyon (voir 2.6.3) et traitement historicisant (réutilisation partielle des anc. fenêtres) du côté des Halles. No 5 voir Moulins No 6. No 7 et Moulins No 12. Imm. loc. et boulangerie, 1849 (ass.), pour J. Bracher. Constr. de grandes dim., aux façades appareillées. Bibl. 1) Castellani 1981, IV/37/B.

No 13 et Moulins No 22. Bât. loc. reconstr. et surélév. 1850 (TP), 1851 (ass.), pour C. Clemmer, sur le nouv. alignement; surélév. 1920, 1951 et 1956 (aut. PC). No 15 et Moulins No 24. Surélév. de deux imm. loc. anc., 1891 (aut. PF), 1894 (ass.), pour C.-A. Clerc. No 19 Surélév. de deux imm. loc. anc., évtl. 1846 (ass.), pour Seylaz. Etonnante rangée de loggias dans cette rue urbaine. No 23 et Moulins 38. Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 212-213. Nos 25 et 27 et voir No 38. Grande Brasserie: ensemble de bât. loc., ind. et comm., 1832 (ass.), pour F. Burgat; surélév. et dépend., 1860 (ass.), pour A. Vuille; transf. importantes, 1893 (aut. SP), pour Grande Brasserie. Séparation en deux entités, 1911-1912. No 25: Reconstr. imm. loc. et bains, 1911 (aut. PF),

Prince & Béguin pour E. Perrenoud; rachat des bains par la Com. 1919. Version Heimatstil de l'imm. de rapport; douze salles de bains, douches et buanderies aux niveaux inf. No 27: Transf. progressive de la brasserie en restaurant et logements; transf. façades 1943 (aut. PC) et surélév. 1988 (aut. PC). Source: AVN (Gest. 1919). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 282–284; 1898, pp. 529–530; 2) PS 471 (1911), p. 215; 3) Attinger 1989, p. 45; 4) NE cent ans 1994, p. 76.

Nos 2-6 et Treille Nos 6-8. Ensemble de bât. admin., loc. et dépend., dév. et régulièrement transf. pour la famille Jeanrenaud autour de l'anc. poste (1828). No 4: Bât. admin. et loc., 1896 (aut. PF), 1897 (ass.), Léo Châtelain, à l'emplac. d'un bât. ant. (1862). Encadrements de porte néo-gothiques. Démol. 1961 (aut. PC). No 6: Annexe nord de No 4, 1878 (ass.); surélév. et transf. en hôtel et comm., 1896 (aut. PF), 1897 (ass.), Léo Châtelain. Constr. de grandes dim. à la façade structurée verticalement par l'alternance de pilastres en pierre de taille et de parements en brique rouge; axe médian marqué en toiture; décors de palmettes et ferronnerie. Bibl. 1) MAH NE 1955, pp. 332-333; 2) Castellani 1981, III/36/A; 3) Châtelain 1985, p. 202.

221 No 8 Imm. loc. et comm., 1851-1852 (ass.), pour F. Vuithier, à l'emplac. d'un bât. anc. Constr. d'angle de grandes dim. avec pan coupé. Source: AVN (TP). No 8a et Dublé No 6. Imm. loc. et boulangerie, 1861-1863 (ass.), évtl. H. Rychner pour J.-J. Troesch. Constr. liée à la démol. de l'anc. Hôtel de Ville; tête de rangée des imm. du Temple-Neuf No 11: éléments néo-classiques. No 12 Imm. loc. et comm., surélév. 1905-1906 (aut. PF), pour A. Loersch, à partir d'un novau anc. Contraste peu réussi entre une façade du début du XIXe siècle et la surélév. de la fin du même siècle. Démol. 1966 (aut. CE). Source: SPMS (pertes). No 14 voir Grand-Rue No 3. No 20 Imm. loc. et comm., après 1844, pour Marti (RF).

220

Tête de massif de très grandes dim., coiffée d'une toiture en demi-croupe. **Nos 24a-32** voir *Raffinerie* Nos 1–7 et *Bercles* No 5.

218 No 38 et Bercles No 8. Imm. loc. et ind., 219 1862–1863 (ass.), pour A. Vuille (Grande Brasserie). Constr. de très grandes dim.; coiffée de deux étonnants étages de loggias; caves, salles de débit, mais également grande salle de conférences. Transf. en logements, salle de lecture pour ouvriers et ateliers, avant 1875; démol. 1974 (aut. CE). Sources: AEN (IF 5/43); SPMS (pertes). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 282–284; 1898, pp. 499, 529–530; 2) NE cent ans 1994, p. 76.

#### Soleil, chemin du

No 12 Villa, 1912 (aut. PC), Grassi pour W. Wagner. Constr. résid. à proximité de la forêt avec vue panoramique. No 14 Villa, 1912 (aut. PC), Grassi pour S. Prébandier. Constr. Heimatstil.

#### Soleil, escalier du

**No 2** Villa, 1914 (aut. PC), Grassi pour Consortium du Chanet (villa Liechti). Constr. Heimatstil.

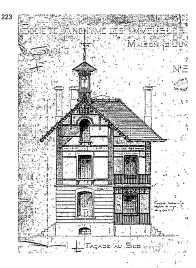
#### Suchard, Cité- $\rightarrow 2.6.1$

Nos 1, 3, 2a-30 voir également Martenet Nos 16 et 18 et Borel No 2. Cité ouvrière, constr. en plusieurs étapes: I) neuf maisons ouvrières (Nos 14-30), 1886, et buanderie (No 3), 1887, Mayor pour Sté des imm. Ph. Suchard; II) quatre maisons sup. (Nos 6-12) et treize bûchers, 1890 (aut. PF, SP), Colomb, pour même propr., à partir des plans Mayor remaniés; III) trois maisons sup. (Nos 1, 2a-4), 1896 (aut. PF, SP), Colomb & Prince, même propr.; IV) cuisine populaire, 1897



(Borel No 2); V) deux villas loc. sup., 1908 (Martenet Nos 16-18). Ensemble composé de bât. d'hab. de diff. types avec bûchers, WC et jardins ainsi que d'équipements collectifs (buanderie, cuisine populaire, salles de réunion et de lecture, emplac, pour jeux et gymnastique). La Cité Suchard doit son charme à son implantation en front de lac et son alignement légèrement curviligne dicté par la forme de la grève. La juxtaposition de maisons de types légèrement différents mais aux caractéristiques communes contribue à animer tout en renforçant l'homogénéité de l'ensemble. Sobriété des constr.: façades en maçonnerie crépie, animées de briques décoratives et de pièces de charpente décoratives. Nos 1, 2a, 4, 8, 10, 16, 18, 26 et 30: «Maison Suchard» par excellence, puisque ce type de bât, a été édifié à plusieurs reprises, abondamment publié, présenté à l'Exposition nationale de Genève (1896) et médaillée à l'Exposition universelle de Paris (1900); division verticale et distri-

bution symétrique des locaux de part et d'autre du mur mitoyen; chaque logement comprend quatre chambres, cuisine, galetas, atelier et cave; reprenant le modèle le plus simple de 1886, les constr. post. présentent néanmoins quelques différences de détail. Nos 6 et 12: Grandes maisons prévues pour cinq familles; apparence ext. proche des précédentes, mais distribution int. articulée autour d'une cage d'escalier centrale. No 22: 223 Maison du contremaître; logement individuel et décor plus élaboré. Nos 14, 20, 24 et 28: Maison à deux logements, proche du type de base, mais comprend deux chambres supplémentaires par logement. No 3: Buanderie-lessiverie au rez, séchoir à l'étage et réservoir d'eau à l'arrière; plan triangulaire lui permet-



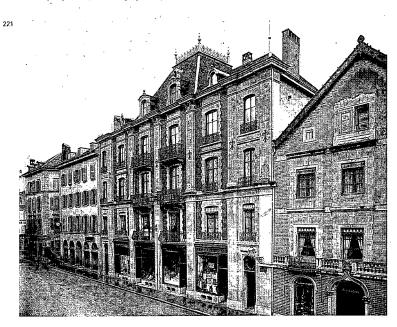
tant de s'insérer dans l'espace disponible. Source: AVN (Suchard). Bibl. 1) [Eugène Colomb], Maisons ouvrières de la fabrique de chocolat Suchard, Russ-Suchard & Cie, Neuchâtel 1896 et 1901; 2) PS 77 (1896), pp. 213–215; 3) Baudin 1904, pp. 37–43; 4) Gubler, in Werk 5 (1976), pp. 320–322; 5) NE hier 1977, pp. 74–75.

## Suchard, quai Philippe-

Tronçon de la rte de transit le long des rives (voir *Godet*), 1890–1892; élargis. 1959–1960; transf. des voies de circulation (tunnel) et création de nouv rives; 1993 (inaug.). Source: AVN (*Gest.*, TP). Bibl. 1) *SBZ* 4 (1884), p. 127.

No 1 Gare du Régional, 1892 (aut. PF), Sté technique pour elle-même. Bât: situé au nord des voies; sobriété de l'arch. et programme ferroviaire trad. Démol. et reconstr. buffet du tram. 1960 (aut. PC). Bibl. 1) Jacobi 1973, p. 47, 2) NE cent ans 1994, p. 210.

Anc. bains des hommes, 1896 (aut. SP), 1897, Com. pour elle-même, dans le cadre du renouv. des bains publics entrepris



Neuchâtel 26



après la transf. des rives. Etablissement de petites dim., à peu près pareil à celui des bains des dames (voir *Jeanrenaud* s.n.). Transf. en bains mixtes, 1941; démol. 1959 (ass.) pour élargis. rte cantonale. Source: AVN (*Gest.* dos.). Bibl. 1) *NE lac* 1989, p. 37.

Nos 2–8 Trois bât. d'hab, 1894-1895 (aut. PF), J.-D. Bura pour lui-même; démol. 1977 (aut. PC). Act. portail ouest du tunnel de la RN 5.

Nos 14–18 et Martenet No 24. Nos 14–18: Maison de maître, 1891 (aut. PF), Colomb & Prince pour G.-E. Simond-Suchard. Constr. résid. accrochée à la falaise: Démol. 1961 (aut. PC). No 16: Cabinet d'été, 1867 (ass.), pour J.-F. Dircks; démol. 1952 (ass.). Martenet No 24: Bât. d'hab. et écurie, 1871 (ass.), et agrand., 1874 (ass.), évtl. Léo Châtelain pour J.-F. Dircks; puis en hab. uniquement, 1910 (aut. PC), Jérémie Bura fils pour E. Hänni; agrand. et surélév. 1987 (aut. PC).

#### 225 Suchiez, rue du

Nos 1–9 voir *Draizes* Nos 2–6. No 27 Villa, 1912 (aut. PC), Grassi pour L. Jacot-Guillarmod. No 35 Pensionnat, 1930 (aut. PC), Wavre & Carbonnier pour Milles Trisoglio, à l'emplac. d'un hameau de sept bât. d'hab. vignerons contigus et d'une grange au sud de la rte (démol. 1905/1910). Nouveauté de la constr. aux formes cubiques et dépouillées. Bibl. 1) *NE cent ans* 1994, pp. 124–125; 2) Schmutz, in *Guide d'architecture suisse*, 3, Berne 1996, p. 39.

No 45 Villa loc., 1920 (aut. PC), Hodel pour H. Crosetti; transf. et agrand. 1949 (aut. PC). Petite maison aux accents régionalistes rappelant la typologie du chalet. No 53 Villa, 1914 (aut. PC), Grassi pour Consortium du Chanet (villa Loersch). Villa inspirée de la typologie du chalet. Nos 57-59 Villas jumelées, 1911 (aut. PC), Grassi & Hodel pour euxmêmes. Distribution symétrique des locaux au nordet différenciée au sud. Dans la plus pure tradition Heimatstil; monumentale tourelle d'angle avec un pignon en forme de dôme; avant-corps saillant au midi, coiffé d'un berceau.

#### Suchiez, escalier du

No 48 Villa La Maisonnette, 1911 (aut. PC), Grassi pour A.-H. Colomb.

#### Terreaux, rue des

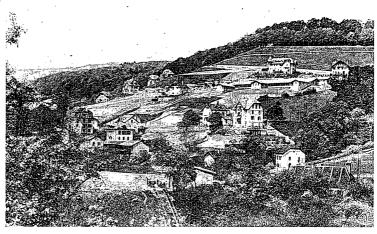
Départ de la rte des Montagnes, 1783; plusieurs élargis, en raison de l'engorgement du trafic; ligne de chemin de fer à voie étroite à crémaillère, 1887 (proj.), 1892 (ouv.); puis de tramways, 1898. Source: AVN (TP, Gest.).

No 1 Imm. loc. et comm., 1856 (aut. TP), 1860 (ass.), Colin pour Bourg, à l'emplac. de l'anc. grenier du bas (démol. 1856). Constr. d'angle cubique; ordonnance néo-classique pour la façade orientale dialoguant avec l'Hôtel de Ville et plus souple au midi; bât. destiné à abriter la Banque cantonale, puis réduction du programme à un rez comm. et des étages d'hab.; distribution régulière des locaux. Source: AVN (TP). Bibl. 1) Album SIA 1879; 2) QIT 1897, p. 181; 3) MAH NE 1955, pp. 398-399; 4) Castellani 1981, 64 V/12/A. Nos 3-5 et 7 Trois imm. loc. et comm. contigus, à l'emplac. de l'anc. grenier du centre (démol. 1855). Nos 3-5: 1856-1857 (ass.), évtl. Louis Meuron-Gigaud pour G. de Meuron. No 7: 1855 (aut. TP), 1856 (ass.), Louis Meuron-Gigaud pour F. de Meuron. Simplicité de l'arch.; occasion de réaliser les alignements, d'assainir le quartier et de densifier les constr. Surélév. (No 7), 1954 (aut. PC) et démol. (Nos 3-5), 1968 (aut. CE), 1969. Source: AVN (TP). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 182-183. No 9 Anc. grenier du haut, 1719-1720; transf. en caserne, 1831; incendie et réparations sommaires (retranchement d'un niveau), 1850 (ass.); transf. en fabrique de télégraphes et appareils électriques, avec logement, 1863 (aut. PF), 1864, Rychner pour Hipp & Cie; adjonc., 1867 (aut. PF, ass.), même 64 propr.; incendie et surélév. avec attiques à l'est et à l'ouest, 1872 (aut. PF), 1873 (ass.), P. de Pury, même propr.; importantes transf. int. et ext., 1923 (aut. PC). Constr. ind. hétérogène, avec caves et volumétrie anc.; parties sup. et aménagementint.remaniés à plusieurs reprises;

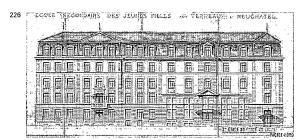
rangée de petites ouv. (disparues) dans

la surélév. rappelant la typologie des fabriques d'horlogerie; soin apporté à la façade orientale: régularisation des percements, porte marquée par un placage au décor classicisant et un fronton portant une horloge et des victoires ailées peintes; traces d'éléments peints. Source: AVN (TP). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 48, 182; 1898, p. 525; 2) *MAH NE* 1955, p. 399; 3) Castellani 1981, V/18/A.

Nos 10-12 et 14 Ensemble de deux bât. scolaires séparés par un préau-terrasse et un passage, à l'emplac. de l'anc. cime-226 tière (voir Mail). Nos 10-12: Bât. scolaire, maints proj. 1879-1891; école et salle de gymnastique, 1892 (aut. PF), 1893 (inaug.), Alf. Rychner pour Com, à l'emplac. du chantier de la ville (1811-1812) et du local des pompes (1841). «Rychner fut invité à laisser l'architecture en sousordre, et à se préoccuper avant tout du confort de la lumière et de l'éclairage» (bibl. 4, p. 244). Edifice comprenant neuf salles de cours, un auditoire, des locaux spéciaux pour peinture, dessin et gymnastique. Agrand. 1898 (aut. PF, SP), 1899 (inaug.), mêmes arch. et propr. Caractère imposant et écrasant du massif dicté par l'exiguïté de la parcelle et renforcé par la disposition des ouv. et leurs encadrements, ainsi que le comble à la Mansart; vingt salles supplémentaires; traitement de l'arch. et locaux (avec des salles spécialisées comme dessin, sciences naturelles, projection, etc.) reflétant les préoccupations scolaires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. No 14: Ecole des filles, 1851-1853 (inaug.), H. Rychner pour Bourg., suite à la mise en concurrence de Rychner, L.-D. Perrier et J.-V. Colin (1850). Edifice néo-classique (ordonnance et décor); plan en H allongé; péristyle fermant l'espace ménagé entre les deux ailes en saillie et rappelant l'arch. palladienne. Vingt-deux salles de différentes grandeurs, logement et chapelle; cette dernière reflétant encore les liens qui unissaient éducation et religion, alors



225





que des locaux pour la chimie, la physique ou la géographie annoncent les nouv. besoins scolaires; Musée de peinture (1853-1860). Le bât. semble faire référence à l'époque puisqu'il est fréquemment publié dans les ouvrages spécialisés. Disparition de la chapelle et act. Musée des sciences naturelles. Source: AVN (TP, Gest. dos.). Bibl. 1) Mbx 1810, 1811, 1812, 1855, s.p.; 2) Album SIA 1879; 3) SBZ 19 (1892), pp. 60, 68; 4) QIT 1898, pp. 218-219, 241-245; 1914, p. 459; 5) MAH NE 1955, p. 400; 6) collectif 1898-1998: Le Centre scolaire des Terreaux fête ses deux collèges centenaires, Neuchâtel 1998.

#### Tertre, rue du

Anc. impasse, prolongée, puis rendue carrossable jusqu'à l'avenue de la Gare, 1860. Source: AVN (*Gest.*). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 184–185.

Nos impairs voir Favre Nos 15–29.

No 2 Villa de maître, 1889–1890 (aut. PF, SP), Léo Châtelain pour M. de Perregaux à l'emplac. de bât. ant. Constr. résid. de grandes dim. renforcées par ses imposants socle et terrasse. Volume avec de nombreuses articulations; accents pittoresques. Qualité et bonne inscr. dans le terrain, rompue par les transf. et adjonc. multiples, en particulier surélév. 1954 (aut. PC) et agrand. 1985 (aut. PC). Act. maison des jeunes. Bibl. 1) Châtelain 1985, pp. 46, 204.

Nos 4–18 Large espace vidé de ses constr. anc. en 1988 (aut. CE). Nos 20–38 Quartier populaire à proximité de la ville; mixité des fonctions; imm. loc. de type ouvrier, en front de rue et en retrait. No 20: 1838 (ass.), pour F. Meuron. No 22: 1874 (ass.), pour J & H. Delay. No 24: 1819 (ass.), pour veuve Dellenbach. No 28: 1820 (ass.), pour M. Steiner; surélév.,

1860 (ass.), pour Martinet et Guillot. No 32: 1874 (aut. PF), pour D. Brun. No 34: 1850 (ass.). Nombreuses transf. post. No 36: 1864 (ass.). Nombreuses transf. post. No 36: 1873 (aut. PF), pour Glatthardt. Transf. post. No 40 Atelier, 1873 (aut. PF), pour G. Glatthard; démol. et reconstr. atelier, 1949 (aut. PC). No 44 Bât. d'hab., 1850 (ass.), pour C. Affolter; reconstr. et adjonc. 1900 (aut. PF, SP), pour G. Glatthard; agrand. 1925 (aut. PC). Constr. hétérogène reflétant son dév. progressif. Surélév. 1985 (aut. PC). No 50 voir avenue de la Gare No 47.

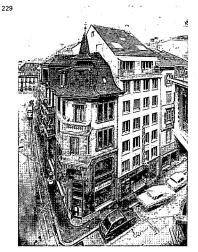
#### Tivoli, rue de

Rte d'accès au nouv. pont de Serrières, 1807–1810. Bibl. 1) *MAH NE* 1963, pp. 4–6.

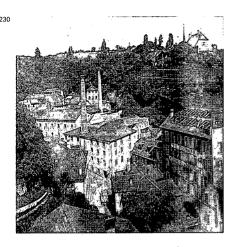
50 No 1 Bât. d'hab., restaurant et dépend., avant 1850 (ass.); cage d'escalier à clocheton et véranda, 1910 (aut. PC), Colomb pour Sté des imm. Ph. Suchard. Démol dépend. 1990 (ass.). Act. bât. admin. No 5 Imm. admin., 1899 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour Sté des imm. Ph. Suchard. Première constr. de l'entreprise chocolatière édifiée à l'ext. de la gorge; bât. de très grandes dim. à usage de bureaux. Simplicité de l'arch. aux références régionales annonçant le Heimatstil; en rupture avec le proj. inabouti de bât. admin. dans la veine des édifices publics internationaux (1896). Transf. drastique de l'imm.: entrée (escalier et placage) et façade nord 1946 (aut. PC); toiture et surélév. 1954 (aut. PC); marquise et ascenseur 1957 (aut. PC). Source: AVN (Suchard). Bibl. 1) NE Belle-Epoque 1974, p. 61. No 11 Bât. ind., 1912 (aut. PC), 1913 (exploit.), Colomb pour Suchard S.A.; agrand. 1919 (aut. PC), Dellenbach & Walter, même propr.; nombreuses transf. Halles de fabrication de chocolat coiffées de cinq sheds. Sources: AEN (IF 2/1); AVN (Suchard). Nos 2 et 2a Bât. d'hab. et forge, 1879 (aut. PF), Colomb pour E. Bader; surélév. 1899 (aut. PF), même propr.; assainissement toiture et étage sup., 1960 (aut. PC). No 4 Dépend., avant 1852 (ass.), pour Aimé Benoit; reconstr. en bât. d'hab. et écurie, 1877/1879 (ass.), pour E.-S. Vuithier, agrand. 1916 (aut. PC), Dellenbach & Walter pour A. Bura. No 8 Villa, 1906-1907 (aut. PF), Colomb pour A.

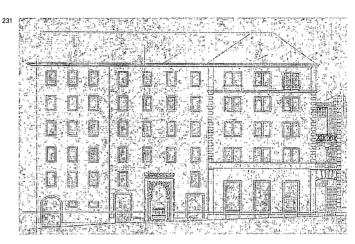
Bura; transf. rez et combles, 1917 (aut.

PF), même propr.; agrand. nord-ouest 1932 (aut. PC). Constr. cossue dans un parc avec fontaine; références Heimatstil mais lignes souples rappelant l'Art Nouv.; toiture à la Mansart; balcon-loggia. No 10 Hôtel-pension et pâtisserie, 1906 (aut. PC), Colomb pour A. Chevalley, à l'emplac, d'un bât, loc, (1876). Constr. cossue de grandes dim.; magasin et salon de thé, rez et trois étages d'hab. Mélange d'éléments Heimatstil et 'de formes empruntées à l'Art Nouv. Bibl. 1) NE Belle-Epoque 1974, p. 61. Nos 16-18 Deux maisons ouvrières mitoyennes, 1878-1879 (aut. PF), 1880 (ass.), L.-F. Perrier pour Sté technique et E. Borel. Première et unique étape de la Cité Bonhomme; habitat ouvrier regroupant cellule fam: et jardin dans une enveloppe très sobre et à proximité d'un quartier ind.; deux appart, par bât. Démol. 1978; (aut. CE): No 28 Bât. d'hab. La Silencieuse, 1877 (aut. PF, TP), L.-D. Perrier pour P. Suchard père; agrand. 1879 (ass.) et 1882 (aut. PF), Sté technique, même propr.; transf. en école enfantine, 1884 (ass.). Eléments néo-gothiques. Démol. 1959. Source: AVN (Suchard). No 30 Bât. ind., 1906 (aut. PC), 1907 (exploit.), Colomb pour Suchard S.A. Halles de fabrication de chocolat, coiffées de quatre sheds. Nombreuses transf. post: Sources: AEN (IF2/1); AVN (Suchard).



220





## Treille, rue de la

No 5 voir Epancheurs Nos 6–8. Bât. loc., 1866 (aut. PF; ass.), et dépend., 1867 (ass.), Léo Châtelain pour Lorimier frères; transf. en unique imm. loc. et comm., 1910 (aut. PF), pour Seinet fils; démol. 1971 (aut. PC).

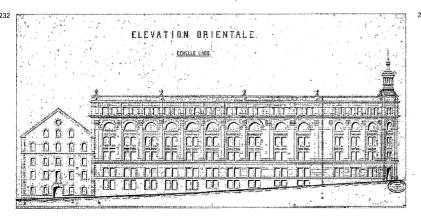
No 2 et Bassin s.n. Imm. loc., comm., 1912 (aut. PC), Edouard Boillot (Peseux) pour R. Lischer, à l'emplac. d'une constr. démol. Constr. d'angle à pan coupé et oriel; toiture ponctuée d'une tourelle sur l'angle et d'un grand berceau au midi; abondance de l'ornementation de tendance Art Nouv; vocation comm. clairement affirmée par l'imposant rez à entresol à parement en pierre de taille et les larges surfaces vitrées (voir 2.6.3); deux étages et combles hab.; «Ed. Boillot 1912» (inscr.). Surélév. d'un étage et coursive, 1971 (aut. PC). Nos 6 et 8 voir Sevon Nos 2–6.

## Trois-Portes, chemin de

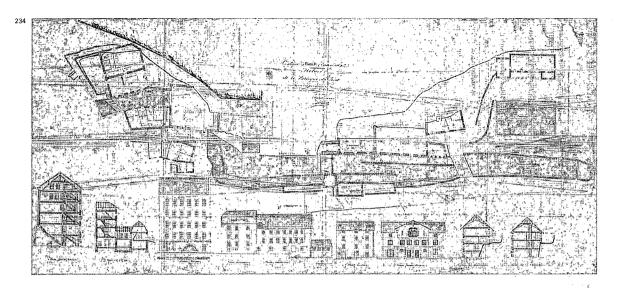
No 1 Villa de maître, 1910 (aut. PC), Prince & Béguin pour A. Elskes. Grande constr. Heimatstil dans un parc; terrasse panoramique; références médiévales. Nos 9 et 9a Deux bât. d'hab. Beaulieu, avant 1850 (ass.), pour Frédéric-Henri

de Perrot; surélév. et aile sup., 1856 (ass.), pour J. Girardet. Incendie et reconstr. aile, 1883-1884 (ass.). No 11 Villa Pausilippe, 1893 (aut. SP), «1894» (inscr.), Bouvier pour H. Wolfrath, à partir d'un pavillon (1876). Constr. d'inspiration italianisante. No 21 voir Evole No 66. Dépend. avec log., 1850 (ass.), pour Wavre-Vernet; transf. en villa, 1908 (aut. PC), Meystre pour A. Terrier. No 25 Villa, 1899 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour R. Chavannes. No 25a Villa loc., 1906 (aut. PC), J.D. Bura & Boillot pour J.-B. Arbore. Constr. Heimatstil de grandes dim., avec force pignons, oriel et pans coupés; références arch. médiévales dans les encadrements. No 27 Bât. d'hab. et buanderie, 1889 (aut. PF, SP), Philippin pour F. Prisi. Eléments pittoresques. Démol. 1981 (aut. CE). No 29 et Evole No 86. Villa, 1912 (aut. PC), Philippin pour A. Bétrix. Constr. résid. de grandes dim., sur une terrasse et dans un large parc: déclinaison du cube classique, avec toutes les réminiscences de l'arch. patricienne. No 31 voir Evole No 96. No 37 Imm. loc., 1912 (aut. PC), Dellenbach & Walter pour SI Ouest-Evole. Version Heimatstil de l'imm. de rapport semi-résid. No 39 Imm. loc., 1911 (aut. PC), Prince & Béguin pour SI Ouest-Evole. Version Heimatstil de l'imm. de rapport semi-résid.

No 2 voir Saint-Nicolas No 3. No 4 Maison de jardin, 1899 (aut. PF, SP), Léo Châtelain pour G. Sjöstedt. Simplicité de l'arch. et mixité des matériaux en accord avec sa vocation. No 6 Villa, 1896 (aut. PF), pour A. Bourgeois, à l'emplac. d'un bât. d'hab. (1850) et hangar (1866). Constr. annonçant le Heimatstil, véranda panoramique, tourelle d'escalier. No 8 voir *Poudrières* No 19. Atelier de peintre Les Aliscamps, 1874 (aut. PF), 1875 (ass.), Léo Châtelain pour A.-H. Berthoud, à l'emplac. d'un bât. (1863). Grandespace pour atelier; soin de l'éclairage et des éléments décoratifs. Adjonc. péristyle, 1877 (aut: PF, ass.), mêmes arch. et propr.; adjonc. 1891 (aut. PF), même arch. pour S. Chatenay. Constr. nouv. maintenant et transf. les éléments antérieurs; accents italianisants. Transf. en deux appart. 1952 (aut. PC). Bibl. 1) Châtelain 1985, pp. 152-153, 202-204, 206, No 12 Bât. d'hab., 1875 (aut. PF), pour J. Wüst; agrand, au nord et adjonc. tourelle, 1911 (aut. PF), B. Crosa fils pour C. Béguin. Accents Heimatstil. Démol. 1971 (aut. CE). No 14 Bât. d'hab., 1868







(aut. PF), Le Prince (entrep.) pour Monnier; agrand. 1989 (aut. PC). Nos 16–18 Bât. loc. double, 1910 (aut. PC), Théodore Téna (entrep.) pour F. Bärtschi (No 16) et Otto Schweizer (No 18); annexe de deux niveaux et terrasse à l'ouest, 1926 (aut. PC). Simplicité de l'arch. No 20 Villa, 1906 (aut. PC), J.-D. Bura pour S. Pochon. Constr. Heimatstil. No 30 Maison du garde-voie, 1871 (aut. PF), Rau (ing.) pour Cie du Franco-Suisse. Prob. conçue à partir d'un plan-type.

#### 25, 28 Tunnels, rue des $\rightarrow$ 2.4.3 et 2.5.3

Nos 2-4 Halte provisoire, 1898, Cie Jura-Neuchâtelois pour elle-même et Cie Jura-Simplon pour l'approvisionnement en eau; transf. de la constr. provisoire en édifice permanent, 1900; sous-station électrique, 1930 (aut. PC), CFF pour euxmêmes; annexe pour le service des marchandises, 1932 (aut. PC). Constr. utilitaires étroitement liées aux aménagements des infrastructures ferroviaires et du vallon du Vauseyon. Source: CFF (NE-Vauseyon).

#### 78 Usines, rue des $\rightarrow 2.8.2$

Anc. vallon ind.; accélération du renouvellement des constr. au XIXe siècle. Bibl. 1) Habicht 1922; 2) Eddy Bauer, Histoire des papeteries de Serrières 1477–1934, Serrières 1934; 3) Petitpierre, in Patrie neuchâteloise 4 (1955), pp. 93–110;4) Jean-Bernard Vuillème et Eric Gentil, Suchard, la fin des pères, Hauterive 1993.

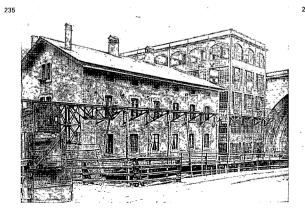
No 5 voir Borel No 11. Nos 7-21 et Farel Nos 16-24. Imm. loc., comm. et ind. en ordre contigu; accolés au flanc du vallon; anc. occupation au sol, mais nombreuses transf., surélév. et fusions de bât. témoignant de l'essor ind. et démographique du vallon. Nos 13-17: Anc. fabrique Suchard No 3 et bureaux. Dernier témoin d'une arch. ind. mêlant les fonctions de production, d'admin. et de logement. Sobriété de l'arch. qui donne à l'ensemble un aspect relativement homogène; imposantes dim. atténuées par

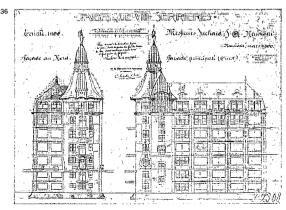
fontaine Remploi d'un bassin en calcaire blanc, «1771» (inscr.); encadrement

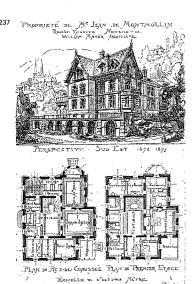
d'inspiration orientale en molasse, vers 1873, attr. L.-D. Perrier pour Ph. Suchard.

No 23 Imm. ind., admin. et loc., 1908 (aut. PF), Colomb pour Suchard S.A. Constr. de grandes dim.: cinq niveaux d'ateliers et log. dans le vallon et deux étages émergeant à la hauteur du pont. Réalisation soignée en béton armé et tendance Art Nouv. Nos 25-27 Imm. loc. double et comm., 1850 (ass.), pour E. Borel; surélév 1878 (ass.), même propr. Nos 29-31-33 Imm. loc. et comm. à trois entrées, 1908 (aut. PC), Colomb pour Sté de consommation des ouvriers chocolatiers de Serrières. Version Heimatstil de l'imm. de rapport. No 35 Imm. loc., 1873 (ass.); assainissement, 1920 (aut. PC), Colomb pour Suchard S.A. No 41 Bât. loc. sud, 1842 (ass.), et partie nord, 1847 (ass.), pour Borel à l'emplac. d'un bât. anc. Arch. de petites dim. et de type villageois.

Nos 10-16 Partie de la gorge appellée l'île, comprise entre le cours principal de la Serrière et un canal de dérivation. Re-







nouvellement régulier des constr. de type ind.: rachat progressif par l'entreprise Suchard et édification d'usines de plus grandes dim. à la fin du XIXe siècle. No 10: Fabrique Suchard No 7, reconstr., 1903 (aut. PF, SP), pour Russ & Cie. Ensemble composé de bât, ind. transf. à de nombreuses reprises; démol. 1981. Nos 232 12–14: Fabrique No 3, 1884, pour Sté des 233 imm. Ph. Suchard. No 16: Fabrique dite l'Orientale, 1890 (aut. PF), Colomb & Prince pour Sté des imm. Ph. Suchard, à l'emplac.de cinq bât.ind.,démol.Constr. de très grandes dim. à cheval sur la rivière; emploi du courant pour alimenter les syst. de refroidissement de l'étage inf. et cinq niveaux d'ateliers; plan au sol triangulaire épousant l'espace disponible. Silhouette caractérisée par son lanternon et ses décors. Incendie, 1957, démol. partielle et reconstr. 1958 (aut. PC). Sources: AVN (Suchard); AEN (IF 2/1, 9/107). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 429-432; 454; 2) NE Belle-Epoque 1974, p. 12; 3) NE cent ans 1994, p. 117.

Nos 20-30 Section du vallon comprise entre les deux ponts. Divers bât, ind. pro-

gressivement rachetés par Suchard et reconstr. d'usines de plus en plus grandes et spécialisées. No 20: Fabrique, 1899 (aut. PF, SP), Colomb & Prince pour Sté des imm. Ph. Suchard, à l'emplac. de l'anc. scierie Hess. Constr. ind. de grandes dim. et résolument contemporaine; structure de métal et brique avec toit plat rappelant les techniques de constr. de Chicago et permettant d'aménager de grands locaux de production et de larges ouv.; accès tant au niveau de la rivière que du pont. No 22: Fabrique, 1906 (aut. 236 PC), Colomb pour Suchard S.A., à l'emplac. d'anc. bât. Constr. ind. entièrement réalisée en «ciment armé» teinté dans la masse; étonnant contraste entre le choix du matériau et l'aspect extérieur: version Heimatstil de l'usine; cinq niveaux d'ateliers largement éclairés; façades parcourues de coursives. No 24: Ecuries, 1875 (aut. PF), L.-D. Perrier pour P. Suchard. Constr. accrochée au flanc oriental du vallon. Nos 26-30: Anc. fabriques du Milieu, vers 1873, Gilbert pour P. Suchard; démol. 1971 (aut. PC). Sources: AVN (Suchard); AEN (IF 2/1, 9/107, 9/108). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 439-441; 2) Attinger 1989, p. 81; 3) NE cent ans 1994, p. 120. Plan incliné Halle inf. (voir Amandiers No 4).

Nos 38–90 Partie sup. du vallon, occupée par de nombreuses constr. ind. et régulièrement renouv. pour Papeteries de Serrières exploitées par la dynastie Borel, par les moulins Bossy (détruits par incendie, 1918) et par Suchard (premier lieu de production de l'entreprise chocolatière). Bât. démol. et reconstr. au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Source: AEN (IF 2/1, 4/18, 9/107, 9/108). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 441–449; 2) Attinger 1989, p. 77; 3) NE lac 1989, p. 36.

#### Valangines, chemin des

No 14 Bât. loc., 1913 (aut. PC), Henri Gindraux pour W. Aeschlimann. No 22 Chalet d'hab. et dépend., 1910 (aut. PC), d'Okolski (Chalets Modernes à Lausanne) pour A. Chervet. Programme arch. d'une villa fam. d'un étage sur rez et sous-sol dans une enveloppe de style chalet. No 34 Grange et écurie, 1898 (aut. PF), pour V. Hanhardt; imm. loc. et atelier, 1907 (aut. PC), Giulio Bottinelli pour lui-même. No 38 Bât. d'hab., 1896 (aut. PF, SP, PC), Joseph Bura (entrep.) pour C. Fanac. No 98 Usine hydraulique dite élévatoire, «1910» (aut. PC), Chable & Bovet pour Service des eaux. Grande halle de machines flanquée d'un atelier-dépôt et d'une chambre. Constr. ind. d'un niveau, à enveloppe Heimatstil. Station de compression, 1936 (aut. PC); transf. en station de pompage, 1967 (aut. PC).

#### Vaucher, ruelle

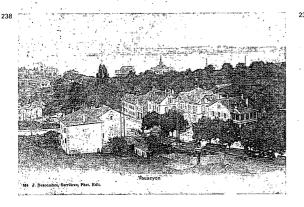
Anc. sentier en pente raide reliant le faubourg de l'Hôpital aux Sablons, élargi et rendu carrossable tronçon par tronçon, 1883; jardin public et nouv. sentier au haut de la ruelle, 1896-1897. Source: AVN (TP, Gest.).

No 13 Agrand. d'un pavillon du XVIIIe siècle, 1884 (aut. PF), Léo Châtelain pour M. de Coulon-Stürler. Contraste entre le caractère néo-classique de la partie anc. et l'aspect pittoresque des éléments plus récent. Transf. en école privée 1955 (aut. PC). Bibl. 1) QIT 1897, pp. 222–225; 2) Courvoisier, in MN 1957, p. 39.

No 22 Villa de maître, 1878 (aut. PF), Mayor pour J. de Montmollin. Imposante constr., s'ouvrant sur une grande terrasse formant sous-sol. Plan asymétrique ponctué de bow-windows et vérandas; locaux distribués autour d'un vestibule et d'un escalier central; progamme arch. trad. avec séparation des locaux à usage domestique, de réception et privé; salle de bains à proximité des chambres à coucher à l'étage. Façades et toitures pittoresques: pignons; petits éléments décoratifs, mixité des matériaux, etc. Démol. 1963, (aut. PC). Bibl. 1) Album SIA 1879.

## Vauseyon, rue du

B Quartier bouleversé à de nombreuses reprises pour l'aménagement de voies de circulation. Rangée de bât. d'hab. et loc. avec annexes artisanales contre le flanc oriental de la colline des Charmet-





tes, régulièrement renouv. et démol. 1950/1970, à l'exception du No 23.

No 23 Bât. d'hab. et boulangerie, 1902 (aut. PF, SP, PC), Grassi pour J. Maire, à l'emplac. d'un bât. d'hab. anc. (vers 1877). Bibl. 1) *NE cent ans* 1994, pp. 12–128.

Verger-Rond, rue du

No 7 Ferme, 1889 (aut. PF), Alf. Rychner pour J.-J. Fahys; démol. 1961 (aut. PC). No 7a, Clos-des-Auges No 17 et Pavés Nos 65-67. Etablissement d'horticulture Antoine comprenant: bât. d'hab., 1888 (ass.), orangerie, 1891 (aut. PF). Alf. Rychner; diverses serres, 1890, 1891, 1898, 1912, 1915 (ass.). Démol. partielle, 1989 (ass.). No 9 Villa, 1906 (aut. PC). Alf. Rychner pour lui-même. Constr. Heimatstil cossue. Nos 13-15 Propriété rurale, comprenant hab., écurie et remise, avant 1850 (ass.); constr. maison de ferme, 1878 (aut. PF), Alf. Rychner pour lui-même; reconstr. (No 15) 1904 (aut. PC), même arch.-propr.; transf. ferme en hab.; nouv. écurie, avant 1909 (RF); adjonc. buanderie et terrasse, pavillon de jardin et diverses transf., avant 1913 (RF)

Nos 2a-4, 6, 14-18 et 20 Ensemble de quatre villas loc. individuelles ou jumelées, 1920 (aut. PF), de Bosset & Martin pour Com. dans l'anc. carrière du Plan. Elément d'un programme com. de constr. d'hab. à bon marché, 1919 (voir Battieux Nos 14-24 et Petits-Chênes Nos 2-8). Caractère cossu, accents régionalistes et mise en œuvre des matériaux qui les distinguent des maisons ouvrières de la fin du XIX° siècle. Hab. indissociables de leur jardin.

No 30 Chalet du Plan, 1880 (aut. PF, ass.), Alf. Rychner-pour lui-même; agrand. et surélév. 1903 (aut. PF, SP), pour E. Savoie. Villa avec terrasse et véranda, de tendance Heimatstil. No 32 Maison Grise, 1880 (aut. PF, ass.), Alf. Rychner pour lui-même; adjonc. et transf. en villa, 1902 (aut. PF, SP), pour C. Clerc. Sobriété du volume initial contrastant avec la tourelle d'angle aux accents pittoresques ou Heimatstil. No 34 Maison Camille, 1879 (aut. PF, ass.), Alf. Rychner pour luimême; transf. et adjonc. atelier et bûcher, 1903 (ass.), mêmes arch. et propr. Bât. du fermier, tout en hauteur proche de la constr. ouvrière avec une adjonc. post. au nord.

## Vieux-Châtel, rue de

No 3 Villa, 1900 (aut. SP), J.-Ed. Colin pour C. Petitpierre de Wesdehlen; transf. en clinique, 1927–1940 (aut. PC). Constr. aux volumes et façades encore classicisants, à l'exception de la véranda. No 5 villa de maître, 1901 (aut. PF, SP), Prince & Béguin pour J.-P. de Meuron; dépend. 1907 (aut. PC), Carbonnier & Bosset, même propr. Imposante constr. Heimatstil à forte connotation régionale:



«œuvre inspirée de cette délicate renaissance neuchâteloise [...] qui se prête admirablement à la composition d'une villa moderne où le pittoresque doit s'allier à l'intimité, la beauté au confort» (bibl. 1, p. 188). Act. logements. Bibl. 1) SBZ 43 (1904), pp. 188–191.

177 Nos 11-23 Barre de sept imm. loc. conti239 gus, 1858-1860 (ass), Ritter pour Sté
Maret-Ritter & Co.; bûcher, 1861 (ass),
mêmes arch. et propr. Ensemble-résid.
implanté dans la pente, situation permettant d'intégrer des ateliers sous les
jardins «suspendus». Composition monumentale aux décors et à la modénature néo-gothiques. Symétrie renforcée
par l'accent mis sur le corps central qui
offre un axe vertical au centre du massif. Certaines dépend. (Nos 17-21) sont

progressivement transformées en ateliers et l'une d'elles en fabrique d'encre. Source: AEN (Ritter). Bibl. 1) *Châtelain* 1985, p. 35.

Nos 4–6 Villa résid. Theresia et dépend., vers 1845, Louis Châtelain pour Jéquier; surélév. 1899 (aut. PF), même arch. pour J. Jéquier; transf. dépend., 1909 (aut. PF), mêmes arch. et propr. Constr. de grandes dim., précédée d'un avant-corps en hors-d'œuvre, surmontée ultérieurement d'une tourelle octogonale; éléments néo-renaissance. Bibl. 1) QIT 1897; p. 226; 2) Castellani 1981, IV/38/A; 3) Châtelain 1985, pp. 26, 50, 158, 204, 206.

Vingle, rue Pierre-de-

No 30 Villa, 1916 (aut. PC), Gustave Ribaux-Straubhaar (comptable) pour lui-même.

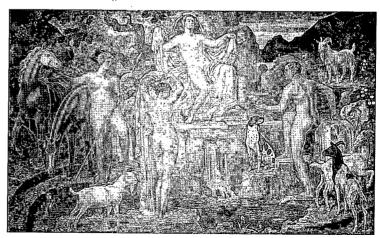


Fig. 241 Evole No 39: détail du décor du «Bierstubli» de la Brasserie Müller par Charles L'Eplattenier, 1933.

## 4 Annexes

## 4.1 Notes

- 1 IIe Statistique de la superficie de la Suisse 1923/24, in *Bulletin de statistique suisse*, publié par le Bureau fédéral de statistique, VII (1925), 3° fascicule.
- 2 Population résidente des communes 1850-1950, in Recensement fédéral de la population 1950, 1er volume, publié par le Bureau fédéral de statistique (Statistique de la Suisse, 230e fascicule), Berne 1951.
- 3 Pour les détails concernant les professeurs et les programmes des cours de ces diverses institutions, il faut consulter l'histoire de l'Université de Neuchâtel parue en 1988 et 1991 et les ouvrages d'Edouard Quartier-la-Tente, La vie scolaire, in Le canton de Neuchâtel, revue historique et monographique des communes du canton de Neuchâtel, le district de Neuchâtel, II, Neuchâtel 1898, pp. 169-404; Histoire de l'instruction publique dans le canton de Neuchâtel de l'origine à nos jours, Neuchâtel 1914.
- 4 AVN, Gest. 1879, pp. 16-17
- 5 Louis Guillaume, Hygiène scolaire: considérations sur l'état hygiénique des écoles publiques, présentées aux autorités scolaires, aux institutions et aux parents, Genève, Paris 1864.
- 6 Emile Haller fils, *Un casino à Neu-châtel*, Neuchâtel 1892, p. 4.
- 7 Philippe Godet, Neuchâtel pittoresque: la ville et le vignoble, Neuchâtel 1901, p. 52.
- 8 Le lecteur trouvera les données relatives aux bâtiments édifiés avant 1850 in MAH NE, 1955. Nous ne multiplierons par conséquent pas les renvois.
- 9 Alexandre Dumas, Impressions de voyage en Suisse (1832), réédition François Maspero; tome II, Paris 1982, p. 300.
- 10 SBZ, XXX, 14, 1897, p. 119.
- 11 Jean-Pierre Jelmini, La liaison Parcs-Centre ville – Un problème d'urbanisme contemporain à Neuchâtel, in MN, 1987, pp. 287–308.
- 12 Histoire du Pays de Neuchâtel, de 1815 à nos jours, tome 3, Hauterive 1993.
- 13 Les «œuvres de bienfaisance» font l'objet d'un chapitre entier où sont recensés la plupart des donateurs neuchâteloisdansl'ouvrage de Quartier-la-Tente, Le canton de Neuchâtel..., op. cit., 1898, pp. 405-492.
- 14 Alphonse Petitpierre, Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel, 1791–1848, Neuchâtel 1871, p. 9.
- 15 Thierry Christe, De la bienfaisance privée à l'Etat social? Mise en place, financement et contrôle du réseau hospitalier et institutionnel (orphelinats, hospices) à Neuchâtel (1815– 1914), in RHN, 1, 1997, pp. 23–52.

- 16 Eddy Bauer, Jacques Béguin, René Jaun, Arthur Studer et Louis Thévenaz, Neuchâtel et le Seyon, Neuchâtel 1943.
- Occupation de l'ensemble des parcelles, alignement des façades, hauteur des cordons, nombre minimum d'étages, délais de construction, etc.
- 18 Arthur Piaget, Une société pour l'avancement des études dans la principauté de Neuchâtel et de Valangin, en 1815, in MN, 1916, pp. 23–38 et 83–89; Monique Jaton-Pluess, La politique artistique de la commune bourgeoise de Neuchâtel, 1816–1884, in MN, 1978, pp. 101–120, et Le mécénat privé à Neuchâtel, 1816–1884, in MN, 1980, pp. 122–144.
- 19 Collectif, Totamque machinam ob memoriam fabrefecit, in *RHN*, 3-4, 1997, p. 155–194.
- 20 AVN, Comm. SP, 2 octobre 1865.
- 21 AVN, fonds Pury, Testament olographe de David de Pury, Lisbonne, 30 janvier 1877; cité par Jean Guinand, La succession: un conflit entre la Bourgeoisie et la Ville de Neuchâtel, in Louis-Edouard Roulet (dir.), David de Pury 1709–1786, Hauterive 1986, p. 100.
- 22 AVN, MCV 34, 9 juillet 1827.
- 23 Jacques Gubler, La Chaux-de-Fonds, in INSA, tome 3, Zurich 1982, pp. 127-218, et Andreas Hauser, Le Locle, in INSA, tome 6, Zurich 1991, pp. 121-204.
- 24 AVN, «Plan de la ville de Neuchâtel et de sa banlieue levé en 1848 par Peseux, expédié par Ph. Roulier 1841, No. 240». Il montre un état de la ville en 1838, mais aucun report ou projet d'alignement.
- 25 AVN, P construction n° 28, rapport sur un projet général d'alignement & d'embellissement de la Ville de Neuchâtel, mai 1835, pp. 17–18.
- 26 En 1538, la comtesse Jeanne de Hochberg concède aux bourgeois l'usage de la grève du lac, de l'Oriette à la Pierre-à-Mazel.
- 27 AVN, Gest. 1895, p. 58.
- 28 AEN, Comm. cantonale des Monuments historiques, 10 mai 1911.
- 29 SBZ, LVI, 16, 1910, p. 214.
- 30 Charles-Frédéric Matthey, Mémoire relatif à la dérivation du cours du Seyon proposé par le lieutenantcolonel Matthey, Neuchâtel 1838; Neuchâtel et le Seyon, op. cit., pl. XVII.
- 31 Eugène Jeanjaquet, Agrandissement de Neuchâtel, continuation du quai du Gymnase, Neuchâtel 1865.
- 32 Jeanjaquet, 1865, *op.cit.*, p. 25.
- 33 Collectif, La Chambre d'assurance de la République et Canton de Neuchâtel en Suisse, 1810–1910, Neuchâtel 1910, p. 11.
- 34 Collectif, La Chambre d'assurance..., 1910, op. cit., p. 11.

- 35 Collectif, La Chambre d'assurance..., 1910, op. cit., p. 165.
- 36 AVN, Comm. SP, 2 octobre 1865.
- 37 AVN, Comm. SP, 9 octobre 1965.
- 38 Claire Piguet, Ricochets neuchâtelois: la loi de 1902 et les restaurations dirigées par Charles-Henri Matthey, in Autour de Chillon, archéologie et restauration au début du siècle, catalogue du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne 1998, pp. 61-66.
- 39 AEN, fonds TP, carton Monuments historiques 1901-1913, «Projet de loi sur la conservation des monuments et des objets ayant un intérêt historique ou artistique», projet adopté par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel le 22 juin 1899 et adressé au Conseil d'Etat.
- 40 AEN, Comm. cantonale des Monuments historiques, 11 novembre 1905.
- 41 Le peu d'impact des actions en faveur de la protection des paysages lancées par le Heimatschutz dès 1905 confirme cette tendance, puisque sa section neuchâteloise ne voit le jour qu'en 1943.
- 42 AVN, Gest. 1861, pp. 86-87.
- 43 AVN, Gest. 1877, p. 5.
- 44 Les travaux ne sont véritablement entrepris qu'en 1854 et 1855 pour les jetées, alors que les questions liées au tracé du chemin de fer (1854–1856) retardent la réalisation du nord du bassin (1858/59); en 1862–1865, la fermeture du port du côté du lac par des éperons et la finition des quais sont envisagées, mais les travaux sont suspendus en 1865 en raison des incertitudes soulevées par la correction des eaux du Jura.
- 45 AVN, carton 186, port, rapport de la Comm. TP, 7 mars 1863.
- 46 Déplacement du débarcadère sur la jetée ouest (1878), curage du port (1879), notamment.
- 47 Jeanjaquet, op. cit., 1865, p. 25.
- 48 AVN, Comm. TP, 18 septembre 1908.
- 49 AVN, Comm. TP, 24 novembre 1908.
- 50 AVN, Comm. TP, 18 septembre 1908.
- 51 Godet, Neuchâtel pittoresque, 1901, op. cit., p. 66.
- 52 Eddy Bauer, Autour d'une place, Neuchâtel 1969.
- 53 Didier Bonnard, Alimentation en eau de la ville de Neuchâtel, in Centenaire des Services des Eaux de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, 1887–1987, tiré-à-part de Gaz-Eaux-Eaux usées, 1147, 1987, pp. 544–548.
- 54 Captage du Seyon en amont de la ville et construction d'une chambre à filtres (1834), utilisation des sources de l'Ecluse (1848), projet d'établir vingt-et-une fontaines supplémentaires pour desservir les nouveaux quartiers (1849), etc. Edouard Hartmann, Les eaux d'alimentation de la ville de Neuchâtel, Neuchâtel 1903.

- 55 AVN, Comm. SP, p. 180, extrait d'un communiqué de presse, 2 novembre 1882.
- 56 AVN, Gest. 1883, p. 7.
- 57 Discours de Louis Perrier devant la SIA, in SBZ, LVI, 16, 1910, p. 213.
- 58 Mbx, 1903, p. 63.
- 59 Rapport du Conseil, 1896, cité in [M. Coulon], Société d'exploitation des câbles électriques, système Berthoud Borel & Cie Cortaillod, 1879–1929, Neuchâtel 1929, p. 27.
- 60 AVN, minute des p.-v. du Conseil général, pièces annexes, rapport de la commission chargée d'examiner le rapport du Conseil communal concernant la réorganisation de la Direction des Travaux publics, 5 novembre 1894.
- 61 Philippe Tripet, Chemin de fer Neuchâtel-Chaumont, tramway funiculaire, in *BTSR*, 1911, pp. 206–208, 231–234, 239–243 et 265–269; collectif, Cahier consacré au Centenaire des chemins de fer neuchâtelois, in *MN*, 1957, pp. 97–186; Samuel Jacobi, *Neu*châtel en tram, Neuchâtel 1973.
- 62 Louis Guillaume, Notice historique sur les promenades publiques et les plantations d'arbres d'agrément dans le canton de Neuchâtel, in *MN*, 1871, p. 277.
- 63 Gustave de Pury, L'activité neuchâteloise dans le domaine de la construction pendant les trente dernières années, discours prononcé le 18 août 1879, in MN, 1879, p. 263.
- 64 de Pury, *MN*, 1879, *op. cit.*, p. 264. 65 AVN, arrêté du Conseil de Bour
- 65 AVN, arrêté du Conseil de Bourgeoisie, 11 janvier 1850.
- 66 de Pury, MN, 1879, op. cit., pp. 262–263.
- 67 Charles-Aimé Melley, «Modern Style» et traditions locales, in *BTSR*, 1904, p. 73.
- 68 Henry Baudin, Villas & maisons de campagne en Suisse, Genève et Paris 1909, p. XXVII.
- 69 La ville reconnaît quatre architectes en 1850, alors que la section neuchâteloise de la SIA compte dix-sept architectes à fin 1900.
- 70 Godet, Neuchâtel pittoresque, 1901, op. cit., p. 51.
- 71 Quartier-la-Tente, Le canton de Neuchâtel..., op. cit., 1898, p. 587.
- 72 Godet, Neuchâtel pittoresque, 1901, op. cit., p. 13.
- 73 Maisons ouvrières de la fabrique de chocolat Ph. Suchard, Russ-Suchard et Cie, Neuchâtel 1901; Henry Baudin, La Maison familiale à bon marché, Genève 1904, pp. 39–46.
- 74 Pierre-Henri Bolle, Histoire des pénitenciers neuchâtelois, in *MN*, 1973, pp. 3–20.
- 75 Louis Châtelain, Hans Rychner et Elie Guinand.
- 76 AVN, dossier Hôtel des Postes, projet de programme du concours, mars 1892.

- 77 Mbx, 1896.
- 78 Il n'en reste pour toute trace qu'une photo-montage du projet «Ecu» et des croquis de Charles-Edouard Jeanneret. Voir Stanislas von Moos, Le Corbusier «Hellas», in A+A, 1, 1999, pp. 20–30.
- 79 Emile Haller fils, Neuchâtel et l'Industrie (une nouvelle industrie à Neuchâtel), Neuchâtel 1893; p. 9.
- 80 Jean Courvoisier, De quelques hôtels bâtis à Neuchâtel au XIX<sup>e</sup> siècle, in NMAH, 4, 1978, pp. 402–407.
- 81 Albert Elskes, L'hôtel Bellevue à Neuchâtel, 1861–1911, Neuchâtel 1911, p. 10.
- 82 Albert Elskes, L'hôtel Bellevue..., 1911, op. cit., pp. 8–9.
- 83 Archives de la Société des amis des arts, p.-v. des séances du comité, 3 décembre 1861.
- 84 Emile Haller fils, *Un casino à Neu-châtel*, Neuchâtel 1892, p. 5.
- 85 Catherine Borel, La restauration de la Collégiale (1867), in Léo Châtelain architecte (1839–1913), catalogue du Musée d'art et d'histoire de la ville de Neuchâtel, Neuchâtel 1985, pp. 59-62; Claire Piguet, La collégiale de Neuchâtel: une nouvelle silhouette pour la ville, et Ricochets ..., in Autour de Chillon, 1998, op cit., pp. 22–25 et 61–66.
- 86 Georges-Auguste Matile en 1847 et Frédéric Dubois de Montperreux en 1852.
- 87 AVN, dossier Restauration ..., Plumitif de la première Comm., 16 août 1861
- 88 AVN, dossier Restauration ..., Plumitif de la deuxième Comm., 22 février 1867
- 89 Rapport sur la restauration de la collégiale de Neuchâtel, juillet 1862, Neuchâtel 1863, p. 4
- 90 Les interventions les plus marquantes se résument à la démolition des trois chapelles extérieures, au dégagement de la façade ouest et de la rose, à la suppression des œils-debœuf, à la transformation du couronnement et de la flèche sud, à l'édification d'une seconde tour à l'image de la première, à l'abaissement de l'abside méridionale, à la reconstruction de la fenêtre gothique de l'abside nord, au rétablissement des pignons, à la suppression des portes des collatéraux et à la couverture du toit en tuiles vernissées. L'architecte procède aussi radicalement à l'intérieur, avec l'élimination des galeries en bois du XVIIIe siècle, la mise à nu des parements, l'installation du chauffage au sol et le remplacement du mobilier dans un goût néogothique.
- 91 AEN, fonds TP II 954, dos. généralités I, Conférence de Matthey sur la château de Neuchâtel, 1905.

- 92 Voir *MAH NE*, Bâle, 1955, pp. 337–338.
- 93 Voir *MAH NE*, Bâle, 1955, pp. 338–339.
- 94 Jeanjaquet, *op. cit.*, 1865. Gilles Barbey, La naissance du quartier des Beaux-Arts à Neuchâtel, 1873–1899, in *MN*, 1983, pp. 34–46.
- 95 AVN, G1/93, dossier 1, programme du concours, 1er mai 1874.

## 4.2 Sources des illustrations

- Index des auteurs des clichés nouveaux Administration communale. Police des constructions. Alain Germond, photographe: fig. 241; Anne de Tribolet, photographe (coll. MAHN): fig. 30. Service des Travaux publics: fig. 86–93.
- Joël von Allmen et Jean-Marc Bréguet, photographes, Neuchâtel (coll. MAHN): fig. 73, 84, 167, 207, 239.
- Archives de la Ville de Neuchâtel. Photographe anonyme (coll. MAHN): fig. 2; 3, 7, 24, 27, 31, 32, 45, 46, 52, 55, 59, 60, 219. Fabienne Bujard-Ebener, photographe (coll. AVN): fig. 19, 23, 25, 26, 29, 34, 37, 47, 53, 58, 62, 69, 70, 81, 82, 113, 127; 128, 129, 130, 146, 156, 179, 185, 201, 211; (coll: Suchard): fig. 39, 50, 74, 78, 106, 153, 172, 223, 227, 228, 231, 232, 235, 236; (coll. MAHN): fig. 4, 6, 8, 9, 10, 16, 28, 42, 43, 48, 51, 56, 67, 68, 96, 97, 142, 148, 174, 176, 182, 183, 186, 191, 192, 198, 205, 206, 218.
- Claude Bornand, photographe, Lausanne (coll. CFF): fig. 161, 162.
- Jean-Marc Bréguet, photographe, Neuchâtel (coll. C. Feigel): fig. 14, 15, 80, 138, 177.
- Collection privée, Neuchâtel: fig. 143. Institut suisse pour la conservation de la photographie, Neuchâtel (coll. Victor Attinger, photographe 1895/1908): fig. 5, 11, 57, 63, 72, 95, 100, 102, 107, 115, 116, 118, 123, 124, 125, 135, 137, 144, 147, 151, 155, 159, 164, 168, 169, 171, 181, 184, 187, 189, 202, 208, 212, 214, 215, 220, 221, 222, 224, 230, 233.
- Service cantonal de la protection des monuments et des sites. Photographe anonyme (coll. IB): fig. 44, 83. Fabienne Bujard-Ebener, photographe: fig. 33, 71, 75, 197; (coll. AEN): fig. 79, 103, 188, 193; (coll. Prince & Béguin): fig. 17, 99, 104, 112, 121, 126, 131, 133, 150, 154, 165, 166, 170, 209, 210, 213, 216, 240; (coll. PC): fig. 117, 136, 180, 229. Hüber Frydig, photographe (coll. PC-Service des bâtiments): fig. 18, 226. Patrick Jaggi: fig. 242, 243; (coll. Suchard): fig. 158, 234.

Index des sources des documents originaux

Archives de la Ville de Neuchâtel (coll. cartes postales, MAHN): fig. 13, 20, 21, 22, 38, 65, 66, 85, 94, 98, 101, 105, 108, 111, 114, 119, 120, 122, 132, 139, 140, 141, 145, 149, 152, 157, 163, 173, 175, 178, 190, 194, 195, 196, 199, 200, 203, 225, 238.

Index des documents publiés antérieurement selon les titres des publications Voir chapitre 4.5 pour les titres abrégés. Album SIA, 1879: fig. 134, 217, 237. Attinger 1989: fig. 204.

BSSNN, 23 (1895): fig. 54.

Frédéric Dubois de Montperreux, *Les monuments de Neuchâtel*, Zurich et Neuchâtel 1852: fig. 41.

FH, 1877: fig. 160; 1885: fig. 110; 1887: fig. 77;

Eugène Jeanjaquet, Agrandissement de Neuchâtel, continuation du quai du Gymnase, Neuchâtel 1865: fig. 36.

Georges-Auguste Matile, Collégiale de Neuchâtel en Suisse, Neuchâtel 1847: fig. 40.

Mbx, 1868: fig. 61; 1880: fig. 49.

Charles-Frédéric Matthey, Mémoire relatif à la dérivation du cours du Seyon proposé par le lieutenant-colonel Matthey, Neuchâtel 1838: fig. 35.

Aymon de Mestral, *Pionniers suisses de l'économie et de la technique*, 5, Zurich 1960: fig. 64.

NRN, 63 (1999) (coll. Prince & Béguin): fig. 109.

Office fédéral de topographie: fig. 1, 12. Louis Reutter, Fragments d'architecture neuchâteloise aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, vol. 1, Neuchâtel 1879: fig. 76.

# 4.3 Archives, bibliothèques, musées

AVN = Archives de la Ville de Neuchâtel, Département historique du Musée d'art et d'histoire (MAHN), esplanade Léopold-Robert No 1. Dépositaire des archives administratives de la Ville, dont celles des services des Travaux publics et de l'Urbanisme. Plans généraux. Plans détachés d'édifices publics et privés. Nombreux dossiers particuliers d'infrastructures et de constructions (correspondance, plans, etc.). Collection iconographique. Fonds spéciaux: Suchard-Tobler, documents administratifs, plans des constructions, matériel technique et publicitaire de l'entreprise (dépôt des AEN); Léo Châtelain, liasses de plans (voir AEN et répertoire dans Châtelain 1985); Hans Rychner, recueil de plans; William Mayor, croquis de voyage.

Administration communale, Direction de l'Urbanisme (Police des constructions et Service des bâtiments), faubourg du Lac No 3, et Travaux publics, faubourg de l'Hôpital No 2. Nombreux projets d'urbanisme et d'architecture dispersés dans les bâtiments (dépôts réguliers aux AVN). Dossiers de la Police des constructions: documents liés à la mise à l'enquête des bâtiments, dès 1902–1903 (bâtiments démolis voir AVN). Exemplaire du recensement architectural du canton (dès 2001).

Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz No 3. Ouvrages (manuscrits, publications et périodiques) liés à l'histoire neuchâteloise. Collection iconographique.

AEN = Archives de l'Etat de Neuchâtel, Château. Dépositaire des archives administratives de l'Etat, dont les services de l'Intendance des bâtiments (fonds IB), des Travaux publics (fonds TP) et des Monuments et des sites (fonds SPMS). Plans généraux. Plans détachés d'édifices publics et privés. Registre de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie, 1810–1986 (fonds ECAI). Fonds spéciaux: Guillaume Ritter, dossiers de plans et de correspondance. Léo Châtelain, liasses de plans (voir AVN et répertoire dans Châtelain 1985).

Administration cantonale, Service de la protection des monuments et des sites, Tivoli No 1, et Intendance des bâtiments, Château. Quelques plans et documents photographiques des travaux architecturaux de l'Etat à la fin du XIX° et début du XX° siècle (dépôts réguliers aux AEN). Exemplaire du recensement architectural du canton (dès 2001). Services des mensurations cadastrales et du registre foncier, Tivoli No 22. Plan cadastral original (1869–1872), mises à jour et registres des mutations de propriétés.

CFF = Archives du premier arrondissement des CFF, avenue de la Gare No 45, 1001 Lausanne. Dossiers de plans et de correspondance retraçant les aménagements ferroviaires, y compris les travaux effectués par les compagnies propriétaires des infrastructures avant leur rachat par les CFF (1913).

Bibliothèque nationale suisse, Hallwylstr. 15, 3003 Berne. Fonds Guillaume Ritter: documents traitant de génie civil.

Archives de la Bourgeoisie de Berne, Münstergasse 63, 3011 Berne. Fonds James-Victor Colin: recueil de plans et de croquis.

Archives privées Béguin. Bureau d'architecture Singer & Porret S.A., faubourg du Lac No 9. Dossiers de plans du bureau d'architecture Prince & Béguin, puis Jacques et enfin Jean-Louis Béguin.

Archives de la paroisse catholique romaine, Cure, faubourg de l'Hôpital No 91. Documents de diverses natures retraçant les constructions de la dite communauté.

## 4.4 Institutions et entreprises

Index alphabétique des abréviations de noms d'institutions et d'entreprises utilisées (voir aussi chap. 3.3).

AEN = Archives de l'Etat de Neuchâtel. AVN = Archives de la Ville de Neuchâtel. CE = Conseil d'Etat.

CFF = Chemins de fer fédéraux.

ECAI = Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie. Prédécesseur: Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie (dès 1810) (voir 2.3.1).

GC = Grand Conseil.

IB = Intendance des bâtiments de l'Etat.MAHN = Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

NCB = Chemin de fer régional Neuchâtel-Cortaillod-Boudry.

PC = Service communal de la police des constructions (voir 2.3.1).

PF = Commission communale de police du feu (voir 2.3.1).

RF = Office du registre foncier du district de Neuchâtel.

SIA = Société des ingénieurs et des architectes, Zurich, fondée en 1837 sous le nom de Société des ingénieurs et des architectes suisses (SIAS). Organes: Eisenbahn, SBZ, BTSR, RTSI, SI+A, I+AS.

SP = Commission communale de salubrité publique (voir 2.3.1).

SPMS = Service cantonal de la protection des monuments et des sites.

TP = Commission communale des travaux publics (voir 2.3.1).

## 4.5 Bibliographie sélective

Deux ouvrages sont essentiels pour tout travail de recherche sur Neuchâtel: Anita Froidevaux, *Bibliographie neuchâteloise*, Hauterive 1990 (et complément, 1994).

Collectif, *Histoire du Pays de Neuchâtel*, 3 vol., Hauterive 1989–1993.

Index alphabétique des publications consultées et des abréviations utilisées (voir aussi chapitre 3.3):

Album SIA = XXVIII<sup>e</sup> réunion de la Société des Ingénieurs et Architectes à Neuchâtel, souvenir de la section neuchâteloise, Neuchâtel 1879.

archithèse = revue publiée par la Fédération suisse des architectes et ingénieurs, Lausanne 1971 (1); puis revue thématique d'architecture et d'art, Niederteufen 1972–1976 (2–6), 1980 ss. (10 ss.), années 1977–1979, voir werk-archithèse.

Attinger 1989 = Claude Attinger, Christophe Brandt, Jean Courvoisier et Jean-Pierre Jelmini, Victor Attinger, photographe 1856–1927, Hauterive 1989

BA = Le Béton armé, organe des concessionnaires et agents du système Hennebique, puis Revue technique et documentaire des constructions en béton armé système Hennebique, Rennes, Lille, Paris 1889–1939 (1–378).

Barbey 1983 = Gilles Barbey, La naissance du quartier des Beaux-Arts à Neuchâtel 1873–1899, in MN 1983, pp. 34–46.

Baudin 1904 = Henry Baudin, *La maison* familiale à bon marché, Paris 1904.

Baudin 1909 = Henry Baudin, Villas & maisons de campagne en Suisse, Paris 1909.

Bauer 1969 = Eddy Bauer, Autour d'une place, Neuchâtel 1969.

Bezencenet & Gateuil 1879 = Louis Bezencenet & N. Gateuil, *L'architecture pour tous*, Thésard éd., Dourdan 1877–1880.

BSSNN = Bulletin de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, Neuchâtel 1844–1897 (1–25). Successeur: Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Depuis 1898 (26 ss.).

BSVIA = Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, Lausanne 1875–1899. Successeur: BTSR.

BTSR = Bulletin technique de la Suisse romande. Depuis 1900, organe en langue française de la SIA, des sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et architectes, Lausanne 1900–1974 (1–104). Prédécesseur: BSVIA. Successeur: I + AS. Cf. SBZ.

Castellani 1981 = Elisabeth Castellani-Stürzel, Die klassizistische Profanarchitektur in der Stadt Neuenburg zwischen 1760 und 1860, 3 vol., mémoire de licence, Fribourg 1981.

Châtelain 1985 = coll., *Léo Châtelain ar*chitecte, 1839–1913, Neuchâtel 1985.

Courvoisier 1976 = Jean Courvoisier, Neuchâtel, aquarelles du XIX<sup>e</sup> siècle, Neuchâtel 1976.

Eisenbahn = Die Eisenbahn, Schweizerische Wochenschrift für die Interessen des Eisenbahnwesens/Lechemin de fer, journal hebdomadaire pour les intérêts du chemin de fer, 1874–1883 (1–17). Successeur: SBZ.

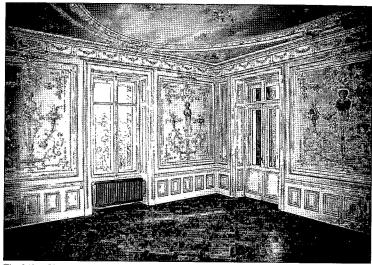


Fig. 242 Charmettes No 10: décor du salon de l'ancienne maison de maître, vers 1874.

FH = Feuilles d'hygiène et de Police sanitaire, 1875-1893 (1-19). Successeur: Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, Neuchâtel 1894-1915 (s.n.).

Godet 1901 = Philippe Godet, Neuchâtel Pittoresque, Neuchâtel 1901.

Habicht 1922 = Willy Habicht, Les industries de Serrières à travers les âges, in Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie 31 (1992), pp. 5–127.

Hartmann 1903 = Edouard Hartmann, Les eaux d'alimentation de la Ville de Neuchâtel, Neuchâtel 1903.

Heaton 1996 = collectif, Clément Heaton (1861–1940), Londres, Neuchâtel, New-York, Hauterive 1996.

Jacobi 1973 = Sébastien Jacobi, *Neuchâtel en tram*, Neuchâtel 1973 (2e édition mise à jour et enrichie, 1989).

Lambert & Rychner 1883 = André Lambert & Alfred Rychner, Architecture en Suisse aux différentes époques, Bâle et Genève 1883.

MAH NE 1955 = Jean Courvoisier, Les monuments d'art et d'histoire, canton de Neuchâtel, ville de Neuchâtel, Bâle 1955

Maison bourgeoise = Eddy Bauer, La maison bourgeoise en Suisse, 24e volume: Le canton de Neuchâtel, Zurich et Leipzig 1932.

Mbx = Le Véritable messager boiteux de Neuchâtel, Neuchâtel 1805–1962.

MN = Musée neuchâtelois, Neuchâtel 1864-1996. Organe de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. Successeur: RHN.

NE Belle Epoque 1974 = Jürg & O. Schetty, Neuchâtel, Belle Epoque, Auvernier 1974.

NE cent ans 1994 = Jürg Schetty, Neuchâtel... il y a cent ans, Auvernier 1994. NE hier 1977 = Jean-Pierre Jelmini & Charles Thomann, Le Pays de Neuchâtel hier et avant-hier, [Lausanne] 1977.

NE lac 1989 = René Charlet et Patrice Allanfranchini, Neuchâtel, son lac, ses rive, ses ports par des photographies et des cartes postales anciennes, Saint-Blaise 1989.

NE rétro 1988 = Jean Courvoisier & René Charlet, Neuchâtel rétro, Saint-Blaise 1988.

NMAH = Nos Monuments d'art et d'histoire, bulletin destiné aux membres de la SHAS, Berne 1950 ss. Depuis 1994: Art+Architecture en Suisse.

NRN=Nouvelle revue neuchâteloise, depuis 1984 (1-ss.). Prédécesseur: Revueneuchâteloise, 1957–1983 (1–104).

PS = La Patrie Suisse, journal illustré, Genève 1893–1962.

QIT 1897 et QIT 1898 = Edouard Quartier-la-Tente, *Le canton de Neuchâtel, le district de Neuchâtel,* 2 vol., Neuchâtel 1897–1898.

QIT 1914 = Edouard Quartier-la-Tente, Histoire de l'instruction publique dans le canton de Neuchâtel, de l'origine à nos jours, Neuchâtel 1914.

RHN = Revue historique neuchâteloise, Neuchâtel depuis 1996. Prédécesseur: MN.

SBZ = Schweizerische Bauzeitung / Revue polytechnique suisse, Zurich 1883–1978 (1–96). Prédécesseur: Eisenbahn. Successeur: SI + A. Cf. BTSR.

Seyon 1943 = Eddy Bauer, Jacques Béguin, René Jaun, Arthur Studer et Louis Thévenaz, Neuchâtel et le Seyon, Neuchâtel 1943.

Werk = Das Werk (divers titres successifs), organe officiel de la Fédération des architectes suisses (FAS), de

l'Œuvre et de la Société suisse des beaux-arts, Berne-Bümplitz 1914–1922, Zurich 1923–1955, Winterthour 1956–1976 (1–65).

werk-archithèse = organe officiel de l'Œuvre, Niederteufen 1977–1979 (fusion de Werk et archithèse). Prédécesseur: archithèse. Successeur: Werk/Bauten+Wohnen et archithèse.

ZAK = Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte / Revue, suisse d'art et d'archéologie (RAA), publiée par le Musée national suisse, Zurich, Bâle 1939 ss., Zurich 1969 ss.

Liste des ouvrages, noncités dans le cours du texte, se rapportant à la période prise en considération:

Auguste Bachelin, Iconographie neuchâteloise ou catalogue raisonné des tableaux, dessins, gravures, statues, médailles, cartes et plans relatifs au canton de Neuchâtel, Neuchâtel 1878.

Jacques Béguin, Architecture neuchâteloise. Neuchâtel 1942.

Jacques Béguin, Urbanisme, in Le Pays de Neuchâtel, Neuchâtel 1948.

Pierre-Henri Bolle, Histoire des pénitenciers neuchâtelois, in *MN* 1973, pp. 2–20.

Maurice Boy de la Tour, La gravure neuchâteloise, Neuchâtel 1928.

Elisabeth Castellani, Striptease einer Stadt oder: Wenn die Hüllen fallen, in *NMAH* 1985, pp. 126–138.

Elisabeth Castellani, Preussen, Protestantism, Prachtbauten: «Vive le Roi», in A+A 1995, pp. 419–421.

Centenaire des Services des Eaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds 1887–1997, in *Gaz-Eaux-Eaux usées* 1147 (1987), pp. 543–591.

Chambre cantonale d'assurance de la République et Canton de Neuchâtel en Suisse, 1810–1910, Neuchâtel 1910.

Jean Courvoisier, Panorama de l'histoire neuchâteloise, Boudry 1972.

Jean Courvoisier, Au cœur de Neuchâtel, Hauterive 1988.

David de Pury 1709-1786, Hauterive 1986.

Frédéric Dubois de Montperreux, Les monuments de Neuchâtel, Zurich et Neuchâtel 1852 (également sous le titre Les antiquités de Neuchâtel).

Maurice Evard, Trois Béguin, trois architectes, trois époques, in *NRN* 63 (1999).

Laurent Feuz, Un aspect de l'idéologie hygiéniste en ville de Neuchâtel: l'évacuation des eaux usées, 1834–1885, mémoire de licence, Neuchâtel 1999.

Jacques Gubler, Logement ouvrier et image de marque, in Werk 5 (1976), pp. 320–322.

Louis Guillaume, Notice historique sur les promenades publiques et les plantations d'arbres d'agrément dans le canton de Neuchâtel, in *MN* 1869, pp. 77–97, 225–242; 1871, pp. 273–280; 1872, pp. 5–17.

Charly Guyot, Neuchâtel, histoire d'une cité, Neuchâtel 1946.

Histoire de l'Université, 2 vol., Hauterive 1988-1994.

Histoire du Conseil d'Etat, Neuchâtel des origines à 1945, La Chaux-de-Fonds 1987.

Jean-Pierre Jelmini, Neuchâtel, l'esprit, la pierre, l'histoire, Neuchâtel 1986.

Neuchâtel, Histoire d'un paysage urbain, in NRN 59 (1998).

P. Konrad, Brève notice sur les cinquante ans de la Compagnie des tramways de Neuchâtel 1892–1942, Neuchâtel 1943.

André Lambert, L'architecture contemporaine dans la Suisse romande, Neuchâtel, in *SBZ* 43 (1904), pp. 91–93, 101–107, 141–146, 187–191.

André Lambert & E. Stahl, *Moderne Architektur, Stuttgart* 1889–1891.

André Lambert, Les fontaines anciennes à Neuchâtel, Neuchâtel 1922.

La mémoire de la Révolution neuchâteloise de 1848, du Cinquantenaire au Centenaire 1898–1948, Hauterive 1997

L'art neuchâtelois, deux siècles de création, Hauterive 1992.

Alfred Lombard, L'église collégiale de Neuchâtel, Neuchâtel 1961.

Georges-Auguste Matile, Collégiale de Neuchâtel en Suisse, Neuchâtel 1847.

Caroline Neeser, Neuchâtel aux premiers temps du cinéma, in *NRN* 37 (1993).

Alphonse Petitpierre, *Un demi-siècle de l'histoire économique de Neuchâtel*, Neuchâtel 1871.

Jacques Petitpierre, *Patrie Neuchâteloise*, 5 vol., Neuchâtel 1934–1972.



Fig. 243 Parcs Nos 39-41: paysage de montagne dans le hall d'entrée d'un entrepreneur d'origine italienne, vers 1892.

Gustave de Pury, L'activité neuchâteloise dans le domaine de la construction pendant les trente dernières années, in MN 1879, pp. 231–242, 247–251.

Promenades touristiques, Neuchâtel 1997

Louis Reutter, Fragments d'architecture neuchâteloise aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, 3 vol., Neuchâtel 1879–1914

## 4.6 Iconographie urbaine

L'essentiel des vues de Neuchâtel au XIX<sup>e</sup> siècle sont dues aux Neuchâtelois Jean-Henri Baumann, G. Grisel, F. Huguenin-Lassauguette, Gabriel Lory, Frédéric-William Moritz, Daniel-Frédéric-William Moritz, et Hercule Nicolet et à quelques artistes extérieurs. Voir Courvoisier 1976 et MAH NE 1955, pp. 17–20 pour les vues plus anciennes. Les plus fameuses sont connues par leurs nombreuses reproductions (lithographies ou aquatintes). La photographie et les cartes postales tendent progressivement à remplacer les vues aquarellées, dessins ou autres estampes.

Le Département historique du Musée d'art et d'histoire possède la plus importante collection iconographique sur la ville: environ 800 estampes, 3000 cartes postales, 1000 photos anciennes et d'innombrables plans (voir 4.3 et 4.7). Il expose sept maquettes historiques retraçant le développement urbain de Neuchâtel.

La Bibliothèque publique et universitaire dispose d'un fonds iconographique essentiellement constitué de gravures et d'illustrations comprises dans des ouvrages. Les vues couvrent l'ensemble du canton mais comprennent des documents intéressants pour la ville.

Les Archives de l'Etat de Neuchâtel possèdent également une petite collection iconographique, couvrant l'ensemble du canton, mais utile pour la ville.

Collection photographique Victor Attinger, Institut suisse pour la conservation de la photographie, faubourg de l'Hôpital No 14. Collection de quelques milliers de clichés photographiques, couvrant mais dépassant largement le cadre de ville de Neuchâtel (voir Attinger 1989).

Quelques collectionneurs de cartes postales ou de documents anciens ont publié ou participé à des ouvrages, ponctuellement cités (bâtiment disparus) dans le cadre de l'inventaire (voir 3.3), mais qu'il est précieux de consulter en cas de recherche sur l'histoire de l'architecture ou de l'urbanisme neuchâtelois: NE Belle Epoque 1974; NE hier 1977, NE retro 1988, NE lac 1989,

Neuchâtel

Attinger 1989, NE cent ans 1994 (voir 4.5). Les revues MN, RHN, Mbx et NRN publient régulièrement des vues originales ou des reproductions (voir 4.5).

## 4.7 Plans d'ensemble

Les plans généraux essentiels sont les suivants:

- 1 Plan géométrique de la Ville et Fauxbourg de Neuchâtel telle qu'elle étoit en MDCCLXXVI dressé au mois de juin de la dite année par moy sous-signé D[avid] Colin. Plan aquarellé et marouflé sur toile (310 x 144 cm), 1776, ou sous forme d'un recueil de treize feuilles, 1777 (AVN).
- 2 Plan de la ville de Neuchâtel, Charles Renard et James Colin (géomètres arpenteurs), original, 1826. Lithographie Engelmann & Cie, Paris 1827. Echelle 1:3000. Bonne diffusion du plan et versions aquarellées et modifiées au gré des besoins d'urbanisme (parmi lesquelles le plan des alignements de 1836) (AVN).
- 3 Nouveau plan de la ville de Neuchâtel, gravé par Charles Faenz sur la base du plan Renard et Colin, 1836. Echelle 1:3000. Différentes versions modifiées au gré des besoins d'urbanisme (AVN).
- 4 Plan de la Ville de Neuchâtel et de sa banlieue, levé en 1838 par Peseux arpenteur, 1841. Recueil de 32 feuilles (AVN).
- 5 Plan de la ville de Neuchâtel, fait par Jacques Pfenninger sous la direction de Louis Châtelain, 1848. Echelle 3 lignes de Neuchâtel pour 10 pieds. Plan distinguant les propriétés de la Ville des bâtiments privés, le réseau d'eau claire des canaux d'égout et les voies de circulation pavées (AVN).
- 6 Nouveau plan de la ville de Neuchâtel, lithographie chez Baumann-Peters, 1854. Différentes versions modifiées au gré des besoins d'urbanisme (parmi lesquelles un projet de gare et de tracé ferroviaire de 1856 ou l'emplacement des réseaux de distributions du gaz, 1859) (AVN).
- 7 Plan de la Ville de Neuchâtel, non signé, vers 1855. Probable mise à jour et réduction du plan Peseux; en pointillé: tracé du chemin de fer et cotes (AVN).
- 8 Plantopographique, statistique & historique de la Ville de Neuchâtel, dressé d'après les documents les plus récents en Avril 1861, par Ls. Mayor-Déglon ingénieur. Lithographie Fs. Gendre. Publié par H.-E. Henriod. Echelle 1:2500. Légende détaillée. Large diffusion (AVN, AEN, SPMS).
- 9 Plan du territoire de Neuchâtel, district de Neuchâtel, plan cadastral, levé

- par R. Offenhäuser, 1869–1872. Echelle 1:500. Recueil de feuilles (MC, RF).
- 10 Plan de la ville et du territoire de Neuchâtel, d'après le plan cadastral de levé de 1869 à 1872 par R. Offenhäuser, complété jusqu'en Mai 1879 et publié avec l'autorisation de l'Etat de la Municipalité. Lithographie H. Furrer à Neuchâtel. Echelle 1:2000 (AVN).
- 11 Plan de la ville de Neuchâtel, indiquant divers travaux proposés par James Ladame, ingénieur à Paris, 1886, 3 feuilles. Echelle 1:2000. (Voir 2 3 1)
- 12 Plan de la ville et du territoire de Neuchâtel, septembre 1898. Echelle 1:2000. Réduction et mise à jour du plan cadastral. Montage de six feuilles (AVN).
- 13 Plan de la ville de Neuchâtel et du territoire de Neuchâtel, réduction du Plan Cadastral, janvier 1908. Echelle 1:2000. Six feuilles. Kümmerly & Frey, Berne (AVN, SPMS).

Il existe en outre de nombreux plans déposés aux AVN qu'il serait trop long d'énumérer. Ils agit de projets ou de travaux d'urbanisme liés au développement de la ville dès le XVIII\* siècle: détournement du Seyon, développement des ports et des rives, routes et alignements, plans d'extension des nouveaux quartiers, constructions de bâtiments publics et privés, promenades publiques et propriétés communales.

Les AEN conservent parfois des reproductions de certains plans susmentionnés. Elles sont en outre dépositaire des plans des travaux réalisés sous l'égide de l'Etat: routes à caractère cantonal, infrastructures ferroviaires et funiculaires, bâtiments et possessions territoriales de l'Etat

# 4.8 Commentaire sur l'inventaire

En 1978, Gilles Barbey entreprend un inventaire sur le terrain qu'il complète en 1981 et 1982; il rédige ensuite un premier manuscrit avec la collaboration de Hanspeter Rebsamen et Peter Röllin (1983). En 1996, nous reprenons l'étude sur des bases nouvelles. Les recherches de Jean Courvoisier (1955) et d'Elisabeth Castellani (1981) offrent en effet une excellente couverture de l'architecture et de l'urbanisme neuchâtelois jusqu'en 1850/1860, alors que la ville a entrepris un recensement architectural, confié à Nadia Maillard: ce dernier sera disponible dès 2001, avec des fiches rassemblant le résultat d'une visite sur le terrain ainsi que les données bibliographiques et celles émanant de la Police

des constructions (mises à l'enquête des nouvelles constructions et des transformations depuis 1902/1903). Plus d'un demi-siècle restait alors à défricher complètement. En raison de la rareté des publications et du caractère aléatoire des informations publiées par Edouard Quartier-la-Tente (1897 et 1898), nous avons décidé d'entreprendre le dépouillement systématique de quelques séries d'archives (voir 3.3) et des recherches ponctuelles dans d'autres fonds, puis de localiser les données ainsi récoltées grâce au registre foncier, de façon à dater et attribuer un maximum de bâtiments privés. Nous avons privilégié l'information de base (date, auteur, propriétaire), aux dépens parfois des descriptions détaillées, de façon à couvrir l'ensemble du territoire communal: le chapitre 2 offre par contre une approche globale et une synthèse des développements de la ville. Disposer d'un catalogue, même brut, paraissait indispensable pour toute recherche future en matière d'architecture et d'urbanisme des XIXe et XXe siècles, laquelle a été amorcée ces dernières années (recensement, maquettes historiques, exposition, mémoire de licence, guide, etc.) et devrait rappeler la place de Neuchâtel parmi les petites villes suisses et européennes.

Nous tenons à remercier pour leur accueil et l'aide qu'ils nous ont apportée les institutions et les personnes suivantes:

Administration et institutions cantonales: Jacques Bujard conservateur des monuments et des sites, Maurice de Tribolet archiviste cantonal, Philippe Donner intendant des bâtiments, Jacques Rima conservateur de l'Office du registre foncier et Laurent Memminger directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière ainsi que leurs collaborateurs

Administration communale: Olivier Neuhaus architecte communal, Fabien Coquillat architecte communal adjoint, Jean-Pierre Jelmini conservateur au Musée d'art et d'histoire et archiviste communal, Maryse Schmidt et Thierry Dubois-Cosandier de la Bibliothèque publique et universitaire, ainsi que leurs collaborateurs.

Archives CFF: Robert Cornu archiviste. Jean Courvoisier et Olivier Girardbille ainsi que Lise-Marie Blatter, Bernard Boschung, Christophe Brandt, Fabienne Bujard, Maurice Evard, Charles Feigel, Nicole Froidevaux, Denis Genequand, Florence Hippenmeyer, Patrick Jaggi, Nadja Maillard, Laurent Nebel, Joëlle Neuenschwander Feihl, Henri Piguet, Daniel Porret, Jean-Claude Sermet, Nicole Soguel et Xavier Sturzenegger, de même que mes collègues et mes proches.